

1771  
1772

1771  
1772

1771  
1772

1771  
1772

1771  
1772

1771  
1772

13078/2

X Birkfeld  
Seminary  
St. Antonius

124

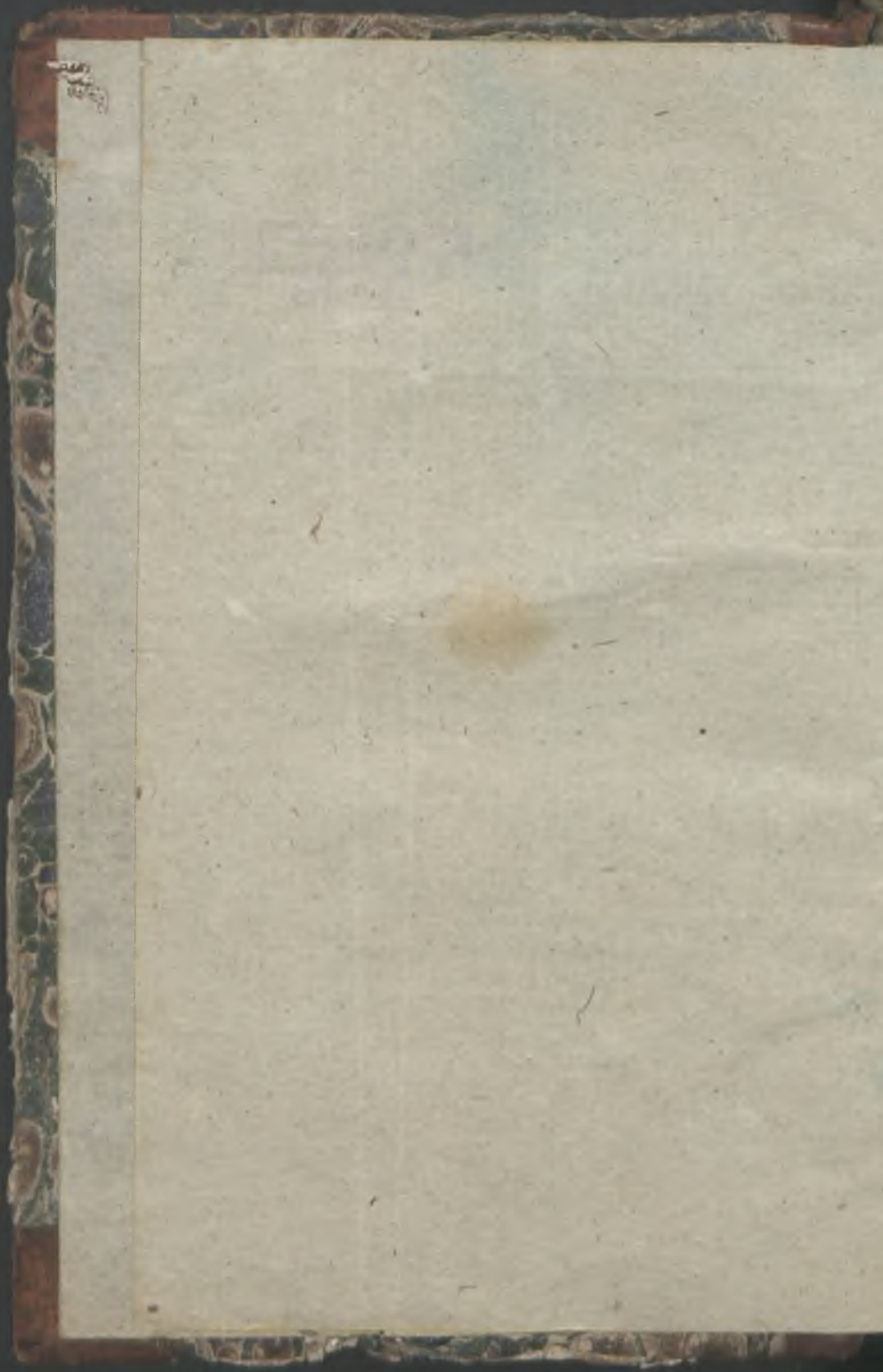


TABLEAU  
HISTORIQUE.

---

TOME II.

---

TABLIAN  
HISTORIQUE

—  
TOME II  
—

T A B L E A U  
HISTORIQUE  
DE L'ESPRIT ET DU CARACTERE  
DES  
LITTÉRATEURS  
FRANÇOIS,

Depuis la renaissance des Lettres jusqu'en 1785;  
OU

RECUEIL de traits d'esprit, de bons mots  
& d'anecdotes littéraires.

Par M. T\*\*, Avocat en Parlement, Trésorier de la  
Guerre, & Subdélégué de l'Intendance de Champagne.

---

T O M E   S E C O N D .

---



A V E R S A I L L E S ,

Chez POINÇOT, Libraire, rue Dauphine.

A P A R I S ,

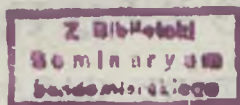
Chez NYON, Libraire, près le Collège des Quatre-Nations.

---

M. DCC. LXXXV.

*Avec Approbation, & Privilège du Roi.*

13078



LETTERATURS  
FRANÇOIS

Dans la collection des Lettres imprimées 1784

Musée de la ville de Paris, de la bibliothèque  
& d'histoire naturelle

Le Musée de la ville de Paris, de la bibliothèque  
de la ville de Paris, de la bibliothèque

---

TOME SECOND

---

A VERSAILLES

Chez Point, Libraire, rue Dauphine

A PARIS

Chez M. de la Harpe, Libraire, rue de la Harpe

---

M. DE LA HARPE

Libraire, rue de la Harpe





## TABLEAU HISTORIQUE

*DE l'Esprit & du Caractere des Littérateurs  
François, depuis la renaissance des Lettres  
jusqu'à nos jours.*

---

---

**F**RANÇOIS HÉDELIN D'AUBIGNAC, né à  
Paris en 1604, mort à Nemours en 1676.

72

/ Le Cardinal de Richelieu chargea l'Abbé d'Aubignac de l'éducation du Duc de Fronfac. Le Précepteur fut si bien gagner les bonnes graces de son Éleve, que, dès qu'il fut majeur, il lui donna une pension de quatre mille livres, à prendre sur ses biens. Après la mort prématurée de ce jeune Seigneur, l'Abbé d'Aubignac fut obligé, pour être payé de cette pension, d'avoir un procès contre le Prince de

*Tome II.*

A

Condé, seul héritier du Duc, qui refusoit de la continuer. Ce procès fut terminé par une grande & savante requête que l'Abbé d'Aubignac adressa à M. le Prince, & par laquelle il le fit seul Juge de leur contestation. Cette action de générosité piqua d'honneur ce grand Prince, qui, après avoir lu la requête, ordonna que le procès demeureroit fini, & se condamna lui-même à payer sa pension.



La protection dont le Cardinal de Richelieu honoroit l'Abbé d'Aubignac, jointe à son propre mérite, lui fit jouer un rôle dans le monde & dans les Lettres. Il fut, tour-à-tour, Grammairien, Poète, Antiquaire, Prédicateur, Romancier & Critique: il avoit du feu dans l'imagination, mais encore plus dans le caractère; hautain, difficile & présomptueux. Il se brouilla avec presque tous les gens de Lettres de son tems.



L'Abbé d'Aubignac a fait une dissertation sur l'Illiade, dans laquelle il entreprit de soutenir qu'il n'y a jamais eu d'Auteur nommé Homère,

qui ait composé les Poèmes que nous avons sous le nom de l'Iliade & de l'Odyssée. Selon ce Critique, ces deux Poèmes ne sont qu'une compilation de vieilles Tragédies qui se chantoient anciennement dans la Grece ; ce qui est absurde.



Richelet étant fort l'ami de d'Aubignac, loua extrêmement un mauvais Roman de cet Abbé, intitulé *Macarise*, ou *la Reine des Isles fortunées*, en 2 vol. in-8°. Ces Auteurs s'étant brouillés pour quelques matieres d'érudition, d'Aubignac invectiva publiquément contre Richelet, avec une violence extraordinaire. Celui-ci, qui en fut averti, crut devoir lui envoyer ces quatre vers :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi :  
 N'ai-je pas loué ton ouvrage ?  
 Pouvois-je faire plus pour toi,  
 Que de rendre un faux témoignage ?



L'Abbé d'Aubignac, après avoir donné d'excellens préceptes sur la Tragédie, voulut entrer en concurrence avec Corneille. Il donna sa Zénobie, qui prouva invinciblement qu'une

Piece très-réguliere peut être sans intérêt , & remplie de caracteres inutiles. Les Auteurs qu'il avoit censurés dans sa *Pratique du Théâtre* , furent ravis de trouver cette occasion de le mépriser. Il eut même le désagrément de se voir raillé à la Cour , où il se vantoit d'être le seul de nos Écrivains qui eût bien suivi les regles d'Aristote : sur quoi le grand Condé dit qu'il favoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les regles d'Aristote ; mais qu'il ne pardonnoit pas aux regles d'Aristote d'avoir fait faire une si méchante Tragédie à l'Abbé d'Aubignac. On peut connoître les routes du Permesse , ajoute , à ce sujet , l'Auteur des *Trois Siecles* ; mais il faut être monté sur Pégase pour les parcourir avec succès.

Les Auteurs du *Nouveau Dictionnaire Historique* , en 8 vol. in-8°. disent que l'Abbé d'Aubignac avoit un fonds de Philosophie , que la vie de la Cour ne lui fit pas perdre. Il se renferma de bonne heure dans son cabinet , se bornant à la conversation de quelques amis , éloignés , comme lui , de toute ambition ; aussi , dit-il , dans sa quatrième dissertation sur le Poëme

Dramatique, « que depuis dix-sept ans il n'avoit  
 » pas vu seulement la porte du Louvre, &  
 » qu'il n'avoit jamais voulu demander des pen-  
 » sions au Cardinal de Richelieu. » *Il me suffit,*  
*ajoute-t-il, d'un grand don que le Roi me fait:*  
*il me donne la liberté de vivre selon mon plai-*  
*sir, de philosopher en repos, de jouir de la*  
*paix de mon cabinet & de celle du Royaume,*  
*d'étudier les vertus, & d'écrire mes fantaisies*  
*pour me divertir.*

---

ISAAC DE LA PEYRERE, né à Bordeaux  
 en 1594, mort à Paris en 1676.

82

La Peyrere, si célèbre par son livre des  
*Préadamites*, lisoit un jour le cinquieme Cha-  
 pitre de Saint Paul aux Romains : il lui vint  
 dans l'esprit qu'on pourroit démontrer par les  
 versets 12, 13 & 14, qu'il y a eu des hommes  
 avant Adam. Cette opinion bizarre, qu'il ne  
 regardoit d'abord que comme un jeu d'esprit,  
 lui entra tellement depuis dans la tête, qu'on  
 n'a jamais pu l'en défabuser. C'est en Flandres,

où il avoit suivi le grand Condé, qu'il publia son ouvrage écrit en latin. Ce livre fut condamné à Paris, & l'Auteur mis en prison à Bruxelles par le crédit du Vicaire-Général de l'Archevêque de Malines. Le Prince de Condé obtint sa liberté, à condition qu'il changeroit de religion, car il étoit Huguenot. Le bon-homme, qui n'étoit pas obstiné sur ces matieres, se rendit bientôt; & le Prince lui donna les moyens d'aller chercher son absolution à Rome. Il se rendit dans cette ville en 1656, & y abjura, entre les mains d'Alexandre VII, le Calvinisme & le Prédamisme: mais on croit que sa conversion ne fut pas sincere.



Lorsque le livre des *Prédamites* parut, Ménage pria l'Auteur, qui étoit de ses amis, de le lui envoyer avant qu'il fût mis *en lumiere*. La Peyrere comptoit que Ménage pensoit que ce livre seroit condamné aux flammes, & lui en envoya un exemplaire, avec ce vers d'*Ovide*, substituant le mot *ignem* à celui d'*urbem*:

*Parve, nec invideo, sine me Liber, ibis in ignem.*



X La Peyrere a fait une Histoire fort estimée du Groenland. On lui demandoit un jour, à l'occasion de cet ouvrage curieux, pourquoi il y avoit tant de forciers dans le Nord : « C'est, » répondit-il, que les biens de ces prétendus » forciers que l'on fait mourir, sont en partie » confisqués au profit de leurs Juges. »

/ Cet Auteur se retira au Séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, près de Paris, dirigé par les Peres de l'Oratoire. J'ai appris, dit M. Simon, qu'étant à l'article de la mort, un Théologien de l'Oratoire le pressa un peu vivement sur ses *Préadamites*, & voulut l'obliger à se rétracter : mais il évita de le faire ; &, comme il se vit un peu pressé, il dit au Théologien ces paroles de l'Épître de Saint Jude : *Hi quæcumque ignorant, blasphemant.*

Malgré sa conversion & sa rétractation publique, La Peyrere fut soupçonné toute sa vie de n'être attaché à aucune religion, moins par corruption de cœur, que par bizarrerie d'esprit. C'est ce qui engagea un Poëte à publier cette

épitaphe le jour de la mort de cet Auteur ,  
arrivée à la quatre-vingt-deuxieme année de  
son âge :

La Peyrere ici gît , ce bon Israélite ,  
Huguenot , Catholique , enfin Préadamite :  
Quatre religions lui plurent à-la-fois ;  
Et son indifférence étoit si peu commune ,  
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut à faire un choix ,  
Le bon-homme partit , & n'en choisit pas une.

---

JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN ,  
*de l'Académie Française , né à Paris en 1595 ,  
mort dans la même ville en 1676.*

81

X On a dit de Desmarets , qu'il étoit le plus  
fou d'entre les Poètes , & le meilleur Poète qui  
fût parmi les fous.

X Desmarets étoit si enchanté de son *Clovis* ,  
qu'il en renvoya la gloire à Dieu ; & assure ,  
dans ses *Délices de l'Esprit* , que Dieu l'a sen-  
siblement assisté pour finir un si beau livre. Les  
*Délices de l'Esprit* sont un ouvrage mystique ,  
dont un homme d'esprit s'est moqué , en disant



qu'il falloit mettre dans l'*Errata*, *Délires*, au lieu de *Délices*.



Un étranger disoit de nos Poèmes épiques :  
Le *Moïse sauvé* est un Poème bas & rampant ;  
le *Clovis* de Desmarets , Poème sec & plat ; la  
*Pucelle* de Chapelain , Poème dur & glacé ;  
*l'Alaric* de Scuderi , Poème fanfaron ; le *Char-*  
*lemagne* de Le Laboureur , Poème lâche & sans  
poésie ; le *Childebrand* , Poème aussi barbare  
que le nom du Héros ; le *Saint-Paulin* de Per-  
rault , Poème doucereux ; le *Saint-Louis* du  
Pere Lemoine , Poème hyperbolique & plein  
d'un feu déréglé ; la *Pharsale* de Brebœuf ,  
Gazette où regne une enflure perpétuelle. On  
pourroit ajouter le *Télémaque* de Fénelon ,  
Poème intéressant dans toutes les langues , &  
utile à tous les peuples ; la *Henriade* , Poème  
sans intérêt , mais bien versifié ; la *Pucelle* ,  
par le même Auteur , Poème sans plan & sans  
décence , mais plein de tableaux précieux.



Desmarets fut un des Poètes les mieux ré-  
compensés par le Cardinal de Richelieu. Ce

Ministre , possédé de la manie de faire des Pièces de Théâtre , donna à Desmarets , qui Paidoit dans ses compositions , la place de Contrôleur-Général de l'extraordinaire des Guerres , & celle de Secrétaire-Général de la marine du Levant.

-><-

Desmarets avoit fait , avec le Cardinal de Richelieu , la Tragi-Comédie de *Mirame* , pour laquelle fut bâtie la salle du Palais-Royal , qui a si long-tems servi à l'Opéra , & dont la représentation lui coûta un million : elle eut cependant un succès médiocre à la première représentation. Le Cardinal , qui y avoit assisté , s'étant retiré seul à Ruel , envoya chercher Desmarets. Ce Poëte , se doutant que l'entrée en seroit orageuse , pria Petit , son ami , de l'accompagner. Ils concerterent en chemin ce qu'ils diroient au Cardinal. Dès qu'il les vit entrer : Eh bien ! leur dit-il , les François n'auront jamais de goût pour les belles choses ! ils n'ont point été charmés de *Mirame*. Monseigneur , répondit Petit , ce n'est pas la faute de l'ouvrage qui est admirable , mais celle des Comédiens. Votre Éminence ne s'est-elle pas

aperçue que , non-seulement ils ne savoient pas leurs rôles , mais qu'ils étoient tous ivres ? Effectivement , reprit le Cardinal ; je me rappelle qu'ils ont joué d'une maniere pitoyable. Après quelques autres discours , le Ministre reprit sa belle humeur , & fit mettre les deux Poëtes à table avec lui. De retour à Paris , ils ne manquerent pas d'aller prévenir les Comédiens , & de s'assurer des suffrages de plusieurs spectateurs ; en sorte qu'à la seconde représentation de *Mirame* , on n'entendit que des applaudissemens.



X Desmarets , alors âgé de quatre-vingts ans , accusant un jour publiquement Despréaux d'avoir volé dans Juvenal & dans Horace les richesses qui brillent dans ses satyres : *Qu'importe , lui répondit un homme d'esprit ? avouez du moins que ses larcins ressemblent à ceux des Partisans du tems passé ; ils lui servent à faire une belle dépense , & tout le monde en profite.*



On disoit que Desmarets , encore jeune , avoit perdu son ame à écrire des Romans ; &

que vieux , il avoit perdu l'esprit à écrire de la mystiquerie. Ses dernières années tinrent beaucoup de la folie ; mais de cette folie sombre & mélancolique , qui est la plus cruelle de toutes. Son esprit , échauffé par une dévotion superstitieuse , voyoit par-tout des Jansénistes & des Athées. Un jour que la Mothe-le-Vayer passoit dans la galerie du Louvre , Desmarets se mit à dire tout haut : Voilà un homme qui n'a point de religion. *Mon ami* , lui répondit le Vayer en se retournant , *j'ai tant de religion , que je ne suis pas de ta religion.* Celle de Desmarets étoit le plus absurde fanatisme.

Desmarets avoit beaucoup d'esprit & d'imagination , mais une imagination déréglée , qui n'enfantoit que des chimères. Son penchant ne le portoit point à la poésie ; il ne s'y attacha que pour complaire au Cardinal de Richelieu , qui l'y engageoit par ses caresses , & qui voulut bien entrer dans la composition de ses ouvrages. On fait que le sonnet qui sert d'inscription à la statue équestre de Louis XIII , placée au milieu de la Place Royale , est de lui. Il a eu aussi part à la fameuse Guirlande de

Julie ; & il composa les quatre vers suivans sur la violette :

X Modeste en sa couleur , modeste en son séjour ,  
 Franche d'ambition , je me cache sous l'herbe ;  
 Mais si sur votre front je me puis voir un jour ,  
 La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Defmarets étoit âgé de quatre-vingt-un ans lorsqu'il mourut à Paris chez le Duc de Richelieu , dont il étoit Intendant.

---

JEAN DE LAUNOY , Docteur en Sorbonne , né au Valdesis dans la basse Normandie , en 1603 , mort à Paris en 1678.

95  
 X Comme M. de Launoy n'avoit point de talent pour prêcher ni pour chanter , il ne voulut jamais accepter de Bénéfices. *Je me trouverois bien de l'Église , mais l'Église ne se trouveroit pas bien de moi* , disoit-il à ceux qui vouloient lui inspirer de l'ambition. Sa délicatesse n'a pas eu beaucoup d'imitateurs.

Launoy avoit la confiance du Pere Sirmond, qu'il consultoit toujours; aussi ce Jésuite disoit-il: « Quand M. de Launoy m'a » entendu dire quelque chose de bon, il va » faire un livre. »



✱ Pendant la vacance du Siege de Paris, un M. Morel prêchoit à Notre-Dame, & n'eut point d'Auditeurs; M. de Launoy dit qu'il prêchoit *sede vacante*.



✓ » Pavertissois un jour Launoy, dit Ménage, » qu'il avoit choqué tous les Jacobins dans » les écrits qu'il avoit faits contre le Pere » Nicolai, & qu'ils écrivoient tous contre lui; » il me répondit malicieusement: *Je crains bien » plus leur canif que leur plume.* »



M. Billaud, Évêque de Boulogne, ayant écrit contre M. de Launoy, celui-ci mit ces paroles à la tête de la réponse qu'il lui fit: *Jacobus Biliaudus non disponit sermones suos in judicio.*

Le Cardinal de Richelieu répondit beaucoup mieux à un Savant qui lui avoit envoyé son livre : *Accepi , legi , probavi.*



X M. Godefroi , Historiographe de France , étant sorti de son logis de grand matin , le premier jour de l'an , rencontra M. de Launoy qui s'en alloit en Sorbonne ; il l'aborda , & lui dit en l'embrassant : Bon jour & bon an , Monsieur ; quel Saint dénicherez-vous du ciel cette année ? M. de Launoy , surpris de la demande , lui répondit : « Je ne déniche point du ciel les véritables Saints , mais bien ceux que l'ignorance » & la superstition des peuples y ont placés » sans l'aveu de Dieu & des Savans. » Il avoit rayé de son Calendrier Sainte Catherine , Martyre ; & le jour de la fête de cette Sainte , il affectoit de dire une Messe de *Requiem.*



X Le Curé de Saint-Eustache de Paris disoit :  
 » Quand je rencontre le Docteur Launoy , je  
 » le salue jusqu'à terre , & ne lui parle que le  
 » chapeau à la main , & avec bien de l'humilité ,  
 » tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon Saint

» Eustache. » On raconte la même chose du Curé de Saint-Roch.



M. de Launoy étant à Basville, chez le Premier Président de Lamoignon, ce Magistrat lui dit : Au moins ne faites point de mal à notre Saint Yon ; le Docteur lui répondit : *Comment lui ferois-je du mal ? Je n'ai pas l'honneur de le connoître.*



L'indifférence de M. de Launoy pour la fortune, l'empêcha de s'enrichir. Il commença son testament par ces paroles : *J'aurai bientôt fait, car je n'ai pas beaucoup de bien.* M. l'Abbé Granet a donné, en 1731, une édition des ouvrages de ce savant Docteur, en 10 vol. in-fol. enrichie de la vie de l'Auteur, qui est très-intéressante.





---

JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDI, *Cardinal de RETZ, Archevêque de Paris, né à Montmirel en Brie, en 1613, mort à Paris en 1679.*

66

« Le style original de ses *Mémoires*, dit M. l'Abbé Sabatier de Castres, le place plutôt parmi les génies singuliers, que parmi les bons Écrivains. Si ces *Mémoires* étoient écrits partout de la même force, les meilleurs Historiens Grecs & Latins n'auroient rien qui leur fût supérieur; mais il s'en faut bien que le style soit également soutenu dans le cours de la narration: l'assoupissement & les inégalités s'y font sentir dans mille endroits. L'imagination de l'Auteur se refroidissoit, selon toute apparence, dès que les objets n'intéressoient pas vivement son ame, plus enthousiaste des choses extraordinaires que de la véritable grandeur. »

Le Cardinal de Retz avoue, dans ses *Mémoires*, que l'ambition d'être chef de parti eut

toujours beaucoup d'empire sur son cœur. La lecture de l'*Histoire de la Conjuration du Comte de Fiesque* en fit tout à-la-fois un Catilina & un Salluste.

✕ Le Cardinal de Retz disoit à ses principaux domestiques : « Vous êtes deux ou trois à qui  
 » je n'ai pu me dérober ; mais j'ai si bien établi  
 » ma réputation , & par vous-mêmes , qu'il  
 » vous feroit impossible de me nuire , quand  
 » vous le voudriez. »

✕ N'étant pas encore parvenu au Cardinalat , il dit *Que le Cardinal de Richelieu n'avoit point de grande qualité , qui ne fût la cause ou l'effet d'un grand défaut.* Cela fut rapporté à ce grand Ministre , qui ne pardonna jamais au Cardinal de Retz.

✕ Le Cardinal de Retz s'étant jeté aux pieds du Roi après son rappel : « Monsieur le Cardinal ( lui dit le Roi en le relevant ) vous  
 » avez les cheveux blancs. » *Sire , ( lui répondit le Cardinal ) on blanchit aisément , lors-*

qu'on a le malheur d'être dans la disgrâce de  
 Votre Majesté.

X Pour faire voir combien l'origine du Cardinal  
 Mazarin étoit obscure , le Cardinal de Retz ,  
 son ennemi mortel , fit mettre dans la Gazette  
 de Rome : « Nous apprenons , par lettres de  
 » Paris , que Pierre Mazarin est mort à Rome. »  
 C'étoit le pere du Cardinal Mazarin.

En 1675 , le Cardinal de Retz avoit renvoyé  
 au Pape Clément X son chapeau de Cardinal ,  
 dans la pensée de se détacher entièrement du  
 monde ; mais ce Pontife lui ordonna de le  
 garder jusqu'à sa mort , arrivée quatre ans  
 après.

Le Cardinal de Retz parloit de ses galanteries  
 dans ses *Mémoires* ; ce qui prouve que sa re-  
 traite fut plus philosophique que chrétienne.  
 Des Religieuses , auxquelles il avoit commu-  
 niqué ses manuscrits , rayerent tout ce qui  
 regardoit ces *foibleses* , qu'on appelle des *con-  
 quêtes*.

Jamais grand Seigneur n'a tant fait de dépense, tant emprunté, ni si bien rendu que le Cardinal de Retz. La dernière fois qu'il partit pour Rome, il fit assembler ses créanciers; &, en examinant ce qu'il leur devoit, il leur témoigna qu'il n'avoit qu'une certaine somme à leur donner dans un certain tems; & que M. \* \* \*, qui étoit présent, s'offroit pour caution: sur quoi tous se récrierent, & lui dirent qu'ils ne venoient point lui demander d'argent, & qu'ils en avoient encore à son service. Une Dame, entre autres, lui dit en se levant, qu'elle le prioit de vouloir bien accepter cinquante mille écus pour les besoins de son voyage. Le Cardinal, confus de la générosité de tant de gens, leur en témoigna sa reconnaissance; & se tournant vers un Marchand qui étoit là: « Il y a, dit-il, ce pauvre Char-  
» pelier à qui je dois beaucoup; & je rougis  
» de ne pouvoir le satisfaire ainsi qu'il le mé-  
» rite. Moi, Monseigneur! ( s'écria cet  
» homme ) il est vrai que je suis pauvre; mais  
» je n'ai pas moins de cœur que les autres,  
» ni moins d'attachement pour votre personne.  
» Je ne vous demande rien; & voilà encore

» trois chapeaux rouges, que je prie Votre  
 » Éminence d'emporter avec elle. »

*Épitaphe du Cardinal de Retz.*

Ci-git de Retz, qui, dans le feu de l'âge,  
 Et quoiqu'Abbé par avis de parens,  
 N'en fut jamais plus dévot, ni plus sage.

Qui, du Clergé, vivant aux premiers rangs,  
 Qu'il regardoit comme son apanage;  
 Digne rival des braves de son tems,  
 A, sur le pré, signalé son courage.

Dans l'âge mûr, altier, ambitieux;  
 Sans le haïr, ennemi de son Maître,  
 Prélat sans mœurs, & Prêtre ambitieux;  
 Il ne fut rien de ce qu'il devoit être.

Dans la vieillesse, il connut ses erreurs,  
 A l'équité joignit la bienfaisance;  
 Et, cessant d'être, il fut digne des pleurs  
 De ses amis, de Rome & de la France.

*Par M. DE LA PLACE.*



FRANÇOIS , *Duc DE LA ROCHEFOU-*  
*CAULD, Prince DE MARSILLAC, né en*  
*1612, mort à Paris en 1680.* 68

La valeur & l'esprit de M. de la Rochefoucauld le mirent au premier rang des Seigneurs de la Cour, qui mêloient les lauriers de Mars avec ceux d'Apollon. Pendant les querelles de la Fronde, auxquelles il avoit pris part, à l'instigation de la fameuse Duchesse de Longueville, il reçut au combat de Saint-Antoine un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque tems la vue; alors il dit ces vers si connus, tirés de la Tragédie d'*Alcyonée* :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,  
 J'ai fait la guerre aux Rois, je l'aurois faite aux Dieux.

On fait qu'après sa rupture avec cette Dame, il parodia ainsi ces vers :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connois mieux,  
 J'ai fait la guerre aux Rois, j'en ai perdu les yeux.

On trouve à la fin des Lettres de Madame de Maintenon , un portrait bien peint du Duc de la Rochefoucauld. « Il avoit une physio-  
» nomie heureuse , l'air grand , beaucoup d'es-  
» prit & peu de savoir ; il étoit intrigant ,  
» souple , prévoyant : je n'ai pas connu d'ami  
» plus solide , plus ouvert , ni de meilleur con-  
» seil. Il aimoit à régner : la bravoure per-  
» sonnelle lui paroissoit une folie , & à peine  
» s'en cachoit-il ; il étoit pourtant fort brave.  
» Il conserva jusqu'à la mort la vivacité de son  
» esprit , qui étoit toujours fort agréable ,  
» quoique naturellement sérieux ».

X « On lut avidement ( dit l'Auteur du Siecle  
» de Louis XIV , en parlant du livre de Ré-  
» flexions & de Maximes ) ce petit Recueil ;  
» il accoutuma à penser & à renfermer ses  
» idées dans un tour vif , précis & délicat.  
» C'étoit un mérite que personne n'avoit eu  
» avant lui en Europe , depuis la renaissance  
» des Lettres. »

Le Duc de la Rochefoucauld ne reconnoissant

d'autre mobile de nos actions que l'amour-propre , son livre est moins l'histoire que la satire du genre-humain. Mais cette satire plaît , parce qu'elle flatte la malignité , & parce qu'elle dispense de l'admiration pour la vertu , en lui donnant avec le vice un principe commun , qui la dépouille de l'héroïsme qu'on lui suppose. Elle plaît par le tour vif & précis que l'Auteur a su donner à ses pensées , & parce qu'en effet on ne peut se dissimuler que l'homme , observé dans les grandes villes , ne soit un être infiniment dépravé. Mais est-ce un effet de sa constitution originelle & primitive , ou plutôt celle des conventions sociales ? L'homme est-il né méchant ? Nous osons croire que non. L'observateur a très-bien caractérisé l'espece qui l'entouroit ; mais , placé dans une condition plus commune , plus simple , plus rapprochée de la nature , il eût vu les hommes d'un œil plus indulgent , organisés , non comme l'enfant robuste imaginé par Hobbes , mais , au contraire , nés timides & défarmés , plus foibles que méchants , plus dignes enfin de compassion que de haine. ( *M. Palissot , Mémoires Littéraires.* )



X Louis XIV aimoit l'esprit, & eslimoit la probité du Duc de la Rochefoucauld. Un jour que ce Seigneur paroissoit inquiet au sujet de ses dettes, ce Prince lui dit : *Que n'en parlez vous à vos amis ?* mot qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus.

M. de la Place a fait ainsi l'épigramme de ce Duc :

Ci-gît, des Auteurs qu'on renomme,  
Celui qui le moins flatta l'homme :  
Ce n'est pas en fouillant le cœur,  
Qu'on le trouve toujours meilleur.

---

MICHEL DE MAROLLES, *Abbé de Villeloin, né en Touraine en 1600, mort à Paris en 1681.*

X M. de l'Étang, Auteur des Regles pour bien traduire, avoit pris tous les exemples de bonnes traductions dans les livres de M. d'Ablancourt ou de Port-Royal, & ceux des mauvaises dans les livres de l'Abbé de Marolles. Celui-ci en fut fort en colere, & s'en plaignit à tout le

monde. M. de l'Étang ayant jugé à propos de l'appaiser, choisit pour cela le jour que M. de Marolles alloit faire ses Pâques; & se présentant devant lui à l'instant qu'il alloit communier: « Monsieur, lui dit-il, vous êtes en colere » contre moi; je crois que vous avez eu raison: mais, Monsieur, ajouta-t-il, voici un » tems de miséricorde, je vous demande pardon. » *De la maniere dont vous vous y prenez*, lui répondit M. de Marolles, *il n'y a pas moyen de s'en défendre: allez, Monsieur, je vous pardonne.* Quelques jours après M. de Marolles, rencontrant M. de l'Étang, lui dit: *Croyez-vous en être quitte? Vous m'avez excroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder.* Monsieur, Monsieur, lui repliqua M. de l'Étang, *ne faites pas tant le difficile; on peut bien, quand on a besoin d'un pardon général, en accorder un particulier.*

✧ Marolles disoit à Liniere: Mes vers me coûtent peu. *Ils vous coûtent ce qu'ils valent*, repliqua Liniere.

X L'Abbé de Marolles fit une traduction des épigrammes de Martial, dans laquelle il n'avoit rien conservé du sel de son Auteur; c'est ce qui engagea Ménage à mettre à la tête de son exemplaire ces mots : *Épigrammes contre Martial.*

L'Abbé de Marolles prétendoit que la quantité de traductions qu'il avoit faites, devoit le mettre au niveau de ceux qui n'en avoient que peu de bonnes.

Cet Auteur entend très-bien les Auteurs latins, & en a traduit le plus grand nombre. « Si sa traduction est ordinairement lâche & » plate, il ne faut pas oublier, comme l'a fort » bien remarqué M. l'Abbé Sabatier de Cas- » tres, que les premiers pas, en-tout genre, » sont ceux qui coûtent le plus, & qu'une route » non frayée rend toujours les progrès plus » difficiles. Ceux qui ont suivi depuis la même » carrière, & qui méprisent l'Abbé de Marolles, » auroient dû reconnoître qu'il leur a été d'une » grande utilité. »

La plus mauvaise des Traductions par l'Abbé de Marolles est celle d'Athénée : c'est néanmoins la plus recherchée , parce qu'elle est rare , & que nous n'en avons point d'autre. Quoiqu'elle n'ait qu'un vol. in-4°. on la paye jusqu'à soixante livres , & quelquefois davantage dans les ventes de livres.

---

CHARLES LE COINTE , de l'Oratoire ,  
né à Troies en 1611 , mort en 1681.

70

Le Pere Bourgoin , Général de l'Oratoire , n'avoit d'estime que pour ceux qui s'appliquoient à la théologie ou à la prédication , & étoit prévenu contre ceux qui s'adonnoient à l'Histoire. Cette prévention alloit si loin , que lorsqu'il vouloit désigner un ignorant , il disoit : *C'est un Historien*. Avec ce préjugé , il regardoit le Pere le Cointe comme un homme inutile à sa Congrégation , & le donna pour Aumônier à M. Servien , qui alloit à Munster , en qualité de Plénipotentiaire : il fut utile à ce

Ministre , en travaillant avec lui aux préliminaires de la Paix.



M. Simon ayant représenté au Pere le Cointe , que tout le monde se plaignoit de l'étendue de ses *Annales Ecclésiastiques de France* ; l'Auteur lui répondit ingénument , qu'il le savoit bien , mais qu'il craignoit que la pension qu'il recevoit de la Cour ne finît avec son ouvrage.



Dom Mabillon alla prier un jour le Pere le Cointe d'assister , avec d'autres habiles gens , à l'examen de certaines Chartres , qui devoit se faire à Saint-Germain-des-Prés ; il s'en excusa , & dit à un de ses amis , que quand on alloit à l'Abbaye , les Moines faisoient faire si bonne chere à ceux qu'ils convioient , & les pressoient d'une maniere si obligeante , qu'on ne pouvoit leur refuser ce qu'ils demandoient.



---

OLIVIER PATRU, né à Paris en 1604,  
mort dans la même ville en 1681.

Il fut reçu en 1640 à l'Académie Française : il prononça devant cette Compagnie un discours de remerciement ; ce qui n'avoit point encore lieu. Ce discours fut tellement goûté, que la Compagnie ordonna que tous ceux qu'elle admettroit dans la suite parmi ses membres, imiteroient l'exemple de Patru. On ne s'est encore écarté de cette loi qu'en faveur de M. Colbert & M. d'Argenson.

Patru étoit Censeur, également éclairé & sévère. Sa réputation de rigidité étoit si bien établie, que quand Racine faisoit à Despréaux quelques observations un peu trop subtiles sur ses ouvrages, le Satyrique, au lieu de lui dire le proverbe latin, *ne sis patruus mihi*, lui disoit, *ne sis Patru mihi*.

Patru ne fut jamais riche : ce qui fit dire à un Magistrat, que cet Avocat, qui plaidoit si bien la cause de l'Académie & de la langue françoise, n'entendoit rien à plaider la cause de sa fortune.

~~Patru~~ Patru, réduit à une extrême indigence, & pressé par un créancier impitoyable, se vit obligé de vendre ses livres, le seul bien qui lui restoit. Despréaux ayant appris l'extrémité où il se trouvoit, & sachant qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, alla aussi-tôt mettre une enchere d'un tiers : mais l'argent compté, il mit dans le marché une condition qui surprit agréablement M. Patru; ce fut que la bibliotheque resteroit où elle étoit jusqu'à la mort du vendeur, auquel il en laissoit la jouissance jusqu'à cette époque.

Patru disoit à Despréaux : *Vous écrivez trop négligemment votre prose ; il s'y est glissé quelques vers.* Croyez-vous, lui dit le Poëte, que vous ne tombez pas quelquefois dans la même faute ? *Non*, répondit Patru. Sur cela

Despréaux ouvrit les Plaidoyers de son ami , & tomba d'abord sur ce vers :

Onzieme plaidoyer pour un jeune Allemand.

M. Conrard , qu'on peut regarder comme le fondateur de l'Académie Françoise , étant mort , un des plus grands Seigneurs de la Cour , mais qui n'avoit que médiocrement cultivé son esprit , se proposa pour la place vacante. On étoit également embarrassé de le recevoir ou de le refuser. Dans cette occasion , Patru ouvrit l'assemblée par cette apologie : « Messieurs , » dit-il , un ancien Grec avoit une lyre admirable ; il s'y rompit une corde : au lieu d'en remettre une de boyau , il en voulut une d'argent ; & la lyre , avec sa corde d'argent , » perdit son harmonie. »

Linier voyant Patru & Chapelain qui se promenoient ensemble , dit : Voilà un pauvre Auteur & un Auteur pauvre.

X M. Bossuet étant allé voir Patru qui étoit mourant ,



mourant, lui dit : On vous a regardé jusqu'ici, Monsieur, comme un esprit fort; songez à déromper le public par des discours sinceres & religieux. « Il est plus à propos que je me taise, » répondit Patru; on ne parle dans ses derniers » momens que par foiblesse ou par vanité. »



Après la mort de Patru, Boileau fit l'épigramme suivante; elle fait autant d'honneur à Patru qu'au Poëte :

Je l'assistai dans l'indigence :  
Il ne me rendit jamais rien.  
Mais, quoi qu'il me dût tout son bien;  
Sans peine il souffrit ma présence.  
O la rare reconnoissance !



Pendant sa dernière maladie, Patru reçut une visite de la part de Colbert, qui lui envoya une gratification de cinq cents écus, comme une marque de l'estime que le Roi avoit pour lui.



JEAN HÉNAULT, *né à Paris, mort dans la même ville en 1682.*



Ce fut Hénault qui inspira à Madame Deshoulières le goût de la poésie, & qui lui en apprit les règles; l'on prétend même que ce Poëte, peu jaloux de la gloire que donnent les talens, a sacrifié à la gloire de cette Dame quelques morceaux, dont il auroit pu se faire honneur.

Voici l'extrait d'une lettre adressée à son Eleve, pour l'exhorter à ne pas tant s'appliquer à l'étude :

On ne peut craindre trop d'être trop estimée;  
 Rien ne nous asservit comme la renommée.  
 On perd bien du repos pour faire un peu de bruit,  
 Et ce bruit ne vaut pas la peine qui le suit.  
 Pour moi, je ne suis point la dupe de la gloire;  
 Je vous cede ma place au temple de mémoire.



Hénault avoit traduit en vers tout le Poëme de Lucrece; mais il le mit au feu par des motifs de conscience. Les cent premiers vers,

que ses amis nous ont conservés, excitent de vifs regrets sur la perte de cette excellente traduction.



Parmi les poésies de Hénault, l'Élegie, dont le principal sujet est le combat de la raison contre l'amour, est remarquable; voici le début.

Échappé des périls d'une ardente jeunesse,  
 Et parvenu dans l'âge où regne la sagesse,  
 Je m'étois résolu d'écouter la raison,  
 Et d'être sage au moins dans l'arrière saison.  
 Je contemplois déjà les misères humaines,  
 Et j'en accusois plus nos plaisirs que nos peines;  
 J'en accusois sur-tout nos plaisirs amoureux,  
 Comme les plus légers & les plus dangereux;  
 Je voyois qu'à la fin tous les cœurs s'en dégoûtent;  
 Et, me ressouvenant de ce qu'ils m'ont coûté,  
 Je m'en croyois aussi pour jamais dégoûté:  
 Mais j'osai voir Olympe, &c.



« M. Hénault (dit M. de la Monnoye) étoit  
 » étoit un des hommes de son tems qui tour-  
 » noit le mieux un vers. Despréaux, si délicat  
 » là-dessus, ne le nioit pas; & quand on lui  
 » demandoit pourquoi, au troisieme chant de  
 » son Lutrin & dans sa neuvieme satyre, il en

» avoit parlé avec mépris ; il répondit qu'au  
 » lieu de *Hénault*, il avoit d'abord mis *Bour-*  
 » *sault*, & ensuite *Perrault*, avec lesquels il  
 » s'étoit réconcilié, & leur avoit substitué,  
 » en dernier lieu, *Hénault*, qui, étant mort  
 » dès 1682, étoit hors d'état de former aucune  
 » plainte. »



X M. Fouquet ayant été disgracié, Hénault fit un sanglant sonnet contre M. de Colbert, qu'il croyoit avoir contribué à la ruine de M. Fouquet. M. Colbert, à qui l'on parla de ce sonnet, demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi ; on lui dit que non. *Cela étant*, reprit-il, *je n'en veux point de mal à l'Auteur*. Cette réponse fit rougir Hénault, qui fit tous ses efforts pour supprimer le sonnet ; le voici :

Ministre avare & lâche, esclave malheureux,  
 Qui gémis sous le poids des affaires publiques,  
 Victime dévouée aux chagrins politiques,  
 Fantôme révéré sous un titre onéreux !

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux ;  
 Contemple de *Fouquet* les funestes reliques :  
 Et tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,  
 Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux !

Sa chûte quelque jour te peut être commune;  
 Crains ton poste, ton rang, la Cour & la fortune :  
 Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Cesse donc d'animer ton Prince à son supplice;  
 Et, prêt d'avoir besoin de toute sa bonté,  
 Ne le fais pas user de toute sa justice.



Parmi les sonnets de Hénault, on doit distinguer celui de l'Avorton, composé à l'occasion de l'aventure arrivée à Mademoiselle de Guerchi (a); le voici :

Toi, qui meurs avant que de naître,  
 Assemblage confus de l'être & du néant,  
 Triste avorton, informe enfant,  
 Rebut du néant & de l'être!

Toi que l'amour fit par un crime,  
 Et que l'honneur défait par un crime à son tour,  
 Funeste ouvrage de l'amour,  
 De l'honneur funeste victime!

---

(a) Mademoiselle de Guerchi étoit Fille-d'Honneur de Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France. L'aventure de cette Demoiselle occasionna, en 1673, un nouvel établissement. Les dangers attachés à l'état de fille, dans une Cour galante & voluptueuse, déterminèrent à substituer aux douze Filles-d'Honneur qui embellissoient la Cour de la Reine douze Dames du Palais; & depuis, la Maison des Reines fut ainsi composée.

Donne fin aux remords par qui tu t'es vengé ;  
 Et du fond du néant où je t'ai replongé ,  
 N'entretiens point l'horreur dont ma faute est suivie.

Deux tyrans opposés ont décidé ton sort ;  
 L'amour , malgré l'honneur , t'a fait donner la vie ;  
 L'honneur , malgré l'amour , t'a fait donner la mort.



*Réponse de l'Avorton.*

Mère qui veux cesser de l'être ,  
 Qui défais ton ouvrage après l'avoir formé ,  
 Et fais un sépulcre animé  
 De ce sein où je devois naître !

Toi qui , dans tes propres entrailles ,  
 Attaques la nature , & , par un coup fatal ,  
 Fais précéder mon jour natal ,  
 Par celui de mes funérailles :

Laisse-moi le loisir de déplorer mon sort.  
 L'honneur , pour se venger , a conspiré ma mort :  
 Dans ton sein , malgré lui , je m'ouvris le passage ;

Cet honneur offensé m'en punit en ce jour ;  
 Il me rend maintenant outrage pour outrage ,  
 Et lui , que j'ai détruit , me détruit à son tour.

*Anonyme.*



Un sonnet trouvé dans le recueil des Œuvres  
 de Hénault , qui est une imitation de Sénèque sur

*la vie privée*, a servi à faire ainsi son épitaphe :

S'éleve qui voudra, par force ou par adresse,  
 Jusqu'au sommet glissant des grandeurs de la Cour:  
 Hénault fut, sans quitter un aimable séjour,  
 Loin du monde & du bruit rechercher la sagesse.

Là, sans crainte des grands, sans faste & sans tristesse,  
 Ses yeux, après la nuit, voyoient naître le jour,  
 Il y vit les saisons se suivre tour-à-tour,  
 Et dans un doux repos attendit la vieillesse.

Ainsi, lorsque la mort vint & rompit le cours  
 Des bienheureux momens qui composoient ses jours,  
 Il mourut chargé d'ans, inconnu, solitaire.

Qu'un homme est misérable à l'heure du trépas,  
 Lorsqu'ayant négligé le seul point nécessaire,  
 Il meurt connu de tous, & ne se connoît pas!

*Anonyme.*

---

CHARLES COTIN, né à Paris, mort dans  
 la même ville en 1682.

C'est la fatale nécessité de rimer, qui attira  
 à Cotin tous les brocards répandus contre lui  
 dans les satyres de Despréaux. Ce Poète récitoit à Furetiere la satyre du repas, & se

trouvoit arrêté par un hémistiche qui lui man-  
quoit :

Si l'on n'est plus au large assis dans un festin,  
Qu'aux Sermons de Cassagne. . . . .

Vous voilà bien embarrassé, lui dit Furetiere ;  
que ne placez-vous , *ou de l'Abbé Cotin* ? Il ne  
fallut pas le dire deux fois ; ce qui justifia la  
vérité des deux vers suivans :

Et malheur à tout nom , qui propre à la censure,  
Peut entrer dans un vers sans rompre la mesure.



M. le Premier Président de Lamoignon refusa  
de lire un libelle que l'Abbé Cotin avoit pu-  
blié contre Despréaux , parce que ce premier  
Magistrat accusoit, en riant, Despréaux de l'avoir  
composé lui-même , pour rendre l'Abbé Cotin  
ridicule.



L'Abbé Cotin , fatigué de l'administration  
de son bien , qui lui attiroit des chagrins &  
des procès , le donna à un de ses amis , qui  
s'engagea à lui fournir ce dont il avoit besoin.  
Ses proches présentèrent aussi-tôt une requête  
pour lui faire nommer un curateur , prétendans



qu'un homme ne pouvoit pas faire une plus grande folie que de donner son bien : l'Abbé Cotin, au lieu de répondre juridiquement, alla voir ses Juges, & les pria de venir à quelques-unes de ces prédications, consentant de recevoir un curateur, si l'on jugeoit qu'il en eût besoin après l'avoir entendu. Les Juges acceptèrent sa proposition, & revinrent si satisfaits de ses Sermons, & si indignés de l'insolence de ses parens, qu'ils les condamnerent aux dépens & à l'amende.



Bayle agite une assez plaisante question dans ses lettres ; il suppose que Despréaux eût été choisi pour remplir la place de l'Abbé Cotin à l'Académie, & paroît en peine de quelle maniere il se fût tiré de l'éloge dû à son prédécesseur, suivant les statuts académiques. Je rapportai, dit Montchenay, la chose à Despréaux, qui me dit, qu'à la vérité il eût fallu marcher un peu sur la cendre chaude, mais qu'à la faveur des défilés de l'art Oratoire, il se seroit échappé d'un pas si délicat. Il n'y a rien, disoit-il, dont la Réthorique ne vienne à bout : un bon Orateur est une espece de

charlatan qui fait mettre à propos du baume dans les plaies.



L'Abbé Cotin faisoit quelquefois des vers assez bien tournés & spirituels ; on en jugera par ce couplet :

Je vous le donne  
Ce petit avis en secret ;  
Si votre cœur n'est à personne,  
Et que le mien soit votre fait,  
Je vous le donne.



Ce Cotin, si maltraité par Boileau dans ses fatyres, & par Moliere dans les *Femmes Savantes*, sous le nom de Triflotin, étoit Poëte, Prédicateur & Membre de l'Académie Françoise : il savoit du grec, de l'hébreu, du syriaque ; prêchoit assez noblement, écrivoit passablement en prose, & a fait quelquefois de jolis vers ; témoins le couplet qu'on vient de citer & le quatrain que voici :

Iris s'est rendue à ma foi :  
Qu'eût-elle fait pour sa défense ?  
Nous n'étions que nous trois, elle, l'amour & moi ;  
Et l'amour fut d'intelligence.



M. de la Place a consacré à la mémoire de l'Abbé Cotin l'épithaphe suivante :

Ci-gît le bienheureux Cotin ;  
 Passant , ne plains point son destin ,  
 Puisque sa fortune fut telle ,  
 Que , bien que ridicule à la ville , à la Cour ,  
 Ce Cotin à Philis a donné de l'amour ;  
 Ce que n'ont pu Grammont ni la Tournelle.

Il est probablement ici question du fameux Comte de Grammont , dont son beau-frere Hamilton nous a laissé de si charmans Mémoires , & qui passoit pour si redoutable en amour , sur-tout auprès des coquettes de son tems.

---

FRANÇOIS-EUDES DE MÉZERAI , né à Ry , près de Falaise en basse Normandie , l'an 1610 , mort à Paris en 1683. 173

Mézerai paroïssoit chagrin dans tous ses ouvrages contre les Traitans ; & il avoit coutume de dire qu'il réservoir deux écus d'or frappés au coin de Louis XII , surnommé *le Perc du peuple* , dont il destinoit l'un à louer

une place en Greve lors de l'exécution de quelques-uns d'eux, & l'autre à boire à la vue de leur supplice. En travaillant au Dictionnaire de l'Académie Françoisé, il s'avisa d'ajouter au mot Comptable, *tout Comptable est pendable*, phrase que les autres Académiciens ne voulurent jamais lui passer, & qu'il fut obligé d'effacer; ce qu'il ne fit cependant qu'en ajoutant par dépit à la marge de son manuscrit : *Rayé, quoique véritable.*

✕ Le Cardinal Mazarin ayant lu un jour dans la vie de Louis XI, que ce Prince étoit mauvais fils, mauvais pere, mauvais ami & mauvais mari, dit à l'Historien : Monsieur de Mézerai, vous traitez bien mal un de nos Rois Louis XI: *Monseigneur*, lui répondit cet Écrivain, *comme Écrivain, je suis interprete de la vérité.*

Mézerai demanda un jour au Pere Pétau, que l'on consultoit comme un Oracle sur tous les points d'érudition, ce qu'il pensoit en général de la nouvelle Histoire de France : celui-ci lui répondit durement, qu'il y avoit découvert

mille fautes grossieres. Tout autre que Mézerai se feroit déconcerté d'une repartie si imprévue ; mais il n'en fit que rire, & dit d'un ton ironique :  
« J'ai été plus sévere observateur que vous ,  
» car j'en ai trouvé deux mille. »



Les hardiesses que Mézerai se permettoit dans ses Histoires , déterminèrent la Cour à supprimer une pension de quatre mille livres qu'elle lui faisoit. Mézerai cessa dès-lors d'écrire ; & afin qu'on n'ignorât pas les motifs de son silence , il mit à part dans une cassette les derniers appointemens qu'il avoit reçus en qualité d'Historiographe , & y joignit un billet sur lequel il écrivit de sa main ces paroles : *Voici le dernier argent que j'ai reçu du Roi ; il a cessé de me payer , & moi de parler de lui , soit en bien , soit en mal.*



Mézerai avoit un frere célèbre par sa piété, nommé le Pere Eudes. Il abusa de sa simplicité pour l'engager à traiter , dans un Sermon qu'il devoit faire devant la Reine-mere , Régente du Royaume , les matieres du Gouvernement les

plus délicates; & non content de l'avoir engagé dans ce mauvais pas, il se mit dans un coin de l'Église pendant le Sermon, & y rioit de tout son cœur, de la témérité de son frere, qui menaçoit des jugemens de Dieu & des peines de l'enfer ces sang-sues malheureuses, venues d'au-delà les monts; encore alla-t-il lui reprocher, au sortir de l'Église, qu'il n'en avoit pas dit assez.



Mézerai donnoit toujours une boule noire dans le scrutin à tous ceux qui aspiroient aux places vacantes dans l'Académie. On fut long-tems à deviner de qui pouvoit venir une résolution si constante de nuire. A la fin le caractère de Mézerai fit soupçonner que c'étoit de lui, & cela se trouva vrai: on lui demanda la raison d'une conduite si bizarre; il répondit que c'étoit pour laisser à la postérité un monument de la liberté de l'Académie dans les élections.



Mézerai étoit si négligé dans sa personne, qu'on le prenoit pour un mendiant. Il fut arrêté un jour par les Archers des pauvres. La bévée,

au lieu de l'irriter , le charma ; car il aimoit les aventures singulieres : il leur dit qu'il étoit trop incommodé pour aller à pied avec eux ; mais qu'aussi-tôt qu'on auroit mis une nouvelle roue à son carrossè , ils s'en iroient de compagnie où il leur plairoit.



Une des bizarreries de Mézerai étoit de ne travailler qu'à la chandelle, même en plein jour, au milieu de l'été ; & comme s'il se fût persuadé qu'il n'y avoit plus de soleil au monde , il ne manquoit jamais de reconduire jusqu'à la porte de la rue , le flambeau à la main , ceux qui venoient lui rendre visite.



Cet Écrivain affecta toute sa vie un pyrrhonisme , qui étoit plus dans sa bouche que dans son cœur , comme il le fit paroître durant sa dernière maladie ; car ayant fait venir ceux de ses amis qui avoient été les témoins les plus ordinaires de ses licences à parler sur les choses de la religion , il en fit devant eux une espece d'amende honorable , qu'il termina en priant d'oublier ce qu'il avoit pu leur dire autrefois

de contraire , & de se souvenir que Mézerai mourant étoit plus croyable que Mézerai en fanté.



/ De tous les travers où Mézerai donna , aucun ne lui fit tant de tort dans le public que l'attachement qu'il eut pour un Cabaretier de la Chapelle , petit village sur le chemin de Saint-Denis. Il prit tant de goût à la franchise & aux discours de cet homme , que , malgré tout ce qu'on put lui dire , il passoit les journées entières chez lui : il le fit même à sa mort son légataire universel , excepté pour les biens patrimoniaux , qui étoient peu de chose , & qu'il laissa à sa famille.



Mézerai aimoit le vin ; il y avoit toujours sur sa table une bouteille lorsqu'il étudioit ; & il avouoit , avec plus de franchise que de délicatesse , que la goutte dont il étoit tourmenté , lui venoit *de la fillette & de la feuillette.*



/ Cet Auteur étoit l'homme de la terre le plus frileux. Patru le rencontrant , un matin qu'il geloit



geloit fort , lui ayant demandé comment il se trouvoit de ce tems-là ? « J'en fuis à L, mon  
 » cher Patru ! ( s'écria l'Historien en le quittant  
 » brusquement , ) & je cours regagner mon  
 » feu. »

Cette énigme , dont Patru cherchoit en vain le mot , lui fut expliquée par un autre ami , qui lui apprit que Mézerai , dès l'entrée de l'hiver , avoit toujours derrière son fauteuil douze paires de bas , étiquetées depuis la lettre A jusqu'à M , & qu'en sortant du lit , il consultoit son baro-  
 metre , pour en chauffer autant de paires que le degré de froid sembloit l'exiger.

*Épitaphe de FRANÇOIS - EUDES DE  
 MÉZERAI , Historiographe de France.*

Mézerai composant l'Histoire de nos Rois,  
 De l'Histoire a suivi les plus sévères loix :  
 Grave , sentencieux , libre de servitude ,  
 Exempt de partialité ,  
 Il montre autant d'exactitude ,  
 Que d'amour pour la vérité.

*Anonyme.*

---

ANNE DE LA VIGNE, de l'Académie des Ricovrati de Padoue, née à Vernon en Normandie, morte en 1684.

Mademoiselle de la Vigne ayant fait une Ode intitulée, *Monseigneur le Dauphin, au Roi*, un inconnu lui envoya pour récompense une boîte de coco, où étoit une lyre d'or émaillée, avec des vers à sa louange.

Pour répondre aux sollicitations d'un homme aimable & plein d'esprit qui l'aimoit, & la pressoit de le payer d'un tendre retour, Mademoiselle de la Vigne fit les vers suivans :

Vaine beauté, que voulez-vous de moi ?  
 Quels sont vos droits, Tircis, pour engager ma foi ?  
 Ah ! sur mon cœur, cessez de rien prétendre ;  
 Cessez de le faire souffrir :  
 Le Ciel ne l'a pas fait si sensible & si tendre,  
 Pour aimer ce qui doit périr.

Dès son enfance, Mademoiselle de la Vigne

faisoit si aisément des vers, qu'il sembloit qu'elle eût été allaitée par les Muses. Son pere disoit plaisamment, pour marquer la différence qu'il y avoit entre elle & son frere, homme d'un esprit fort borné : *Quand j'ai fait ma fille, je pensois faire mon fils ; & quand j'ai fait mon fils, je pensois faire ma fille.*



Les études de Mademoiselle de la Vigne lui causerent la pierre, qui, servant de contre-poids aux attraits qu'elle auroit pu avoir pour le monde, l'enleva au Ciel encore assez jeune.

---

PIERRE CORNEILLE, Poëte, né à Rouen en 1606, mort à Paris en 1684.



78

Corneille se mit d'abord au Barreau sans goût & sans succès ; mais une petite occasion fit éclater en lui un génie tout différent, & ce fut l'amour qui le fit naître. Un jeune homme de ses amis le mena chez une Demoiselle qu'il aimoit. Le nouveau venu se rendit plus agréable

que l'introducteur : sur ce léger fujet , Corneille fit une Comédie.



Corneille se maria singulièrement. Il se présenta un jour , plus rêveur qu'à l'ordinaire , devant le Cardinal de Richelieu , qui lui demanda s'il travailloit toujours : il lui répondit qu'il étoit bien éloigné du repos nécessaire pour la composition , & qu'il avoit la tête renversée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclaircissement ; & il dit au Cardinal qu'il aimoit passionnément une fille du Lieutenant-Général d'Andely , & qu'il ne pouvoit l'obtenir de son pere. Le Cardinal voulut que ce pere si difficile vînt le trouver à Paris. Il arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu ; & s'en retourna bien content d'en être quitte pour avoir donné sa fille à un homme qui avoit tant de crédit.



La premiere nuit de ses noces , Corneille fut si malade , que l'on écrivit à Paris qu'il étoit mort. Beaucoup de gens ont cru que Ménage avoit fait courir ce bruit, pour pouvoir mettre

dans son épitaphe tout ce qu'il avoit recueilli dans les anciens , sur la mort d'un grand Poëte.

Corneille est Auteur de la Romance intitulée : *L'occasion perdue & recouvrée*. Cet ouvrage étant parvenu jusqu'au Chancelier Séguier , ce Magistrat envoya chercher Corneille , & lui dit que cette Piece ayant porté scandale dans le public , & lui ayant acquis la réputation d'un homme débauché , il falloit qu'il lui fît connoître que cela n'étoit pas , en venant à confesse avec lui. Il l'avertit du jour : Corneille y alla. Le Pere Paulin , du Tiers-Ordre de Saint-François , lui donna pour pénitence , de traduire en vers quelque chose de l'Imitation de Jesus-Christ. Charpentier donne cette origine à cette traduction. La plupart des Écrivains lui en donnent une autre , & prétendent qu'un certain l'Antenac est le véritable Auteur de *l'Occasion perdue & recouvrée*.

L'Abbé d'Aubignac rapporte que Corneille lut une de ses Tragédies à Colletet. Celui-ci , quoique mauvais Poëte , condamna plusieurs

vers , comme rudes , obscurs , ou mal construits. Corneille en demeura d'accord , sans néanmoins vouloir les corriger , disant qu'ils étoient payés comme les autres.

Corneille lisoit très-mal ses vers. Il reprochoit un jour à Bois-Robert qu'il avoit mal parlé d'une de ses Pièces , étant sur le théâtre. Comment pourrois-je avoir mal parlé de vos vers sur le théâtre , lui dit Bois-Robert , les ayant trouvés admirables , dans le tems que vous les barbouilliez en ma présence ?

La conversation de Corneille étoit pesante & sans agrément ; ce qui fit dire à une grande Princesse , qui avoit désiré de le voir & de l'entretenir , qu'il ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne.

Corneille parloit peu ; & quand on lui reprochoit qu'il se négligeoit un peu trop dans la conversation , il répondoit ordinairement : *Je n'en suis pas moins Pierre Corneille.* Il con-

venoit lui-même qu'il parloit mal ; comme il paroît par ces vers où il s'est voulu peindre :

J'ai la plume féconde & la bouche stérile ;  
 Bon galant au théâtre, & fort mauvais en ville ;  
 Et conviens qu'on ne peut m'écouter sans ennui ,  
 Que quand je me produis par la bouche d'autrui.



Une espece de Gouverneur qu'on avoit envoyé d'Allemagne à Paris , avec deux Gentils-hommes de distinction , pour veiller à leur conduite , écrivit à leur pere : « Je laisse lire » Moliere à vos fils , parce qu'il est assez divertissant ; mais je leur ai conseillé de laisser » Corneille & Racine , pour s'attacher au » Théâtre de Ghérardi , à cause de la belle » morale. »



La devise de Corneille étoit : *Et mihi res , non me rebus submittere conor :*

J'ai su tout me plier , sans me plier à rien.



Jamais Piece de Théâtre n'eut un aussi grand succès que le *Cid*. Je me souviens , dit M. de Fontenelle , d'avoir vu en ma vie un homme de

guerre & un Mathématicien , qui , de toutes les Comédies du monde , ne connoissoient que le *Cid*. L'horrible barbarie où ils vivoient , n'avoit pu empêcher le nom du *Cid* d'aller jusqu'à eux. Corneille avoit dans son cabinet cette Piece , traduite en toutes les langues de l'Europe , hormis l'Esclavone & la Turquie. On la faisoit apprendre aux enfans ; & en plusieurs Provinces du Royaume , il étoit passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid*. Le Cardinal de Richelieu voulut passer pour Auteur de cette Piece : Corneille , qui aimoit la gloire plus que l'argent , n'y voulut pas consentir. Le tout-puissant Ministre prit alors le parti de la faire examiner par l'Académie. Toutes les critiques qu'on a faites du *Cid* , ont été de dire qu'il n'y avoit aucune regle de Théâtre qui n'y fût violée. Les partisans de Corneille en conviennent ; mais ils tirent de-là même un argument invincible contre ses adversaires. Cette Piece , malgré ses défauts , disent-ils , regne sur nos Théâtres depuis plus d'un siecle : il faut donc qu'il y ait des beautés supérieures à tout ce qui a jamais paru ; & véritablement , toutes les Tragédies publiées depuis celle-là , & quelques autres du



même Auteur, n'annoncent que des demi-génies, sans excepter celles de Racine & de Crébillon. Tel est du moins le sentiment de presque tous les Hommes de Lettres, qui ont passé l'âge de quarante ans. Dans leur jeunesse, ils pensent moins favorablement de Corneille; mais plus ils acquièrent de l'expérience & du goût, plus ils admirent la hauteur de son génie.

—

Lorsque Corneille publia *les Horaces*, il courut un bruit qu'on feroit encore des observations & un nouveau jugement sur cette Piece. *Horace*, dit l'Auteur, fut condamné par les *Décemvirs*; mais il fut absous par le peuple.

—

Mademoiselle Duclos a joué avec succès le rôle de Camille. Un jour, qu'après ses imprécations contre Rome victorieuse, elle sortoit du théâtre avec une sorte de précipitation, elle s'embarraffa dans la queue traînante de sa robe, & tomba. L'Acteur, plus civil qu'il ne venoit à la fureur d'Horace outré de tous les propos injurieux de sa sœur, ôta son chapeau d'une main, & lui présenta l'autre pour la

relever, & pour la conduire avec une grace affectée dans la coulisse, où, ayant remis son chapeau & tiré son épée, il paroît la tuer avec brutalité. Baron, dit l'Abbé Nadal qui rapporte cette anecdote, n'eût pas fait la faute que fit Beaubourg. En grand Comédien, il eût profité de l'occasion, & n'eût pas manqué de la tuer dans la chute même. La singularité de l'accident eût corrigé peut-être l'atrocité de l'action, & la faute même du Poëte.

X La Tragédie de *Cinna* a fait sur le cœur de Louis XIV une impression bien honorable à ce beau Poëme. Tout le monde fait que le Chevalier de Rohan avoit conspiré contre l'État, & que le Roi refusa constamment sa grace. Ce grand Prince vit représenter *Cinna* la veille du jour où l'on devoit exécuter le Chevalier; il en fut si frappé, qu'il a avoué depuis que si on eût saisi cet instant pour lui parler en faveur du criminel, il auroit accordé tout ce qu'on auroit voulu.

Corneille avoit destiné la dédicace de *Cinna* au Cardinal Mazarin; mais ayant su que ce

Ministre ne lui feroit point de présent, il prit le parti de l'adresser à M. de Montoron, qui lui donna mille pistoles. On a depuis appelé les Épîtres dédicatoires, qui sont lucratives, des Épîtres à la Montoron.



Avant que l'on jouât *Polieucte*, Corneille le lut à l'Hôtel de Rambouillet, souverain tribunal des affaires d'esprit de ce tems. La Piece y fut applaudie autant que le demandoit la bienfiance & la grande réputation que l'Auteur avoit déjà : mais quelques jours après, Voiture vint trouver Corneille, & prit des tours fort délicats pour lui dire que *Polieucte* n'avoit pas réussi comme il pensoit, que sur-tout le Christianisme avoit déplu. Corneille alarmé voulut retirer sa Piece d'entre les mains des Comédiens qui l'apprenoient ; mais enfin il la leur laissa sur la parole d'un d'entre eux, qui n'y jouoit point.



Madame la premiere Dauphine disoit, en admirant Pauline dans *Polieucte* : *Eh bien ! ne*

*voilà-t-il pas la plus honnête femme du monde,  
qui n'aime point du tout son mari ?*



Peu de tems après que Corneille eut donné *Polieucte*, la Serre, si connu par les fatyres de Despréaux, fit représenter sa Tragédie de *Thomas Morus*. « On y suoit, dit la Serre, au  
» mois de Décembre, & l'on tua quatre Por-  
» tiers de compte fait la première fois qu'elle  
» fut jouée; voilà ce qu'on appelle de bonnes  
» Pièces : M. Corneille n'a point de preuves  
» si puissantes de l'excellence des siennes; &  
» je lui céderai volontiers le pas, quand il aura  
» fait tuer cinq Portiers en un seul jour. »



La plus ingénieuse critique qui ait été faite de *Pompée*, est celle d'une Dame très-spirituelle, qui disoit que cette Pièce lui paroïsoit belle, & qu'elle n'y trouvoit qu'une chose à reprendre, c'est qu'il y a trop de Héros. Cette expression renferme une pensée fort délicate. Elle entendoit par ce mot de *Héros*, des personnages qui attiroient son admiration & sa

pitié : l'opinion qu'elle recevoit de chacun d'eux , n'étoit ni assez distincte ni assez vive , pour l'attacher autant qu'elle l'auroit voulu.



Corneille a écrit que pour trouver la plus belle de ses Pièces , il falloit choisir entre *Rodogune* & *Cinna* ; & ceux à qui il en a parlé , ont démêlé sans peine qu'il étoit pour *Rodogune*.



L'Abbé Pellegrin disoit qu'*Héraclius* étoit le désespoir de tous les Auteurs tragiques. Despréaux appelloit la Tragédie d'*Héraclius* un *Logogriphe*.



M. de Turenne s'étant trouvé à une représentation de *Sertorius* , s'écria à deux ou trois endroits de la Pièce : *Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre ?*



Le Maréchal de Grammont dit , à l'occasion d'*Othon* , que Corneille devoit être le Bréviaire des Rois ; & M. de Louvois , qu'il fau-

droit un Parterre composé de Ministres d'État pour juger cette Piece.



Corneille eut à se louer & à se plaindre du Cardinal de Richelieu : aussi fit-il , à la mort de ce grand Ministre , des vers où il l'enviso-geoit , d'un côté , comme son ennemi , & de l'autre , comme son bienfaiteur :

Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal ,  
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :  
Il m'a fait trop de bien , pour en dire du mal ;  
Il m'a fait trop de mal , pour en dire du bien.



Corneille , quoique chargé de lauriers , ne vouloit pas croire que l'heure de la retraite fût arrivée pour lui ; il prit en mauvaise part ces deux vers de l'Art poétique :

Que Corneille pour lui , ranimant son audace ,  
Soit encor le Corneille & du Cid & d'Horace.

Ne le suis-je pas toujours , disoit-il ?



X Cinq ou six ans avant sa mort , Corneille disoit à Chevreau : *J'ai pris congé du Théâtre , & ma poésie s'en est allée avec mes dents.*



À la mort de Corneille , arrivée la nuit du dernier Septembre au premier Octobre , l'Abbé de Lavaur & Racine se disputèrent l'honneur de lui rendre les devoirs funebres. J'étois encore Directeur quand Corneille est mort, disoit l'Abbé de Lavaur ; & moi, disoit Racine, j'ai été nommé Directeur le jour même de sa mort, avant que le Service pût être fait. On décida en faveur de l'Abbé de Lavaur ; & c'est ce qui donna lieu à ce mot de Benferade , où le double sens est sensible : *Si quelqu'un de nous*, dit-il à Racine, *avoit pu prétendre d'enterrer Corneille , c'étoit vous , Monsieur ; cependant vous ne l'avez pas fait.*

M. le Duc de Bourgogne disoit que Corneille étoit *plus homme de génie ; Racine plus homme d'esprit ;* & ce mot est plein de justesse.

Corneille est presque le seul de nos Poètes, auquel les Anglois rendent justice. Ils regardent Moliere , Lafontaine , Racine , Despréaux , Rousseau , plutôt comme de grands Écrivains , que comme de grands Poètes. Corneille seul

leur paroît parler véritablement le langage des Dieux. Nos Compatriotes , disoit un Lord , sont aussi mauvais Politiques que les François sont mauvais Poètes. Nous , de notre côté , nous appliquons aux Anglois le mot de Pétrone : *Vous parlez plus en Poètes qu'en hommes ;* & nous disons d'eux en particulier , ce que le Duc de Bukingham dit de tous les Poètes en général :

Pour un seul d'inspiré , dix seront possédés.

X Entre plusieurs époques glorieuses pour le grand Corneille , en voici une que l'on peut citer comme unique : Étant venu un jour à la Comédie , où il n'avoit point paru depuis deux ans , les Acteurs s'interrompirent d'eux-mêmes ; le grand Condé , le Prince de Conti , & généralement tous ceux qui étoient sur le théâtre , se leverent ; les Loges suivirent leur exemple ; le Parterre se signala par des battemens de mains & par des acclamations qui recommencerent à tous les entr'actes. Des marques d'une distinction si flatteuse , devoient être bien embarrassantes pour un homme , dont la modestie alloit



alloit de pair avec le mérite. Si Corneille eût pu prévoir cette espece de triomphe, personne ne doute qu'il ne se fût abstenu de paroître au spectacle.

« Corneille, dit l'Auteur des *trois Siecles*, ne cessera jamais d'être LE GRAND CORNEILLE, malgré les efforts de ceux qui, n'ayant pu l'imiter, cherchent à miner le colosse de sa réputation. Ses ouvrages conserveront sans altération, en dépit des Critiques & des Commentateurs, la vive expression de son génie & du caractère de son ame; c'est-à-dire, qu'ils retraceront le tableau de ces édifices antiques, majestueux, solides, qui, malgré quelques irrégularités, n'en font pas moins sentir la petitesse de cette architecture moderne, où l'ornement & la symétrie s'efforcent en vain de suppléer à la noblesse & à la magnificence. »

« Corneille, dit Fontenelle son neveu, étoit assez grand & assez plein, l'air fort simple & fort commun, toujours négligé, & peu curieux de son extérieur; il avoit le visage

„ assez agréable , un grand nez , la bouche  
 „ belle , les yeux pleins de feu , la physionomie  
 „ vive , des traits fort marqués , & propres à  
 „ être transmis à la postérité dans une mé-  
 „ daille ou dans un buste. Sa prononciation  
 „ n'étoit pas tout-à-fait nette ; il faisoit ses  
 „ vers avec force , mais sans grace : il savoit  
 „ les Belles-Lettres , l'Histoire , la Politique ;  
 „ mais il les prenoit principalement du côté  
 „ qu'elles ont rapport au Théâtre : il parloit  
 „ peu , même sur la matiere qu'il entendoit si  
 „ parfaitement : il n'ornoit pas ce qu'il disoit ;  
 „ & pour trouver le grand Corneille , il falloit  
 „ le lire : il avoit l'humeur brusque , & quel-  
 „ quefois rude en apparence ; au fond , il étoit  
 „ très-aisé à vivre ; bon pere , bon mari , bon  
 „ parent , tendre & plein d'amitié : son tem-  
 „ pérément le portoit assez à l'amour , mais  
 „ jamais au libertinage , & rarement aux grands  
 „ attachemens : il avoit l'ame fiere & indé-  
 „ pendante , nulle souplesse , nul manége ; ce  
 „ qui l'a rendu très-propre à peindre la vertu  
 „ Romaine , & très-peu propre à faire sa  
 „ fortune. „

Le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'*Auguste* :

Je suis maître de moi comme de l'univers ;  
 Je le suis , je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !  
 Conservez à jamais ma nouvelle victoire ;  
 Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux ,  
 De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.  
 Soyons amis, *Cinna* ; c'est moi qui t'en convie.

C'étoient-là des larmes du Héros. Le grand *Corneille* faisant pleurer le grand Condé, est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain.

Un jeune homme, auquel *Corneille* avoit accordé sa fille en mariage, étant, par l'état de ses affaires, obligé d'y renoncer, vint le matin chez le pere pour retirer sa parole, perça jusques dans son cabinet, & lui expose les motifs de sa conduite. « Eh ! Monsieur, repli-  
 » que *Corneille*, ne pouvez-vous, sans m'in-  
 » terrompre, parler de tout cela à ma femme ?  
 » Montez chez elle ; je n'entends rien à toutes  
 » ces affaires. »

Un Comédien François fit ces deux vers ,  
en apprenant la mort du grand Corneille :

Puisque *Corneille* est mort , qui nous donnoit du pain ,  
Faut vivre de *Racine* , ou bien mourir de faim .

Parmi les épitaphes de *Corneille* , on a distingué celle-ci :

Ci-gît le créateur du Théâtre François ,  
Dont un grand homme (\*), & l'intrigue & l'envie  
Qu'humilioient l'effor de son génie ,  
Tenterent vainement d'obscurcir ses succès ;

Qui , dans sa simple & noble indépendance ,  
Avec le cœur aussi grand que l'esprit ,  
Sans orgueil , sans manège , en illustrant la France ,  
Ne dut qu'à ses travaux la gloire qu'il acquit ,  
Et , toujours distingué de la classe commune ,  
Qui vécut sans dépense , & mourut sans fortune .

---

(\*) Le Cardinal de Richelieu.



---

LOUIS MAIMBOURG, *Jésuite, né à Nancy en 1610, mort à Paris en 1686.*

76

*L'Exposition de la Foi Catholique*, si admirée aujourd'hui, ne fut pas d'abord du goût de quelques Docteurs, qui se plainquirent de ce que l'Auteur ne faisoit pas de toutes leurs opinions des articles de foi. Maimbourg fut de ce nombre ; & , suivant son usage , il fit dans *l'Histoire du Luthéranisme* , le portrait de M. Bossuet & la critique de son livre , sous le nom du Cardinal Contarini ; & il dit que ni l'un ni l'autre parti n'en avoit été satisfait. Plusieurs traits de cette nature ont fait tomber dans l'oubli les ouvrages de Maimbourg. On assure qu'un Gentilhomme de la suite du Nonce étant allé voir un Savant de Paris , la conversation tomba sur les Historiens anciens & modernes. Le François demanda à l'Italien ce qu'on disoit dans son pays de Maimbourg : « On dit de lui , » répondit-il , qu'il est entre les Historiens ,

” ce que Momus est entre les Dieux , c'est-  
 ” à-dire, peu estimé, & pour faire des histoires  
 ” & des contes à dormir debout. ”

Le Pere Maimbourg assaisonna tous ses Sermons de faillies burlesques ; ce qui fit dire à Moliere, à qui on reprochoit d'avoir osé composer une Piece aussi morale que le Tartuffe ;  
 “ Est-il étonnant que je mette des Sermons sur  
 ” le théâtre , puisque le Pere Maimbourg fait  
 ” des Comédies en chaire ? ”

On prétend que le Pere Maimbourg ne prenoit jamais la plume, sans avoir échauffé son imagination par le vin. Lorsqu'il avoit à décrire une bataille, il buvoit deux bouteilles au lieu d'une, *de peur*, disoit-il, *que l'image des combats ne le fit tomber en foiblesse.*

Les Sermons du Pere Maimbourg, qui sont tous d'une froideur insupportable, ont été le fruit de sa jeunesse ; & ses Histoires, où respire tant de vivacité, ont été composées dans

un âge mûr. Ce Religieux acquéroit de la chaleur en vieillissant.

---

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, *Duc DE SAINT-AIGNAN, de l'Académie Française, de celle des Ricovrati de Padoue, & Protecteur de celle d'Arles, né en 1607, mort le 16 Juin 1687.*

Ce Seigneur avoit porté les armes dans sa jeunesse, s'étoit signalé dans plusieurs occasions importantes ; & Louis XIV récompensa ses services en érigeant la terre de Saint-Aignan en Duché-Pairie. Ses poésies, que nous regrettons de n'avoir pas encore en recueil, sont répandues dans le Mercure de France, dans les Œuvres de Scarron, dans celles de Madame Deshoulières, &c. ; elles montrent en lui un homme plein de cette galanterie fine & ingénieuse, qu'on peut regarder comme la fleur de la politesse ; on y trouve ces négligences méditées, qui paroissent les fruits de la nature, & qui sont une des finesses de l'art.

Souvent chargé, par Louis XIV, en qualité de premier Gentilhomme de la Chambre, de diriger des fêtes pour la Cour, le Duc de Saint-Aignan se distinguoit par son activité autant que par son intelligence. Dès que le Roi lui avoit donné ses ordres, il concevoit sur le champ l'idée d'un spectacle, en traçoit le plan, se chargeoit d'une partie des récits, & prenoit toujours pour lui le personnage le plus difficile.



Mademoiselle le Camus composa l'épigramme du Duc de Saint-Aignan :

Saint-Aignan finit une vie,  
 Qui fut toujours d'honneurs & de plaisirs suivie...  
 Mais laissons cet éloge, il n'en a pas besoin:  
 Les filles de mémoire  
 Prendront pour lui le même soin,  
 Qu'il prit autrefois pour leur gloire.





JEAN-BAPTISTE LULLY, *né à Florence*  
*en 1633, mort à Paris en 1687.*

54

Lully vint en France à l'âge de douze ans, avec le Chevalier de Guise, que Mademoiselle avoit prié de lui choisir un petit Italien pour l'amuser. Cette Princesse, après l'avoir vu, ne le trouvant pas à son goût, le relégua dans ses cuisines. Lully, qui avoit appris un peu de musique, y trouva par hazard un violon, & s'en amusa. Le Comte de Nogent, qui l'entendit, lui trouva du talent & de la main, & en informa aussi-tôt cette Princesse, qui lui donna un Maître pour le perfectionner. Quelques tems après, la Princesse ayant laissé échapper un pet qui fit grand bruit, & qui occasionna les vers suivans :

Mon cœur, outré de déplaisirs,  
Étoit si gros de ses soupirs,  
Voyant votre cœur si farouche,  
Que l'un d'eux se voyant réduit

A ne pas sortir par la bouche,  
Sortit par un autre conduit.

Lully eut l'imprudence de faire un air sur ces paroles, & fut congédié.

Lully étant jeune & simple Page de Mademoiselle, entendit que cette Princesse, en se promenant dans les jardins de Versailles, disoit à d'autres Dames : « Voilà un piédestal » vuide, sur lequel on auroit dû mettre une » statue. » Pendant que la Princesse continuoit son chemin, Lully se déshabilla entièrement, cacha ses habits derrière le piédestal & se plaça dessus, attendant, dans l'attitude d'une statue, que la Princesse repassât. Elle revint en effet quelque tems après; & ayant apperçu de loin une figure dans l'endroit où elle souhaitoit qu'on en mît une, elle ne fut pas médiocrement surprise. Est-ce un enchantement, dit-elle, que nous voyons ? Elle avança insensiblement, & ne reconnut la vérité que quand elle fut très-près de la figure. Les Dames & les Seigneurs qui accompagnoient la Princesse, voulurent faire punir séverement

la statue , mais elle lui pardonna en faveur de la faillie singuliere ; & cette folie , qui sembloit devoir perdre Lully , fut le premier pas qui le conduisit à la fortune.



Le Roi devoit danser dans un ballet de la composition de Lully. Ce Prince , qui étoit alors dans sa plus grande jeunesse , s'étoit rendu au lieu de l'assemblée , & n'y avoit rien trouvé de prêt ; plusieurs valets-de-pied , envoyés coup sur coup au Musicien , n'avoient point produit d'effet. Le Roi impatienté , envoya dire qu'il vouloit absolument qu'on commençât , & qu'il ne pouvoit plus attendre. Lully , songeant moins aux ordres qu'on lui portoit , qu'à ce qu'il avoit à faire , répondit d'un grand sang-froid : *Le Roi est le Maître ; il peut attendre tant qu'il lui plaira.*



Lully réussissoit admirablement dans les contes obscenes : hors de-là , il n'avoit point de conversation. Moliere le regardoit comme un excellent Pantomime ; & lui disoit assez souvent : *Lully , fais-nous rire.*



Lully disoit d'un air qu'il avoit fait pour l'Opéra, & qu'on chantoit à la Messe : *Seigneur, je vous demande pardon ; je ne l'avois pas fait pour vous.*



On donna à Lully un prologue d'Opéra que l'on trouvoit excellent. La personne qui le lui présenta, le pria de le vouloir bien examiner devant elle. Lorsque Lully fut au bout, la personne lui demanda s'il n'y avoit rien à redire. *Je n'y trouve qu'une lettre de trop, répondit-il ; c'est qu'au lieu de fin du Prologue, il devoit y avoir fi du Prologue.*



X Lorsque Lully eut été choisi pour Surintendant de la musique du Roi, il négligea si fort le violon, qu'il n'en avoit pas même chez lui. Il n'y avoit que le Maréchal de Grammont qui trouva le secret de lui en faire jouer quelquefois, par le moyen d'un domestique, qui en jouoit mal en présence de Lully : aussi-tôt celui-ci lui arrachoit le violon des mains ; il s'échauffoit, & ne le quittoit qu'à regret.



Louis XIV fut si content de l'Opéra d'*Isis*, qu'il fit rendre un Arrêt du Conseil, par lequel il fut permis à un homme de condition de chanter à l'Opéra, & d'en recevoir des gages sans déroger: cet Arrêt a été enregistré au Parlement de Paris.



Les ennemis de Lully l'accusoient de devoir le succès de sa musique à Quinault. Ce reproche lui fut fait un jour par ses amis mêmes, qui lui dirent, en plaisantant, qu'il n'avoit pas de peine à mettre en chant des vers foibles; mais qu'il éprouveroit bien plus de difficultés si on lui donnoit des vers plein d'énergie. Lully, animé par cette plaisanterie, & comme saisi d'enthousiasme, court à un clavecin; & après avoir cherché un moment ses accords, chante ces quatre vers d'Iphigénie, qui sont des images; ce qui les rend plus difficiles pour la musique, que des vers de sentiment:

Un Prêtre environné d'une foule cruelle,  
Portera sur ma fille une main criminelle,  
Déchirera son sein, & d'un œil curieux,  
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux.

Un des auditeurs a raconté qu'ils se crurent

tous présens à cet affreux spectacle , & que les  
 tons que Lully ajoutoit aux paroles leur fai-  
 soient dresser les cheveux.

X Le fait suivant est extrait mot à mot dans  
 l'Auteur de la Vie de Quinault : « Il y avoit  
 » long-tems que le Roi avoit donné des Let-  
 » tres de Noblesse à Lully. Quelqu'un alla lui  
 » dire qu'il étoit bien heureux que le Roi l'eût  
 » ainsi exempté de suivre la route commune ,  
 » pour se dépouiller de la roture ; que s'il lui  
 » eût fallu passer par la charge de Secrétaire  
 » du Roi , on ne l'auroit pas reçu. Un homme  
 » de cette compagnie s'étoit vanté qu'on refu-  
 » seroit Lully s'il se présentoit , à quoi les  
 » grands biens qu'il amassoit , faisoient juger  
 » qu'il pourroit passer un jour. Lully avoit  
 » moins d'ambition que de noble fierté , à l'é-  
 » gard de ceux qui le méprisoient. Pour avoir  
 » le plaisir de narguer ses ennemis & ses en-  
 » vieux , il garda ses Lettres de Noblesse sans  
 » les faire enregistrer , & ne fit semblant de  
 » rien. En 1681, on joua à Saint-Germain  
 » la Comédie & le Ballet du *Bourgeois Gen-*

” *l'homme*, dont il avoit composé la musique.  
” Il chanta lui-même le personnage de Mufti,  
” qu'il exécutoit à merveille. Toute sa viva-  
” cité, tout le talent qu'il avoit pour déclai-  
” mer, se déploierent-là ; & quoiqu'il n'eût  
” qu'un filet de voix, il vint à bout de le rem-  
” plir au gré de tout le monde. Le Roi, qu'il  
” divertit infiniment, lui en fit des compli-  
” mens. Lully prit cette occasion : Mais, Sire,  
” dit-il, j'avois dessein d'être Secrétaire du  
” Roi ; vos Secrétaires ne voudront plus me  
” recevoir. Ils ne voudront plus vous recevoir,  
” repartit le Monarque ? Ce sera bien de l'hon-  
” neur pour eux : allez, voyez M. le Chan-  
” celier. Lully alla du même pas chez M. le  
” Tellier ; & le bruit se répandit qu'il alloit  
” devenir Secrétaire du Roi. Cette compagnie  
” & mille gens commencerent à murmurer.  
” Voyez-vous, disoit-on, le moment qu'il  
” prend : à peine a-t-il quitté le chapeau de  
” Mufti, qu'il ose prétendre à une charge,  
” à une qualité honorable : ce farceur, encore  
” essoufflé des gambades qu'il vient de faire sur  
” le théâtre, demande à entrer au Sceau.  
” M. de Louvois, sollicité par Messieurs de la

» Chancellerie , & qui étoit de leur Corps ,  
» parce que tous les Secrétaires d'État doivent  
» être Secrétaires du Roi , s'en offensa beau-  
» coup. Il reprocha à Lully sa témérité , qui  
» ne convenoit pas à un homme comme lui ,  
» qui n'avoit de recommandation & de ser-  
» vice que d'avoir fait rire. Eh , tête-bleue ,  
» répondit Lully , vous en feriez autant , si vous  
» le pouviez ! La riposte étoit gaillarde. Il n'y  
» avoit dans le Royaume que le Maréchal de  
» la Feuillade & Lully qui eussent répondu à  
» M. de Louvois de cet air. Enfin , le Roi  
» parla à M. le Tellier. Les Secrétaires du  
» Roi étant venus faire des remontrances à  
» ce Ministre , sur ce que Lully avoit traité  
» d'une charge parmi eux , & sur l'intérêt qu'ils  
» avoient qu'on le refusât , pour la gloire du  
» Corps , M. le Tellier leur répondit dans des  
» termes encore plus défagréables que ceux  
» dont le Roi s'étoit servi. Les provisions fu-  
» rent expédiées à Lully avec des agrémens  
» inouis. Le reste de la cérémonie se fit avec  
» la même facilité : aussi Lully se piqua-t-il de  
» noblesse de son côté. Le jour de sa récep-  
» tion , il donna un magnifique repas aux anciens  
» &



» & aux gens importans de sa compagnie ;  
 » il y eut le soir Opéra , où l'on jouoit le  
 » Triomphe de l'Amour. Ils y étoient vingt  
 » ou trente qui y avoient ce jour-là les bonnes  
 » places ; de sorte qu'on voyoit deux ou trois  
 » rangs de gens graves en manteau noir & en  
 » grand chapeau de castor , aux premiers rangs  
 » de l'amphithéâtre , qui écoutoient d'un sérieux  
 » admirable , les menuets & les gavottes de  
 » leur confrere le Musicien. L'Opéra apprit  
 » ainsi publiquement , que son Seigneur s'étant  
 » voulu donner un nouveau titre , n'en avoit  
 » pas eu le démenti. M. de Louvois même  
 » ne crut pas devoir garder sa mauvaise hu-  
 » meur. Suivi d'un gros de Courtisans , il ren-  
 » contra , peu de tems après , Lully à Versailles :  
 » Bon jour , mon Confrere , lui dit-il en pas-  
 » sant ; ce qui s'appella un bon mot de M. de  
 » Louvois. »

Lully a laissé à ses héritiers six cents trente  
 mille livres en or. Il avoit acquis tous ces biens  
 dans sa profession ; aussi s'en occupoit-il entiè-  
 rement. Il formoit lui-même ses Acteurs &  
 Actrices. Son oreille étoit si fine , que d'un bout

du théâtre à l'autre, il distinguoit le violon qui jouoit faux. Dans la colere que cela lui causoit, il brisoit l'instrument sur le dos du Musicien. La répétition faite, il appelloit le Musicien, lui payoit son instrument plus qu'il ne valoit, & l'emmenoit dîner avec lui. Il étoit si passionné pour la musique, que, de son propre aveu, il auroit tué un homme qui lui auroit dit qu'elle étoit mauvaise. Il fit jouer pour lui seul un de ses Opéra que le public n'avoit pas goûté. Cette singularité fut rapportée au Roi, qui jugea que puisque Lully trouvoit son Opéra bon, il l'étoit; il le fit exécuter, la Cour & la Ville changerent de sentiment : cet Opéra étoit *Armide*.

X Lully conserva son humeur enjouée jusqu'à la fin. Le Chevalier de Lorraine étant venu voir Lully, lorsqu'il étoit à l'extrémité, lui marquoit la tendre amitié qu'il avoit pour lui; Madame Lully lui dit : Oui, vraiment, Monsieur, vous êtes fort de ses amis ! c'est vous qui l'avez enivré le dernier, & qui êtes cause de sa mort. *Tais-toi*, lui dit Lully, *ma chere femme, tais-toi*; *Monsieur le Chevalier m'a enivré le der-*

nier ; & si j'en échappe , ce sera lui qui m'enivrera le premier.

X Lully se blessa un jour au petit doigt du pied en battant la mesure avec sa canne. Cette blessure , qu'on négligea d'abord , devint si considérable , que son Médecin lui conseilla de se faire couper le doigt. Malheureusement on retarda l'opération , & le mal gagna la jambe. Son Confesseur , le voyant en danger , lui dit qu'à moins de jeter au feu ce qu'il avoit noté de son Opéra nouveau , pour montrer qu'il se repentoit de tous ses Opéra , il n'y avoit point d'absolution à espérer. Il le fit. Le Confesseur s'étant retiré , M. le Duc vint le voir , & lui dit : Quoi ! tu as jeté au feu ton Opéra ? Que tu es fou d'en croire un Janséniste qui révoit ! *Paix , Monseigneur , paix* , lui répondit Lully à l'oreille ; *je savois bien ce que je faisois : j'en avois une seconde copie.*

Despréaux disoit à Lully , en lui parlant de sa musique : « Non-seulement vous êtes le premier , mais vous êtes le seul. »

M. le Cardinal d'Estrées étant à Rome, & louant Corelli sur la belle composition de ses sonates : « Monseigneur, répondit le Musicien, » c'est que j'ai étudié Lully. »

Lully mourut à Paris en 1687, à 54 ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied en battant la mesure avec sa canne. Le mauvais germe, que la débauche avoit mis dans son sang, fit empirer le mal. Déchiré de remords, il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, & chanta, les larmes aux yeux : *Il faut mourir, pécheur, &c.*

Lully est enterré dans l'Église des Petits-Pères, où sa veuve lui a fait élever un mausolée magnifique. Les vers qu'on lit à ce sujet, dans les Œuvres de Pavillon, n'honorent pas la mémoire du Musicien. Sur ce tombeau de marbre blanc, est représentée la mort, tenant d'une main un flambeau renversé, & de l'autre, soutenant un rideau au-dessus du buste de Lully :

O mort ! qui cachez tout dans vos demeures sombres ;  
Vous par qui les plus grands Héros,

Sous prétexte d'un plein repos ,  
 Se trouvent obscurcis dans d'éternelles ombres ;  
 Pourquoi , par un faste nouveau ,  
 Nous rappeler la scandaleuse histoire  
 D'un libertin indigne de mémoire ,  
 Peut-être même indigne du tombeau ?  
 S'est-il jamais rien vu d'un si mauvais exemple ,  
 L'opprobre des mortels triomphe dans un temple ,  
 Où l'on rend , à genoux , ses vœux au Roi des Cieux.  
 Ah! cachez pour jamais ce spectacle odieux :  
     Laissez tomber , sans plus attendre ,  
 Sur ce buste honteux , votre fatal rideau ;  
     Et ne montrez que le flambeau ,  
 Qui devoit avoir mis l'original en cendre.

L'Auteur de ces vers n'étoit certainement  
 pas Musicien ; il est probable qu'ils viennent de  
 quelque Janséniste outré.



Seneçai trace ce portrait de Lully , dans une  
 lettre qu'il suppose écrite des Champs-Élysées ,  
 peu de tems après la mort de ce Musicien :  
 « Sur une espece de brancard , composé grossié-  
 » rement de plusieurs branches de lauriers ,  
 » parut , porté par douze Satyres , un petit  
 » homme d'assez mauvaise mine , & d'un ex-  
 » térieur fort négligé : de petits yeux bordés  
 » de rouge , qu'on voyoit à peine , & qui

„ avoient peine à voir , brilloient en lui d'un  
 „ feu sombre , qui marquoient tout ensemble  
 „ beaucoup d'esprit & de malignité : un carac-  
 „ tere de plaisanterie étoit répandu sur son  
 „ visage , & certain air d'inquiétude régnoit  
 „ dans toute sa personne. Enfin , sa figure en-  
 „ tiere respiroit la bizarrerie ; & quand nous  
 „ n'aurions pas été suffisamment instruits de  
 „ ce qu'il étoit , sur la foi de sa physionomie,  
 „ nous l'aurions pris sans peine pour un Mu-  
 „ sicien. „

*Épitaphe de Lully.*

A la mémoire harmonique  
 Du socratique Musicien ,  
 Jean-Bapt. Lully de Florence ,  
 L'Arion , l'Orphée , l'Amphion ,  
 Du siècle de Louis le Grand.  
 Comme Arion ,  
 Il a su s'acquérir la faveur des Rois ;  
 Comme Orphée ,  
 Il a , par la douceur de ses chants , attiré les hommes  
 Et les bêtes ;  
 Plus habile qu'Amphion ,  
 Qui n'assembloit que des pierres par ses accords ,  
 Il a fait par les siens  
 Un riche amas des plus précieux métaux.  
 Passant , qui lis ces faits mélodieux ,

Chante ou danse à son honneur ;  
Ainsi puisses-tu , comme lui ,  
Faire fortune en chantant & dansant !

B. M. M. B.

Par SENEÇAI.

RÉNÉ RAPIN, Jésuite , né à Tours en  
1621 , mort à Paris en 1687. 66

Le Pere Rapin , Jésuite , écrivoit au Comte de  
Bussi ce mot de Ciceron : Si vous vouliez jeter  
les yeux sur le manuscrit que je vous envoie ,  
je pourrois mériter des applaudissemens ; *Si te  
haberemus otiosum , clamores faceremus.* Le  
Comte lui répondit : Vous avez bien lu au  
moins votre Ciceron ; *Habuiisti illum otiosum ,  
idcirco clamores facis.*

Le Pere Rapin publioit alternativement des  
ouvrages de littérature & de piété. Cette  
variété a fait dire à l'Abbé de la Chambre ,  
*que ce Jésuite servoit Dieu & le monde par  
sémestre.*

Du Perrier & Santeuil parierent un jour à qui feroit mieux des vers latins. Ménage n'ayant pas voulu être leur Juge , ils convinrent de s'en rapporter au Pere Rapin. Ils le trouverent qui fortoit de l'Église. Ce Jésuite , après leur avoir reproché vivement leur vanité , leur dit que les vers ne valoient rien , rentra dans l'Église , & jeta dans le tronc l'argent qu'ils lui avoient conigné.

Le Poëme des Jardins du Pere Rapin n'a pas été effacé par celui de M. l'Abbé de Lille : c'est le chef-d'œuvre de ce Jésuite. Il est digne du siecle d'auguste , dit l'Abbé des Fontaines , pour l'élegance & la pureté du langage , pour l'esprit & les graces qui y régnerent. L'agrément des descriptions y fait disparoître la sécheresse des préceptes ; & l'imagination du Poëte fait délasser le Lecteur par des fables presque toujours riantes & bien choisies. Les Jardins du Poëte François offrent des morceaux dignes de Boileau , pour l'expression ; & des peintures dignes de Virgile , pour le tour & la vivacité : mais ce Poëme est dépourvu de mouvement ,



d'intérêt, de sensibilité; il est plein d'incohérences : nulle entente dans le plan, nulle union dans l'ensemble; l'Auteur est décousu, *nescit ponere totum*; il sautille plus qu'il ne marche; & quelque agréables & variées que soient ses descriptions, elles ennuient, parce qu'il n'a pas su les lier au sujet.

---

PHILIPPE QUINAULT, né à Paris en 1635, mort en 1688.

Les Comédiens, depuis leur établissement à Paris, étoient dans l'usage d'acheter des Auteurs, les Pièces de Théâtre qu'on leur présentoit; au moyen de quoi le profit de la recette étoit en entier pour eux. Cet usage avoit son inconvénient; car il arrivoit assez souvent que la Pièce ne faisoit pas fortune: aussi les Comédiens mettoient-ils un prix assez modique à leurs emplettes. Quelquefois la réputation de l'Auteur faisoit acheter plus cher l'ouvrage. Tristan, pour rendre service à son élève

Quinault, se chargea de lire aux Comédiens la Piece des *Rivales*. Elle fut acceptée avec de grands éloges de la part des Acteurs, qui convinrent d'en donner cent écus. Alors Tristan leur apprit que cette Comédie n'étoit point de lui, mais d'un jeune homme appelé Quinault, qui avoit beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les Comédiens; ils dirent à Tristan que, la Comédie dont il avoit fait la lecture n'étant point de sa composition, ils ne pouvoient hasarder plus de cinquante écus. Tristan insista en vain pour faire revenir les Comédiens à leur premiere proposition. Enfin, il s'avisa d'un expédient pour concilier les intérêts de ces derniers & de Quinault: il proposa d'accorder à l'Auteur de la Comédie le neuvieme de la recette de chaque représentation, pendant le tems que cette Piece seroit représentée dans sa nouveauté, & qu'ensuite elle appartiendroit aux Comédiens. Ce moyen fut accepté de part & d'autre, & parut si judicieux, que les Comédiens & les Auteurs ont toujours depuis suivi cette regle. Lorsque les Pieces en un acte & en trois se sont dans la suite introduites au Théâtre, les

Auteurs sont convenus avec les Comédiens  
d'un dix-huitieme.

X Tristan engagea Quinault à entrer chez un Avocat, qui le chargea un jour de mener une de ses parties, Gentilhomme d'esprit & de mérite, chez son Rapporteur, pour l'instruire de son affaire. Le Rapporteur ne s'étant point trouvé chez lui, & ne devant revenir que fort tard, Quinault proposa au Gentilhomme de le mener à la Comédie, en attendant. A peine furent-ils sur le théâtre, que tout ce qu'il y avoit de gens de la plus haute qualité vint embrasser Quinault, & le féliciter sur la beauté de sa Piece (c'étoit l'Amant indiscret) qu'ils venoient de voir représenter, disoient-ils, pour la troisieme ou quatrieme fois. Le Gentilhomme, étonné de ce qu'il entendoit, le fut encore davantage quand on joua la Comédie, qui fut également applaudie par les Loges & par le Parterre. Quelque grande que fût sa surprise, elle fut encore toute autre, lorsqu'étant chez son Rapporteur, il entendit Quinault lui expliquer son affaire avec une netteté incroyable,

& avec des raisons si folides , qu'il ne douta plus du gain de sa cause.



J'ai vu Quinault , Clerc d'un Avocat au Conseil , dit Ménage. « Lorsqu'il fit ses premières » Pièces , elles étoient si goûtées & si applaudies , que l'on entendoit le brouhaha à » deux rues de l'Hôtel de Bourgogne. » Un Marchand , qui aimoit la Comédie , conçut tant d'estime pour lui , qu'il l'obligea de prendre un appartement dans sa maison. Ce Marchand , quelque tems après , vint à mourir : Quinault fit les affaires de la famille , & épousa ensuite la veuve de son ami , de laquelle il a eu plus de quarante mille écus.



Quinault , se voyant riche , voulut occuper une charge , & il en acheta une d'Auditeur des Comptes. Lorsqu'il croyoit s'en mettre en possession , on fit quelques difficultés de le recevoir. Messieurs de la Chambre disoient qu'il n'étoit pas de l'honneur d'une Compagnie aussi grave que la leur , de recevoir dans leur Corps un homme qui avoit fait des Tragédies & des

Comédies : cet incident fut causé qu'un anonyme fit les vers suivans :

Quinault, le plus grand des Auteurs,  
 Dans votre Corps, Messieurs, a dessein de paroître.  
 Puisqu'il a fait tant d'Auditeurs,  
 Pourquoi l'empêchez-vous de l'être?

Cette opposition ne dura pas long-tems, & Quinault fut reçu.

Selon le jugement de M. Remond de Saint-Mard, jamais Quinault ne s'est mépris, jamais il n'a mis un sentiment à la place d'un autre : bien plus, le sentiment n'a jamais parlé un langage qui fût si vrai, qui fût si bien à lui; & c'est ce qui lui fait le plus d'honneur, parce que le langage du sentiment est peut-être plus difficile à attraper que le sentiment même.

Il est certain que Quinault a poussé trop loin, dans ses Prologues, les louanges qu'il donnoit au Roi. Après la bataille d'Hoschster, un Prince Allemand dit malignement à un prisonnier François : *Monsieur, fait-on maintenant des Prologues d'Opéra en France?*

Despréaux étant à la salle de l'Opéra de Versailles, dit en plaisantant à l'Officier qui plaçoit :  
 « Mettez-moi dans un endroit où je n'entende  
 » pas les paroles. J'estime fort la musique de  
 » Lully ; mais je méprise souverainement les  
 » vers de Quinault. »

Quinault rechercha l'amitié de Despréaux ,  
 & l'alloit ensuite voir souvent ; mais ce n'étoit  
 que pour avoir occasion de lui faire voir ses  
 ouvrages. *Il n'a voulu se raccommo-der avec moi,*  
 disoit Despréaux , *que pour me parler de ses*  
*vers ; & il ne me parle jamais des miens.*

Quinault , s'appercevant qu'une de ses Tra-  
 gédies étoit mal reçue , dit à un Courtisan que  
 la scene étoit à Cappadoce , qu'il falloit se  
 transporter dans ce pays-là , & entrer dans le  
 génie de la Nation. *Vous avez raison,* répondit  
 le Courtisan ; *franchement je crois qu'elle n'est*  
*bonne qu'à être jouée sur les lieux.*

Quinault , quoique très à son aise , s'est plaint

de la médiocrité de sa fortune dans ces jolis vers ; mais c'est une plainte de Poëte :

C'est, avec peu de bien, un terrible devoir,  
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-pere.

Quoi ! cinq actes devant Notaire,

Pour cinq filles qu'il faut pourvoir !

O ciel, peut-on jamais avoir

Opéra plus facheux à faire ?

Quinault composa pour lui-même cette épigramme, remarquable par sa simplicité :

Passant, arrête ici, pour prier un moment :

C'est ce que des vivans les morts peuvent attendre.

Quand tu seras au monument,

On aura soin de te le rendre.

Le reproche de mollesse fait à la versification de Quinault peut s'excuser en faveur des traits forts, naturels, harmonieux & sublimes dont ses Opéra sont parfemés ; nous citerons pour exemple celui de Médée :

Sortez, ombres, sortez de la nuit éternelle,

Voyez le juit pour le troubler ;

Que l'affreux désespoir, que la rage cruelle,

Preignent soin de vous rassembler.

Avancez, malheureux coupables  
 Soyez aujourd'hui déchainés ;  
 Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés ;  
 Ne soyez pas seuls misérables.  
 Ma rivale m'expose à des maux effroyables ;  
 Qu'elle ait part aux tourmens qui vous sont destinés :  
 Non , les enfers impitoyables  
 Ne pourront inventer des horreurs comparables  
 Aux tourmens qu'elle m'a donnés.  
 Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés ;  
 Ne soyons pas seuls misérables.

« Quinault étoit fort jeune, & moi aussi, dit  
 » Boileau, lorsque j'écrivois contre lui ; il  
 » n'avoit pas fait alors beaucoup d'ouvrages,  
 » qui lui ont acquis dans la suite une juste  
 » réputation. » *Préface des Œuvres de Boileau,*  
*édit. de 1687 & 1694.*

Sur la fin de sa vie, Quinault se repentit  
 d'avoir fait des Opéra ; & , pour expiation, fit  
 un Poëme sur l'extinction de la Religion réformée  
 dans le Royaume , qui commence ainsi :

Je n'ai que trop chanté les jeux & les amours :  
 Sur un ton plus sublime il faut me faire entendre.  
 Je vous dis adieu, Muse tendre ;  
 Je vous dis adieu pour toujours, &c.

ANTOINE



ANTOINE FURETIERE, *Abbé de Chalivoi, de l'Académie Française, né à Paris en 1620, mort en 1688.*

68

✻

Benferade, étant à l'Académie, y prit un jour la place de Furetiere qu'il n'aimoit pas, & dit en s'y mettant : Voilà une place où je dirai bien des sottises. *Courage*, lui répondit Furetiere, *vous avez fort bien commencé.*

✻

« Toutes les fois que je voyois Furetiere, dit  
 » Charpentier, il me prioit de lui dire le jour  
 » que j'aurois le tems de venir dîner chez lui ;  
 » ce qui n'étoit qu'un vain compliment de  
 » civilité, qu'il continua de me faire pendant  
 » très-long-tems. Lassé de m'entendre demander  
 » le jour, je le priai lui-même de me dire  
 » l'année : ce qu'il n'a jamais fait. »

✻

X Furetiere disoit que l'inventeur des dédicaces fut un mendiant.

Ayant reproché à La Fontaine qu'il ne favoit ce que c'étoit que bois en grume & bois marmanteau, & le bruit ayant couru qu'il avoit efflué une bastonnade, La Fontaine lui envoya cette épigramme :

Toi, qui de tout as connoissance entiere,  
 Écoute, ami Furetiere,  
 Lorsque certaines gens,  
 Pour se venger de tes dits outrageans,  
 Frappoient sur toi comme sur une enclume;  
 Avec un bois porté sous le manteau;  
 Dis-moi si c'étoit bois en grume,  
 Ou si c'étoit bois marmanteau?

Le bois en grume est du bois de charpente débité avec son écorce; le bois marmanteau est un bois de haute-futaie, qui est conservé pour la décoration d'une maison. Voici la réponse de Furetiere :

Dangereux inventeur de cent vilaines fables,  
 Sachez que pour livrer de médifans assauts,  
 Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,  
 Il doit être fondé sur les faits véritables.  
 Ça disons-nous tous deux nos vérités :  
 Il est du bois de plus d'une maniere;  
 Je n'ai jamais senti celui que vous citez;  
 Notre ressemblance est entiere,  
 Car vous ne sentez point celui que vous portez.

On fait que Furetiere fut exclus de l'Académie Françoisé en 1685, à cause de son Dictionnaire : lorsqu'il fut mort, il fut délibéré à l'Académie si l'on feroit un service au défunt, selon l'usage pratiqué depuis son établissement. Despréaux y alla exprès le jour que la chose devoit être décidée ; mais voyant que le gros de la compagnie prenoit le parti pour la négative, lui seul osa parler ainsi à cette compagnie : « Messieurs, il y a trois choses à considérer ici, Dieu, le Public & l'Académie. A l'égard de Dieu, il vous saura sans doute très-bon gré de lui sacrifier votre ressentiment, & de lui offrir des prieres pour un mort, qui en auroit plus besoin qu'un autre, quand il ne seroit coupable que de l'animosité qu'il a montrée contre vous. Devant le Public, il vous sera très-glorieux de ne pas poursuivre votre ennemi par de-là le tombeau. Et pour ce qui regarde l'Académie, sa modération sera très-estimable quand elle répondra à des injures par des prieres, & qu'elle n'enviera pas à un Chrétien les ressourtes qu'offre l'Église pour appaiser la colere de Dieu ; d'autant plus, qu'outre l'obligation indispensable de prier Dieu pour vos

ennemis, vous vous êtes fait une loi particulière de prier Dieu pour vos Confreres. »



Furetiere, demandant un jour à un de ses amis, qui avoit eu soin de lui dans une maladie, à combien se montoit la dépense; celui-ci prit le mémoire & lui dit: Tant pour le Médecin & l'Apothicaire, tant pour les Prêtres qui vous ont administré. . . Furetiere l'interrompit & s'écria: « Ah! vous m'avez ruiné » en Sacremens! »

---

CHARLES DUFRESNE DU CANGE, né à Amiens en 1610, mort à Paris en 1688.



78

X On rapporte de M. du Cange une chose fort singuliere. Il fit venir un jour quelques Libraires dans son cabinet, & leur montrant un vieux coffre qui étoit placé dans un coin, il leur dit qu'ils y pourroient trouver de quoi faire un livre, & que s'ils vouloient l'imprimer, il étoit prêt à traiter avec eux. Ils accepterent l'offre avec joie; mais s'étant mis à chercher le

manuscrit, ils ne trouverent qu'un tas de petits papiers qui n'étoient pas plus grands que le doigt, & qui paroissoient avoir été déchirés, parce qu'ils n'étoient plus d'aucun usage. Du Cange rit de leur embarras, & leur assura de nouveau que son manuscrit étoit dans le coffre. Enfin, l'un d'eux ayant considéré attentivement quelques-uns de ces petits lambeaux, y trouva des remarques qu'il reconnut pour le travail de M. du Cange : il s'apperçut même qu'il ne lui seroit pas impossible de les mettre en ordre, parce que, commençant tous par le mot que le savant Auteur entreprenoit d'expliquer, il n'étoit question que de les arranger par ordre alphabétique. Avec cette clef, & sur la connoissance qu'il avoit de l'érudition de M. du Cange, il ne balança point à faire marché pour le coffre. Ce traité fut conclu sans autre explication ; & telle est, dit-on, l'origine du *Glossaire*.



Le Pere Vavasseur, Jésuite, parlant du Dictionnaire de la basse latinité, de M. du Cange, lorsqu'il parut : « Il y a, dit-il, plus de soixante ans que je m'étudie à ne me servir d'aucun

» des mots qu'il a recherchés. » Il disoit cela, parce qu'il ne s'étoit jamais appliqué qu'à la lecture des anciens Auteurs de la bonne latinité.

Un étranger, voyageant en France, cherchoit à y connoître les Savans les plus connus, & demanda à qui il devoit s'adresser pour s'instruire de l'ancienne Histoire de France. On lui indiqua M. du Cange. Il va le trouver, & lui apprend le sujet de sa visite. M. du Cange, qui disoit que pour faire des ouvrages comme les siens, il ne falloit que des yeux & des doigts, répondit à cet étranger : « La matiere » fur laquelle vous venez me consulter, n'a » jamais fait l'objet de mes études. Je ne fais » que ce que j'ai retenu en lisant les ouvrages » dont j'avois besoin pour composer mon Dic- » tionnaire de la basse latinité. Pour trouver » ce que vous cherchez, allez voir Dom Ma- » billon. » L'étranger va chez le savant Bénédictin, qui lui dit : On vous a trompé, quand on vous a adressé à moi ; cette matiere n'a point été celle de mes études : je n'en fais que ce que j'en ai appris en lisant les Histoires dont

j'avois besoin pour composer l'Histoire de mon Ordre. Pour trouver un homme capable de vous satisfaire, allez trouver M. du Cange. C'est lui-même qui m'envoie à vous, repliqua l'étranger. Il est mon maître, poursuit Dom Mabillon ; cependant, si vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je fais.



M. du Cange étoit un parfaitement honnête homme. Il quittoit librement, & à toute heure, ses livres pour recevoir ses amis. C'est pour mon plaisir, disoit-il, que j'étudie, & non pour faire peine à personne.



CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, *sur-*  
*nommé* CHAPPELLE, Poëte, né à la Cha-  
pelle, village près Saint-Denis, en 1624,  
mort à Paris en 1689.

65



X Chapelle étoit l'homme le plus agréable & le plus voluptueux de son siècle. Un jour qu'il étoit à table chez un de ses amis à Paris, un

Seigneur qui venoit de la Cour, arriva au milieu du repas, & prit brusquement sa place auprès de Chapelle, qu'il seroit un peu. Ce Seigneur, après avoir débité quelques nouvelles, vint à parler des Poètes qui avoient la hardiesse de faire des chansons contre des personnes de condition, & dit : Si je les connoissois, je leur donnerois vingt coups de canne. Chapelle, fatigué de ces discours, & inquiet de n'être pas à son aise à table, se leve en présentant le dos, & lui dit : *Frappe, & va-t-en.* Ce Seigneur, étonné du ton dont Chapelle avoit prononcé les paroles, en sentit la force : il lui fit beaucoup d'honêteté, & le ferra moins.

X Un jour que Chapelle dînoit en nombreuse compagnie, chez le Marquis de Marfilli, qui n'avoit qu'un Page pour servir à boire à tout le monde ; Chapelle, à qui on ne servoit point à boire aussi souvent qu'aux autres, perdit patience, & dit : *Eh! M. le Marquis, donnez-nous, je vous prie, la monnoie de votre Page.*

A Chapelle avoit de l'inclination pour Made-



moiselle Choccars , qui étoit pleine d'esprit , avoit de l'érudition & de bon vin : il alloit souvent souper chez elle. Un jour, la femme-de-chambre étant entrée dans la salle , après un long repas , pour desservir , trouva sa Maîtresse en pleurs , & Chapelle dans une extrême tristesse. Elle parut curieuse d'en savoir la raison : Chapelle lui dit qu'ils pleuroient la mort du Poëte Pindare , que les Médecins avoient tué par des remedes contraires à son état. Il recommença alors le détail des belles qualités de Pindare , d'un air si pénétré , que la femme-de-chambre , oubliant ce qu'elle avoit à faire , se mit à pleurer avec eux.

Le Duc de Brissac , allant passer quelque tems dans ses terres , engagea Chapelle à l'y accompagner. Ils arriverent le quatrième jour à Angers , sur le midi , avec dessein d'y passer le reste de la journée. Chapelle avoit dans cette ville un Chanoine de ses amis , chez lequel il alla faire un long & agréable dîné. Le lendemain , comme le Duc étoit prêt à monter en carosse pour continuer son voyage , Chapelle

lui signifia qu'il ne pouvoit le suivre ; qu'il avoit trouvé un vieux Plutarque sur la table de son ami , où il avoit lu à l'ouverture du livre : *Qui suit les Grands , serf devient.* Le Duc de Brissac eut beau lui dire qu'il le regardoit comme son ami , & qu'il seroit absolument le maître chez lui : il n'en put tirer d'autre réponse , sinon que Plutarque l'avoit dit , & que ce n'étoit pas sa faute. Sur cela , il quitta le Duc , & s'en revint à Paris.

Chapelle revenant d'Auteuil , après avoir bu largement chez Moliere , eut querelle au milieu de la petite prairie d'Auteuil avec un valet qui le servoit depuis plus de trente ans. Ce vieux domestique avoit l'honneur d'être toujours dans le carrosse de son maître. Il prit fantaisie à Chapelle , en descendant d'Auteuil , de lui faire perdre cette prérogative , & de le faire monter derriere son carrosse. Godemer , accoutumé aux caprices que le vin causoit à son maître , ne se mit pas beaucoup en peine d'exécuter ses ordres. Celui-ci se mit en colere ; l'autre se moqua de lui ; ils se prennent dans le carrosse. Le cocher descend de son siege pour aller les

séparer. Moliere, qui étoit à la fenêtre, apperçut les combattans : il crut que les domestiques de Chapelle l'affommoient ; il accourt au plus vite. Ah, Moliere ! lui dit Chapelle, puisque vous voilà, jugez si j'ai tort ! Ce coquin de Godemer s'est lancé dans mon carrosse, comme si c'étoit à un valet de figurer avec moi. — Vous ne savez ce que vous dites, répondit Godemer ; Monsieur sait que je suis en possession du devant de votre carrosse depuis plus de trente ans ; pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui sans raison ? — Vous êtes un insolent qui perdez le respect, reprit Chapelle ; si j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carrosse, je ne le veux plus : je suis le maître, & vous irez derriere, ou à pied. — Y a-t-il de la justice à cela ? me faire aller à pied présentement que je suis vieux, & que je vous ai si bien servi depuis si long-tems ! Il falloit m'y faire aller pendant que j'étois jeune ; j'avois des jambes alors, mais à présent je ne puis plus marcher. En un mot, comme en un cent, vous m'avez accoutumé au carrosse, je ne puis plus m'en passer ; & je serois déshonoré si l'on me voyoit aujourd'hui derriere. — Jugez-nous, Moliere,

je vous prie , ajouta Chapelle ; j'en passerai par votre décision. — Eh bien , puisque vous vous en rapportez à moi , dit Moliere , je vais tâcher de mettre d'accord deux si honnêtes gens : « Vous avez tort , dit-il à Godemer , de perdre le respect à votre maître , qui peut vous faire aller comme il voudra ; il ne faut pas abuser de sa bonté : ainsi je vous condamne à monter derrière son carrosse jusqu'au bout de la prairie , & là , vous lui demanderez fort honnêtement la permission d'y entrer ; je suis sûr qu'il vous la donnera. » Parbleu , s'écria Chapelle ! voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde. Tenez , Moliere , vous n'avez jamais donné une marque d'esprit si brillante. Oh bien ! ajouta-t-il , je fais grace entière à ce maraut , en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi ! Moliere , je vous suis obligé ; car cette affaire m'embarassoit ; elle avoit sa difficulté. Adieu , mon cher ami ; tu juges mieux qu'homme de France.

\*\*\*

Chapelle soupoit un soir tête-à-tête avec le Maréchal de \* \* \* . Quand ils eurent un peu

bu, ils se mirent à faire des réflexions sur les misères de cette vie, & sur l'incertitude de ce qui doit la suivre. Ils convinrent que rien au monde n'étoit si dangereux que de vivre sans religion : mais ils trouvoient en même tems qu'il n'étoit pas possible de passer en bon Chrétien un grand nombre d'années ; & que les Martyrs avoient été bien-heureux de n'avoir eu que des momens à souffrir pour gagner le ciel. Là-dessus, Chapelle imagina qu'ils feroient fort bien l'un & l'autre de s'en aller en Turquie prêcher la Religion Chrétienne. On nous prendra, disoit-il, on nous conduira à quelque Bacha : je lui répondrai avec fermeté ; vous ferez comme moi, M. le Maréchal. On m'empalera, on vous empalera après moi ; & nous voilà en Paradis. Le Maréchal trouva mauvais que Chapelle se mît ainsi avant lui : c'est à moi, dit-il, qui suis Maréchal de France & Duc & Pair, à parler au Bacha, à être martyrisé le premier, & non pas à un petit compagnon comme vous. Je me moque du Maréchal & du Duc, repliqua Chapelle. Sur cela M. de \* \* \* lui jette son assiette au visage. Chapelle se jette sur le Maréchal ; ils renversent tables, buffets,

sièges : on accourt au bruit. On peut s'imaginer quelle scène ce fut d'entendre expliquer le sujet de leur querelle, & de conter leurs raisons.

X Un jour que Chapelle soupoit chez M. Segrais avec plusieurs Gens de Lettres, Despréaux y lut quelques morceaux de son Lutrin. Dans la chaleur du repas ; Chapelle critiqua fortement Despréaux ; celui-ci lui dit : *Tais-toi, Chapelle, tu es ivre. Je ne suis pas si ivre de vin, que tu es ivre de tes vers*, repliqua Chapelle.

X Chapelle, fort mécontent d'un dîné qu'il avoit fait chez un Bourgeois de sa connoissance, avec Chevreau, son camarade de bouteille, ne fut pas plutôt sorti de table, qu'il s'approcha de Chevreau, & lui dit à l'oreille, de manière à se faire entendre du maître de la maison : *Où irons-nous dîner en sortant d'ici ?*

X Boileau, ayant un jour rencontré Chapelle, le prêcha sur son penchant pour le vin. Chapelle

feignit d'entrer dans ses raisons, le poussa dans un cabaret pour moraliser plus à son aise, & le fit enivrer avec lui.



Un homme de l'humeur de Chapelle ne dut sans doute jamais être tenté de subir le joug du mariage. La Duchesse de Bouillon lui demandoit un jour s'il n'avoit jamais eu l'envie de se marier: *Quelquefois le matin*, répondit-il.



On louoit devant lui le portrait d'un Seigneur de la Cour, grand discoureur, & l'on disoit qu'il n'y manquoit que la parole: *Il n'en est pas plus mauvais pour cela*, reprit-il.



*Épithaphe de Chapelle.*

A ses plaisirs toujours fidele,  
 Ci-gît l'ingénieux Chapelle,  
 Le plus aimable débauché  
 Que jamais ait produit la France;  
 Et qui ne connut de péché  
 Que celui de la tempérance.

Par M. DE LA PLACE.

---

RÉNÉ LE PAYS, *né à Nantes en 1636, mort en 1690.*

54

Le Pays eut une aventure assez singulière dans un voyage qu'il fit en Languedoc. Le Prince de Conti, qui vivoit le plus ordinairement dans cette province, s'écarta un jour de son équipage de chasse, vint à l'auberge où étoit Le Pays, & demanda à l'Hôte s'il n'y avoit personne chez lui. On lui répondit qu'il y avoit un Monsieur qui faisoit cuire une poularde dans sa chambre pour son dîner. Le Prince, qui aimoit à s'amuser, y monta, & trouva Le Pays appliqué à parcourir ses papiers; il s'approcha de la cheminée en disant : La poularde est cuite, il faut la manger. Le Pays, qui ne connoissoit point le Prince, lui répondit sans se lever : La poularde n'est pas cuite, & elle n'est destinée que pour moi. Le Prince s'obstina à soutenir qu'elle étoit cuite, & Le Pays à dire qu'elle ne l'étoit pas. La dispute s'échauffoit, lorsqu'une partie de la Cour du Prince arriva. Pour lors Le Pays le reconnut, quitta ses papiers, & vint se  
mettre



mettre à ses genoux, en lui disant : *Monseigneur, elle est cuite, elle est cuite.* Le Prince, qui étoit spirituel, aimable & familier, se divertit beaucoup de cette aventure, & lui répondit : *Puisqu'elle est cuite, il faut la manger ensemble.*

Le Prince ayant trouvé cette inscription sur la cheminée de cette auberge :

Je m'appelle Jean Robineau,  
Qui bois toujours mon vin sans eau.

écrivit de suite :

Et moi, le Prince de Conti,  
Qui de même le bois aussi.

On a appelé Le Pays, *le singe de Voiture*, parce qu'il se flattoit d'imiter l'enjouement & la délicatesse de cet Auteur.

Le Pays ayant dit à Linier : Vous êtes un sot en trois lettres; vous en êtes un, vous, lui répondit Linier, en mille que vous avez composées.

Boileau ayant ridiculifé Le Pays dans une fatyre , où il fait dire à un Campagnard , qui préfere Le Pays à Voiture :

Le Pays , fans mentir , eft un bouffon plaifant.

Le rimeur , loin de s'en fâcher , fut le premier à en badiner dans une lettre qu'il écrivit , de Grenoble , à un de fes amis de la capitale. Quelque tems après il vint à Paris , alla voir Boileau , foutint , devant ce fatyrique , le caractère enjoué qu'il avoit pris dans fa lettre , & ils fe féparerent bons amis.

---

RAIMOND POISSON , né à Paris , mort dans la même ville en 1690.

Poiffon , dit Furetiere , étoit bien venu partout. M. de Colbert avoit tenu un de fes enfans fur les fonts baptifmaux , ce qui lui avoit donné entrée chez ce Miniftre. Il y fut un jour pour lui préfenter des vers. Le Miniftre , rebuté de pareilles pieces , les refufa , & ajouta. : Vous n'êtes faits , vous autres , que pour nous incom-

moder de la fumée de votre encens. Monseigneur, dit Poisson, je vous assure que celui-ci ne vous montera pas à la tête. M. de Maulevrier & toute la compagnie, impatiens de voir les vers de Poisson, prièrent instamment M. de Colbert de les laisser lire; ce qu'il permit, à condition qu'il n'y auroit point de louanges. Poisson commença ainsi :

Ce grand Ministre de la paix,  
Colbert, que la France révere,  
Dont le nom ne mourra jamais....

Poisson, dit M. de Colbert, vous ne me tenez pas parole, ainsi finissez. La compagnie insista, & Poisson le pria de si bonne grace, qu'il permit d'achever :

Eh bien, tenez, c'est mon compere :  
Fier d'un honneur si peu commun,  
On est surpris si je m'étonne,  
Que de deux mille emplois qu'il donne,  
Mon fils n'en puisse obtenir un.

M. de Colbert accorda sur le champ à Poisson un emploi de Contrôleur - Général des Aides pour son fils.

Comme Poisson ne faisoit que des Pieces en un acte , on l'appelloit un *cinquieme d'Auteur*.

« Un jour que j'étois au Palais , dit Poisson , un honnête homme voulut donner trois sols du *Baron de la Crasse* , & le Libraire , en me montrant , lui dit : Tenez , voilà l'Auteur qui fait bien que je ne puis le donner à moins de cinq ; la reliure m'en coûte deux. Aussi-tôt cet homme , quoique mal vêtu , ne manqua ni de civilité ni d'esprit : il m'aborda , me traita d'illustre & d'admirable , me dit qu'il avoit mille fois remarqué dans mes ouvrages le plus beau génie du monde ; enfin , il m'accabla de tant de louanges , que je ne pus m'empêcher de lui faire présent de la Piece qu'il avoit voulu acheter. Je lui demandai de quel pays il étoit , & je ne fus point surpris d'apprendre qu'il étoit de Gascogne.

Poisson étoit fils d'un savant Mathématicien. Après la mort de son pere , il s'attacha à M. de Créqui , Maréchal de France. Le goût qu'il prit pour la Comédie fut si violent , que , sans

considérer les avantages que son protecteur auroit pu lui faire , il le quitta pour aller jouer la Comédie en campagne. Son talent supérieur pour les rôles comiques , & principalement pour celui de Crispin , qu'il imagina & qu'il adopta , soutenu d'un esprit agréable & rempli de saillies , le firent connoître de toute la Cour.

---

ISAAC DE BENSERADE , né en 1612 à Lions , petite ville de la haute Normandie , mort à Paris en 1691.

79

Benferade n'avoit que huit ans , lorsque l'Évêque qui lui donnoit la Confirmation , lui demanda s'il ne vouloit point changer son nom hébreu d'*Isaac* pour un nom Chrétien ? ... *De tout mon cœur* , répondit cet enfant , *pourvu que je ne perde pas au change*. Le Prélat , charmé de cette saillie , dit : *Il faut le lui laisser , il le rendra illustre*.

Le Cardinal de Richelieu , dont il se disoit

parent, lui donna une pension de 600 liv. au sortir de ses études. Ce Ministre étant mort, le Poëte lui fit l'építaphe suivante :

Ci-gît, par la morbleu,  
Le Cardinal de Richelieu;  
Et ce qui cause mon ennui,  
Ma pension avecque lui.

X « Messieurs Benferade & Tallemant causoient un jour ensemble chez moi, dit Ménage. Je remarquai que, quand Benferade parloit, l'Abbé Tallemant portoit son doigt au front, comme pour montrer où l'autre avoit mal. Benferade en faisoit autant lorsque Tallemant parloit. M. Le Clerc, qui les écoutoit, voyant ce manége, leur dit : *Messieurs, vous avez tous deux raison.* »

X. Un jour, le Cardinal Mazarin parloit, au coucher du Roi, de ses couronnes poétiques, & de la maniere dont ses vers avoient été accueillis à la Cour de Rome; il ajouta qu'il avoit fait comme Benferade. Celui-ci ayant appris,

peu de tems après , ce mot flatteur , courut aussi-tôt à l'appartement du Cardinal , qu'il trouva couché. Il entre malgré ses gens , pénètre jusqu'à lui , & se jette à genoux au chevet de son lit , lui fait les plus grands éloges de ses vers italiens , qu'il n'avoit jamais vus , & qu'il n'auroit pas entendus ; & lui témoigna , de la maniere la plus vive , la joie & la reconnoissance de l'honneur infini qu'il lui avoit voulu faire en daignant se comparer à lui. L'Éminence à demi-endormie , se réveille , & rit de cette faillie , & lui en fait bon gré. Il lui envoya le lendemain 2000 liv. & lui donna plusieurs pensions sur des Bénéfices.



Benferade mit en rondeau les *Métamorphoses* d'*Ovide*. Il entreprit ce travail par ordre du Roi , & pour l'instruction de Monseigneur le Dauphin. Rien ne fut négligé pour le décorer de tout le luxe typographique. Il fut imprimé au Louvre , sur le plus beau papier , & orné de figures magnifiques. Tant de soins ne purent le garantir de l'épigramme. Chapelle répondit

par ce rondeau à l'Auteur, qui lui avoit envoyé  
un exemplaire de son ouvrage :

A la fontaine où s'enivre Boileau,  
Le grand Corneille & le sacré troupeau  
De ces Auteurs que l'on ne trouve guere,  
Un bon rimeur doit boire à pleine aiguiere,  
S'il veut donner un bon tour au rondeau :  
Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,  
Cher Benferade, il faut te satisfaire ;  
T'en écrire un... hé! c'est porter de l'eau

A la fontaine.

De tes refrains, un livre tout nouveau,  
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire  
Mais quant à moi je trouve tout fort beau,  
Papier, dorure, images, caractère,  
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire

A La Fontaine.

Ces rondeaux eurent néanmoins pour partisans les personnes les plus distinguées de la Cour, ce qui ne tournoit pas à la gloire de leur goût. Le Duc d'Enghien, fils du grand Condé, n'eut pas le pouvoir de convertir Boileau qui les méprisoit. *Mais les vers en sont clairs, disoit ce Prince à l'Auteur de l'Art poétique; ils sont parfaitement rimés, & disent bien ce qu'ils veulent dire.* « Monseigneur, lui dit



» Boileau, il y a quelque tems que je vis une  
 » estampe qui représentoit un soldat qui se  
 » laissoit manger par les poules, au bas de  
 » laquelle étoit ce distique :

Le Soldat qui craint le danger,  
 Aux poules se laisse manger.

» Cela est clair, cela est bien rimé, cela dit ce  
 » que cela veut dire ; cela ne laisse pas d'être le  
 » plus plat du monde, ajouta le Prévôt du  
 » Parnasse. »



X Benferade passa les dernières années de sa  
 vie dans des exercices de piété. Son goût pour  
 les pointes ne l'abandonna pas même dans ses  
 derniers momens. Quelques heures avant sa  
 mort, son Médecin lui ayant ordonné une poule  
 bouillie : *Pourquoi du bouilli*, répondit-il,  
*puisque je suis frit ?*



Furetiere dit de Benferade, dans un de ses  
*Factum* satyriques contre l'Académie, qu'il  
 s'étoit érigé en galant dans la vieille Cour,  
 par des chançonnettes & des vers de ballets,

qui lui avoient acquis quelque réputation pendant le regne du mauvais goût des équivoques & des pointes qui subsistent encore chez lui.



Quand on proposa La Fontaine pour remplir une place vacante à l'Académie Française, un Académicien s'y opposa vivement, à cause des ouvrages libres de ce Poète : *Messieurs*, répéta-t-il plusieurs fois, *il vous faut donc un Marot?* Benferade, ennuyé de la répétition, lui dit : *Et à vous une marotte.*



Benferade fut nommé par la Reine-mère pour aller en Suède résider auprès de la Reine Christine : il n'y alla pas cependant ; ce qui donna lieu à une plaisanterie de Scaron, qui date ainsi une Épître à la Comtesse de Fiesque :

L'an que le sieur de Benferade  
N'alla point à son ambassade.



Un ami de Benferade entra, un jour, de grand matin, chez ce Poète, & l'abordant très-sérieusement, lui dit : Je voudrois avoir de meilleures

nouvelles à vous apporter ; mais il faut vous préparer à la bien recevoir, & obéir à Sa Majesté. Benferade, aussi surpris que désespéré de ce discours, examina ce qui pouvoit lui avoir attiré cette disgrâce. Ah ! s'écria-t-il un moment après, c'est sans doute quelque mécontent de mes ballets qui m'aura rendu de mauvais offices ! Cependant ce que j'en ai fait n'a été que pour divertir le Roi. Mais enfin, qu'y a-t-il ? & que faut-il que je fasse ? Il faut, Monsieur, repliqua l'autre, que vous preniez les trois cents pistoles que je vous apporte, & que vous vous en contentiez ; car le Roi, qui avoit promis de vous donner ce qu'il gagneroit hier au soir, n'ayant gagné que cette somme, ne vous envoie que cela.

X Benferade ayant offensé Moliere, celui-ci résolut de s'en venger. Pour cela, il s'avisa de faire des vers du goût de ceux de Benferade, à la louange du Roi, qui représentoit Neptune dans une fête. Il ne s'en déclara point l'Auteur, mais il eut la prudence de le dire à Sa Majesté. Toute la Cour trouva ces vers très-beaux, &

tout d'une voix les donna à Benferade , qui ne fit point de façon d'en recevoir les complimens. L'Amiral de Brezé , qui le protégeoit , étoit ravi de le voir triompher , & il en tiroit vanité , comme s'il eût été lui-même l'Auteur de ces vers. Mais quand Moliere eut bien préparé sa vengeance , il déclara publiquement qu'il les avoit faits. Benferade fut honteux , & son protecteur se fâcha ; mais il avoit les sentimens trop élevés , pour que Moliere eût à craindre les suites de son premier mouvement.



X Un homme de la Cour , soupçonné d'impuissance , rencontra un jour Benferade , qui l'avoit souvent raillé là-dessus : Monsieur , lui dit-il , nonobstant toutes vos mauvaises plaisanteries , ma femme est accouchée depuis quelques jours. *Eh , Monsieur !* repliqua Benferade , *on n'a jamais douté de Madame votre femme.*



X Henriette d'Angleterre , femme de MONSIEUR , étant à l'Opéra , demanda à Benferade la différence qu'il mettoit entre une Dryade & une Hamadryade. Ce Poëte , qui ignoroit la dif-

tion , vit un Évêque & un Archevêque qui attendoient Madame au sortir de sa loge ; il prit sur le champ son parti. Ne voulant pas demeurer court , il dit à cette Princesse : *C'est la même différence qui est entre un Évêque & un Archevêque.* On rit beaucoup de cette comparaison. Un Évêque , qui visoit à Archevêché , dit à Madame le lendemain : Je suis Dryade ; quand vous le voudrez sérieusement , Madame , je ferai Hamadryade.



Une Dame demandant à Benferade une rime pour le mot coëffe , il lui répondit : *Comment pourrois-je en trouver ? Ce qui appartient à la tête d'une femme , n'a ni rime ni raison.*



Un des amis de Benferade lui ayant dit pour nouvelle , que M. de Mercœur , pere du Duc de Vendôme & du Grand-Prieur , venoit d'être reçu au College des Cardinaux : *C'est ,* lui répondit-il , *le premier où il soit jamais entré.*



Benferade se trouva un jour dans une com-

pagnie où chantoit une Demoiselle qui avoit une belle voix , mais l'haleine un peu forte. Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il pensoit de la chanteuse : *Les paroles , dit-il , sont parfaitement belles , mais l'air n'en vaut rien.*

Lorsque Louis XIV fut guéri de sa grande maladie , Benferade dit dans les stances qu'il lut à l'Académie à cette occasion : « Le Marchand quitte son négoce pour aller aux pieds  
» des Autels ; l'artisan quitte son ouvrage ; le  
» Médecin quitte son malade , & le malade  
» n'en est que mieux. »

Une personne du premier mérite & de la première qualité , disputant avec Benferade , on apporta à cette personne le bonnet de Cardinal ; Benferade dit : *Parbleu ! j'étois bien fou de disputer avec un homme qui avoit la tête si près du bonnet.*

M. P\*\*\* se disoit Auteur d'un ouvrage que Benferade avoit fait. On demandoit à celui-ci

ce qui en étoit : *Je l'ai fait*, répondit-il, *mais il est à son service.*



Le Cardinal Mazarin jouant au piquet, fit un mauvais incident à celui avec qui il jouoit. Comme ils dispuoient beaucoup, Benferade entra, qui, entendant crier le Cardinal & voyant que tout le monde se taisoit autour de lui, dit : *Monseigneur, vous avez tort.* Comment pouvez-ru, lui dit le Cardinal, me condamner sans savoir le fait ? Ah, vertubleu, dit Benferade, le silence de ces Messieurs m'instruit parfaitement ; ils crieront en votre faveur plus haut que vous, si vous aviez raison.



Benferade, dégoûté de la Cour, se retira à Gentilli. Il mit dans ses jardins diverses inscriptions, celle-ci, entr'autres :

Adieu, fortune, honneurs ; adieu, vous & les vôtres ;

Je viens ici vous oublier :

Adieu, toi-même, amour, bien plus que tous les autres

Difficile à congédier.



Son caractère se trouve assez heureusement

exprimé dans ces vers , que Seneçai a faits pour mettre au bas de son portrait :

Ce bel esprit eut trois talens divers ,  
 Qui trouveront l'avenir peu crédule :  
 De plaisanter les grands , il ne fit point scrupule ,  
 Sans qu'ils le prissent de travers.  
 Il fut vieux & galant , sans être ridicule ;  
 Et s'enrichit à composer des vers.

Despréaux disoit que Saint-Amand s'étoit formé du mauvais de Regnier , & Benferadè du mauvais de Voiture.

Comme on félicitoit Benferade sur son mariage : « Le bénéfice seroit bon , dit-il , s'il » n'obligeoit pas à résidence. »

Benferade se trouva un Poëte à son aise , dans une Cour brillante , dont il faisoit les délices , & qu'il amusa pendant plus de quarante ans. On se rappelle encore plusieurs traits de ses allégories , qui ornoient les ballets de ce tems-là.



là. Voici les vers qu'il fit pour le Roi, représentant le Soleil,

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton  
De Daphné ni de Phaéton :

Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine,

Il n'est point là de piège où vous puissiez donner :

Le moyen de s'imaginer,

Qu'une femme vous fuie, & qu'un homme vous mene!

X Benferade étant à Toulouse avec l'Évêque d'Amiens, ils allèrent ensemble voir le fameux moulin de Basacle. Il leur vint l'idée à tous les deux de demander au Roi la permission d'en établir un pareil ; ce qui leur fut accordé.

« Pour moi, dit le Poète au Prélat, je risque  
» peu, & je peux gagner beaucoup ; mais vous,  
» Monseigneur, vous deviendrez d'Évêque  
» Meunier. »

La Bruyere a, dans son chapitre de la Société & de la Conversation, tracé le portrait de Benferade, mais de Benferade septuagénaire. Ce portrait a été jugé très-ressemblant, quoiqu'on y reconnoisse la charge ordinaire au Peintre : « Je le fais, Théobalde, vous êtes vieilli ;

„ mais voudriez-vous que je crusse que vous  
 „ êtes baissé, que vous n'êtes plus Poète ni  
 „ bel-esprit, que vous êtes présentement aussi  
 „ mauvais juge de tout genre d'ouvrage, que  
 „ méchant Auteur; que vous n'avez plus rien  
 „ de naïf & de délicat dans la conversation?  
 „ Votre air libre & présomptueux me rassure,  
 „ me persuade tout le contraire. Vous êtes donc  
 „ aujourd'hui tout ce que vous fûtes jamais,  
 „ & peut-être meilleur: car si à votre âge vous  
 „ êtes si vif & si impétueux, quel nom, Théo-  
 „ balde, falloit-il vous donner dans votre jeu-  
 „ nesse, & lorsque vous étiez la *coqueluche* ou  
 „ l'entêtement de certaines femmes, qui ne  
 „ juroient que par vous & sur votre parole;  
 „ qui disoient: *Cela est délicieux, qu'a-t-il*  
 „ dit? „

On dit un jour à Benferade, qu'une veuve fort  
 vieille & fort riche étoit morte il y avoit deux  
 jours; il répondit: „ C'est dommage; avant-  
 „ hier c'étoit un bon parti. „

Une saignée de précaution fut cause de la

mort de Benferade. Le Chirurgien lui coupa l'artere, & au lieu d'y porter remede, il prit la fuite.

Benferade étant allé voir un Lieutenant-Général des armées du Roi, le trouva au lit malade, & apperçut quelques remedes qui indiquoient que les faveurs empoisonnées de Vénus étoient la source de sa maladie : « Comment ! » dit Benferade, vous ne vous contentez pas d'avoir été mis si souvent dans les Gazettes, vous voici à présent dans le Mercure-Galant. »

Un grand parleur dit un jour à Benferade : Je parle beaucoup, mais je parle bien. « Je suis d'accord avec vous de la moitié de la proposition. »



GILLES MÉNAGE , de l'Académie della  
*Crusca* , né à Angers en 1613 , mort à Paris  
 en 1692.

79  
 // Ménage avoit dans le cloître Notre-Dame  
 un appartement , où se tenoit tous les mercredis  
 une assemblée , qu'il appelloit sa *Mercuriale*.  
 Les Gens de Lettres , tant nationaux qu'étran-  
 gers , s'y rendoient avec empressement. Le  
 maître de la maison se plaisoit fort à y débiter  
 son savoir : il arrivoit souvent que les Audi-  
 teurs ne trouvoient pas occasion de placer un  
 seul mot. Ménage s'accusoit tout bonnement  
 de cette intempérance de langue , en disant  
 que , quand il étoit en Anjou , il passoit pour  
 taciturne , parce que ses compatriotes parloient  
 encore plus que lui.

Ménage fut chargé , par le Cardinal Mazarin  
 & par M. Colbert , de donner la liste des Gens  
 de Lettres qui pouvoient mériter des récom-  
 penses. Une pareille commission exigeoit bien

du discernement & de l'impartialité. Ménage s'en acquitta avec succès ; car elle lui valut une pension de deux mille livres.



Ménage fit des vers italiens, qui lui méritèrent une place à l'Académie *della Crusca*. Il en auroit obtenu une à l'Académie Française, sans sa *Requête des Dictionnaires*, production satyrique & ingénieuse qui l'éloigna pour toujours de ce Corps ; ce qui fit dire à un de ses membres, qn'on auroit dû, d'après cette piece, le condamner à en être, comme on condamne un homme à épouser une fille qu'il a déshonorée.



Ménage avoit maltraité le Président Cousin dans une épigramme. Après la mort du premier, le Président fit son éloge d'une maniere ironique. Non content de cette vengeance, M. Voisin sollicita M. de la Monnoye, de faire imprimer & publier des remarques critiques que celui-ci avoit faites sur un ouvrage de Ménage ; M. de la Monnoye lui répondit par ces vers :

Laissons en paix Monsieur Ménage,  
C'étoit un trop bon personnage,

Pour n'être pas de ses amis :  
 Souffrez qu'à son tour il repose,  
 Lui, de qui les vers & la prose  
 Nous ont si souvent endormis.



Ménage ayant eu une dispute fort vive avec l'Abbé d'Aubignac, touchant une Comédie de Térence, écrivit contre son adversaire tout ce qu'il put trouver de plus offensant. Si on l'en croit, il auroit répondu à ce que l'Abbé d'Aubignac répliqua, si, dans la dédicace de ses *Aménités du Droit*, il n'eût solennellement protesté de ne lire jamais cette réplique; & comme, ajoute-t-il, je suis très-religieux observateur de ma parole, je consultai plusieurs célèbres Casuistes de la Maison de Sorbonne & du College de Louis le Grand, pour savoir si je pouvois la lire. Ils me traiterent de scrupuleux pour en avoir douté. Ménage, rassuré de la sorte, lut la réplique de l'Abbé d'Aubignac; mais il ne répondit qu'après la mort de son adversaire.



Ménage fut obligé de prendre les Provisions d'Avocat du Roi, à Angers, que son pere lui

céda. Il ne tarda pas à s'en défaire : & , parce que cela occasionnoit une brouillerie , il disoit assez plaisamment, qu'il étoit mal avec son pere, parce, qu'il lui avoit rendu un mauvais office.

Ménage n'étoit pas Poëte ; cependant il vouloit faire des vers : pour en venir à bout , il ne faisoit que coudre les anciens & les modernes , comme on le lui a souvent reproché. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'à la mode des Poëtes, qui se font des maîtresses en l'air , il choisit pour la sienne Mademoiselle de Laverne , depuis Madame de la Fayette , qu'il appelloit en latin *Laverna*, nom de la Déesse des Voleurs ; ce qui donna lieu à cette épigramme :

*Lesbia nulla tibi est, nulla est tibi dicta Corinna,  
Carmine laudatur Cinthia nulla tuo:  
Sed cum doctorum compiles scrinia Vatū,  
Nil mirum, si sis culta Laverna tibi.*

Cette épigramme a été ainsi rendue en françois :

Est-ce Corinne? est-ce Lesbie?  
Est-ce Philis? est-ce Cynthie?

Dont le nom est par toi chanté !  
 Tu ne la nomme pas , Écrivain plagiaire ;  
 Sur le Parnasse vrai Corfaire ,  
 Laverne est ta Divinité.

M. Charpentier , dit Ménage , vint me voir un matin que j'étois occupé , & que j'avois commandé qu'on ne fît entrer personne. Un de mes gens lui dit que j'étois occupé , & vint me dire que c'étoit lui. Je fis courir après lui , & lorsqu'il entra , je lui dis : Monsieur , un Homme de Lettres n'interrompt jamais un Homme de Lettres.

Ménage avoit une mémoire très-heureuse. S'étant trouvé chez Madame de Rambouillet , avec plusieurs Dames , il les entretint de choses fort agréables qu'il avoit retenues dans ses lectures. Madame de Rambouillet , qui s'en apperçoit très-bien , lui dit : Tout ce que vous dites est très-bien , Monsieur ; mais dites-nous quelque chose de vous présentement.

Ménage a dit qu'il ne lisoit pas le Dictionnaire



de Moreri, parce qu'ayant beaucoup de mémoire, il craignoit d'en retenir les fautes.

Journal ne vouloit pas imprimer les Origines de la Langue Françoise par Ménage, parce qu'on y traitoit les Parisiens de Badauds. Sa naïveté inspira à l'Auteur l'épigramme suivante :

De peur d'offenser sa patrie,  
Journal, mon Imprimeur, digne enfant de Paris,  
Ne veut rien imprimer sur la badauderie;  
Journal est bien de son pays.

On envoyoit de Mézerai tous les ans six poules à Ménage : comme on en retrancha deux, il écrivit le mot de Martial : *Stare aut crescere debent munera.*

On parloit des Origines de la Langue Françoise devant la Reine de Suede, & elle dit : Non-seulement M. Ménage veut favoir d'où vient un mot, mais où il va.

Ménage alla voir un Évêque, qu'il favoit être très-malade ; on lui dit que ce Prélat étoit avec

son Confesseur : « Je m'oppose à son absolution, dit ce Savant, parce qu'il m'est dû des arrérages d'une pension que j'ai sur l'Évêché. »

Un jour que j'étois au Mans, dit Ménage, chez M. Costar, qui tenoit table ouverte, M. Duloir, Official du Chapitre, s'y trouva pour dîner : nous nous entretenmes fort long-tems de grec & de latin, M. Costar & moi, jusqu'à ce qu'on eût servi. M. Duloir, qui n'avoit point eu de part à notre conversation, nous dit : Messieurs, afin qu'on ne dise pas que j'aie été si long-tems sans parler latin, permettez-moi de dire le *Benedicite*. Il dit *Benedicite*; nous répondîmes *Dominus*; il continua *nos & ea* : mais la mémoire lui ayant manqué, il en resta là; ce qui fit beaucoup rire.

Le Cardinal de Retz dit un jour à Ménage : Apprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puisse du moins juger ceux qu'on m'apporte. Monsieur, lui répondit Ménage, ce seroit une chose trop longue à vous apprendre; vous n'avez pas le tems de cela : mais lorsqu'on

vous en lira, dites toujours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guere.

M. de Lamoignon, Avocat-Général, pria Ménage de lui chercher un Bibliothécaire qui fût les Belles-Lettres. Ménage lui proposa un Avocat. Non, dit M. de Lamoignon, je ne veux point d'un Avocat, parce qu'on croiroit qu'il feroit mes harangues.

M. Servien, dit Ménage, vouloit avoir une bibliotheque avant de mourir. Un jour qu'il me fit appeller: Que diroit-on de moi, me dit-il, si l'on ne trouvoit point de bibliotheque à mettre sur mon inventaire? Je vous prie de m'en chercher une & de l'acheter pour moi. M. Rigault étoit mort dans ce tems-là, & la sienne n'étoit pas encore vendue. M. Servien n'en voulut pas donner ce qu'on demandoit; & il mourut sans laisser de bibliotheque.

Comme les Pieces de Ménage n'étoient que des choses prises de côté & d'autre, Liniere

difoit qu'il falloit le conduire au pied du Parnasse, & le marquer des fleurs de lis pour les vols qu'il avoit faits aux anciens.



X Ménage difoit fouvent : J'aime qui m'aime ; j'estime qui le mérite ; & je fais plaisir à qui je puis : cela étoit vrai.



Peu d'heures avant fa mort , le Curé de fa Paroiffe vint voir Ménage , & le pria de l'excuser fi fon devoir de Pasteur l'obligeoit à lui faire quelques demandes sur les mysteres de la foi : Vous me faites plaisir , Monsieur ; en matiere de foi , les plus savans ne doivent se considérer que comme des enfans.



Ménage étant un jour aux Chartreux , on lui fit voir un tableau de Saint Bruno , très-bien fait ; il dit sur le champ : *Sans la regle , il parleroit.*



X Ménage , attaqué d'une pleurésie , ayant fait appeller le Pere Ayrault , Jésuite , fut si charmé de l'entendre parler sur les miséricordes du

Seigneur, qu'il ne put s'empêcher de dire en soupirant : « Je vois bien que, si l'on a besoin  
 » d'une sage-femme pour entrer dans ce monde,  
 » on n'a pas moins besoin d'un homme sage  
 » pour en sortir. »



M. Ménage retenoit difficilement un bon mot ; l'épigramme qu'il fit contre M. Cousin, son ami depuis long-tems, les brouilla irrécyclablement :

Le grand Traducteur de Procope  
 Faillit à tomber en syncope,  
 Au moment qu'il fut ajourné  
 Pour consommer son mariage.  
 Ah ! dit-il, le pénible ouvrage,  
 Et que je suis infortuné !  
 Moi, qui fais de belles harangues ;  
 Moi, qui traduis en toutes langues,  
 A quoi sert mon vaste savoir ;  
 Puisque par-tout on me diffame,  
 Pour n'avoir pas eu le pouvoir  
 De traduire une fille en femme ?



LOUISE-ANASTASIE SERMENT, née à  
Grenoble, morte à Paris en 1692.



Mademoiselle Serment étoit recherchée par les Auteurs les plus célèbres, qui la consultoient. Corneille, Quinault, Pavillon, célébrerent à l'envi son mérite. L'Auteur d'Armide éprouva, dit Pavillon, pour cette Demoiselle, une tendresse qu'elle partagea sans scrupule, quoique Quinault fût marié.



Les vers que fit Mademoiselle Serment, peu d'instans avant sa mort, peuvent donner une idée de sa versification & de ses sentimens. Il faut remarquer qu'elle étoit tourmentée par un cancer, qui lui rendoit la vie insupportable :

Bientôt la lumière des cieus  
Ne paroîtra plus à mes yeux ;  
Bientôt, quitte envers la nature ;  
J'irai, dans une nuit obscure,  
Me livrer pour jamais aux douceurs du sommeil.  
Je ne me verrai plus, par un triste réveil,  
Exposée à sentir les tourmens de la vie.

Mortels, qui commencez ici bas votre cours;

Je ne vous parle point d'envie ;

Votre sort ne vaut pas le dernier de mes jours.

Viens, favorable mort, viens briser des liens,

Qui, malgré moi, m'attachent à la vie :

Frappe, seconde mon envie.

Ne point souffrir est le plus grand des biens ;

Dans ce long avenir j'entre l'esprit tranquille :

Pourquoi ce dernier pas est-il tant redouté ?

Du maître des humains l'éternelle bonté

Des malheureux mortels est le plus sûr asyle.



Pavillon, empressé à faire tout ce qui pouvoit être agréable à Mademoiselle Serment, lui demanda ses ordres pour une ville de Province où il devoit aller passer quelques semaines. La seule chose, lui répondit-elle, que j'attends de votre complaisance, c'est de m'écrire une fois tous les huit jours. Pavillon lui en donna sa parole ; & comme Mademoiselle Serment paroissoit douter de sa sincérité, Pavillon ajouta : *Je vous promets, par votre nom, que je serai exact à la tenir.*



CHARLES DU PERRIER, *Poëte*, né à  
*Aix*, mort en 1692.

Du Perrier renonça à la poésie latine, dans laquelle il avoit réussi pour faire des vers françois, mais il ne foutint pas sa réputation, quoiqu'il se fût proposé Malherbe pour modele. La fureur qu'il avoit de réciter ses vers à tous venans, le rendoit insupportable. Un jour il accompagna Despréaux à l'Église, & pendant toute la Messe, il ne fit que lui parler d'une Ode qu'il avoit présentée à Messieurs de l'Académie Française, pour le prix de l'année 1671; il se plaignoit de l'injustice qu'il prétendoit lui avoir été faite, en adjugeant le prix à un autre, A peine put-il se contenir un moment pendant l'élevation; il rompit le silence en s'approchant de l'oreille de Despréaux: Ils ont dit, s'écria-t-il assez haut, que mes vers étoient trop Malherbiens. Cette faillie inspira à Despréaux les vers suivans;

Gardez-vous d'imiter ce Rimeur furieux,  
Qui, de ses vains écrits Lecteur harmonieux,  
Aborde,



Aborde, en récitant, quiconque le salue,  
 Et poursuit de ses vers les passans dans la rue:  
 Il n'est Temple si saint des Anges respecté,  
 Qui soit contre sa Muse un lieu de sûreté.

✕ Du Perrier disoit un jour : il n'y a que les  
 fous qui n'estiment pas mes vers ; M. d'Her-  
 belot lui répondit : *Stultorum infinitus est  
 numerus.*

Santeuil disoit un jour à du Perrier, qu'il  
 étoit réduit au lait des Muses : Cela ne peut pas  
 être, lui répondit du Perrier ; les Muses sont  
 vierges, & n'ont point de lait, à moins que  
 vous ne les ayiez prostituées.

---

MARIE-MADELAINE PIOCHE DE  
 LAVERGNE, *Marquise DE LA FAYETTE,*  
*née en 1633, morte en 1693.* 60

Madame de la Fayette fut liée de l'amitié  
 la plus étroite avec le célèbre Duc de la Ro-  
 chefoucauld : elle fut lui inspirer de la vertu.

*M. de la Rochefoucauld m'a donné de l'esprit ;  
disoit-elle ; mais j'ai réformé son cœur.*

Messieurs La Fontaine, Huet, Ménage, Ségrais, étoient les Savans que Mademoiselle de la Fayette voyoit le plus souvent. Ce dernier Écrivain, obligé de quitter la maison de Mademoiselle de Montpensier, trouva chez elle une retraite aussi utile qu'honorable.

Madame de la Fayette comparoit les mauvais Traducteurs à des laquais, qui changent en sottises les complimens dont on les charge.

Madame de la Fayette avoua que de toutes les louanges qu'on lui prodigua, aucune ne la flatta autant que celle d'avoir le jugement au-dessus de son esprit, & d'aimer le vrai en toutes choses.

Madame de Sevigné écrit à sa fille : « Madame de la Fayette est une femme aimable, estimable, & que vous aimez dès que vous

” avez le tems d'être avec elle, & de faire  
 ” usage de son esprit & de sa raison ; plus on  
 ” la connoit, plus on s'y attache. ” Ce por-  
 trait fait par une femme, qui a été à portée  
 d'étudier son cœur & son esprit, doit l'emporter  
 sur le témoignage de l'Auteur des Mémoires de  
 Madame de Maintenon, qui la peint tout diffé-  
 remment.



Madame de la Fayette disoit : On a fait  
 faire pour les Demoiselles de Saint-Cyr une  
 Comédie par Racine, le meilleur Poète du  
 tems, que l'on a tiré de la poésie où il étoit  
 inimitable, pour en faire, à son malheur & à  
 ceux qui ont le goût du Théâtre, un Historien  
 très-imitable.



“ Trois mois après que Madame de la  
 ” Fayette eut commencé d'apprendre le latin,  
 ” elle en fut plus, dit Ségrais, que M. Ménage  
 ” & le Pere Rapin, ses Maîtres. En la faisant  
 ” expliquer, ils eurent dispute ensemble sur  
 ” l'explication d'un passage. Madame de la  
 ” Fayette leur fit voir qu'ils n'y entendoient

» rien ni l'un ni l'autre , & leur donna la véri-  
 » table explication du passage. »



*C'est assez que d'être* : maniere de parler dont Madame de la Fayette se servoit pour faire entendre que , pour être heureux , il falloit vivre sans ambition & sans passion , au moins sans passions violentes.



*Zaïde* , qui a paru sous le nom de Ségrais , étoit de Madame de la Fayette & de M. de la Rochefoucauld : ils avoient aussi part à la *Princesse de Cleves*.

*Épitaphe de la Comtesse de la Fayette.*

Ci-gît , que le vrai goût regrette ,  
 La tendre & noble la Fayette.



LOUIS PETIT, *ancien Receveur-Général  
des Domaines & Bois du Roi, mort à Rouen  
sa Patrie, en 1693, âgé d'environ 79 ans.*

— 79 —

On ne fera peut-être pas fâché de trouver  
ici une ballade de M. Petit, où respirent le  
naturel, la délicatesse & la naïveté; la voici :

Dès que Robin eut vu partir Toinette,  
Il quitta là le soin de son troupeau;  
Il jeta loin pannetiere & houlette,  
Et ne garda rien que son chalumeau:  
Il lamenta plus fort qu'un Jérémie;  
Il souhaita mille fois le trépas:  
Et dans son mal il n'a d'autre soulas,  
Que d'entonner sur sa flûte jolie,  
Triste chanson qui finit par hélas!  
*C'est grand pitié d'être loin de s'amie!*

Ces derniers mots, sans cesser il répète;  
Tantôt assis sur les bords d'un ruisseau,  
Tantôt couché dessus la tendre herbette;  
Tantôt le dos appuyé d'un ormeau:  
Onc ne mena berger si triste vie;  
Du doux sommeil il ne fait plus de cas;  
Plus qu'un Hermite il fait maigre repas;  
Danses & jeux ne lui plaisent plus mie,

Et dans sa bouche il n'a rien qu'un *hélas!*  
*C'est grand pitié d'être loin de s'amie!*

Il n'est berger qui son mal ne regrette,  
 Et près de lui bergeres du hameau  
 Viennent chanter, filant leur quenouillette,  
 Pour consoler ce triste pastoureau.  
 Mais leurs doux chants point ne le folatie,  
 Tant la douleur le tient dedans ses lacs;  
 Pour ne les voir, les yeux tient toujours bas,  
 Et si leur dit, laissez-moi, je vous prie,  
 Puis aussi-tôt revient à son *hélas!*  
*C'est grand pitié d'être loin de s'amie!*

## E N V O I.

Fils de Cypris, plus malin qu'une pie,  
 A consoler Robin l'on perd ses pas:  
 Toinette seule, avec ses doux appas,  
 Peut le tirer de sa mélancholie:  
 Rends-la lui donc; car après tout, *hélas!*  
*C'est grand pitié d'être loin de s'amie!*

---

PAUL PÉLISSON, né à Béziers en 1624,  
 mort à Paris en 1693.

69

La petite vérole avoit si fort défiguré Pé-  
 lisson, que Madame de Sevigné disoit de lui,  
*qu'il abusoit de la permission que les hommes*

*ont d'être laids. Une Dame le prit un jour par la main, & le conduisit chez un Peintre, en disant au dernier: Tout comme cela, trait pour trait; & sortit brusquement. Le Peintre le fixa, & le pria de se tenir en place. Pélisson demanda l'explication de l'aventure: Monsieur, répondit le Peintre, j'ai entrepris de représenter, pour cette Dame, la Tentation de J. C. dans le désert; nous contestons depuis une heure sur la forme qu'il faut donner au diable; elle vous fait l'honneur de vous prendre pour modele.*

M. Fouquet, instruit du mérite de Pélisson, le choisit pour son premier Commis, & lui donna toute sa confiance. Pélisson conserva, au milieu des trésors, le désintéressement de son caractère, & dans les épines des Finances, les agrémens de son esprit. Ses soins furent récompensés en 1660, par des Lettres de Conseiller d'État. L'année suivante fut moins heureuse: il avoit eu beaucoup de part aux secrets de Fouquet, il en eut aussi à sa disgrâce. Il fut conduit à la Bastille, & n'en sortit que quatre ans après, sans qu'on pût corrompre sa

fidélité pour son maître. On crut que, pour découvrir d'importans secrets, le meilleur moyen c'étoit de faire parler Pélisson. On aposta un Allemand, simple & grossier en apparence, mais fourbe & rusé en effet, qui feignoit d'être prisonnier à la Bastille, & dont la fonction étoit d'y jouer le rôle d'espion. A son jeu & son discours, Pélisson le pénétra; mais, ne laissant point voir qu'il connût le piège, il redoubla au contraire ses politesses envers l'Allemand, & s'empara tellement de son esprit, qu'il en fit son émissaire. Il eut par-là un commerce journalier de lettres avec Mademoiselle Scuderi.

Les apologies éloquentes que Pélisson composoit dans sa prison, en faveur de Fouquet, lui firent retirer le papier & l'encre; il se vit réduit à écrire sur des marges de livres, avec le plomb de ses vitres, ou avec une espece d'encre qu'il imagina, en délayant de la croûte de pain brûlé dans quelques gouttes de vin qu'on lui servoit. Pélisson, privé du plaisir de s'occuper, fut réduit à la compagnie d'un Basque stupide & morne, qui ne savoit que jouer

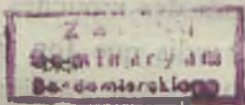


de la musette. Il trouva, dans ce foible amusement, une ressource contre l'ennui. Une araignée faisoit sa toile dans un soupirail qui donnoit du jour à la prison : il entreprit de l'appriivoiser. Il mit des mouches sur le bord de ce soupirail, tandis que son Basque jouoit de la musette. Peu-à-peu l'araignée s'accoutuma au son de cet instrument ; elle sortoit de son trou pour courir après la proie qu'on lui exposoit. Ainsi, l'appellant toujours au même son, & mettant sa proie de proche en proche, il parvint, après un exercice de plusieurs mois, à discipliner si bien cette araignée, qu'elle partoît toujours au signal pour aller prendre une mouche au fond de la chambre, & jusques sur les genoux du prisonnier.

Voyez l'article *Sarasin*, & celui de *Mademoiselle Scuderi*.



ROGER DE RABUTIN, Comte de Bussi,  
né à Épiry dans le Nivernois, en 1618, mort  
à Autun en 1693.



*L'Histoire amoureuse des Gaules*, que Bussi avoit composée, le fit disgracier. La Marquise de Beaume trahit Bussi, en publiant le manuscrit qu'il lui avoit confié. Une brouillerie, survenue entre eux à la suite d'une liaison très-intime, en fut cause. Plusieurs Seigneurs, très-bien peints dans cette Histoire, porterent leurs plaintes au Roi, qui, déjà mécontent de Bussi, à cause d'une chanson qui lui étoit attribuée, & où le Roi étoit trop compromis, saisit avidement l'occasion de le punir; cette chanson commençoit ainsi :

Que Deo-datus est heureux! &c.

Il fut mis à la Bastille.



Bussi devoit ridiculiser la belle Épître que Despréaux fit sur le passage du Rhin. Le Poète

en fut instruit, & se préparoit à la vengeance, lorsque Buffi fit négocier la paix; cela se termina par des lettres pleines de témoignages d'estime & d'amitié qu'ils s'écrivirent mutuellement.

On prétend que Buffi, pendant sa détention à la Bastille, engagé par Nouet, Jésuite, son Confesseur, entreprit de répondre aux Lettres Provinciales; mais qu'il fut bientôt obligé d'abandonner un travail beaucoup au-dessus de ses forces.

Quelqu'un se plaignant de ce que le Cardinal Mazarin donnoit de mauvaise grace, le Comte de Buffi dit qu'on avoit tort de se plaindre, & qu'on étoit plus obligé à ce Ministre qu'aux autres; parce qu'en donnant de mauvaise grace, il déchargeoit les gens de la reconnoissance.

M. de Rabutin avoit fait un petit livre, relié proprement, en maniere d'heures, où, au lieu d'images, étoient les portraits en miniature de quelques hommes de la Cour, dont les femmes étoient soupçonnées de galanterie. Il avoit mis

au bas de chaque portrait un petit discours, en forme de priere, accommodé au sujet. C'est à cet ouvrage que Boileau fait allusion dans ce vers :

Me mettre au rang des Saints qu'a célébrés Buffi.

On proposa pour femme au Comte de Buffi, une Demoiselle qui lui convenoit pour la naissance & la beauté. Il ne s'agissoit plus que du bien, dans lequel on comprenoit la succession d'une jeune Demoiselle qui étoit au Couvent, & qui devoit être Religieuse : trois mois après, cette future Religieuse épousa Buffi.

Mademoiselle de Scuderi écrivoit à M. de Buffi : « Votre fille a autant d'esprit, que si elle » vous voyoit tous les jours; & elle est aussi » sage, que si elle ne vous avoit jamais vu. »

Le Comte de Buffi, étant un jour entré aux Petites-Maisons, trouva dans la cour un homme qui étoit moins fou que les autres; il lui demanda quelle étoit la folie de la plupart des

gens qui étoient-là ? « Ma foi ( lui dit-il ) Mon-  
 » fleur , c'est bien peu de chose : on dit que  
 » nous sommes fous , parce que nous sommes  
 » misérables ; si nous étions de qualité , on  
 » diroit que nous avons des vapeurs , & on  
 » nous laisseroit courir les rues. »



Martial a dit : *Quidquid ames, cupias non placuisse nimis.* Pélisson a traduit ainsi cette pensée :

Voulez-vous être heureux ? souhaitez , en aimant ,  
 Que ce que vous aimez ne soit pas trop aimable.

Le Comte de Bussi prétendit que cette pensée étoit fausse ; parce que quiconque aime , souhaite que l'objet auquel il s'attache soit parfaitement aimable. Pélisson foutint le contraire ; & cela causa une dispute assez vive entre ces deux Écrivains.



Le Roi permit au Comte de Bussi de travailler à son Histoire. Ce Seigneur présenta , quelque tems après , un placet au Roi , pour en obtenir une pension. Cette demande déplut au

Prince & à toute la Cour. Buffi, honteux de la démarche qu'il venoit de faire, présenta un nouveau placet, que le Roi ne lut qu'après s'être fait beaucoup prier. Le sens du placet étoit qu'il avoit fait une faute indigne de pardon, en demandant une pension; & que, si Sa Majesté étoit portée à la lui accorder, il la conjuroit de n'en rien faire. Ce tour, tout-à-fait nouveau, frappa le Roi. Enfin, ce Prince lui accorda, après dix-sept ans de sollicitations, la permission de revenir à la Cour: mais Buffi, voyant que le Roi évitoit de le regarder, se retira volontairement dans ses terres, partageant son tems entre les plaisirs de la campagne & ceux de la littérature.

---

CLAUDE BOYER, né à Alby en 1618,  
mort à Paris en 1693.

75

La *Judith* de Boyer eut un succès passager. Cette Piece, applaudie pendant un Carême entier, fut sifflée à la rentrée d'après Pâques. La Champmélé ayant demandé au Parterre la

raison de cette inconstance, un plaisant lui répondit : *Les sifflets étoient à Versailles aux Sermons de l'Abbé Boileau.* Voici une épi-gramme de Racine sur cette Tragédie.

A sa Judith, Boyer, par aventure,  
Étoit assis près d'un riche Caissier :  
Bien aisé étoit, car le bon Financier  
S'attendrissoit & pleuroit sans mesure.  
Bon gré vous fais, lui dit le vieux rimeur ;  
Le beau vous touche, & ne seriez d'humeur  
A vous saisir pour une baliverne.  
Lors le richard, en larmoyant lui dit :  
Je pleure, hélas ! pour ce pauvre Holopherne ;  
Si méchamment mis à mort par Judith.

Boyer, fatigué de ses mauvais succès, fit jouer, en 1680, sa Tragédie d'*Agamemnon*, sous le nom d'un de ses amis. Racine, son plus grand fléau, applaudit à cette Piece. Boyer ne put s'empêcher de s'écrier en plein Parterre : *Elle est pourtant de Boyer, malgré Mons Racine.* Ce mot lui coûta cher ; sa Tragédie fut sifflée le surlendemain.

L'Abbé Boyer, au sortir d'une de ses Pieces où il n'y avoit pas beaucoup de monde, en

ayant jeté la faute sur la pluie , Furetiere fit  
l'épigramme suivante :

Quand les Pieces représentées  
De Boyer sont peu fréquentées ,  
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistans ,  
Voici comme il tourne la chose :  
Vendredi la pluie en est cause ,  
Et le dimanche le beau tems.

---

ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS-  
MONTPENSIER , connue sous le nom  
de MADEMOISELLE , fille de GASTON-  
D'ORLÉANS , naquit à Paris en 1627 , &  
mourut en 1693.

66

*Mademoiselle* prétendoit épouser Louis XIV :  
c'étoit une digne prétendante ; cependant , du-  
rant les guerres de Paris , elle prit parti pour  
M. le Prince , & fit tirer , à la bataille de  
Saint-Antoine , sur l'armée du Roi , le canon de  
la Bastille : ainsi , elle sacrifia cette grande pré-  
tention à M. le Prince. Le Cardinal Mazarin  
dit qu'elle avoit tué son mari d'un coup de canon.

Après



Après avoir refusé beaucoup de Princes, *Mademoiselle* s'abaisa, à l'âge de 44 ans, jusqu'à vouloir épouser le Comte de Lauzun, simple Gentilhomme. Ayant obtenu le consentement du Roi, & les Princes du Sang l'ayant fait révoquer, elle épousa Lauzun en secret. Celui-ci, s'étant emporté contre Madame de Montespan, fut enfermé à Pignerol, & n'en sortit que dix ans après, à condition que *Mademoiselle* céderoit au Duc du Maine la Souveraineté de Dombes & le Comté d'Eu : à quoi ayant consenti, elle eut la permission de vivre avec son mari; mais elle ne tarda pas à s'en repentir, par les outrages continuels qu'elle eut à essuyer de la part de Lauzun. On dit qu'il poussa l'insolence à un tel point, qu'il lui dit un jour en venant de la chasse : *Henriette de Bourbon, tire-moi mes bottes*; & que s'étant récriée, il fit un mouvement du pied pour la frapper. Pour lors *Mademoiselle*, reprenant l'air & le ton d'autorité que sa naissance lui donnoit, défendit à Lauzun de paroître désormais en sa présence.

A la mort d'Olivier Cromwel, la Cour de  
Tome II. L

France prit le deuil; Mademoiselle de Montpensier fut la seule qui ne le prit pas.

---

JEAN-Louis FAUCON-DE-RIS, *Sieur DE CHARLEVAL*, né à Paris en 1613, mort dans la même ville en 1693.

80

Charleval étoit fort lié avec Voiture, Scarron, Sarasin, avec la fameuse Ninon, & quelques autres d'une société pleine de gaieté & d'agrémens. Il adressa le couplet suivant à Madame Scarron, depuis Madame de Maintenon.

Bien souvent l'amitié s'enflamme,  
Et je sens qu'il est mal-aisé  
Que l'ami d'une belle femme  
Ne soit un amant déguisé.

Un trait qui fait honneur aux sentimens de Charleval, c'est la générosité avec laquelle il offroit dix mille livres à Monsieur & Madame Dacier, croyant que le dérangement de leurs affaires étoit la principale raison qui les déter-

minoit à abandonner Paris, pour se retirer en Province.

Scarron, pour peindre la délicatesse de l'esprit & du goût de Charleval, disoit que *les Muses ne le nourrissoient que de blanc-manger & d'eau de poulet.*

Quoique d'une complexion foible, Charleval vécut quatre-vingts ans, & conserva jusqu'à la fin de sa vie *tous les charmes de la jeunesse, & cette bonté de cœur, si désirable dans l'amitié*: c'est l'éloge qu'en fait Mademoiselle de Lenclos, dans une lettre qu'elle écrit à Saint-Evremond, en lui apprenant la mort de cet ami commun: *C'est plus que mourir soi-même, lui dit-elle, que faire une pareille perte.*

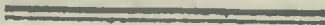
Dans sa dernière maladie, Charleval fut faigné outre mesure. Les Médecins le croyant guéri, s'écrierent devant Thévenot: *Enfin, voilà la fièvre qui s'en va. Ah, morbleu!* s'écria Thévenot, *moi, je vous dis que c'est le*

*malade qui s'en va.* En effet , il mourut une heure après.



Charleval répondit à une Dame , qui lui reprochoit d'être trop long-tems à la campagne, par ces vers-ci :

Au doux bruit des ruisseaux , dans les bois je respire ;  
C'est-là que sur les fleurs j'aime à me reposer :  
Je ne quitterois pas ces lieux pour un empire ;  
Mais je les quitterois, Iris , pour un baiser.



1641.

JEAN BARBIER-D'AUCOUR, né a Langres , mort en 1694.

53



Les talens de Barbier-d'Aucour le tirèrent de l'obscurité où il étoit né. Il fut d'abord Répétiteur au College de Lisieux ; il s'adonna ensuite au Barreau : mais la mémoire lui ayant manqué dans le commencement de son premier Plaidoyer , il promit de ne plus plaider , quoiqu'il eût pu le faire avec succès.



Barbier n'aimoit point les Jésuites. Sa haine

venoit, dit-on, de ce que, se trouvant un jour dans leur Église, un de ces Peres lui dit de s'y tenir avec décence, parce que *locus erat sacer*. D'Aucour répondit tout de suite : *Si locus est sacrus, quarè exponitis Venerem?* (On y avoit exposé ce jour-là des tableaux énigmatiques, pour être expliqués par les assistans.) Cette épithete de *sacrus* courut à l'instant de bouche en bouche. Les Régens la répéterent, les Écoliers la citerent; & le nom d'Avocat *Sacrus* lui resta.

Les Députés de l'Académie, qui allerent visiter d'Aucour dans sa dernière maladie, furent touchés de le voir mal logé. Ma très-grande consolation, leur dit-il, est de ne point laisser d'héritier de ma misere. L'Abbé de Choisi, l'un des Députés, lui dit poliment : *Vous laissez un nom qui ne mourra point.* Ah! c'est de quoi je ne me flatte point, répondit d'Aucour: quand mes ouvrages auroient d'eux-mêmes une sorte de prix, j'ai péché dans le choix de mes sujets. Je n'ai fait que des critiques, ouvrages peu durables: car si le livre qu'on a critiqué vient à tomber dans le mépris, la critique y tombe

en même tems ; & si , malgré la critique , l'ouvrage se soutient , la critique est pareillement oubliée.

—♦—

X M. de Clermont-Tonnerre, Évêque de Noyon, ne dit rien de d'Aucour, qu'il remplaçoit à l'Académie Française, pour ne pas violer la loi qu'il s'étoit faite de *ne louer jamais des roturiers*. On l'engagea pourtant à en faire l'éloge dans son discours, lorsqu'il le fit imprimer. Il ne s'y détermina que quand on lui eut dit que les Lettres n'admettent d'autres titres que les talens ; & que la roture, plus nombreuse à l'Académie que la noblesse, pourroit en user de même à son égard, & à celui de tous les Nobles aussi peu civils que lui.

M. l'Abbé de Caumartin, alors Directeur de l'Académie, répara l'omission du Prélat dans sa réponse au discours de M. de Noyon ; & chaque louange qu'il donna au Récipiendaire, étoit un trait de satyre ingénieusement lancé contre son orgueil.

—♦—

---

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE  
DESHOULIERES , née à Paris en 1634  
morte dans la même ville en 1694.



60

La nature avoit rassemblé en Madame Des-  
houlières, les talens de l'esprit & les graces de  
la figure. Le Poëte Hénault lui donna les pre-  
mieres leçons de l'art des vers : l'Éleve fit hon-  
neur à son Maître. Son époux , Lieutenant de  
Roi à Dourlens en Picardie , vivement touché  
des charmes de sa femme , fut pour elle un  
tendre amant. Cette Dame fut arrêtée prison-  
nière à Bruxelles , & conduite en criminelle  
d'Etat au château de Wilvorden. Elle avoit tout  
à craindre , même pour sa vie , de la part des  
Espagnols ; mais Deshoulières , exposant ses  
jours pour sauver son épouse , s'introduisit , sous  
un faux prétexte , dans sa prison , la délivra ,  
& prit la route de France avec elle.



Madame Deshoulières protégea Pradon contre  
Racine , lorsque la Phedre de ce dernier parut ;

elle fit , au sortir de sa premiere représentation ,  
le sonnet si connu :

Dans un fauteuil doré , Phedre tremblante & blême ,  
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.



Madame Deshoulieres avoit une force d'esprit dont peu d'hommes même sont capables. Étant allé voir une de ses amies à la campagne, on lui dit qu'un phantôme avoit coutume de se promener toutes les nuits dans un des appartemens du château , & que, depuis bien du tems, personne n'osoit y habiter. Comme elle n'étoit ni superstitieuse ni crédule, elle eut la curiosité, quoique grosse alors, de s'en convaincre par elle-même, & voulut absolument coucher dans cet appartement. L'aventure étoit assez téméraire & délicate pour une femme jeune & aimable. Au milieu de la nuit, elle entendit ouvrir sa porte ; elle parla, mais le spectre ne répondit point : il marchoit pesamment, & s'avançoit en poussant des gémissemens. Une table, qui étoit au pied du lit, fut renversée, & ses rideaux s'entr'ouvrirent avec bruit. Un moment après, le guéridon, qui étoit dans la ruelle, fut



culbuté, & le phantôme s'approcha de la Dame. Elle, de son côté, peu troublée, alongeoit les deux mains pour sentir s'il avoit une forme palpable. En tâtonnant ainsi, elle lui faisoit les deux oreilles, sans qu'il fit aucun obstacle. Ses oreilles étoient longues & velues, & lui donnoient beaucoup à penser. Elle n'osoit retirer l'une de ses mains pour toucher le reste du corps, de peur qu'il ne lui échappât; &, pour ne point perdre le fruit de ses travaux, elle persista jusqu'à l'aurore dans cette pénible attitude. Enfin, au point du jour, elle reconnut l'auteur de tant d'alarmes. C'étoit un gros chien assez pacifique, qui, n'aimant point à coucher à l'air, avoit coutume de venir chercher de l'abri dans ce lieu, dont la serrure ne fermoit pas. Le lendemain elle plaifanta ses hôtes, très-étonnés de son courage attribué à Racine.



La Tragédie de *Genferic* attira à Madame Deshoulières, le conseil de retourner à ses moutons, & le sonnet suivant, attribué à Racine :

La jeune Eudoxe est une bonne enfant ;  
 La vicille Eudoxe une franche diablesse ;

Et Genferic un Roi fourbe & méchant ,  
Digne Héros d'une méchante Piece.

Pour Trasimond, c'est un pauvre innocent ,  
Et Sophronie en vain pour lui s'empresse ;  
Henneric est un homme indifférent ,  
Qui , comme on veut , & la prend & la laisse.

Et sur le tout le sujet est traité ,  
Dieu fait comment ! Auteur de qualité ,  
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage.

C'est fort bien fait de se cacher ainsi :  
Mais pour agir en personne bien sage ,  
Il nous falloit cacher la Piece aussi.



On fit aussi, à l'occasion de la même Tra-  
gédie, l'épigramme latine que nous rapportons,  
avec la traduction qu'en a faite M. l'Abbé de  
l'Attaignant :

*In venere ut quarens Momus quid carpere possit ,  
Sandalium carpsit, praterea que nihil.  
Sic in te , si quaram quid nunc carpere possim ,  
Aut nihil , aut unus forte Cothurnus erit.*

Un jour le Dieu de la satyre,  
De Vénus cherchant à médire,  
Forcé d'admirer tant d'appas,  
Ne put contrôler que ses bas.

C'est ainsi que les plus sévères  
 Ont beau vouloir épiloguer ;  
 Ils ne trouvent dans Deshoulières ,  
 Que son Cothurne à critiquer.



On prend plaisir à citer quelques-unes des  
 maximes de Madame Deshoulières ; celles-ci  
 sur-tout , dont la vérité est reconnue :

Il n'est si facile qu'on pense ,  
 D'être fort honnête homme , & de jouer gros jeu :  
 Le desir de gagner , qui nuit & jour occupe ,  
 Est un dangereux aiguillon ;  
 Souvent , quoique l'esprit , quoique le cœur soit bon ,  
 On commence par être dupe ,  
 On finit par être fripon.

L'amour-propre est , hélas ! le plus sot des amours ;  
 Cependant des erreurs il est la plus commune :  
 Quelque puissant qu'on soit en richesse , en crédit ,  
 Quelque mauvais succès qu'ait tout ce qu'on écrit ;  
 Nul n'est content de sa fortune ,  
 Ni mécontent de son esprit.



*Épithaphe de Madame Deshoulières.*

Si Corine en beauté fut célèbre autrefois ;  
 Si des vers de l'indare elle efface la gloire ;  
 Quel rang donner au temple de mémoire.  
 A celle qui remplit la tombe que tu vois ?

ANTOINE ARNAUD, né à Paris en 1612, mort à Bruxelles en 1694.

82

Arnaud fit ses Humanités & sa Philosophie aux Colleges de Calvi & de Lisieux : il prit ensuite des leçons de Théologie sous l'Escot, qui dictoit le Traité de la Grace, & s'éleva contre son Professeur. Dans son acte de tentative, soutenu en 1635, il mit en thèse des sentimens sur la Grace, entièrement opposés à ceux qu'on lui avoit dictés ; mais l'éloquence & la force avec laquelle il se défendit, prouverent que le Disciple pouvoit se passer du Maître. Il prit le bonnet de Docteur en Sorbonne en 1641 ; &, en prêtant le serment ordinaire dans l'Eglise de Notre-Dame, sur l'Autel des Martyrs : *Je jure, dit-il, de défendre la vérité jusqu'à l'effusion de mon sang.* Tous les Docteurs font depuis cette promesse.

Le crédit d'Arnaud à la Cour de Rome étoit au point qu'il en plaisantoit lui-même : On

*me croit en France, disoit-il, le plus grand ennemi des Papes, & l'on ignore comme j'ai toujours été chez eux.*

X On demandoit à M. Arnaud comment il falloit s'y prendre pour se former un bon style. *Lisez Ciceron*, répondit le Docteur. Mais il ne s'agit pas, lui dit-on, d'écrire en latin; il s'agit d'écrire en françois. Eh bien! en ce cas, reprit le Docteur, *lisez Ciceron*.

On avoit supprimé d'entre les portraits des hommes illustres, mis au jour par M. Perrault, les portraits & les éloges de MM. Arnaud & Pascal: mais le public se récria; & il a fallu, pour avoir le débit de ce livre, donner ces deux portraits, les autres ne paroissant pas assez sans la compagnie de ceux-là; ce qu'un Poëte fameux a fort bien exprimé en ces vers:

Quand on faisoit à Rome une pompe funebre  
 Pour quelque illustre mort d'une maison célèbre,  
 On portoit en spectacle au peuple curieux,  
 Des ancêtres du mort les portraits glorieux;

Et de leurs nobles faits , de leur brillante gloire ,  
Le peuple , à cet aspect , rappelloit sa mémoire .

Junie appartenoit aux plus nobles maisons ,  
Dont autrefois à Rome on révéroit les noms :  
Elle meurt ; à sa pompe on porte vingt images  
De Consuls , de Censeurs , de fameux personnages ;  
Brutus & Cassius qu'elle touchoit de sang ,  
Y devoient , dans la regle , avoir aussi leur rang .  
Mais ces illustres noms de Cassie & de Brute ,  
Au parti dominant étoient en haine , en butte ;  
Il veut , à leurs portraits , interdire l'honneur  
D'attirer du public les regards & le cœur .

Mais pour trop raffiner , d'ordinaire on se trompe :  
Le public empressé les chercha dans la pompe ;  
Et ne les voyant point , il chercha quels sujets  
Obligeoient à cacher de semblables objets ,  
Sur-tout ceux qu'un long ordre exposoit à sa vue .  
La curiosité ne parut plus émue ;  
Et ceux que du spectacle on avoit retranchés ,  
Tinrent seuls ses regards & son cœur attachés .

Arnaud , étant encore enfant , barbouilloit du  
papier à la campagne , dans le cabinet du Car-  
dinal du Perron , à qui il demanda une plume .  
Le Cardinal lui ayant demandé ce qu'il en vou-  
loit faire : « Je veux ( dit le petit Arnaud )  
» écrire , comme vous , contre les Huguenots .  
» Vous me faites plaisir ( lui dit le Cardinal ; )

» car aussi bien je suis vieux, & je mourrai  
 » bientôt : j'ai besoin d'un Substitut. Voilà la  
 » plume dont je me suis servi contre le Roi  
 » d'Angleterre ; je vous la donne, comme le  
 » berger Daméas, dont parle Virgile, donna  
 » en mourant sa flûte & son chalumeau au jeune  
 » Corydon. »



On disoit à Despréaux que le Roi faisoit  
 chercher M. Arnaud pour le faire arrêter : « Le  
 » Roi, dit-il, est trop heureux pour le trouver. »



X M. Arnaud, obligé de se cacher pour des  
 matières de religion, trouva une retraite à  
 l'Hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y  
 paroîtroit qu'en habit séculier, coëffé d'une  
 grande perruque, & l'épée au côté. Il y fut  
 attaqué de la fièvre : Madame de Longueville  
 ayant fait venir le Médecin Brayer, lui recom-  
 manda d'avoir soin d'un Gentilhomme qu'elle  
 protégeoit particulièrement, & à qui elle avoit  
 donné une chambre dans son Hôtel. Brayer  
 monte chez le malade, qui, après l'avoir entre-  
 tenu de sa fièvre, lui demanda des nouvelles :

« On parle ( dit Brayer ) d'un livre nouveau de  
 » Port-Royal , qu'on attribue à M. Arnaud ou  
 » à M. de Sacy ; mais je ne le crois pas de  
 » M. de Sacy ; il n'écrit pas si bien. » A ce  
 mot M. Arnaud , oubliant son habit gris & sa  
 perruque , lui répondit vivement : « Que vou-  
 » lez-vous dire ? Mon neveu écrit mieux que  
 » moi. » Brayer envisage son malade , se met  
 à rire , descend chez Madame de Longueville ,  
 & lui dit : « La maladie de votre Gentilhomme  
 » n'est point considérable ; je vous conseille  
 » cependant de faire ensorte qu'il ne voie per-  
 » sonne : il ne faut pas le laisser parler. »



Madame de Longueville , étonnée des ré-  
 ponses indiscrettes qui échappoient souvent à  
 M. Arnaud & à M. Nicole , disoit « qu'elle  
 » aimeroit mieux confier son secret à un li-  
 » bertin. »



Madame de Sévigné parle d'un Ecrivain qui  
 avoit entrepris de prouver qu'il y avoit trente-  
 deux hérésies dans le livre de la *fréquente Com-  
 munion* , ouvrage où Arnaud expose fidèlement



les sentimens des Peres, des Papes & des Conciles, touchant l'usage des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie. L'adverfaire d'Arnaud disoit au commencement de son ouvrage: *Comme nous le prouverons ci-dessous*; & à la fin il disoit: *Comme nous l'avons prouvé ci-dessus*; sans que dessus ni dessous il y eût la moindre chose de prouvée.

Arnaud mourut à Bruxelles, emportant avec lui les regrets de ses amis, & l'estime de ses ennemis. Tous les plus fameux Poëtes ont célébré sa mémoire; & le célèbre Santeuil a composé son épitaphe en latin.

---

PIERRE NICOLE, né à Chartres en 1625; mort à Paris en 1695.

70

M. Nicole étoit de Chartres: ses prodigieuses dispositions pour les sciences, le firent, dès sa tendre jeunesse, passer pour un Savant. Il s'attacha à M. Arnaud, & travailla conjointement avec lui pour sa défense. Il erra, pendant

plusieurs années , en différentes Provinces , & même hors du Royaume. Il vivoit avec beaucoup de simplicité , aimoit le repos & la retraite. Cet éloignement pour le monde lui donna une si grande timidité , qu'il fut refusé comme un sujet absolument incapable , lors de l'examen pour les Ordinations ; & regarda cette humiliation , comme un ordre de la Providence. Il composa le *Traité de la perpétuité de la Foi* , qu'il pria M. Arnaud de mettre sous son nom , parce que le Censeur l'avoit rebuté en le présentant sous le sien. Il s'illustra par les *Essais de Morale* , donna les *quatre Fins de l'Homme* , & fut refusé à la Prêtrise.



Je Nicole avoit peu de facilité à parler : *Il me bat* , disoit-il d'un homme qui parloit bien dans la chambre ; mais je ne suis pas au bas de l'escalier , que je l'ai confondu.



Nicole ne prenoit point parti dans les divers sentimens qui partageoient Port-Royal ; il disoit qu'il n'étoit point des guerres civiles.



Madame de Longueville étoit presque la seule personne de Port-Royal qui eût de la considération pour M. Nicole ; ce qui lui fit dire , quand elle mourut , qu'il avoit perdu tout son crédit : j'ai même , ajoutoit-il , perdu mon Abbaye , parce qu'elle étoit la seule qui l'appellât M. l'Abbé Nicole.

✠ Monsieur Nicole pensoit qu'il n'y avoit point d'hommes, quelque mérite qu'il eût, qui ne fût très-mortifié s'il favoit tout ce qu'on pense de lui.

✠ Nicole logea très-long-tems au fauxbourg Saint-Marcel. Quand on lui en demandoit la raison : « C'est , répondit-il , que les ennemis » qui ravagent tout en Flandres , & menacent » Paris , entreront par la porte Saint-Martin » avant de venir chez moi. »

Nicole , sur la fin de sa vie , n'osoit sortir , dans la crainte d'être écrasé par la chute d'une cheminée. Il ne songeoit qu'en tremblant à cette

foule prodigieuse de longs tuyaux qui couronnent nos toits.

X Une dévote , desirant depuis long-tems de faire connoissance avec M. Nicole , pria un jour son Directeur de l'engager à venir manger sa soupe. Il vint ; & comme il n'y a chere que de dévote & de Directeur , & que les meilleurs vins ne furent pas épargnés , Nicole , à qui le champagne & le muscat avoient un peu brouillé les idées , dit en prenant congé de la pieuse Dame : « Ah , Madame ! que je suis pénétré de » vos bontés & de vos politesses ! Non , rien » n'est si gracieux que vous ; en vérité , vous » êtes charmante en tout , & l'on ne peut » qu'admirer vos appas , & sur-tout vos beaux » petits yeux. » Le Directeur qui l'avoit présenté , & qui avoit plus d'usage du monde , ne manqua pas , dès qu'ils furent sortis de l'appartement de Madame , de lui faire des reproches sur sa simplicité. « Vous ne savez donc pas , » lui dit-il , que les Dames ne veulent point » avoir de petits yeux ? Si vous vouliez lui » dire quelque chose de flatteur là-dessus , il » falloit au contraire lui faire entendre qu'elle

» avoit de beaux grands yeux. — Croyez-vous  
» ça, Monsieur? — Comment, si je le crois,  
» affurément! — Ah, mon Dieu! que je suis  
» mortifié de ma balourdise! Mais, paix, je  
» m'en vais la réparer. . . . » Et tout de suite  
notre moraliste, sans que l'autre pût le retenir,  
remonte chez la Dame, lui fait ses excuses, &  
lui dit : « Ah, Madame! pardonnez la faute  
» que je viens de commettre vis-à-vis d'une  
» personne aussi aimable que vous : mon digne  
» confrere, qui est plus poli que moi, vient  
» de me la faire appercevoir. Oui, je vois que  
» je me suis trompé, en effet; car vous avez  
» de très-beaux grands yeux, le nez, la bouche  
» & les pieds aussi. »

X Une Demoiselle étoit venue consulter Nicole  
sur un cas de conscience. Au milieu de l'entre-  
tien, arrive le Pere Fouquet, de l'Oratoire, fils  
du Surintendant. Nicole, du plus loin qu'il  
l'apperçut, s'écria : *Voici, Mademoiselle, quel-*  
*qu'un qui décidera la chose*; & sur le champ  
il raconta au Pere Fouquet toute l'histoire de  
la Demoiselle, qui rougit beaucoup. On fit des  
reproches à Nicole de cette imprudence : il

s'excusa sur ce que le Pere Fouquet étoit son Confesseur. « Puisque , dit-il, je n'ai rien de » caché pour ce Pere , Mademoiselle ne doit » pas être réservée pour lui. »

---

JEAN LA FONTAINE , né à Château-Thierry en 1621 , mort à Paris en 1695.



74

La Fontaine entra chez les Peres de l'Oratoire , & les quitta. Il ne se doutoit pas qu'il fût Poëte. La lecture de Malherbe développa son talent. Il se mit ensuite à lire Horace , Virgile & Térence , d'après les conseils d'un nommé Pintrel , son parent.



La fameuse Duchesse de Bouillon lui désignoit les sujets de ses Contes ; & Madame de la Sabliere lui donna un asyle chez elle. Elle dit un jour , après avoir chassé tous ses domestiques : *Je n'ai gardé que mes bêtes , mon chat , mon chien & La Fontaine.*



Boileau & Racine faisoient leur société de La Fontaine, & le nommoient le bon-homme. Moliere leur dit un jour : *Celui que vous appelez bon-homme, vivra peut-être plus longtemps que vous.*



X Madame de Bouillon, allant un matin à Versailles, vit La Fontaine rêvant sous un arbre du Cours : le soir en revenant, elle le trouva dans le même endroit & dans la même attitude, quoiqu'il fit assez froid, & qu'il eût plu toute la journée.



X X La Fontaine avoit quelquefois des distractions qui lui ôtoient la mémoire; il en avoit d'autres qui lui ôtoient le jugement. Il loua beaucoup un jeune homme qu'il trouva dans une assemblée. *Eh! c'est votre fils*, lui dit-on; il répondit froidement : *Ah! j'en suis bien aise.*



La Fontaine, dans une maladie grave qu'il essuya, après avoir fait une confession générale, détesta les Contes qu'il avoit écrits, & prit pour témoin de son repentir quelques membres de

'Académie. Ce repentir fut sincère ; mais les charmes de la poésie , & sur-tout de la poésie badine , sont si puissans , que La Fontaine laissa échapper , après sa conversion , encore quelques Contes : celui de la Clochette en est un. C'est à quoi fait allusion son Prologue , cité dans Moreri :

O combien l'homme est inconstant , divers ,  
 Foible , léger , tenant mal sa parole !  
 J'avois juré , même en assez beaux vers ,  
 De renoncer à tout conte frivole.  
 Et quand juré ? C'est ce qui me confond ;  
 Depuis deux jours j'ai fait cette promesse :  
 Puis fiez-vous à rimeur qui répond  
 D'un seul moment . . . . .



La Fontaine s'étoit fait cette épitaphe lui-même ; elle le peint parfaitement :

Jean s'en alla comme il étoit venu ,  
 Mangeant son fonds après son revenu ,  
 Croyant le bien chose peu nécessaire.  
 Quant à son tems , bien le fut dépenser :  
 Deux parts en fit , dont il souloit passer ,  
 L'une à dormir , & l'autre à ne rien faire.



La Fontaine avoit essayé de beaucoup de



genres de poésie, de quelques-uns même opposés à son génie : voici comme il peint son inconstance :

Papillon du Parnasse, & semblable aux abeilles,  
 A qui le bon *Platon* compare nos merveilles,  
 Je suis chose légère, & vole à tout sujet ;  
 Je vais de fleur en fleur & d'objet en objet ;  
 A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.  
 J'irois plus haut peut-être au temple de mémoire :  
 Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amour, &c.

X Les descendans de La Fontaine sont exempts de toutes taxes & impositions : Privilège flatteur à un nom qui a tant illustré la France.

X La Fontaine, ayant perdu Madame de la Sabliere, rencontre M. d'Hervart son ami. Mon cher La Fontaine, lui dit cet honnête homme, j'ai su le malheur qui vous est arrivé : vous étiez logé chez Madame de la Sabliere, elle n'est plus ; j'allois vous proposer de venir loger chez moi. *J'y allois*, répondit La Fontaine.

X La Fontaine avoit reçu un billet pour se trouver aux obseques d'une personne de sa con-

noissance. Quelque tems après, il arriva pour dîner chez cette même personne ; le portier lui dit que son maître étoit mort depuis huit jours. *Ah!* répondit-il, *je ne croyois pas qu'il y eût si long-tems.*



Jamais homme ne fut plus crédule que La Fontaine, témoin son aventure avec M. Paignant, ancien Capitaine de Dragons, retiré au Château-Thierry. M. Paignant, sans être galant, étoit assez assidu auprès de Madame La Fontaine. Quelque mal intentionné persuada à La Fontaine qu'il étoit déshonoré, s'il ne se battoit pas avec cet Officier. Notre Poëte va chez lui à quatre heures du matin, le presse de s'habiller & de le suivre avec son épée. M. Paignant le suit sans savoir pourquoi. Arrivé en un lieu commode, hors de la ville, La Fontaine lui dit : Je veux me battre contre toi, on me l'a conseillé ; & mit l'épée à la main après lui avoir expliqué le sujet. Paignant tire à l'instant la sienne, & d'un coup fait sauter celle de La Fontaine à dix pas, le ramena chez lui, & ils se réconcilierent en déjeûnant.



Une chose vraie , & qui n'est guere vraisemblable , c'est que La Fontaine ne laissoit échapper dans ses conversations rien de libre ni d'équivoque. Beaucoup de gens l'agaçoient , pour lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés : mais il étoit sourd & muet sur ces matieres. Sa réputation à cet égard étoit si bien établie , que les meres le consultoient sur l'éducation de leurs filles ; & les jeunes personnes , sur la maniere de se conduire dans le monde.



Après la mort de M. Colbert , La Fontaine fut sur les rangs pour être de l'Académie Françoise , & il eut la pluralité des voix dans l'élection. Cet avantage ne produisit rien en sa faveur : le parti qui lui étoit contraire , à cause de la licence de ses Contes , se hâta de prévenir le Roi contre lui & d'intéresser sa religion. Pendant que les ordres du Prince se faisoient attendre , il vaqua une autre place qu'on donna à Despréaux. Le Roi , content de ce dernier choix , dit aux Députés de l'Académie : Vous pouvez maintenant recevoir La Fontaine ; il a promis d'être sage.



Rabelais, que Despréaux appelloit , *la raison habillée en masque* , étoit l'idole de La Fontaine : il l'admiroit follement. L'on raconte là-dessus une extravagante faillie qu'il eut chez Despréaux , en présence de Valincourt , Racine , Boileau le Docteur , & quelques autres personnes. On y parloit beaucoup de Saint Augustin. La Fontaine écoutoit avec cette stupidité qui étoit ordinairement peinte sur son visage. Enfin , il se réveilla comme d'un profond sommeil , & demanda sérieusement au Docteur s'il croyoit que Saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le Docteur l'ayant regardé depuis les pieds jusqu'à la tête , lui dit pour toute réponse : *Prenez garde , M. de La Fontaine ; vous avez mis un de vos bas à l'envers ; & cela étoit vrai.*

La Fontaine étant allé voir M. Dupin , le Docteur le reconduisoit lorsqu'ils rencontrèrent le fils de ce Poëte : Monsieur , lui dit ce Savant , vous voilà en pays de connoissance : entrez dans mon appartement ; je reconduis Monsieur votre pere. La Fontaine , l'instant d'après , demanda quel étoit ce jeune homme. Quoi ! lui dit

M. Dupin, vous n'avez pas connu votre fils ?  
 Le bon-homme, après avoir un peu réfléchi,  
 lui répliqua d'un air embarrassé : *Je crois l'avoir  
 vu quelque part.*



La Fontaine, ayant été invité à dîner chez  
 un Fermier Général, qui espéroit que ce Poëte  
 amuseroit les convives, mangea beaucoup, &  
 ne dit mot. Il se leva de table de bonne heure,  
 sous prétexte de se rendre à l'Académie. On lui  
 représenta qu'il n'étoit pas encore tems ; il ré-  
 pondit simplement : Je prendrai le plus long.  
 Voilà toute la dépense d'esprit qu'il fit.



On persuada à La Fontaine d'aller dans sa  
 Province, pour voir sa femme, & se réconcilier  
 avec elle. Il part de Paris dans la voiture pu-  
 blique, arrive chez lui, & demande son épouse.  
 Le Domestique, qui ne le connoissoit pas, ré-  
 pond que sa maîtresse est au Salut. La Fontaine  
 va tout de suite chez un ami, qui lui donne à  
 souper, à coucher, & le retint deux jours. La  
 Fontaine se remet ensuite dans la voiture publi-  
 que, & ne songe plus à sa femme, & dit à son

retour à ses amis, qui lui demandoient des nouvelles de sa femme : J'ai été pour la voir ; mais je ne l'ai pas trouvée ; elle étoit au Salut.



La Fontaine, ayant fait un Conte très-licencieux, y ajouta un Prologue très-ingénieux, adressé au fameux Arnaud, pour remercier ce Docteur des éloges qu'il avoit donnés à ses Fables. Il montra le Conte à MM. Despréaux & Racine, qui lui firent sentir l'indécence & le ridicule qu'il y auroit à adresser un pareil ouvrage à M. Arnaud.



Racine mena un jour La Fontaine à Ténèbres; &, s'apercevant que l'Office lui paroïsoit long, lui donna pour l'occuper un volume de la Bible, qui contenoit les petits Prophetes. Il tomba sur la priere des Juifs dans Baruch; & ne pouvant se lasser de l'admirer, il disoit à M. Racine : *C'étoit un beau génie que ce Baruch; qui étoit-il?* Le lendemain & plusieurs jours suivans, lorsqu'il voyoit quelques personnes de connoissance, après les complimens ordi-

naires : *Avez-vous lu Baruch*, leur demandoit-il ? *C'étoit un beau génie.*



La Fontaine, après avoir mangé son bien ; conserva toujours son caractère de désintéressement. Il entroit à l'Académie, & la barre étant tirée au bas des noms, il ne devoit pas, suivant l'usage, avoir part aux jetons de cette séance. Les Académiciens, qui l'aimoient tous, résolurent, d'un commun accord, de faire en sa faveur une exception à la règle : « Non, Messieurs, » cela ne seroit pas juste ; je suis venu tard, » c'est ma faute. »



La Fontaine étant tombé malade, M. Pouget ; Vicaire de sa paroisse, qui est devenu si célèbre depuis dans la Congrégation de l'Oratoire, alla le visiter, & fit d'abord tomber le discours sur les preuves de la religion. Jamais La Fontaine n'avoit été impie par principe, mais il avoit vécu dans une singulière indolence sur la Religion, comme sur tout : *Je me suis mis*, dit-il à M. Pouget, *depuis peu à lire le Nouveau*

*Testament ; je vous assure que c'est un fore bon livre ; par ma foi, c'est un bon livre.*

X Une particularité qui nous montre bien l'idée qu'on avoit de La Fontaine , c'est que la garde qui étoit auprès de lui , voyant avec quel zele on l'exhortoit à la pénitence , dit un jour à M. Pouget : Eh ! ne le tourmentez pas tant , il est plus bête que méchant ! Et une autre fois : Dieu n'aura pas le courage de le condamner.



[ La Fontaine étant à l'agonie , son Confesseur l'exhortoit à faire des aumônes. Je n'en puis pas faire , répliqua le Poëte , je n'ai rien ; mais on fait une nouvelle édition de mes Contes , & le Libraire m'en doit donner cent exemplaires : je vous en fais le dépositaire , pour les vendre au profit des pauvres. Dom Jérôme , de qui on tient ce fait , a assuré que le Confesseur , presqu'aussi simple que le Pénitent , étoit venu le consulter pour savoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.



/ Le même jour que La Fontaine reçut le Viatique , le Duc de Bourgogne , qui le sut , lui envoya



envoya une bourse de cinquante louis. Ce Prince lui faisoit souvent de semblables gratifications, qui ont empêché La Fontaine de se transporter en Angleterre ; car Madame la Sabliere étant morte, il fut invité par Saint-Évremond à s'y retirer, & quelques Milords s'étoient obligés de pourvoir à ses besoins : mais les bienfaits du Duc de Bourgogne épargnerent à la France la douleur & la honte de perdre un si excellent homme.



X L'Abbé de Clérambault, qui étoit extrêmement contrefait, ayant été nommé pour succéder dans l'Académie Françoisé à La Fontaine, on a dit, *qu'il falloit un Ésope pour remplacer un La Fontaine.*



X M. de Fontenelle a dit ingénieusement, *que c'étoit par bêtise que La Fontaine préféroit les Fables des anciens aux siennes.* Un autre bel-esprit a écrit : *Que La Fontaine étoit moins qu'homme avec les hommes, & plus qu'homme avec les bêtes.*



On est surpris que Despréaux n'ait jamais nommé La Fontaine; il en a dit la raison à M. Racine le fils. Il ne regardoit pas La Fontaine comme original, parce qu'il n'étoit créateur ni de ses sujets ni de son style, qu'il avoit pris dans Marot & dans Rabelais.

« En nommant, dans l'építaphe de Fouquet  
 » ( dit M. de la Place ) une partie des Gens  
 » de Lettres qui eurent le courage de s'inté-  
 » resser vivement pour lui dans sa disgrâce,  
 » nous avons oublié de citer La Fontaine, qui,  
 » malgré l'insouciance dont on l'accusoit, té-  
 » moigna hautement, non-seulement tout ce  
 » qu'il croyoit devoir à son bienfaiteur, mais  
 » conserva le sentiment de sa reconnoissance  
 » dans une Élegie qu'on lira toujours avec  
 » attendrissement, dans le Recueil de ses ou-  
 » vrages : sur quoi on pourroit demander au-  
 » quel, du bienfaiteur ou de l'obligé, un pareil  
 » procédé fait le plus d'honneur ? »

*Épitaphe de LA FONTAINE, par  
M. GUICHARD.*

Dans la Fable & le Conte il n'eut point de rivaux ;  
Il peignit la nature, & garda ses pincesaux.

---

FRANÇOIS CASSANDRE, mort en 1695.

Cassandre s'attacha avec succès à l'étude des langues greque & latine, & fit quelques vers françois qui n'étoient pas sans mérite. Son humeur atrabilaire & son caractère orgueilleusement philosophique ternirent ses talens & empoisonnerent sa vie. Il vécut & mourut dans l'obscurité & l'indigence. Sa misanthropie le suivit jusqu'au tombeau ; & il eut autant de peine à se mettre bien avec Dieu, qu'il en avoit eu à vivre avec les hommes. Son Confesseur, l'excitant à l'amour divin par la vue des bienfaits qu'il avoit reçus de Dieu : *Ah, oui ! s'écria Cassandre, il m'a fait jouer un joli personnage ! Vous savez comme il m'a fait vivre : voyez,* ajouta-t-il en montrant son grabat, *comme il*

*me fait mourir!* Cet Auteur est le Héros de la premiere satyre de Despréaux, qui le désigne sous le nom de *Damon*, & qu'il a voulu peindre par ce vers :

Je suis rustique & fier, & j'ai l'ame grossiere.

---

JEAN DE LA BRUYERE, de l'Académie Française, né dans un village de l'Isle-de-France, en 1639, mort en 1696.



La Bruyere a tracé presque tous les caracteres que l'on rencontre dans le monde, & notamment ceux que Moliere avoit mis sur le Théâtre. Il seroit curieux de les comparer, & fut-tout d'en remarquer les différences. Peut-être trouveroit-on que la touche de la Bruyere est aussi forte que celle de Moliere, & en même tems plus délicate & plus fine. Cependant il n'en faudroit rien conclure contre notre *Plaute* & notre *Térence*. Il avoit peut-être dans l'esprit autant & plus de finesse que notre *Théophraste* : mais l'un faisoit des Comédies, & l'autre

un livre. *Mém. sur M. de Fontenelle, par M. l'Abbé Trublet.*



La Bruyere a protesté contre toutes les clefs qui seroient faites de ses *Caractères*. Il est certain cependant qu'il peignit dans son livre des personnes connues & en place. Quand il montra l'ouvrage manuscrit à Malézieux, celui-ci lui dit : *Voilà de quoi vous attirer beaucoup de Lecteurs & beaucoup d'ennemis.*



« Je m'étonne ( dit M. Ménage ) qu'on n'ait  
 » pas encore fait le portrait de M. de la Bruyere,  
 » lui qui se fait une occupation de faire celui  
 » des autres. »



Le principal caractère de la Bruyere ( dit Vigneul de Marville ) est celui d'un Gentilhomme qui avertit le siècle présent & les siècles à venir de l'antiquité de sa noblesse. Il le fait sur le ton de Don Quichotte, & d'une manière tout-à-fait délicate & fine : *Je le déclare nettement, ( dit-il ) afin que l'on s'y prépare, & que personne un jour n'en soit surpris. S'il arrive*

*jamais que quelque Grand me trouve digne de ses soins ; si je fais enfin une belle fortune , il y a un Geofroi de la Bruyere , que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands Seigneurs de la France , qui suivit Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte : voilà alors de qui je descends en ligne directe.*



« Personne avant M. de la Bruyere ( dit » Ménage ) n'avoit trouvé la force & la justesse d'expression qui se rencontrent dans son » livre. »



La Bruyere ( dit M. de la Place ) est un Peintre hardi & énergique ; il montra , par le style nerveux , les expressions vives , les traits de feu & de génie , & les tours fins & singuliers de ses portraits , que la langue françoise avoit plus de force qu'on n'avoit cru jusqu'alors.



Les efforts qu'on a faits pour imiter ses *Caracteres* , dit l'Auteur des *Trois Siecles* , n'ont servi qu'à prouver combien ils sont inimitables.

Avant de s'attacher au même genre , il eût fallu être doué comme lui de ce coup-d'œil perçant , qui pénétroit dans les plus profonds replis du cœur ; de cette vigoureuse subtilité qui en faisoit les mouvemens dans leur source ; de cette énergie supérieure qui les a si profondément tracés ; de ce génie enfin qui ne sauroit être que le résultat de la force des idées & de la chaleur du sentiment.



*Épitaphe de la Bruyere.*

Ton esprit orgueilleux qui s'aime,  
Par ses leçons se voit guéri ;  
Et dans son livre si chéri ,  
Apprend à se haïr soi-même.

*Autre Épitaphe.*

Celui qui gît sous ce tombeau ,  
Des ridicules & des vices  
Sut découvrir les artifices ,  
Unis aux traits de son pinceau :  
L'art , l'élégance , la richesse ,  
La force , la délicatesse ,  
Sont toujours compagnons du beau.

Son ouvrage enseigne à connoître  
Ce qu'on est & ce qu'on doit être ;

Et cet ingénieux Auteur,  
 Pour porter l'homme à la sagesse,  
 Se sert d'abord, avec adresse,  
 De la malignité du cœur.

Par M. DE SAINTE-HYACINTHE.

MARIE DE RABUTIN, *Marquise DE*  
 SÉVIGNÉ, née en 1626, morte en 1696.

*Unuortel Johnny Fremiot de  
 Chantal 70-*  
 Madame de Sévigné disoit au Comte de  
 Buffi-Rabutin : « Sauvons-nous comme notre  
 » bon parent Saint François de Sales ; il con-  
 » duit les gens en Paradis par de si beaux  
 » chemins ! »

Madame de Sévigné, s'informant un jour de  
 la fanté de Ménage, il lui dit : « Madame, je  
 » suis enrhumé. Je la suis aussi, dit-elle. Il me  
 » semble, reprit Ménage, que, selon les regles  
 » de notre langue, il faudroit dire : *Je le suis.*  
 » Vous direz comme il vous plaira, répliqua-  
 » t-elle ; mais pour moi je croirois avoir de  
 » la barbe, si je disois autrement. »



X Comme on chantoit un *Credo* à Saint-Paul, en méchante musique, Madame de Sévigné disoit : « Ah ! que cela est faux ! » puis se tournant vers ceux qui l'écoutoient : « Ne croyez » pas, dit-elle, que je renonce à la Foi : je » n'en veux pas à la lettre ; ce n'est qu'au » chant. »



X Lorsque Madame de Sévigné eut compté la dot de sa fille, elle s'écria : « Quoi ! faut-il tant » d'argent, pour obliger M. de Grignan à cou- » cher avec ma fille ? » Après avoir un peu réfléchi, elle se reprit, en disant : « Il y cou- » chera demain, après demain, peut-être toutes » les nuits ; ce n'est pas trop d'argent pour » cela. »



Madame de Sévigné étoit depuis long-tems auprès d'une tante fort malade ; elle disoit : « Ce qui me feroit souhaiter d'être loin d'ici, » ce seroit afin d'être sincèrement affligée de la » perte d'une personne qui m'a toujours été » si chere ; & je sens que, si je suis ici, la

» liberté qu'elle me donnera, m'ôtera une partie  
 » de ma tendresse & de mon bon naturel. »



X Madame de Sévigné alla chez le Premier  
 Président de Bellievre , pour lui recommander  
 un procès qu'elle avoit. Elle l'aborda d'un air  
 aisé ; & , après bien des révérences , elle lui  
 parla de son affaire : mais comme elle s'aperçut  
 qu'elle s'embarrassoit dans les termes : « Mon-  
 » sieur , ( lui dit-elle ) je fais bien l'air ; mais  
 » je ne fais pas les paroles. »



/ Madame de Sévigné décidoit la dispute de  
 Despréaux & de Perrault , en disant : « Les  
 » anciens sont plus beaux , mais nous sommes  
 » plus jolis. »



Elle disoit qu'elle ne craignoit rien tant que  
 les gens qui avoient de l'esprit tout le jour.



X Elle traitoit l'amour de folie : « Il faut , disoit-

„ elle , tout pardonner aux amans & aux gens  
„ des Petites-Maisons. „

„ Je tenois un jour ( dit Ménage ) une des  
„ mains de Madame de Sévigné entre les deux  
„ miennes. Lorsqu'elle l'eut retirée, M. Pellerier  
„ me dit : *Voilà le plus bel ouvrage qui soit*  
„ *sorti de vos mains.* „

X Madame la Comtesse de Colonne & Madame  
Mazarin, passant à Arles, chacune avec un petit  
coffre plein de pierreries, allerent voir Madame  
de Sévigné, chez Madame de Grignan. Cette  
illustre Dame, s'appercevant qu'elles étoient en  
linge sale, leur envoya le soir à chacune une  
douzaine de chemises, avec une lettre qui com-  
mençoit ainsi : „ Vous êtes comme les Héroïnes  
„ de Romans ; force pierreries & point de  
„ linge. „

X „ Je ne puis souffrir ( disoit-elle ) que les  
„ vieilles gens disent : Je suis trop vieux pour  
„ me corriger ; je pardonnerois plutôt à une  
„ jeune personne de tenir ce discours. La

» jeunesse est si aimable , qu'il faudroit l'adorer ,  
 » si l'ame & l'esprit étoient aussi parfaits que  
 » le corps ; mais , quand on n'est plus jeune ,  
 » c'est alors qu'il faut se perfectionner , &  
 » tâcher de regagner , par les bonnes qualités ,  
 » ce qu'on perd du côté des agrémens. »

X Louis XIV , ayant dansé avec Madame de Sévigné , elle se remit à sa place , auprès de Buffi , à qui elle dit : *Il faut avouer que le Roi a de grandes qualités ; je crois qu'il obscurcira la gloire de ses prédécesseurs.* Buffi lui répondit : *On n'en peut douter , Madame , d'après l'action qu'il vient de faire.* Elle étoit si satisfaite de ce Prince ( dit Buffi ) qu'elle fut sur le point de crier *vive le Roi.*

Les Lettres de Madame de Sévigné étoient d'un style naturel , vif , plein de noblesse & d'esprit , quand elle les écrivoit elle-même. Ce n'étoit plus la même chose quand elle les dictoit : son style si serré étoit lâche ; & Corbinelli lui disoit , *qu'elle cessoit alors d'avoir de l'esprit.*

X Madame de Sévigné, dans une de ses lettres, écrit à sa fille : « On comptoit hier au soir à table qu'Arlequin, l'autre jour à Paris, portoit une grosse pierre sous son petit manteau : on lui demandoit ce qu'il vouloit faire de cette pierre ; il dit que c'étoit un échantillon d'une maison qu'il vouloit vendre : cela me fit rire ; je jurois que je vous le manderois. Si vous croyez, ma fille, cette invention bonne pour vendre votre terre, vous pouvez vous en servir. »



*Épitaphe de Madame de Sévigné.*

O mort ! tu n'as rien épargné,  
Du sceptre jusqu'à la houlette.  
Ci-gît l'illustre Sévigné :  
Passant, son épitaphe est faite.

*Par M. DE LA PLACE.*



ANTOINE VARILLAS , né à Guéret dans  
la haute Marche , en 1624 , mort en 1696.



La solitude , dans laquelle vivoit Varillas , le  
jeta dans quelques bizarreries. Il déshérita un  
de ses neveux , parce qu'il ne savoit pas l'or-  
thographe. Il étoit si solitaire , qu'il se van-  
toit d'avoir passé 34 ans , sans faire aucun repas hors  
de chez lui.



Lorsque Varillas publia son Histoire des Héré-  
sies , on y trouva des fautes sans nombre ; ce  
qui fit dire à Ménage , un jour qu'il rencontra  
l'Auteur : *Vous avez donné une Histoire des  
Hérésies pleine d'hérésies.*



Pour accréditer des anecdotes inconnues aux  
autres Historiens , Varillas disoit que de dix  
choses qu'il savoit , il en avoit appris neuf dans  
la conversation.



Varillas est tombé dans un nombre infini de

fautes de chronologie ; ce qui est une suite nécessaire de la méthode qu'il a suivie en composant ses Histoires. Il avoit lu dans sa jeunesse un si grand nombre de manuscrits , qu'il en avoit perdu la vue : on la rétablit à force de remèdes ; mais elle demeura si foible , qu'il ne pouvoit lire qu'au grand jour. Ainsi , dès que le soleil baïssoit , il fermoit ses livres , & s'abandonnoit à la composition de ses ouvrages. Il ne travailloit alors que de mémoire , & quelque sûre que fût la sienne , il étoit impossible qu'elle lui représentât fidèlement les divers événemens dont il pouvoit avoir besoin , avec toutes leurs circonstances , & encore moins les dates exactes.

Varillas se donnoit de grandes libertés dans ses Histoires. Il dit un jour à un homme qui le voyoit fort embarrassé ; « J'ai trois Rois à faire » parler ensemble ; ils ne se sont jamais vus ; » & je ne fais comment m'y prendre. Quoi » donc ! ( lui dit l'autre ) est-ce que vous faites » une Tragédie ? »

Quelqu'un a mis sur chaque volume des His-

toires de Varillas : *Ci-gît* ; quelqu'un auroit pu ajouter : *Sans espérance de résurrection.*

---

JEAN-BAPTISTE SANTEUIL , né à Paris  
en 1630 , mort à Dijon en 1697. 67

Le grand Bossuet , après avoir fait quelques reproches au Pere Santeuil , finit en lui disant :  
 « Votre vie est peu édifiante , & si j'étois votre  
 » Supérieur , je vous enverrois dans une petite  
 » Cure dire votre Bréviaire. — Et moi ( reprit  
 » Santeuil ) si j'étois Roi de France , je vous  
 » ferois sortir de votre Germini , & vous en-  
 » verrois dans l'isle de Pathmos faire une nou-  
 » velle Apocalypse. »

Santeuil n'attendoit pas qu'on louât ses vers ;  
 il en étoit toujours le premier admirateur. Il  
 répétoit souvent , dans son enthousiasme : « Je  
 » ne suis qu'un atôme , je ne suis rien ; mais si  
 » je favois avoir fait un mauvais vers , j'irois  
 » tout-à-l'heure me pendre à la Greve. »



Le Duc de Bourbon, Gouverneur de Bourgogne, menoit ordinairement Santeuil aux États de cette Province. Une colique violente qu'il eut à Dijon, lui causa la mort, après avoir souffert pendant quatorze heures les douleurs les plus aiguës. Un Page étant venu, dans ses derniers momens, s'informer de son état, de la part de son Altesse Monseigneur le Duc de Bourbon; Santeuil, levant les yeux au ciel, s'écria : *Tu solus altissimus.*

Quand Santeuil étoit extrêmement content de quelqu'une de ses poésies, il disoit qu'il alloit faire tendre des chaînes aux ponts, de peur que les autres Poètes, en passant, ne se jetassent dans la riviere.

Santeuil étant un jour à Notre-Dame de Paris, & s'amusant à regarder les anciennes figures en bas-relief de la porte de l'Église, il dit à son frere, en touchant un pilier : « Mon frere, cela est bien vieux pour être faux. »

Quoique Santeuil ait été souvent pressé de se

faire ordonner Prêtre , il n'a jamais été que Sous-Diacre. Cela ne l'empêcha pas de prêcher dans un village , un jour que le Prédicateur avoit manqué. A peine fut-il en chaire , qu'il se brouilla. « Messieurs ( dit-il ) j'aurois bien » d'autres choses à vous dire ; mais il est inutile » de vous prêcher davantage , vous n'en de- » viendrez pas meilleurs. »



X Un jour un Religieux de Saint-Victor , confrere de Santeuil , lui montra des vers où se trouvoit le mot *quoniam* , expression tout-à-fait profaïque. Santeuil , pour le railler , lui récita tout le Pseaume *Confitemini Domino* , *quoniam bonus* , où se trouve vingt fois le mot *quoniam*. Le Religieux , piqué , lui répliqua fort ingénieusement par ce mot de Virgile :

*Insanire quoniam licet tibi.*



Santeuil disoit que , quoiqu'il n'y eût point de salut hors de l'Église pour personne , il étoit excepté de cette regle , parce qu'il étoit obligé d'en sortir pour faire le sien , y enten-

dant chanter ses Hymnes avec trop d'amour-propre.

Quelqu'un disoit à Santeuil, qu'on l'eût fait Supérieur de sa Communauté, s'il eût été plus régulier. « Nous ne prenons pas, répondit-il, » pour Supérieurs, ceux qui ont été vertueux & » bien réglés toute leur vie. Nous éliſons ceux » qui euſſent été pendus, s'ils fuſſent reſtés dans » le monde : ceux-là, ajouta-t-il, ſont ordinai- » rement plus capables de gouverner une mai- » ſon que les autres ; ils connoiſſent par eux- » mêmes les foibleſſes humaines, & y ſavent » mieux appliquer les remedes qui y ſont » propres. »

On demandoit un jour à Santeuil quelle ville il croyoit la plus belle ; & on lui nomma Rouen, Lyon, Toulouſe. « N'y en a-t-il pas, dit-il, » quelqueune plus éloignée que toutes celles-là » de la capitale ? » On lui en nomma une dans le fond de la Provence. « Eh bien, reprit Santeuil, c'eſt la plus belle. » Pourquoi, lui dit-on ? « c'eſt, reprit-il, parce que c'eſt la plus » éloignée de mon Couvent. »

Dominique, ce célèbre Arlequin de la Comédie Italienne, ayant fait faire son portrait, voulut avoir des vers latins pour mettre au bas. Il s'adressa à Santeuil, qui le reçut mal. Après lui avoir demandé brusquement qui il étoit, pourquoi il venoit, qui est-ce qui l'envoyoit, où il l'avoit vu; le Poëte, sans attendre de réponse, lui ferma sa porte. Dominique, qui vit qu'il falloit agir singulièrement pour avoir raison d'un homme si extraordinaire, retourna à Saint-Victor, dans son habit d'Arlequin, qu'il avoit couvert d'un manteau rouge. Il frappa à la porte du Poëte, qui, après lui avoir dit cinq ou six fois d'entrer, lui cria en colere: *Oh! quand tu serois le diable, entre si tu veux!* Dominique jeta sur le champ son manteau, & entra brusquement. Santeuil, surpris, tendit les bras, ouvrit de grands yeux, & se tint immobile quelque tems sans pouvoir rien dire, croyant effectivement que c'étoit le diable. Dominique étant resté assez long-tems dans une posture qui répondoit à l'étonnement du Poëte, en changea, & commença à courir d'un bout de la chambre à l'autre, en faisant mille postures. Santeuil, revenu de sa surprise, se leva, & fit

les mêmes tours de chambre. Dominique , voyant que ce jeu lui plaisoit , tira son épée de bois , & alongeant & raccourcissant le bras , lui donnoit de petits coups sur les joues , sur les doigts , & sur les épaules. Santeuil , irrité , lui rendoit de tems en tems des coups de poings , qui étoient esquivés fort adroitement. Ensuite , Arlequin détachant sa fangle , & Santeuil prenant son aumusse , ils se firent sauter l'un l'autre , jusqu'à ce que le Poëte , las de cette Comédie , dit à l'autre : « Mais enfin , quand » tu serois le diable , si faut-il que je sache qui » tu es. Qui je suis ? ( répondit Dominique , » avec le ton de voix propre à son habit ) je » suis le Santeuil de la Comédie Italienne. O » pardi ! si cela est ( reprit Santeuil ) je suis » l'Arlequin de Saint-Victor. » Dominique leva alors son masque ; ils s'embrassèrent cordialement , & Santeuil trouva sur le champ cette inscription :

*Castigat ridendo mores.*

X Le Prieur de Saint-Victor , ayant su que Santeuil & l'Abbé Bouin , tous deux Novices ,

O iij

jouoient continuellement , leur défendit le jeu. Santeuil fut mis en prison pour avoir désobéi le jour même. L'Abbé Bouin alla lui proposer de jouer à travers la chaudière qui étoit à la porte ; ils s'affirent à terre , chacun de son côté , & mirent l'argent au milieu du trou. A peine Santeuil eut pris les cartes , qu'il s'écria : J'ai gagné ; j'ai quinte , quatorze & le point : Bouin se saisit aussi-tôt de l'argent , & s'enfuit sans rien dire. Santeuil cria de toutes ses forces : *Au voleur ! au voleur ! au voleur !* Ces cris attirèrent toute la maison auprès de lui. Le Prieur , qui fut d'abord au fait de ce dont il s'agissoit , se mit à gronder son prisonnier , qui , au lieu de l'écouter , ne cessoit de crier , comme auparavant , que Bouin étoit un fripon , qu'il avoit emporté son argent , en ajoutant toujours : *J'avois quinte , quatorze & le point.*



Un jour que Santeuil s'étoit mis dans un confessionnal , pour dire ses Vêpres ou pour rêver à quelque ouvrage , une femme , croyant que c'étoit son Confesseur , se mit à genoux , lui conta sa vie. A mesure que le Poëte marmorait quelque chose , la bonne pénitente , pensant que

c'étoit des reproches, se pressoit de finir sa confession. Lorsqu'elle eut tout dit, elle s'aperçut que le Confesseur ne disoit plus rien. Elle prit le parti de lui demander l'absolution :  
« Est-ce que je suis Prêtre, lui dit Santeuil ?  
» Comment donc, reprit la Dame fort étonnée ;  
» & pourquoi m'avez-vous écoutée ? Et pour-  
» quoi m'as-tu parlé, reprit Santeuil ? Je vais  
» de ce pas me plaindre à ton Prieur, ajouta  
» la femme. Et moi, tout conter à ton mari,  
» répliqua Santeuil. »



X Un Abbé, homme de qualité & de mérite, ayant paru médiocrement admirateur de quelques vers que Santeuil lui montra, le Poëte lui dit des choses très-désobligeantes. Le lendemain l'Abbé, pour adoucir le chagrin qu'il lui avoit causé, lui envoya dix pistoles. Santeuil, en les recevant, dit au laquais qui les portoit : « Vous  
» direz à votre maître, que je suis fâché de ne  
» lui avoir dit que des injures, & qu'une autre  
» fois je le battrai, parce que sans doute il  
» m'enverra beaucoup plus d'argent. »



X Quelqu'un demandoit à Santeuil pourquoi les  
 belles femmes avoient ordinairement moins d'es-  
 prit que les laides : « C'est ( répondit-il ) que  
 » les dernieres cherchent sans cesse quelqu'un  
 » qui leur en donne, au lieu que les autres  
 » fuient ceux qui voudroient leur en donner. »

X Un Gentilhomme Angevin se plaignoit à un  
 Procureur de Paris, d'avoir été trompé par un  
 Moine. « Quoi! Monsieur ( lui dit Santeuil,  
 » qui étoit présent à l'entretien ) un homme  
 » de votre âge ne connoît pas les Moines? Il y  
 » a quatre choses dans le monde ( poursuivit-  
 » il ) dont il faut se défier : *Du visage d'une*  
 » *femme, du derriere d'une mule, du côté*  
 » *d'une chareute, & d'un Moine de tous les*  
 » *côtés.* »

Santeuil étant un jour à la table de M. le  
 Prince, Madame la Duchesse lui donna, en  
 riant, un soufflet, pour le punir, disoit-elle,  
 de ce qu'il n'avoit pas encore fait des vers à sa  
 louange. Le Poëte ayant pris assez mal ce badi-  
 nage, Madame la Duchesse se fit apporter un



verre d'eau , qu'elle lui jeta au visage , pour laver , disoit-elle , l'affront qu'elle lui avoit fait. Santeuil , que la honte avoit empêché de parler jusqu'alors , dit , d'un ton piqué , qu'il étoit bien juste que la pluie vînt après le tonnerre. *To Sokhata*

*20X antypy 20ry powadzial*

Un mari se plaignoit à Santeuil de l'infidélité de sa femme. « C'est un mal d'imagination ( dit » Santeuil ; ) peu en meurent , beaucoup en » vivent. »



Santeuil , ayant un soir soupé en ville , & retournant tard dans son Couvent , rencontra , dans une rue détournée , deux voleurs qui lui prirent sa bourse. Ils lui demanderent ensuite s'il avoit une montre. Non , répondit-il. Tant pis , reprirent les voleurs ; car si vous en eussiez eue , vous sauriez qu'il est heure indue pour vous. A quelques pas de-là , deux autres voleurs lui demanderent encore la bourse. « Messieurs , » ( leur répondit Santeuil ) je l'ai donnée à » garder à deux honnêtes Messieurs qui ont » bien voulu s'en charger , il n'y a qu'un instant. »



X Santeuil étant retourné à Saint-Victor à onze heures du soir, le Portier refusa de lui ouvrir, parce que, disoit-il, on le lui avoit défendu. Après bien des négociations & des pourparler, Santeuil fit glisser un demi-louis sous la porte, & elle lui fut ouverte. A peine étoit-il entré, qu'il feignit d'avoir oublié un livre sur un banc où il s'étoit assis pendant qu'on le faisoit attendre. L'officieux Portier sortit pour aller le chercher; Santeuil ferma aussi-tôt la porte. Maître Pierre, qui étoit à demi-nu, frappa à son tour; & Santeuil lui ayant fait les mêmes difficultés qui lui avoient été faites, disoit toujours qu'il ne lui ouvreroit pas, que M. le Prieur le lui avoit défendu. Eh! Monsieur de Santeuil, répliqua le Portier, je vous ai ouvert de si bonne grace! Je t'ouvrirai de même si tu veux, dit Santeuil, il ne tient qu'à toi; & ensuite il fit semblant de s'en aller. Le Portier l'ayant appelé, lui dit: j'aime mieux encore vous rendre votre argent. Santeuil, après l'avoir pris, lui ouvrit la porte.



*Épitaphe de Santeuil.*

Ci-gît le Poëte Santeuil,  
Muses & fous, prenez le deuil.

---

CÉSAR-PIERRE RICHELET, né à Cheminon en Champagne, Diocèse de Châlons-sur-Marne, en 1631, mort à Paris en 1698.



67

X Son penchant pour la satire lui fit des ennemis dans toutes les Provinces où il séjourna. On raconte que, lorsqu'il étoit à Grenoble, des gens mécontents de son esprit inquiet & brouillon, l'inviterent un jour à souper chez un Traître. Au sortir de table, sous prétexte de l'accompagner, ils le conduisirent à coups de canne jusqu'à la porte de France. L'Officier qui ce jour-là étoit de garde, avoit le mot; on baissa le pont-levis, & lorsque Richelet eut passé, on le releva; de manière qu'il fut obligé de faire cinq quarts de lieue pour trouver une maison, n'y ayant point de fauxbourgs alors de ce côté-là. Il se retira tout furieux à Lyon, où il donna une nouvelle édition de son Dictionnaire, dans laquelle il dit « que les Normands seroient les » plus méchantes gens du monde, s'il n'y avoit » pas de Dauphinois. »

NICOLAS PRADON , né à Rouen , mort à Paris en 1698.



Racine fit représenter , pour la première fois , la Tragédie de *Phedre* , le premier Janvier 1677 , sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques personnes de la première distinction , unies de goût & de sentimens , entr'autres la Duchesse de Bouillon & le Duc de Nevers , ayant appris , quelque tems auparavant , qu'il y travailloit , engagerent Pradon à faire une Tragédie sur le même sujet , pour faire tomber la Piece de Racine. Pradon , fier de quelques succès que la cabale avoit procurés à ses premières Tragédies , fut assez vain pour se mesurer avec cet illustre Poëte. Il composa donc sa *Phedre* par émulation , & la fit représenter deux jours après celle de Racine , par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaise que fût cette Piece , elle ne laissa pas d'abord de paroître avec éclat , & de se soutenir même pendant quelque tems. Deux choses principalement contribuerent à ce succès : la concurrence des deux Tragédies que tout le monde voulut voir , &

les applaudissemens que les protecteurs de Pradon donnerent à sa Piece.

Madame Deshoulières, que Pradon consultoit sur tout ce qu'il faisoit, & qui, par cette raison, prenoit intérêt à la réussite de sa Tragédie, voulut voir la premiere représentation de celle de Racine. La prévention la lui fit trouver mauvaise; &, revenue chez elle, elle fit en soupant, avec quelques personnes, parmi lesquelles étoit Pradon, ce fameux sonnet, contre la Piece qu'elle venoit d'entendre :

Dans un fauteuil doré, Phedre tremblante & blême,  
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien;  
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien,  
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime:  
Rien ne change son cœur ni son chaste maintien.  
La nourrice l'accuse; elle s'en punit bien:  
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

Une grasse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,  
N'est-là que pour montrer deux énormes tetons,  
Que, malgré sa froideur, Hippolyte idolâtre.

Il meurt enfin, traîné par ses coursiers ingrats;  
Et Phedre, après avoir pris de la mort-aux-rats,  
Vient, en se confessant, mourir sur le Théâtre.

Ce sonnet se répandit bientôt dans Paris.

Le lendemain matin, l'Abbé Tallemant l'aîné en apporta une copie à Madame Deshoulières, qui la reçut sans rien témoigner de la part qu'elle avoit au sonnet, & fut ensuite la première à le montrer, comme l'ayant reçu de l'Abbé Tallemant.

Les amis de Racine crurent que ce sonnet étoit l'ouvrage de M. le Duc de Nevers, l'un des protecteurs de Pradon. Dans cette pensée, ils tournerent ainsi ce sonnet contre M. de Nevers, sur les mêmes rimes :

Dans un Palais doré, Damon jaloux & blême,  
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.  
Il n'est ni Courtisan, ni Guerrier, ni Chrétien,  
Et souvent, pour rimer, il s'enferme lui-même.

La Muse, par malheur, le hait autant qu'il l'aime.  
Il a, d'un franc Poète, & l'air & le maintien;  
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien:  
Il a pour le Phébus une tendresse extrême.

Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,  
Va dans toutes les Cours offrir ses deux tetons,  
Dont, malgré son pays, son frere est idolâtre.

Il se tue à rimer pour des lecteurs ingrats;  
L'Énéide est pour lui pis que la mort-aux-rats,  
Et, selon lui, Pradon est le Roi du Théâtre.

On attribua à Racine & à Despréaux cette

réponse trop fatyrique & trop maligne , puis-  
 qu'elle va jusqu'à attaquer les mœurs & la per-  
 sonne. Mais voyant que M. de Nevers disoit  
 par-tout qu'il les faisoit chercher pour les faire  
 assassiner , ils le défavouèrent hautement ; sur  
 quoi M. le Duc Henri-Jules , fils du grand  
 Condé , leur dit : « Si vous n'avez pas fait le  
 » sonnet , venez à l'Hôtel de Condé , où M. le  
 » Prince saura bien vous garantir de ces mena-  
 » ces , puisque vous êtes innocens ; & si vous  
 » l'avez fait , venez aussi à l'Hôtel de Condé ,  
 » où M. le Prince vous prendra de même sous  
 » sa protection , parce que le sonnet est très-  
 » plaisant & plein d'esprit. » Ils ont assuré  
 depuis que ce sonnet avoit été fait par M. de  
 Nantouillet , avec le Comte de Fiesque , le Mar-  
 quis d'Effiat , M. de Guilleragues , & M. de  
 Manicamp.

M. de Nevers répliqua par cet autre sonnet ,  
 toujours sur les mêmes rimes :

Racine & Despréaux , l'air triste & le teint blême ;  
 Viennent demander grace , & ne confessent rien :  
 Il faut leur pardonner , parce qu'on est Chrétien ;  
 Mais on fait ce qu'on doit au public , à soi-même.

Damon , pour l'intérêt de cette sœur qu'il aime ,  
 Doit de ces scélérats châtier le maintien ;

Car il feroit blâmé de tous les gens de bien;  
S'il ne puniffoit pas leur insolence extrême.

Ce fut une Furie, aux crins plus noirs que blonds;  
Qui leur pressa du pus de ses affreux tetons,  
Ce sonnet qu'en secret leur cabale idolâtre.

Vous en ferez punis, satyriques ingrats,  
Non pas en trahison d'un sol de mort-aux-rats,  
Mais de coups de bâton donnés en plein Théâtre

Cette querelle fut enfin terminée par la médiation de quelques personnes du premier rang.

Au reste, la Phedre de Racine, après avoir été sur le point d'échouer, eut bientôt des applaudissemens universels, pendant que celle de Pradon tomba dans un oubli dont elle n'a pu se relever.



Il arriva à Pradon, à la premiere représentation d'une de ses Pieces, d'être tout à-la-fois sifflé, battu & content. Un de ses amis lui ayant conseillé de siffler avec les autres, de peur d'en être soupçonné l'Auteur, un homme qui étoit à côté de lui, s'avisa de trouver mauvais qu'il sifflât une Piece qui lui paroiffoit bonne. Pradon continua, & finit par effuyer des gourmades qui lui faisoient grand plaisir: à chaque investive,



investive, à chaque voie de fait qu'il recevoit de son voisin, Pradon l'appelloit son bienfaiteur. Un approbateur si déclaré de Pradon, devoit être de la Cour de M. de Nevers, & l'ami de Madame Deshoulières.

Pradon étoit d'une si grande ignorance, qu'il transporta plus d'une fois des villes d'Europe en Asie. Un Prince lui en ayant fait des reproches : *Oh!* lui répondit Pradon, *Votre Altesse m'excusera ; c'est que je ne sais pas la Chronologie.*

X Les Tragédies de Pradon, *Regulus* & *Antigone*, eurent un fort très-différent ; la première fut bien accueillie, & la seconde fort mal. C'est par allusion au sort de ces deux Pièces, qu'un Seigneur, ayant trouvé cet Auteur qui portoit un assez mauvais habit, sous un beau manteau d'écarlate, lui dit : « Pradon, voilà le man-  
» teau de *Regulus*, sur le juste-au-corps d'*Anti-*  
» *gone.* »

Pradon envoya ce joli quatrain à une femme pour laquelle il avoit du goût, & auquel elle

n'avoit répondu que par une lettre aussi fine  
qu'ingénieuse :

Vous n'écrivez que pour écrire;  
C'est pour vous un amusement :

Moi, qui vous aime tendrement,  
Je n'écris que pour vous le dire.



Epigramme de Gacon, sur la Tragédie de  
*Scipion*, qui fut jouée en Carême, & qui eut  
le sort ordinaire aux ouvrages de Pradon :

Dans sa Piece de *Scipion*,  
Pradon fait voir ce Capitaine,  
Prêt à se marier avec une Africaine :

D'Annibal il fait un poltron ;

Ses Héros sont enfin si différens d'eux-mêmes,

Qu'un quidam les voyant plus masqués qu'en un bal,

Dit que Pradon donnoit, au milieu du Carême,

Une Piece de Carnaval.



On ne peut, sans injustice, refuser à Pradon  
de l'esprit, de l'imagination, de la facilité, &  
la connoissance des regles du Théâtre. La plu-  
part de ses Tragédies seroient peut-être plus  
estimées, s'il eût vécu dans un tems moins  
fécond en grands Poëtes, ou si, plus modeste,

il n'eût pas voulu lutter avec Racine, & traiter en rival un homme qu'il ne devoit regarder que comme son maître ou son modele. Cette émulation téméraire, jointe aux suffrages de ses amis, & sur-tout des ennemis de Racine, fut la source de ses disgraces littéraires. Boileau n'épargna rien pour l'humilier; & l'on peut reprocher à ce terrible adversaire d'avoir outré la satire, en représentant l'Auteur de *Regulus* comme un Poète constamment sifflé, bafoué de toutes parts, & tombé généralement dans le mépris. S'il eut des ennemis, il eut aussi des partisans, des admirateurs même. Aujourd'hui, ceux qui ne jugent point de ses ouvrages d'après les vers de Despréaux, avouent que Pradon savoit conduire régulièrement une Tragédie, en ménager les incidens, y placer des peintures vives, des traits heureux, des situations intéressantes, quelquefois neuves, des mouvemens forts & véhémens; que sa versification même, en général si vicieuse, ne doit pas être condamnée sans restriction: on applaudit sincèrement à plusieurs vers de *Statira*, de *Tamertan* & de *Regulus*.

A la premiere représentation de *Germanicus*, Tragédie de Pradon, les spectateurs, étonnés de n'avoir vu paroître que des hommes dans les deux premiers actes, se disoient les uns aux autres, en riant : *Voilà une vraie Tragédie de College ; il n'y a point de femmes.* Au commencement du troisieme, on vit sortir, tout à-la-fois, du fond du théâtre, deux Princesses & deux Confidentes ; & l'on entendit en même tems, dans la salle, une voix perçante & gâconne qui prononça ces paroles : *Quatorze de Dames sont-ils bons ?* Ce qui excita un battement de mains général.

Cette Piece valut à Pradon, pour tout succès, cette épigramme de Racine :

Que je plains le destin du grand Germanicus !  
 Quel fut le prix de ses rares vertus !  
 Persécuté par le cruel Tibere,  
 Empoisonné par le traître Pison ;  
 Il ne lui restoit plus, pour dernière misere,  
 Que d'être chanté par Pradon.

Racine fit ce sonnet sur la *Troade* de Pradon :

D'un crêpe noir Hécube embéguinée,  
 Lamente, pleure, & grimace toujours ;

Dames en deuil courent à son secours ;  
 Oncques ne fut plus lugubre journée.

Ulyffe vient , fait nargue à l'Hyménée ,  
 Le cœur fera de nouvelles amours :  
 Pyrrhus & lui font de vaillans discours ;  
 Mais aux discours leur vaillance est bornée.

Après cela , plus que confusion ,  
 Tant il n'en fut dans la grande Ilion ,  
 Lors de la nuit aux Troyens si fatale.

En vain Baron attend le brouhaha ;  
 Point n'oseroit en faire la cabale ;  
 Un chacun bâille , & s'endort , ou s'en va.



*Épigramme sur le même sujet.*

Quand j'ai vu de Pradon la Piece détestable ,  
 Admirant du destin le caprice fatal :  
 Pour te perdre , ai-je dit , Ilion déplorable ,  
 Pallas a toujours un cheval.



Pour exprimer l'ascendant que les femmes  
 ont sur les hommes , La Mothe disoit : « Elles  
 » seroient maîtresses de faire rechercher la  
 » Phedre de Pradon , & abandonner celle de  
 » Racine. »



*Épitaphe de Pradon.*

Ci-gît le Poète *Pradon*,  
 Qui, durant quarante ans, d'une ardeur sans pareille,  
 Fit, à la barbe d'*Apollon*,  
 Le même métier que *Corneille*.

*Anonyme.*

JEAN RACINE, de l'*Académie Française*,  
 né à la *Ferté-Milon* en 1639, mort à *Paris*  
 en 1699.

—♦—

60

Racine aimait long-tems Mademoiselle de  
 Champmélé : elle le quitta pour M. de Cler-  
 mont-Tonnerre ; ce qui fit dire alors de cette  
 fameuse Actrice : *Qu'un tonnerre l'avoit dé-  
 racinée.*

—♦—

Racine fut reçu à l'*Académie Française* avec  
 Fléchier. Celui-ci ayant parlé le premier, fut  
 extrêmement applaudi. Racine, qui parla ensuite,  
 gâta son discours par la grande timidité avec  
 laquelle il le prononça : ainsi, voyant qu'il n'a-  
 voit pas été goûté, il refusa d'abord de le

donner à l'Imprimeur ; ce ne fut que quelque tems après qu'il consentit à le faire imprimer.

Racine & Despréaux venant un jour de faire leur cour à Versailles, se mirent dans un carrosse public avec deux bons Bourgeois qui s'en retournoient à Paris. Comme ils étoient contens de leur Cour, ils furent extrêmement enjoués pendant tout le chemin, & leur conversation fut vive, spirituelle & brillante ; les Bourgeois enchantés ne pouvoient se lasser de marquer leur admiration. Enfin, à la descente du carrosse, tandis que l'un d'eux faisoit son compliment à Racine, l'autre s'arrêta avec Despréaux, & l'ayant embrassé tendrement : « J'ai » été en voyage ( lui dit-il ) avec des Docteurs » de Sorbonne, & même avec des Religieux ; » mais je n'ai jamais entendu de si belles » choses : en vérité, vous parlez cent fois » mieux qu'un Prédicateur. »

Racine fut chargé d'écrire l'Histoire de Louis XIV, conjointement avec Boileau. Le Roi, au retour de la campagne de 1677, dit à

ces deux Historiens : *Je suis fâché que vous ne soyez pas venus avec moi ; vous auriez vu la guerre , & votre voyage n'eût pas été long...* Racine lui répondit : *Votre Majesté ne nous a pas donné le tems de faire faire nos habits.*



X Racine, voulant détourner son fils aîné de la poésie, lui avouoit que « la plus mauvaise critique lui avoit causé plus de chagrins, que les » plus grands applaudissemens ne lui avoient » fait de plaisir. Ne croyez pas ( lui disoit-il ) » que ce soient mes Pièces qui m'attirent les » caresses des Grands. Corneille fait des vers » cent fois plus beaux que les miens ; & cepen- » dant personne ne le regarde : on ne l'aime » que dans la bouche de ses Acteurs ; au lieu » que, sans fatiguer les gens du monde du » récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle » jamais, je les entretiens de choses qui leur » plaisent. Mon talent, avec eux, n'est pas de » leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de » leur apprendre qu'ils en ont. »



X Racine fut élevé à Port-Royal. M. Lancelot,



Sacristain de cette Abbaye, homme très-habile, lui apprit le grec ; & dans moins d'une année, le mit en état d'entendre les Tragédies de Sophocle & d'Euripide. Elles l'enchanterent à un tel point, qu'il passoit les journées à les lire, & à les apprendre par cœur, dans les bois qui sont autour de l'étang de Port-Royal. Il trouva le moyen d'avoir le Roman de Théagene & de Chariclée, en grec. Le Sacristain lui prit ce livre, & le jeta au feu ; huit jours après Racine en eut un autre, qui éprouva le même traitement : il en acheta un troisieme, l'apprit par cœur, & l'offrit ensuite au Sacristain pour le brûler comme les autres.

Dans la dispute qu'eut Racine avec Nicole sur la Comédie, M. Arnaud, quoique fort irrité contre Racine, ne put s'empêcher de convenir, en parlant à un de ses amis, que Nicole avoit pris le change, & que ce n'étoit point à l'art qu'il devoit faire le procès, mais à l'ouvrier qui avoit péché contre le but & l'intention de l'art.

Racine disoit à ses enfans : « Quand vous

» trouverez dans le monde des personnes qui  
 » ne vous paroîtront pas estimer mes Tragé-  
 » dies, & qui même les attaqueront par des  
 » critiques injustes, pour toute réponse, con-  
 » tentez-vous de les assurer que j'ai fait tout  
 » ce que j'ai pu pour plaire au public, & que  
 » j'aurois voulu pouvoir mieux faire. »



Ségrais dit que cette maxime de la Roche-  
 Foucauld : *C'est une grande pauvreté de n'avoir  
 qu'une sorte d'esprit*, fut écrite à l'occasion  
 de Racine & de Despréaux, dont tout l'entretien  
 rouloit sur la poésie, & qui, hors de-là, ne  
 savoient rien.



Racine avoit l'esprit porté à la raillerie, &  
 même à une raillerie amère; ce qui lui faisoit  
 dire quelquefois des choses piquantes. Lors-  
 qu'après la capitulation du château de Namur,  
 le Prince de Barbanson, qui en étoit Gouver-  
 neur, en sortoit, il lui dit : *Voilà un mauvais  
 tems pour déménager*; ce qu'il ne lui disoit  
 peut-être qu'à cause des pluies continuelles. Le  
 Prince, qui crut qu'il vouloit le railler, répondit

avec douceur : « Quand on déménage comme  
» je fais, le plus mauvais tems est trop beau. »  
Cette réponse plut au Roi.

X Despréaux, ayant avancé à l'Académie quel-  
que chose qui n'étoit pas juste, Racine ne se  
contenta point de relever son erreur ; il le plai-  
santa si amèrement, que Despréaux fut obligé  
de lui dire : « Je conviens que j'ai tort ; mais  
» j'aime mieux avoir tort, que d'avoir si orgueil-  
» leusement raison que vous l'avez. »

X Accablé un jour des railleries de Racine,  
Boileau lui dit d'un grand sang-froid, quand  
la dispute fut finie : « Avez-vous eu envie de  
» me fâcher ? Dieu m'en garde ( répond son  
» ami. ) Eh bien ! ( dit Despréaux ) vous avez  
» donc tort, car vous m'avez fâché. »

X Racine eut envie de se faire Chartreux. Un  
vertueux Ecclésiastique, qu'il prit pour Confes-  
seur, trouva ce parti violent. Il représenta à son  
Pénitent qu'un caractère tel que le sien ne sou-  
tiendrait pas long-tems la solitude ; qu'il feroit

plus prudemment de rester dans le monde, & d'en éviter les dangers, en se mariant à une personne remplie de piété; que la solitude d'une épouse sage l'obligeroit à rompre avec toutes les pernicieuses sociétés où le Théâtre l'avoit entraîné. Lorsque dans la suite de sa vie, les inquiétudes domestiques l'agitoient, il s'écrioit : « Pourquoi m'y suis-je exposé ? Pourquoi m'a-t-on détourné de me faire Chartreux ? Je serois bien plus tranquille. »

Le Roi aimoit à entendre lire Racine, & lui trouvoit un talent singulier pour faire sentir la beauté des ouvrages qu'il lisoit. Dans une indisposition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque livre pour l'amuser. Racine proposa une des Vies de Plutarque : c'est un Gaulois, répondit le Roi. Racine répliqua qu'il râcheroit, en lisant, de changer les tours de phrases trop anciens, & de substituer des expressions neuves aux mots vieilliss depuis Amyot: ce que Racine exécuta avec beaucoup de succès.

Racine, chargé par Louis XIV de faire son

Histoire, lui demanda une audience particuliere:  
 « Sire ( lui dit-il ) un Historien ne doit point  
 » flatter ; il doit représenter son Héros tel qu'il  
 » est ; il doit même ne rien oublier : comment  
 » Votre Majesté veut-elle que je parle de ses  
 » amours ? Passez là-dessus ( lui répondit le  
 » Roi. ) Mais , Sire , répliqua Racine avec  
 » fermeté, ce que j'omettrai, le lecteur ne  
 » l'omettra pas. Louis ne se rendit point ; il  
 » lui dit encore , passez là-dessus. Racine ajouta  
 » ensuite : Comme il y a dans la vie de Votre  
 » Majesté des choses incroyables , la sincérité  
 » avec laquelle j'avouerois à mon Lecteur les  
 » foibleffes de mon Héros , lui persuaderoit  
 » que je respecte la vérité ; & ce respect ser-  
 » viroit , dans son esprit , de passe-port à mon  
 » Histoire. Le Roi lui dit alors : Je suis indé-  
 » terminé ; tout ce que je puis vous dire à pré-  
 » sent , c'est de passer là-dessus. »



« Je me souviens, dit Valincourt, qu'étant  
 » un jour à Auteuil, chez Despréaux, avec  
 » Nicole, & quelques autres amis d'un mérite  
 » distingué, nous mêmes Racine sur l'Œdipe de

„ Sophocle ; il nous le récita tout entier , le  
 „ traduisant sur le champ ; & il s'émut à tel  
 „ point , que tout ce que nous étions d'au-  
 „ diteurs , nous éprouvâmes tous les sentimens  
 „ de terreur & de compassion sur quoi roule  
 „ cette Tragédie. J'ai vu nos meilleurs Acteurs  
 „ sur le Théâtre ; j'ai entendu nos meilleures  
 „ Pièces : mais jamais rien n'approche du  
 „ trouble où me jeta ce récit ; & au moment  
 „ même où je vous écris , je m'imagine encore  
 „ voir Racine avec son livre à la main , &  
 „ nous , tous consternés autour de lui. „



Racine ayant lu au grand Corneille sa Tra-  
 gédie d'*Alexandre* , Corneille lui donna beau-  
 coup de louanges ; mais en même tems lui  
 conseilla de s'appliquer à tout autre genre de  
 poésie qu'au Dramatique , l'assurant qu'il n'y  
 étoit pas propre. Corneille le pensoit ainsi , car  
 il étoit incapable d'une basse jalousie.



Il revint à Racine que son *Andromaque* étoit  
 beaucoup critiquée par le Maréchal de Créqui  
 & par le Comte d'Olonne. Le Maréchal n'avoit

pas la réputation d'aimer trop les femmes, & le Comte n'avoit pas lieu de se plaindre d'être trop aimé de la sienne : Racine fit là-dessus l'épigramme suivante, qu'il s'adressoit à lui-même :

La vraisemblance est choquée en ta Piece,  
Si l'on en croit & d'Olonne & Créqui :  
Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa maîtresse ;  
D'Olonne, qu'Andromaque aime trop son mari.

De toutes les Tragédies de Racine, le fameux Arnaud n'avoit lu que Phedre : *Pourquoi*, dit-il à l'Auteur, *avez-vous fait Hippolyte amoureux ? Monsieur*, répondit Racine, *qu'auroient dit nos Petits-Mâtres ?*

Louis XIV faisoit souvent à Racine l'honneur dangereux de l'admettre dans son cabinet, entre lui & Madame de Maintenon. Un jour cette nouvelle Esther lui demanda pourquoi personne n'alloit au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne ? Racine, sans réfléchir, répondit : *Madame, c'est depuis qu'on n'y joue plus que les farces de ce Cul-de-jatte.* [a] Un silence affreux

---

(a) Scarron, premier mari de Madame de Maintenon.

lui fit sentir sa faute. Le Roi le fit retirer de son cabinet, & ne l'y fit plus rentrer. Racine, pour qui cette disgrâce subite fut un coup de foudre, tomba dans la mélancolie, se retira à Port-Royal, où il se fit enterrer, après être mort de chagrin.

Racine mettoit au nombre des choses chagrinantes les louanges des fots. Il rapportoit quelquefois le compliment d'un vieux Magistrat, qui, n'ayant jamais été à la Comédie, s'y laissa entraîner par une compagnie, qui l'assura qu'il verroit Andromaque. Il fut très-attentif au spectacle qui finissoit par les Plaideurs. En sortant, il trouva l'Auteur, & lui dit : „ Je suis très-  
 „ content, Monsieur, de votre Andromaque ;  
 „ c'est une jolie piece : je suis seulement étonné  
 „ qu'elle finisse si gaîment : j'avois d'abord eu  
 „ quelque envie de pleurer, mais la vue des  
 „ petits chiens m'a fait rire. „

Racine avoit un oncle Chanoine-Régulier d'Uzès, qui lui résigna son bénéfice ; mais,  
 comme



comme il différa trop long-tems à prendre l'habit de cet Ordre , un Régulier lui disputa le bénéfice , & l'emporta. La perte de son procès le détermina à composer sa Comédie des *Plaideurs*. Aux deux premières représentations , les Acteurs furent presque sifflés , & n'osèrent hasarder la troisième. Molière , qui étoit alors brouillé avec Racine , ne se laissa pas entraîner au jugement de la multitude , & dit en sortant , que ceux qui se moquoient de cette pièce , méritoient qu'on se moquât d'eux. Un mois après , les Comédiens étant à la Cour , & ne sachant quelle petite pièce donner à la suite d'une Tragédie , risquerent les *Plaideurs*. Louis XIV , qui étoit très-sérieux , en fut frappé , y fit même de grands éclats de rire , & la Cour n'eut pas besoin de complaisance pour l'imiter. Les Comédiens , partis de S. Germain en trois carrosses , à onze heures du soir , allèrent porter cette bonne nouvelle à Racine , qui logeoit à l'Hôtel des Ursins. Ces voitures réveillèrent tout le voisinage. On se mit aux fenêtres ; & comme on vit que les carrosses étoient à la porte de Racine , & qu'il s'agissoit des *Plaideurs* , les bourgeois se persuaderent qu'on venoit l'enlever pour avoir

mal parlé des Juges. Le lendemain tout Paris le crut à la conciergerie. Le bruit qu'avoit fait un vieux Conseiller, au Palais, sur cette Comédie, donna lieu à cette vision ridicule.

Louis XIV voyant un jour Racine à la promenade avec M. de Cavoye : *Voilà*, dit-il, *deux hommes que je vois souvent ensemble ; j'en devine la raison : Cavoye avec Racine se croit bel-esprit ; Racine avec Cavoye se croit courtisan.*

Madame de Maintenon, touchée de la misere du peuple, demanda à Racine un Mémoire sur ce sujet intéressant. Le Roi le vit entre les mains de cette Dame ; & fâché de ce que son Historien approfondissoit les défauts de son administration, il lui défendit de le revoir, en lui disant : *Parce qu'il est Poëte, veut-il être Ministre ?*

*La raison*, disoit Boileau, *conduit ordinairement les hommes à la foi ; mais c'est la foi qui a conduit Racine à la raison.*

Boileau orna le portrait de son illustre ami ,  
de ces quatre vers :

Du Théâtre François, l'honneur & la merveille ,  
Il fut ressusciter Sophocle en ses écrits ;  
Et, dans l'art d'enchanter les cœurs & les esprits ,  
Surpasser Euripide, & balancer Corneille.

X Corneille dit dans le Cid , en parlant de Dom  
Diégue :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

M. Racine, parodiant ce vers, dit dans les  
Plaideurs, en parlant d'un Sergent :

Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits.

Corneille fut très - offensé de cela. « Quoi !  
» disoit-il, il ne tiendra qu'à un jeune homme  
» de venir tourner en ridicule les plus beaux  
» vers des gens ? »

Le rôle de Néron, dans *Britannicus*, fut joué  
par Floridor, le meilleur Comédien de son siècle :  
mais, comme c'étoit un Acteur fort aimé du pu-  
blic, tout le monde souffroit de lui voir repré-  
senter Néron, & d'être obligé de lui vouloir du  
mal. Cela fut cause que l'on donna le rôle à

un Acteur moins chéri, & la Piece s'en trouva mieux.



On fait l'impression que firent sur Louis XIV quelques vers de *Britannicus*. Lorsque Narcisse rapporte à Néron les discours qu'on tient contre lui, il lui fait entendre qu'on raille son ardeur à briller par des talens qui ne doivent point être les talens d'un Empereur.

Il excelle à conduire un char dans la carrière,  
A disputer des prix indignes de ses mains,  
A se donner lui-même en spectacle aux Romains,  
A venir prodiguer sa voix sur un théâtre.

Ces vers frapperent le jeune Monarque, qui avoit quelquefois dansé dans les ballets; & quoiqu'il dansât avec beaucoup de noblesse, il s'en abstint, reconnoissant qu'un Roi ne doit point se donner en spectacle.



Le grand Condé, à qui on demandoit son jugement sur la Tragédie de *Bérénice*, répondit par ces deux vers, où Titus parle de sa Maitresse :

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la vois,  
Et crois toujours la voir pour la première fois.

Ce jugement est bien différent de celui que lui attribue un écrivain. Il prétend que Racine

ayant demandé à ce Prince ce qu'il pensoit de Bérénice, le grand Condé se mit à chanter ce refrain de chanson: *Marion pleure, Marion crie; Marion veut qu'on la marie.* Il passe pour constant aujourd'hui que cette réponse est de Chapelle.



X Louis XIV, dont le discernement étoit si juste, apperçut son premier Médecin Dodart, au sortir de *Bérénice*, & lui dit en riant: « J'ai » été sur le point de vous envoyer chercher, » pour secourir une Princesse qui vouloit mou- » rir sans savoir comment. »



X Lorsque les Comédiens Italiens donnerent la Parodie de *Bérénice*, un Auteur, qui avoit fait quelques Tragédies avec succès, se mit de très-mauvaise humeur contre eux. « Quel abus, » disoit-il, de souffrir que des Bateleurs ren- » dent ridicules les sentimens héroïques que les » Auteurs tâchent de mettre dans les Tragé- » dies! Si l'on tourne en plaisanterie ces sen- » timens, où est-ce que le Roi trouvera des » Ministres pour son Conseil, & des Généraux » pour ses armées? » Il faut être bien Poëte,

pour croire que le courage des Généraux, & les lumieres des Ministres, ne se prennent que dans les pieces de Théâtre.



Corneille étant auprès de Ségrais, à une représentation de *Bajazet*, lui dit : « Je me garderois » bien de le dire à d'autres qu'à vous, parce » qu'on me soupçonneroit de jalousie ; mais, » prenez y garde, il n'y a pas un seul person- » nage dans *Bajazet*, qui ait les sentimens qu'il » doit avoir, & qu'on a à Constantinople. »



X Dans le tems que Racine faisoit sa Tragédie de *Mithridate*, il alloit tous les matins aux Tuileries, où travailloient alors toutes sortes d'ouvriers. Là, récitant ses vers à haute voix, sans voir personne autour de lui, il se trouva tout-à-coup environné de tous ces travailleurs. Ils avoient quitté leur ouvrage pour le suivre, le prenant pour un homme désespéré, qui alloit se jeter dans le bassin.



Racine a donné à *Mithridate* un caractère fort élevé. Aussi, de toutes les Tragédies que

Charles XII lut dans son loisir de Bender, aucune ne lui plaisoit autant que celle-là ; & il montrait à un de ses Ministres tous les endroits qui le frappaient.

X Corneille appelloit l'Achille, l'Agamemnon, le Mithridate de Racine, des Héros refondus à notre mode.

X Beaubourg, qui étoit extrêmement laid, jouant le rôle de Mithridate ; Mademoiselle Le Couvreur, qui jouoit celui de Monime, lui dit : *Ah ! Seigneur, vous changez de visage !* On cria du parterre : *Laissez-le faire.*

Dans le tems que Racine donna son *Iphigénie*, Coras & Le Clerc en donnerent aussi une, qui n'est guere connue, que par l'épigramme suivante, attribuée à Racine.

Entre Le Clerc & son ami Coras,  
Tous deux Auteurs, rimant de compagnie,  
N'a pas long-tems s'ourdirent grands débats  
Sur leurs propos de leur Iphigénie.  
Coras lui dit : La Piece est de mon cru.  
Le Clerc répond : Elle est mienne, & non vôtre ;  
Mais aussi-tôt que l'ouvrage a paru,  
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Quelqu'un persuada à un Mathématicien de lire Iphigénie. A peine en eut-il parcouru trois ou quatre scènes, qu'il jeta le livre, en disant : *Qu'est-ce que cela prouve ?*

Athalie fut d'abord mal reçue. On disoit que c'étoit un sujet de dévotion destiné à amuser des enfans. Un Prêtre & un enfant en étoient, disoit-on, les principaux objets. Despréaux tint bon. Il osa soutenir qu'Athalie étoit le chef-d'œuvre & du Poëte & de la Tragédie, & que le public tôt ou tard y reviendrait. Il fut seul de son avis ; &, malgré sa prédiction, Racine mourut persuadé qu'il avoit manqué son sujet, parce que la froideur du public pour cette Tragédie lui fit croire qu'il n'avoit pas su la rendre intéressante. Cette Piece, faite pour Saint-Cyr, n'avoit jamais été jouée par les Comédiens. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, voulut connoître quel effet elle produiroit sur le Théâtre ; &, malgré la clause insérée dans le privilège, ordonna aux Comédiens de l'exécuter. Le succès fut étonnant ; & les représentations faites à la Cour donnoient un nouveau prix à cette



piece, parce que le Roi étoit à-peu-près de l'âge de Joas.



Dans le tems qu'on ne faisoit autre chose que des paralleles de Corneille & de Racine, Boileau lâcha cette épigramme :

J'approuve que chez vous, Messieurs, on examine,  
Qui, du pompeux Corneille ou du tendre Racine,  
Excita dans Paris plus d'applaudissemens.

Mais je voudrois qu'on cherchât tout d'un tems,  
(La question n'est pas moins belle,)  
Qui, du fade Boyer ou du sec La Chapelle,  
Excita plus de sifflemens ?



Racine avoit beaucoup de confiance aux lumieres de son ami Despréaux ; & souvent il a dit qu'il ne se croyoit pas plus redevable du succès de la plupart de ses pieces, aux préceptes d'Horace & d'Aristote, qu'aux sages & judicieux conseils de cet excellent critique.



Racine aimoit tendrement Despréaux. Il lui dit, la dernière fois qu'il l'embrassa : « Je regarde  
» comme un bonheur pour moi, de mourir  
» avant vous. »



Racine, tourmenté dans sa dernière maladie, pendant trois semaines, d'une cruelle sécheresse de langue & de gosier, se contentoit de dire :  
 « J'offre à Dieu cette peine; puisse-t-elle expier  
 » le plaisir que j'ai trouvé souvent à la table des  
 » Grands ! »

M. de Voltaire écrit à M. le Marquis Scipion Maffey : « Ne croyez pas que la coutume d'ac-  
 » cabler nos pièces d'une épisode inutile de  
 » galanterie, soit due à Racine, comme on le  
 » lui reproche en Italie. C'est lui, au contraire,  
 » qui a fait ce qu'il a pu pour réformer en cela  
 » le goût de la nation. Jamais chez lui la passion  
 » de l'amour n'est épisodique; elle est le fon-  
 » dement de toutes ses pièces; elle en forme le  
 » principal intérêt. C'est la passion la plus théâ-  
 » trale de toutes, la plus fertile en sentimens,  
 » la plus variée. Elle doit être l'ame d'un ouvrage  
 » de Théâtre, ou en être entièrement bannie;  
 » si l'amour n'est pas tragique, il est insipide;  
 » & s'il est tragique, il doit régner seul: il n'est  
 » pas fait pour la seconde place. C'est Rotrou,  
 » c'est Corneille, qui, en formant notre Théâ-  
 » tre, l'ont presque toujours défiguré par ces

» amours de commande ; & voilà pourquoi on  
 » joue si peu les pieces de Corneille. »



Un Anonyme a consacré l'építaphe suivante  
 à Racine.

L'ame du grand Racine , en brisant ses liens ,  
 Pour le prix de ses doctes veilles ,  
 Est allé prendre place aux Champs-Élisiens ,  
 Entre le vieux *Sophocle* & l'aîné des *Corneilles*.

Passans, si dans vos entretiens ,  
 Vous êtes curieux de conter son histoire ,  
 La voici dans deux vers extraits d'un bon Mémoire :

Au Théâtre il acquit plus d'honneur que de biens ;  
 Il acquit à la Cour plus de biens que de gloire.

*Autre.*

Ci-gît qu'a pris la mort dans le sacré vallon ,  
 Malgré son ange tutélaire ;  
 Racine, en son vivant , Gentilhomme ordinaire  
 Et de Louis & d'Apollon.



---

*Dom ARMAND-JEAN LE BOUTILLIER DE RANCÉ, Chanoine de Notre-Dame, puis Abbé de la Trape, de l'Ordre de Cîteaux, né à Paris en 1626, mort à la Trape en 1700.*

74

M. de Voltaire s'exprime ainsi, dans son *Siecle de Louis XIV* : « Jean Boutillier de » Rancé commença par traduire Anacréon , » & institua la réforme effrayante de la Trape. » Il se dispensa, comme Législateur, de la loi » qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, » à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écri- » vit avec éloquence. Quelle inconstance dans » l'homme! Après avoir fondé & gouverné son » institut, il se démit de sa place, & voulut la » reprendre. »

X Le jeune Abbé de Rancé n'avoit pas encore douze ans, qu'il publia une édition des Poésies d'Anacréon, avec des notes. Le pere Caussin, Confesseur du Roi, ayant entendu parler du savoir du jeune Auteur, voulut l'examiner lui-même; il lui présenta un Homere, que de Rancé

expliqua fans hésiter. Pour lui ôter le secours de la version latine , imprimée à côté du grec , il la couvrit avec ses gants ; mais l'Abbé interpréta le Poëte avec la même facilité. Le pere Caussin l'embrassa , & lui dit , en riant , qu'il avoit des yeux de lynx , puisqu'il voyoit au travers de ses gants.



L'Abbé de Rancé vendit sa terre de Véret , pour en distribuer l'argent aux pauvres , & ne conserva de tous ses bénéfices que son Prieuré de Boulogne , de l'Ordre de Grammont , & son Abbaye de la Trape. Cette Abbaye étoit l'asyle des satyres des bois ; l'Abbé de Rancé en fit la retraite des plus austeres pénitens. Le Réformateur priva ses Religieux des amusemens les plus permis. L'étude leur fut interdite : la lecture de l'Écriture-Sainte & de quelques Traités de Morale , voilà toute la science qu'il disoit leur convenir. Pour appuyer son idée , il publia son *Traité de la Sainteté , & des devoirs de l'État Monastique* , ouvrage qui occasionna une dispute entre l'austere Réformateur & le doux & savant Mabillon.



On lit dans Saint-Évremond, que l'Abbé de Rancé, au retour d'un voyage, allant voir sa Maitresse, dont il ignoroit la mort, y monta par un escalier dérobé; & qu'étant entré dans l'appartement, il trouva la tête de la Dame dans un plat, parce que le cercueil de plomb, qu'on avoit fait faire, se trouvoit trop court. On ajoute que ce spectacle lui fit une telle impression, qu'il changea de vie, & embrassa dès ce jour la réforme austere dans laquelle il passa le reste de sa vie.



Des méchans de son tems, auxquels sa conversion étoit plus que suspecte, osèrent lâcher contre lui les vers suivans :

Être Moine sans dépendance,  
 Et Solitaire sans silence;  
 Souffrir humblement à ses pieds  
 Ses chers freres humiliés;  
 Les élever dans l'ignorance;  
 Savoir les secrets de la France;  
 Faire, de ses écrits, retentir l'univers;  
 Juger de la prose & des vers,  
 Comme des cas de conscience;  
 Écrire aux Prélats, voir les Rois;  
 Réformer la réforme, & lui donner des loix;  
 Damner, de sa pleine puissance,  
 Tout Moine se flattant de faire pénitence,

Sans aimer comme lui le pain bis & les pois ;

Déclamer contre la science ;

Et, secrètement dans les bois ,

S'étudier à l'éloquence ;

En des termes purs & choisis

Parler de cilice & de chaîne ;

Prêcher, dans un fauteuil assis ,

Le travail des mains & la peine :

Voilà, Monseigneur, le portrait

De cet Abbé, de ce saint homme ,

Plus juste que celui qu'à Rome

Le Camus vous en aura fait.



X Le Duc de Nevers ( Philippe ) dont nous  
avons des vers très-singuliers & souvent très-  
agréables, a fait ceux-ci contre Rancé, qui  
avoit écrit contre Fénelon.

Cet Abbé, qu'on croyoit pétri de sainteté,

Vieilli dans la rerraite & dans l'humilité,

Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,

Rompit ses sacrés statuts en rompant le silence ;

Et contre un saint Prélat, s'animant aujourd'hui,

Du fond de ses déserts déclame contre lui ;

Et, moins humble de cœur, que fier de sa doctrine ;

Il ose décider ce que Rome examine.

*Épitaphe de Bouillier de Rancé.*

Ci-gît ce saint Abbé, qui de la pénitence,

Aux Moines de son tems, montra le vrai sentier.

Fils du fameux *Bernard*, & son digne héritier,  
 Il prêcha le travail, l'oraison, le silence;  
 Et n'ordonna nulle abstinence,  
 Qu'il ne pratiquât le premier.

*Anonyme.*

JEAN RAYNAUD SÉGRAIS, né à  
*Caen en 1625, mort dans la même ville en*  
 1701.

74

Le Comte de Fiesque, éloigné de la Cour, se retira à Caen. Là il vit Ségrais, qui le charma par son esprit. Ce courtisan l'emmena à Paris, & le plaça chez Mademoiselle *de Montpensier*, qui lui donna le titre de son Aumônier ordinaire, & ensuite la qualité de son Gentilhomme ordinaire. Ségrais, n'ayant pas approuvé le mariage de cette Princesse avec M. de Lauzun, fut obligé de s'éloigner. Il se retira alors chez Madame de la Fayette, qui lui donna un appartement.

Quoique Ségrais fût de l'Académie Française, & qu'il eût passé une partie de sa vie à la Cour, il ne put jamais perdre l'accent natal. Cela donna lieu à Mademoiselle de Montpensier de dire à un Gentilhomme



Gentilhomme, qui alloit faire avec lui le voyage de Normandie : *Vous avez là un fort bon guide, il fait parfaitement la langue du pays.*

Pour faire entendre que les Poètes n'étoient plus si recherchés qu'autrefois, M. de Ségrais disoit souvent que *le siecle étoit devenu pro-faïque.*

Cet Auteur savoit mille choses agréables, & sa maniere de les raconter ajoutoit beaucoup à leur agrément. Quand une fois il avoit commencé, il ne finissoit pas aisément. M. de Maignon disoit à ce sujet, qu'il n'y avoit qu'à monter Ségrais, & à le laisser aller.

Ségrais disoit que le titre d'Académicien étoit le *Cordon bleu* des beaux-esprits.

Madame de Gourville se plaignoit un jour vivement de son étoile. Ségrais se réveilla comme d'un profond sommeil, & lui dit : « Mais, Madame, pensez-vous avoir une étoile à vous seule ? Je n'entends que des gens qui parlent.

» de leur étoile. Savez-vous bien qu'il n'y en a  
 » que mille vingt-deux ? Voyez s'il peut y en  
 » avoir une pour tout le monde. » Il dit cela  
 si plaisamment & si sérieusement tout ensemble,  
 que l'affliction en fut déconcertée.

Y On voulut charger Ségrais de l'éducation de  
 M. le Duc du Maine ; il s'en défendit sous pré-  
 texte de sa surdité. On lui dit qu'il ne s'agissoit  
 pas d'écouter le Prince, mais de lui parler. Il  
 répondit qu'il savoit par expérience que, dans  
 un pays comme celui de la Cour, il falloit avoir  
 de bons yeux & de bonnes oreilles.

La traduction que Ségrais a faite de l'Énéide,  
 est pleine de contre-sens ; ce qui a fait dire que  
 Ségrais avoit l'épée d'Alexandre pour tous les  
 nœuds de grammaire. Il ne s'amuse point à les  
 dénouer ; il les tranche en un instant & sans  
 peine.

Lorsque M. Foucault étoit Intendant à Caen,  
 sa maison étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y  
 avoit de personnes de mérite & de qualité. M. de

Ségrais y étoit reçu avec distinction, lorsque la fanté lui permettoit de s'y trouver. Il y avoit pour lui une place de réserve auprès d'une tapiserie, derrière laquelle un homme de confiance étoit caché, qui écrivoit ce qu'il disoit. C'est de là qu'a été tiré le *Segraïfiana*.



On prétend que Ségrais eut la plus grande part au Roman intitulé *la Princesse de Cleves*, & attribué à Madame de la Fayette.

---

EDME BOURSAULT, né à Musi-l'Évêque en 1638, mort à Paris en 1701. 63



Boursault ayant fait en 1671, par ordre du Roi, pour l'éducation du Dauphin, un livre intitulé : *l'Étude des Souverains*; le Prince en fut si content, qu'il se le fit lire plusieurs fois, & crut l'Auteur si capable de contribuer à former la jeunesse d'un grand Prince, qu'il lui fit l'honneur de le nommer sous-Précepteur de *Monsieur*; mais Boursault ne put occuper ce poste honorable, faute de savoir le latin.

X Thomas Corneille aimoit tendrement Boursault, & vouloit absolument qu'il demandât à être de l'Académie ; & sur ce que celui-ci alléguoit toujours son ignorance, & lui demandoit, de bonne foi, ce que feroit l'Académie d'un sujet ignare, qui ne favoit ni latin ni grec ? Il n'est pas question, lui répondit-il, d'une Académie Greque ou Latine ; mais d'une Académie Françoisé. Et qui fait mieux le François que vous ?

X Despréaux étant allé aux eaux de Bourbon, & y ayant passé beaucoup plus de tems qu'il ne l'avoit cru, manqua d'argent. Boursault qui étoit receveur des tailles à Montluçon en Bourbonnois, apprit par un de leurs amis communs, que son Censeur étoit dans son voisinage, & qu'il y manquoit d'argent. Il n'hésita pas un moment, il va le trouver, & lui porte une bourse de deux cents louis. Despréaux fut si surpris & si touché de cette générosité, qu'il se réconcilia sincèrement, & lia avec lui une amitié étroite & tendre.

Boursault prétend, dans la préface de son

*Germanicus*, que cette Piece brouilla les deux plus grands Tragiques que la France ait eus. Corneille, dit-il, parla si avantageusement de cet ouvrage à l'Académie, qu'il lui échappa de dire qu'il ne lui manquoit que le nom de Racine pour être achevé. Racine s'étant offensé de ce propos, ils en vinrent à des paroles piquantes; & depuis ce tems-là ils ont vécu, non sans s'estimer réciproquement, mais sans amitié.



Bourfaut faisoit en vers, tous les huit jours, une Gazette qui plaisoit beaucoup au Roi & à toute la Cour. Une semaine s'étant trouvée stérile en nouvelles, le Gazetier se plaignit à la table de M. le Duc de Guise, de n'avoir rien de divertissant, dont il pût remplir sa Gazette. Ce Prince lui donna aussitôt un sujet très-propre à réjouir le Roi & toute la Cour. C'étoit une aventure arrivée à la porte de l'Hôtel de Guise, chez une Brodeuse fort en vogue, où les Capucins du Marais faisoient broder un Saint-François. Un jour que leur Sacristain étoit allé chez la Brodeuse, pour voir où en étoit l'ouvrage, il s'endormit profondément, la tête sur le métier où il regardoit travailler;

L'habile & malicieuse ouvriere , qui en étoit précifément à broder le menton du Saint , faifit l'occafion favorable d'ajufter artiftement la longue barbe du Révérend Pere , pour en compofer , en diligence , la barbe de S. François. Au réveil , le Religieux fut étonné & indigné de fe trouver pris par un endroit qu'il croyoit fi refpectable ; il y eut un débat affez plaifant , entre lui & la Brodeufe , à qui resteroit cette barbe.

Ce fut de cette aventure que Boursault fit la plus jolie de toutes fes Gazettes , par esprit de badinage & non d'impiété. Le Roi , qui étoit jeune , en rit beaucoup , & n'y trouva rien à reprendre. La Reine Marie-Thérese , qui étoit la piété même , ne laiffa pas d'en rire auffi. Toute la Cour , à l'envi , en apprit les vers par cœur. Mais le Confesseur de cette Princeffe qui étoit un Cordelier Efpagnol , n'entendit pas raillerie ; irrité par les Capucins qui crioient vengeance contre l'outrage fait à leur féraphique Pere , il mit le fcrupule dans l'esprit de cette pieufe Reine , & l'obligea de demander au Roi une punition exemplaire. Sa Majesté voulut tourner la chose en plaifanterie , & dit à cette Princeffe tout ce qu'il put pour l'adoucir ; mais la voyant obftinée ,

il la laissa maîtresse de faire ce qu'elle voudroit.

La Reine, excitée par le Pere Confesseur, qui lui en faisoit un point de conscience, manda le Chancelier Séguier, à qui elle ordonna de retirer le privilége accordé à l'Auteur, & de l'envoyer à la Bastille, jusqu'à nouvel ordre, pour lui apprendre à ne plus badiner avec les Saints. Ce grand Chef de la Justice, protecteur de tous les Gens de Lettres, & qui honoroit particulièrement Boursault de ses bontés, ne trouva pas le délit bien grand; aussi, en obéissant aux ordres de Sa Majesté, il eut l'attention d'ordonner à l'Officier, qu'il chargeoit de cette commission, de laisser à l'Auteur, quand il iroit l'arrêter, tout le loisir nécessaire pour écrire au Roi & à ses Protecteurs. Boursault, qui, bien content de lui-même & du succès de sa Gazette, ne s'attendoit à rien moins qu'au compliment de cet Officier, ne perdit pourtant pas la tête; il commença par le prier de se mettre à table, avec d'autres jeunes gens qui déjeûnoient ce matin-là chez lui; & quoiqu'il ne fût pas fort content du gîte où il devoit coucher, il ne perdit rien de sa belle humeur, & se servit du tems qu'on lui laissoit pour écrire, en vers, une lettre au

Grand Condé , son protecteur déclaré. Ce Prince eut la bonté d'en parler aussi-tôt au Roi , qui fit révoquer , sur le champ , l'ordre d'aller à la Bastille ; mais qui , par considération pour la Reine , fit défendre au coupable de continuer la Gazette ; & , de plus , lui retira la pension de deux mille livres.

Boursault obtint , dans la suite , un privilège pour une pareille Gazette , sous le titre de *Muses enjouées* , qu'il faisoit tous les mois pour le divertissement de Mgr. le Dauphin. Comme c'étoit dans le tems de la guerre appelée *guerre du Prince d'Orange* , il lui échappa , dans sa *Muse enjouée* , quelques traits un peu trop hardis , pour répondre à une Médaille frappée en Angleterre , où d'un côté étoit le portrait de Louis XIV , avec ces mots , *Ludovicus magnus* ; & de l'autre , celui du Roi Guillaume , avec cette inscription , *Guillelmus maximus*. Cet endroit de Boursault finissoit par ces mots :

Et quand Louis est grand par de grandes verrus ,  
Si Guillaume est très-grand , c'est par de très-grands crimes.

On commençoit alors à parler de paix , & l'on n'eût pas été bien aisé qu'on eût à nous



reprocher de pareilles apostrophes : ainsi le Roi ôta à Bourfault son privilège, en lui faisant dire, par M. le Chancelier, qu'il ne le faisoit point par aucun mécontentement, mais par des raisons supérieures, & qui lui étoient étrangères.



« Le Duc de Saint-Aignan, dit Bourfault ;  
» étoit un des Seigneurs de la Cour qui joignoit  
» le plus d'agrément aux graces qu'il pouvoit  
» faire. Je le fais par moi-même. Par recon-  
» noissance de la protection qu'il m'avoit don-  
» née, je lui dédiai *Marie Stuart*, une Tragé-  
» die que j'avois faite. Il la reçut de la maniere  
» du monde la plus obligeante, me dit que ce  
» seroit désormais le livre de sa bibliotheque  
» qu'il aimeroit le plus ; & me pria de ne pas  
» trouver mauvais que, pour s'acquitter foible-  
» ment de l'obligation qu'il m'avoit, il me fit  
» présent de cent louis. C'est moi, Monseigneur,  
» lui dis-je, qui suis au désespoir de m'acquitter  
» si mal des graces dont je vous suis redevable.  
» Il n'est pas juste que vous achetiez si chère-  
» ment un hommage si peu digne de vous, &  
» l'ouvrage que je prends la liberté de vous  
» offrir, est trop payé par la bonté que vous

» avez de le recevoir. M. de Saint-Aignan qui  
» parloit aussi bien qu'homme de France ,  
» m'ayant répondu tout ce que la plus déli-  
» cate honnêteté peut suggérer : Je vois bien  
» ce que c'est , ajouta-t-il ; vous ne me croyez  
» pas assez riche pour vous donner cent louis  
» tout d'un coup. Eh bien , puisque vous vou-  
» lez avoir la complaisance de vous accommo-  
» der à ma fortune , souffrez au moins que je  
» vous en donne vingt présentement , & que je  
» continue de mois en mois jusqu'à ce que je  
» sois quitte. Je fus contraint , malgré mes refus  
» & ma honte , de voir payer mon ouvrage  
» plus qu'il ne valoit , de recevoir vingt louis  
» avant de sortir. Ce que vous admirerez , c'est  
» l'exactitude de M. de Saint-Aignan pour le  
» reste. Pendant quatre mois il ne manqua pas  
» le premier, ou au plus tard le second jour, de  
» m'envoyer un Gentilhomme, avec vingt louis,  
» & vingt honnêtetés dont il les accompagnoit :  
» & quand je fus le remercier, ce fut lui qui  
» me remercia lui-même. » Nos Seigneurs &  
» nos Auteurs paroissent revenus de ces sortes de  
» politesses.

*De tous les Auteurs que j'ai critiqués, écri-  
voit Boileau à Broffette, Boursault est à mon  
sens celui qui a le plus de mérite. Les deux  
Corneille, Racine, Quinault, Pélisson, & plu-  
sieurs autres hommes de lettres, faisoient autant  
de cas des talens de Boursault, que de son  
amitié.*

---

MADÉLAINE DE SCUDÉRY, de l'Acadé-  
mie des Ricovrati, née au Hayre-de-Grace en  
1607, morte à Paris en 1701. 94

X Le célèbre Nanteuil peignit en pastel Made-  
moiselle de Scudéry, qui l'en remercia par ces  
vers :

Nanteuil, en faisant mon image,  
A de son art divin signalé le pouvoir.  
Je hais mes traits dans mon miroir ;  
Je les aime dans son ouvrage.

Les Princes & Princesses de la Maison Royale  
ne dédaignoient pas de prévenir Mademoiselle  
de Scudéry sur tout ce qui pouvoit la flatter ;  
& MADAME lui disoit quelquefois ; *C'est moi*

*qui suis l'Amant dans notre commerce ; c'est moi qui vous cherche avec mystere.*

✂ Mademoiselle de Scudéry causoit familièrement, dans une antichambre, avec des laquais. Comme on parut surpris de la voir s'abaisser jusques-là : « Laissez-moi, dit-elle ; j'aime à » causer avec eux. Quand ils ne sont que laquais, » ils sont doux & traitables ; mais dès qu'ils » quittent leur condition, & qu'ils s'élevent à » quelque rang dans la finance, ils ont une fotte » fierté qui les rend insupportables. »

✂ Mademoiselle de Scudéry écrivit, un jour, au Comte de Buffi-Rabutin : « Votre fille, que » je vois souvent, a autant d'esprit que si elle » vous voyoit tous les jours, & elle est aussi » sage que si elle ne vous avoit jamais vu. »

La réputation de Mademoiselle de Scudéry s'étoit étendue au point, sur-tout après le grand succès de ses Conversations dédiées à Louis XIV, que les étrangers, que la curiosité attiroit en France, n'y trouvoient rien d'aussi rare, ni d'aussi

merveilleux que cette illustre fille. La plupart des Souverains & des plus grands Princes de l'Europe ne recommandoient autre chose à leurs enfans, lorsqu'ils venoient en France, que de ne point retourner auprès d'eux sans avoir vu Mademoiselle de Scudéry. Ses Ouvrages, dont la plupart ont été traduits presqu'en toutes les langues polies de l'Europe, & même en quelques-unes de l'Orient, avoient répandu dans tout l'univers le nom de celle qui les avoit faits, malgré les précautions de sa modestie. — Que le goût est changé!



M. le Maréchal de Roquelaure avoit un portrait de Mademoiselle de Scudéry, représentée en Vestale, entretenant le feu sacré, avec ce mot, *Favebo*, gravé au bas de l'autel qui soutenoit ce feu, pour marquer qu'elle entretenoit toujours avec soin une aimable liaison avec ses illustres amis, M. le Duc de Montausier, Conrart, Pélisson, Sarrafin, &c.



Mademoiselle de Scudéry se plaignoit du rhume toutes les fois qu'elle alloit faire des emplettes, à cause que les boutiques ne font pas

fermées comme les chambres. Quelqu'un lui conseilla de n'y aller que les Fêtes & Dimanches.



M. Conrart ayant fait présent d'un cachet à Mademoiselle de Scudéry, elle le remercia par ces vers :

Pour mériter un cachet si joli ;  
 Si bien gravé, si brillant, si poli,  
 Il faudroit avoir, ce me semble,  
 Quelque joli secret ensemble ;  
 Car enfin les jolis cachets  
 Demandent de jolis secrets,  
 Ou du moins de jolis billets.  
 Mais, comme je n'en fais point faire,  
 Que je n'ai rien qu'il faille taire,  
 Ni qui mérite aucun mystere,  
 Il faut vous dire seulement,  
 Que vous donnez si galamment,  
 Qu'on ne peut se défendre  
 De vous donner son cœur, ou de le laisser prendre.



« Il y a quelque tems, ( dit Ménage ) que  
 » M. Duperrier me fit voir une lettre très-bien  
 » écrite, qui finissoit par, *votre très-humble &*  
 » *très-obéissante servante*. Je lui dis que cela ne  
 » valoit rien, & que ce n'étoit point le style  
 » d'une Dame. Il soutint le contraire. Le len-

„ Demain je reçus un billet de Mademoiselle  
 „ de Scudéry, qui finissoit de la même maniere.  
 „ Cela me surprit ; & je fis voir le billet à  
 „ M. Duperrier, qui alla faire part à Mademoi-  
 „ selle de Scudéry de notre différend. *Il est*  
 „ *vrai*, dit-elle, *qu'on n'écrivoit pas ainsi*  
 „ *autrefois ; mais aussi les femmes ne doivent-*  
 „ *elles plus être si fieres, depuis qu'elles ne*  
 „ *sont plus si vertueuses.* „

Despréaux appelloit les Romans de Mademoi-  
 selle de Scudéry, une *Boutique de verbiage*.  
 “ C'est un Auteur, ( disoit-il ) qui ne fait ce  
 “ que c'est que de finir. Ses Héros, & ceux de  
 “ son frere, n'entrent jamais dans un apparte-  
 “ ment, que tous les meubles ne soient inven-  
 “ toriés ; vous diriez que c'est un procès-verbal  
 “ dressé par un Sergent. „

Mademoiselle de Scudéry envoya ces vers à  
 M. de Coulanges, qui étoit à Rome ;

Quoi ! cette Muse si jolie,  
 Qui fait badiner si gaîment,  
 Et toujours agréablement,  
 Se taira-t-elle en Italie ?  
 Je lui demande, trait pour trait,

Un bon & fidele portrait  
 D'un Pape que tout le monde aime;  
 Cette Muse en fait de fort beaux ;  
 Ils sont pour moi toujours nouveaux:  
 Sa maniere n'est pas la même.

Jamais sur le Parnasse on ne vit rien de tel ;  
 Elle est tantôt Calot, & tantôt Raphaël.

M. de Coulanges ne fit point le portrait que  
 Mademoiselle de Scudéry demandoit ; mais  
 ayant appris qu'elle avoit été malade , & qu'elle  
 étoit revenue en fanté, il lui envoya ces vers ,  
 sur l'air de Joconde.

*Sapho*, j'ai long-tems hésité ;  
 Mais il faut que je chante  
 Le retour de votre santé ;  
 Ce beau sujet me tente :  
 Quand la fièvre vous fait souffrir ;  
 Ce n'est qu'une querelle :  
 Hé quoi ! peut-on jamais mourir ,  
 Quand on est immortelle ?

Mademoiselle de Scudéry répondit, sur le  
 même air :

Vous louez trop flatteusement  
 Une pauvre mortelle :  
 Je fais bien qu'en vers, quand on ment ;  
 Ce n'est que bagatelle :  
 Mais, pour ne vous rien déguiser,  
 Je ne saurois me rendre ;  
 Car il faudroit, pour m'appaiser,  
 Le Portrait d'Alexandre. ( 1 )

---

(1) Le Pape Alexandre VIII,



M. de Coulanges répliqua , sur le même air :

*Sapho* , qui va trop loin se perd ;  
 Je crains un labyrinthe :  
 Le chemin ne m'est pas ouvert  
 Pour aller à Corinthe.  
 Vous demandez de ma façon  
 Le Portrait du Saint Pere :  
 Pour chanter le grand Othobon ;  
 Il faudroit un Homere.

Sarrafin & Pélisson furent également épris des charmes de Mademoiselle de Scudéry. Après avoir long-tems résisté , elle se détermina en faveur de Pélisson , & le lui déclara par ce quatrain :

Enfin , Acanthe , il faut se rendre ;  
 Votre esprit a charmé le mien :  
 Je vous fais citoyen du tendre ;  
 Mais , de grace , n'en dites rien.

Lorsque Monseigneur le premier Dauphin fut de retour de sa campagne de Philisbourg , Mademoiselle de Scudéry présenta des vers à Madame la Dauphine , où elle lui disoit :

Et la gloire & l'amour vous comblent de plaisirs ;  
 Qui des deux d'un grand cœur remplit mieux les desirs ?

Madame la Dauphine répondit qu'il falloit

faire la question à Monseigneur le Dauphin!  
M. de Montausier, le lendemain, en tirant les  
rideaux du lit de Monseigneur, lui dit : « Je  
» viens demander la réponse des vers de Made-  
» moiselle de Scudéry. »



On disoit à Mademoiselle de Scudéry que  
Versailles étoit un lieu enchanté : « Oui, dit-elle,  
» pourvu que l'Enchanteur ( le Roi ) y soit. »



Le carosse d'un Financier ayant éclabouffé  
Mademoiselle de Scudéry : « Cet homme - là ,  
» dit-elle, est vindicatif ; nous l'avons écla-  
» bouffé autrefois, il nous crotte maintenant. »



### *Építaphe de Mademoiselle de Scudéry.*

Si la Grece autrefois, fertile en beaux- esprits ,  
Dans la tendre Sapho voyoit une merveille ;  
En Scudéry la France a trouvé sa pareille ,  
Et tire même honneur de ses rares écrits.

*Par M. de la Place.*

### *Autre.*

Celle dont ce tombeau n'enferme que la cendre ,  
Vivra toujours par ses écrits.  
Le Ciel dut Aristote au siècle d'Alexandre ;  
Mais il ne dut Sapho qu'au siècle de Louis.

*Απονυμε.*

---

DOMINIQUE BOUHOURS, *Jésuite*, né à Paris en 1628, mort dans la même ville en 1702.

✻ 74 ✻

Quand on parloit au Pere Bouhours d'étymologie, il disoit que les étymologies étoient comme les hommes, qu'on fait venir d'où l'on veut.

✻ ✻ ✻

Pour marquer l'horreur qu'une Religieuse a de sa retraite, le Pere Bouhours disoit : « Elle » y trouve par-tout une mauvaise odeur : tout » l'infecte, jusqu'à l'encens qu'on brûle dans » l'Eglise. »

✻ ✻ ✻

M. Basnage a dit que les pensées des anciens & des modernes étoient cousues avec des fils d'or & de soie, dans *la Maniere de bien penser*, ouvrage du Pere Bouhours.

✻ ✻ ✻

Le Comte de Buffi écrivoit au Pere Bouhours, qui lui avoit envoyé sa *Maniere de bien penser* : « La France vous aura plus d'obligations qu'à

S ij

» l'Académie Française. Ceux-ci ne redressent  
 » que les paroles, & vous redressez le sens. »



X Lorsque Despréaux eut adressé une épître à son jardinier d'Auteuil, la plupart des personnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient maître Antoine de l'honneur que son Maître lui avoit fait, & tous lui envioient une distinction si glorieuse. Le Pere Bouhours lui en fit compliment comme les autres : *N'est-il pas vrai, maître Antoine, lui dit-il, que l'épître que votre Maître vous a adressée, est la plus belle de toutes ses pieces ?* — *Nenni-da, mon Pere,* répondit maître Antoine ; *c'est celle sur l'amour de Dieu.*



L'Abbé de la Chambre appelloit le Pere Bouhours, *l'Empereur des Muses.*



X Lorsque Ménage & le Pere Bouhours se raccommoient, Ménage, pour marquer la sincérité de sa réconciliation, lui dit, après Pétronie : *Et in hoc pectore cum vulnus ingens fuerit, ei cicatrix non est.* Cela parut si juste & si heureux au Pere Bouhours, qu'il témoigna de la

jalouſie de n'avoir pas fait une ſemblable application.

Madame Deſhoulières, mécontente que le Pere Bouhours ne l'eût pas citée dans *la Maniere de bien penſer*, lui envoya les vers ſuivans :

Pere Bouhours, dans vos *Penſées*,  
 La plupart fort embarrasſées,  
 A moi vous n'avez point penſé :  
 Des célèbres Auteurs que votre livre chante,  
 Dans une liſte triomphante  
 Je ne vois point mon nom placé.  
 Mais auſſi dans le même rôle  
 Vous avez oublié Paſcal,  
 Qui pourtant ne penſoit point mal :  
 Un tel compagnon me conſole.

Le Pere Bouhours fut attaqué d'une maladie violente, & qui l'emporta en peu de jours. Se trouvant à toute extrémité, il dit aux aſſiſtans :  
 « Je vas, ou je vais bientôt mourir ; l'un & l'autre ſe dit. »

Deſpréaux s'étoit plaint qu'il n'étoit point cité aſſez ſouvent dans *la Maniere de bien penſer*. Le Pere Bouhours, pour réparer cela, le cita preſque à chaque page des *Penſées ingénieufes*. Ce

Jésuite dit un jour avec complaisance au satyrique : « Je ne vous ai pas oublié dans mon nouveau livre. » — *Il est vrai*, repartit séchement Despréaux ; *mais vous m'avez mis en assez mauvaise compagnie.*



Un homme d'esprit consulta le Pere Bouhours sur une expression. Le Jésuite, qui possédoit si bien la Langue Françoisé, le renvoya à l'Académie. On lui répondit : *Academiam tu mihi solus facis.*



Comme on étoit surpris que le Pere Bouhours, sachant si bien sa langue, eût dit, *rabaisement de monnoies*, au lieu de *rabais des monnoies*, il dit pour s'excuser : *Il n'est pas étrange qu'un Religieux, qui a fait vœu de pauvreté, ignore les termes des monnoies.*



Le Pere Bouhours se plaignant à Despréaux, de quelques critiques imprimées contre sa traduction du nouveau Testament, lui disoit : « Je fais d'où elles partent, je connois mes ennemis, je saurai me venger d'eux. — Gardez-vous en bien, reprit Despréaux ; ce seroit alors qu'ils

auroient raison de dire que vous n'avez pas entendu votre original, qui ne prêche que le pardon des ennemis.



L'ouvrage des *Pensées ingénieuses* lui attira l'épigramme suivante :

Dans ce beau recueil de pensées,  
Que votre main a ramassées,  
Vous en usez modestement :  
Vous citez les livres des autres,  
Sans avoir rien tiré des vôtres :  
Que vous avez de jugement !



X Le grand Condé, après avoir lu les vies de S. Ignace & de S. François-Xavier, si bien écrites par le Pere Bouhours, disoit : « S. Ignace, » c'est César qui ne fait rien que pour de bonnes » raisons : S. Xavier, c'est Alexandre que l'ardeur de son courage emporte quelquefois trop » loin. »



Le Pere Bouhours a mis en question : *Si un Allemand peut être un bel-esprit?*



Quelqu'un a dit : « Qu'il ne manquoit au »

» Pere Bouhours, pour écrire parfaitement,  
 » que de savoir penser.»



« La nature (dit le Pere Niceron) avoit peint  
 » sur son visage les qualités de son ame; il avoit  
 » l'air doux & agréable, & la physionomie spi-  
 » rituelle. Personne n'étoit plus affable, plus  
 » obligeant, plus égal, & plus ouvert que lui.»



L'Auteur des *Trois Siecles* compare le Pere Bouhours, en matiere de langage, à ces Directeurs trop rigides qui troublent les consciences, pour vouloir trop les épurer; mais il ajoute qu'on ne fauroit trop recommander la lecture de ses ouvrages aux jeunes gens.

---

PROSPER-FRANÇOIS LE COIGNEUX DE  
 BACHAUMONT, Poëte, né à Paris en 1624,  
 mort en 1702.



28

Les plus jolis vers du *Voyage de Languedoc*, font de Bachaumont, témoins ceux-ci, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de délicatesse & de sentiment. On y reconnoitra sans



peine une fraîcheur de coloris & une mollesse de pinceau que Chapelle n'avoit pas.

Sous ce berceau qu'amour exprès  
Fit pour toucher quelqu'inhumaine ,  
L'un de nous deux un jour au frais ,  
Assis près de cette fontaine ,  
Le cœur percé de mille traits ,  
D'une main qu'il portoit à peine ,  
Grava ces vers sur un cyprès :  
» Hélas ! que l'on seroit heureux  
» Dans ce beau lieu digne d'envie ,  
» Si, toujours aimé de *Silvie* ,  
» L'on pouvoit, toujours amoureux ,  
» Avec elle passer sa vie !



Bachaumont disoit à ses amis surpris de ce que sa vieillesse étoit aussi réglée que sa jeunesse avoit été dissipée : « Qu'un honnête homme devoit vivre à la porte de l'église, & mourir dans la Sacristie. »



Bachaumont fut Conseiller au Parlement de Paris, où son pere étoit Président à Mortier ; il cabala, comme beaucoup d'autres, pendant les troubles de la Fronde ; & le Cardinal de Retz s'en servit plus d'une fois utilement. Bachaumont quitta bientôt le rôle d'intrigant, pour se livrer

à une oisiveté voluptueuse, égayée par les vers, l'amour & le vin, & passa une partie de ses jours avec les hommes les plus aimables de son siècle.



*Épitaphe de Bachaumont.*

Sous ce marbre gît Bachaumont,  
Convive aimable, ami fidelle,  
Accueilli sur le double mont,  
Et le Pylade de Chapelle.

---

JULES MASCARON, *Evêque de Tulle, puis d'Agen, né à Marseille en 1634, mort à Agen en 1703.*



Tannegui Lefevre ayant entendu prêcher le Pere Mascaron à Saumur, s'écria : *Væ iterum atque iterum his Prædicatoribus, qui post Mascaronum hûc venient!*



M. de Harlay, pour lors Archevêque de Rouen, ayant entendu l'Oraison funebre de la Reine, par le Pere Mascaron, en fut enchanté, & en parla avec tant d'éloges, qu'il contribua

beaucoup à la réputation de l'Orateur. L'Oratorien n'oublia jamais ce service ; & la dernière fois qu'il vit cet éloquent Prélat , il lui dit : *Aperuisti januam famæ.*



Mascaron prêcha un jour si vivement, à la Cour, sur la médifance, que le Roi lui dit : « Vous nous faites sûrement plus méchans que nous ne sommes ». M. Bossuet qui se trouva là , répartit avec respect : Sire , il y en a encore plus qu'il n'en dit.



Le Pere Mascaron ayant été nommé en 1671, à l'Evêché de Tullés, le Roi lui demanda avant son Sacre, deux Oraisons funebres : celle du Duc de Beaufort, & celle d'Henriette d'Angleterre. Le Maître des cérémonies fit observer au Roi que les services se faisoient à deux jours l'un de l'autre, & que cela pourroit embarrasser l'Orateur : « Non, non, dit ce Prince, c'est l'Evêque de Tullés ; à coup-sûr il s'en tirera bien ». L'applaudissement de ces deux pieces fut universel.



Mascaron, avant d'aller à son Evêché, fit ses

adieux dans son dernier Sermon. « Vous nous  
 » avez touchés dans vos autres Sermons pour  
 » Dieu , lui dit le Roi : hier vous nous tou-  
 » châtes pour Dieu & pour vous ».



X Mascarou refusa de faire l'Oraison funebre  
 de M. de Harlay, Archevêque de Paris, sous  
 prétexte qu'il étoit incommodé. « Monseigneur,  
 » lui dit l'Evêque de Noyon, vous ne dites pas  
 » tout; c'est que la matiere est incommode ».



M. de Mascarou fut appelé en 1694, pour  
 prêcher l'Avent au Louvre. Le Roi, après l'avoir  
 entendu, lui dit qu'il n'y avoit que son éloquence  
 qui ne s'usoit & ne vieillissoit point.



On appelloit les Sermons de M. Mascarou,  
 des recueils d'épigrammes.



M. Thomas dit que Mascarou fut dans l'Orai-  
 son funebre, ce que Rotrou fut sur le Théâtre.  
 Rotrou annonça Corneille; & Mascarou,  
 Bossuet. Cet Orateur, dit le même Ecrivain,

marque dans l'éloquence le passage du siècle de Louis XIII à celui de Louis XIV. Il a encore de la rudesse & du mauvais goût de l'un ; il a déjà de l'harmonie, de la magnificence de style, & de la richesse de l'autre.

---

CHARLES DE SAINT-EVREMOND, *ne près de Coutances dans la basse-Normandie en 1613, mort à Londres en 1703.* 90

Saint-Evremond reprochant un jour à Cinthio, Acteur Italien, qu'il n'y avoit pas assez de vraisemblance dans les Pièces de leur Théâtre :  
 « S'il y en avoit davantage, (répondit-il,)  
 » on verroit de bons Comédiens mourir de  
 » faim, avec de bonnes Comédies ».

Saint-Evremond, quoique mauvais Poète ; avoit tant de réputation, qu'on lui offrit cinq cents louis pour imprimer sa Comédie de Sirpolitik.

Le Prince de Condé se plaisoit, dans sa jeunesse, à chercher le ridicule des hommes. Il

s'enfermoit souvent avec le Comte de Mioffens & avec Saint-Evremond, pour partager avec eux ce plaisir. Un jour comme ils fortoient d'une de ces conversations fatyriques, il échappa à M. de Saint-Evremond de demander à M. de Mioffens s'il croyoit que M. le Prince, qui aimoit si fort à découvrir le ridicule des autres, n'eût pas lui-même le sien ; & ils convinrent que cette passion de chercher le ridicule des autres, lui en donnoit un d'une espece nouvelle. Cette idée leur parut si plaisante, qu'ils ne purent s'empêcher d'en rire avec leurs amis. Le Prince en fut informé, & leur donna bien des marques de son ressentiment. Il ôta à M. de Saint-Evremond la Lieutenance de ses Gardes, & ne voulut plus avoir de liaisons avec M. de Mioffens.



Lorsque M. Fouquet, Surintendant des Finances, fut arrêté, on mit le scellé chez toutes les personnes qu'on crut avoir part à sa confiance. Madame Duplessis Bellièvre qui en étoit aimée, ne fut point oubliée. On trouva chez elle une cassette de M. de Saint-Evremond, où étoit une lettre très-fatyrique qu'il avoit écrite autre-

fois-sur le Traité des Pyrénées. Cette lettre fut lue au Roi par des personnes à qui la reconnoissance rendoit chere la mémoire du Cardinal Mazarin, & qui n'oublièrent rien pour l'indisposer contre Saint-Evremond. Leurs discours firent impression sur l'esprit du Prince. Il ordonna qu'on mît à la Bastille Saint-Evremond, qui fut averti assez à tems pour se sauver en Angleterre.

✦

Saint-Evremond sollicita long-tems son retour en France. Il avoit pris son parti, & ne songeoit plus qu'à finir tranquillement ses jours à Londres, lorsqu'il reçut des lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi avoit dit qu'il pouvoit revenir, & qu'il seroit bien reçu. Saint-Evremond, que le Roi Guillaume III traitoit avec une considération infinie, refusa la grace qu'on lui offrit.

✦

M. Silvestre ayant dit un jour à Saint-Evremond, que puisqu'il ne vouloit pas prendre la peine de revoir ses ouvrages, il devoit du moins donner la satisfaction à beaucoup d'honnêtes gens, de marquer les Pieces qu'il défavouoit. Il

lui répondit : « Il se mêle peut-être un peu de  
 » vanité dans ma conduite ; il y a telle piece  
 » imprimée parmi mes Œuvres, que j'avouerois  
 » de tout mon cœur, & qui vaut mieux que ce  
 » que j'ai fait ».



Le Comte de Grammont étant tombé dangereusement malade, Louis XIV qui favoit que ce Seigneur n'étoit pas fort dévot, lui envoya le Marquis de Dangeau pour lui dire qu'il falloit songer à Dieu. M. de Grammont se tourna alors du côté de Madame de Grammont, son épouse, qui avoit toujours été très-dévote, & lui dit : *Comtesse, si vous n'y prenez garde, il vous escamotera une confession.* Cette maladie n'ayant point eu de suite, Saint-Evremond écrivit au Comte sur le rétablissement de sa santé ; il n'oublia pas le bon mot qu'il avoit dit : « Jusqu'ici,  
 » ( lui écrit-il ) vous avez été mon Héros, &  
 » moi votre Philosophe ; nous partagions l'un  
 » & l'autre ces rares qualités ; présentement tout  
 » est pour vous ; vous m'avez enlevé ma philosophie. Je voudrois être mort, & avoir dit  
 » ce que vous avez dit à l'agonie. On parle de  
 ce



„ ce bon mot dans toutes les Cours de l'Eu-  
 „ rope „.

On voit très-peu de personnes qui sachent bien lire. Saint-Evremond disoit n'en avoir pas connu trois en sa vie.

« Votre vie , ma chere , ( écrit Saint-Evre-  
 „ mond à Mlle. de Lenclos ) a été trop illustre ,  
 „ pour n'être pas continuée de même jusqu'à la  
 „ fin. Que l'Enfer de M. de la Rochefoucauld  
 „ ne vous épouvante pas ; c'étoit un Enfer mé-  
 „ dité dont il vouloit faire une maxime. Pro-  
 „ noncez donc le mot d'amour hardiment , &  
 „ que celui de vieillesse ne sorte jamais de votre  
 „ bouche. „

Un Auteur a pris occasion de ces paroles , pour accuser d'irréligion M. de Saint-Evremond. Mais il suffit de dire , pour la justification de ce grand Ecrivain , que le Duc de la Rochefoucauld s'entretenant un jour avec Mlle. de Lenclos , lui dit *que la vieillesse étoit l'enfer des femmes.*

Dans sa vieillesse , Saint-Evremond aimoit

extrêmement les jeunes gens : comme il n'en pouvoit toujours avoir , il remplissoit sa maison de chiens , de chats , &c. sans en être dégoûté par leur mal-propreté , disant que pour divertir les ennuis de sa vieillesse , il falloit avoir devant les yeux quelque chose de vif & d'animé.

❖

Saint-Evremond expliqua dans un de ses Ouvrages , ce que c'est qu'une précieuse , & n'oublia pas la définition que Mlle. de Lenclos en donna à la Reine de Suede , que *les précieuses étoient les Jansenistes de l'amour.*

❖

Madame Mazarin , dont les mœurs n'étoient pas régulières , & qui ne pensoit pas avantageusement de la religion de Saint-Evremond , disoit un jour : « Je voudrois voir ce B..... au » lit de la mort , pour examiner sa mine , & s'il » mourroit de sang-froid. »

❖

Un plaisant mit sur le tombeau de Saint-Evremond : *Sanctus-Evremoncius tandem ecclesiam ingressus est.*

❖

Saint-Evremond étoit très-sensible au plaisir de la table, & se rendit fameux par son raffinement sur la bonne chere. Il y avoit une espece d'émulation entre lui & quelques agréables voluptueux, à qui feroit paroître un goût plus fin & plus délicat. M. de Lavardin, Evêque du Mans, s'étoit aussi mis sur les rangs. Un jour que M. de Saint-Evremond dînoit chez lui, cet Evêque le railla sur sa délicatesse & sur celle du Comte d'Olonne, & du Marquis de Bois-Dauphin. « Ces Messieurs, dit le Prélat, ou-  
» trent tout à force de vouloir raffiner sur tout.  
» Ils ne sauroient manger que du veau de riviere ;  
» il faut que leurs perdrix viennent d'Auvergne,  
» que leurs lapins soient de la Roche-Guyon.  
» Ils ne sont pas moins difficiles sur le fruit ; &  
» pour le vin, ils n'en sauroient boire que de  
» trois côteaux, d'Ay, d'Auvillez & d'Avenay. »  
Saint-Evremond ne manqua pas de faire part à ses amis de cette conversation. Ils furent ravis de trouver occasion de mortifier un Prélat dont ils n'estimoient pas beaucoup la délicatesse. Ils répétèrent & plaisanterent si souvent de ce qu'il avoit dit des trois côteaux, qu'on les appella les trois côteaux.



Les ouvrages de Saint-Evremond avoient autrefois un succès si étonnant, que le Libraire Barbin payoit des Auteurs pour lui faire *du Saint-Evremond*.



Pour avoir une idée de ce Philosophe, on ne fera peut-être pas fâché de trouver ici le portrait qu'il fit de lui-même quelques années avant sa mort.

C'étoit un Philosophe également éloigné du superstitieux & de l'impie; un voluptueux, qui n'avoit pas moins d'aversion pour la débauche, que d'inclination pour le plaisir; un homme qui n'avoit jamais senti la nécessité, ni jamais connu l'abondance. Il vivoit dans une condition méprisée de ceux qui ont tout, enviée de ceux qui n'ont rien, goûtée de ceux qui font consister leur bonheur dans leur raison. Jeune, il avoit haï la dissipation, persuadé qu'il faut du bien pour les commodités d'une longue vie. Vieux, il avoit de la peine à souffrir l'économie, croyant que la nécessité est peu à craindre, quand on a peu de tems à pouvoir être misérable. Il se louoit de la nature, il ne se plaignoit point de la fortune. Il haïssoit le crime, il souffroit les fautes,

il plaignoit le malheur. Il ne cherchoit point dans les hommes ce qu'ils avoient de mauvais, pour les décrier ; il trouvoit ce qu'ils avoient de ridicule, pour s'en réjouir ; il se faisoit un plaisir secret de le connoître ; il s'en feroit fait un plus grand de le découvrir aux autres, si la discrétion ne l'en eût empêché. . . . En amitié, plus constant qu'un Philosophe, & plus sincere dans le commerce de la vie, qu'un jeune homme de bon naturel sans expérience.

Saint-Evremond adressa une grande partie de ses ouvrages à Madame la Duchesse de Mazarin. Cette Dame s'étant brouillée avec son mari, quitta la Cour de France, voyagea en différens pays, & passa enfin en Angleterre. Elle vit très-souvent Saint-Evremond, ainsi que plusieurs gens de lettres, qui s'assembloient chez le voluptueux Philosophe.



Saint-Evremond ne laissoit jamais échapper rien de licencieux contre la religion, & il ne pouvoit pas souffrir qu'on en fit un sujet de plaisanterie. *La seule bienséance, disoit-il, & le respect qu'on doit à ses concitoyens, ne le permettent pas.* Il passe néanmoins pour l'Auteur

de l'ouvrage le plus dangereux qui ait été publié contre le christianisme, sans excepter ceux qui ont paru dans ce siècle d'impiété. Voici deux de ses épitaphes qui ne donnent pas une grande idée de sa foi.

Ci-gît Saint-Evremond, de célèbre mémoire,  
Qui fut élégamment rire, manger & boire.

Par un grand Roi proscrit, & dans Londres reçu ;  
Il mit, comme son bien, son ame à fonds perdu.

*Anonyme.*

*Autre.*

Ci-gît qui fut peu sévère, mais sage ;  
Philosophe, mais amoureux.  
Son art fut de se rendre heureux.

Il réussit : en faut-il davantage ;

*Par M. DE LA PLACE.*

LOUIS BOURDALOUE, né à Bourges,  
en 1632, mort à . . . . en 1704.

✠

On appelloit le Pere Bourdaloue le Roi des  
Prédicateurs, & le Prédicateur des Rois.

✠

Le Pere Bourdaloue faisoit excellemment des  
portraits. Madame de Thermes dit : « Il est

» inimitable; & les Prédicateurs, qui l'ont voulu  
 » imiter sur cela, n'ont fait que des Marmou-  
 » zets. »



Un Archidiacre d'Auxerre, qui crioit en chaire, disoit du Pere Bourdaloue : *Il prêche fort bien, & moi bien fort.*



Le Comte de Grammont, dont la femme étoit pieuse, se sentant près de sa fin, envoya chercher le Pere Bourdaloue. Ce Jésuite, après plusieurs discours, lui dit *qu'il falloit songer à se sauver* : « Je le veux bien, ( dit le Comte ; )  
 » mais je voudrois me sauver galamment ? --  
 » Monsieur, ( lui répliqua le Pere Bourdaloue )  
 » il faut retrancher la fin de votre période. »  
 Monsieur, lui disoit-il, il faut croire ceci, il faut croire cela. Le Comte se tournant vers sa femme, lui demanda : « Cela est-il vrai, Comtesse ? . . . Oui, oui, lui répondit-elle. -- Eh  
 » bien, ajouta le malade, dépêchons-nous de  
 » croire. »



Le Pere d'Arcy, Jésuite, disoit : *Quand le Pere Bourdaloue prêchoit à Rouen, les artisans*

*quittoient leurs boutiques, les marchands leur commerce, les avocats le palais, & les médecins leurs malades; j'y prêchai l'année d'après, je remis tout dans l'ordre.*



Une Dame de la Cour se confessant au Pere Bourdaloue, lui demanda s'il y avoit bien du mal d'aller aux spectacles, & de lire des romans : *C'est à vous à me le dire, Madame*, lui répondit le Pere.



Le Roi dit un jour à Bourdaloue : « Mon » Pere, vous devez être content de moi ; Madame de Montespan est à Clagny ? Oui, Sire, » (répondit Bourdaloue) ; mais Dieu feroit plus » satisfait, si Clagny étoit à soixante-dix lieues » de Versailles. »



Madame de Maintenon choisit Bourdaloue pour directeur ; mais celui-ci n'y consentit qu'à condition qu'il ne lui donneroit qu'un jour par an. C'est ainsi qu'il traitoit en grand homme une fonction dont beaucoup d'autres ne font qu'un métier.





Madame Cornuel fut un jour à confesse au Pere Bourdaloue. A son retour elle dit : « Le » Pere Bourdaloue surfait en chaire ; mais , au » confessionnal, il donne à bon marché. »



Le Pere Bourdaloue prêchoit le Carême à S. Sulpice. Un jour qu'il se fit attendre , tout le monde causoit dans l'Eglise en attendant qu'il vînt ; & comme la foule étoit grande , le bruit étoit aussi fort grand. Dès que le grand Condé aperçut le Pere Bourdaloue, il s'écria tout haut : *Voici les ennemis ! voici les ennemis !*



Madame de Montespan , qui étoit difficile en Prédicateurs, disoit du Pere Bourdaloue, « qu'il » prêchoit assez bien pour la dégoûter de tous » ceux qui prêchoient ; mais non pas assez bien » pour remplir l'idée qu'elle avoit d'un Prédicateur. »



Le Pere Bourdaloue disoit de l'Abbé Boileau, « qu'il avoit la moitié plus d'esprit qu'il n'en » falloit pour bien prêcher. »



X Despréaux & le Pere Bourdaloue dispuoient un jour sur quelque matiere, avec tant d'opiniâ-treté, que le Jésuite ne sachant que répondre au Satyrique, lui dit : « Il est bien vrai que tous » les Poètes sont fous. Vous vous trompez , » mon Pere , lui répondit Despréaux : allez aux » petites-maisons , vous y trouverez dix Prédi- » cateurs contre un Poète. »



X Un de ces courtisans qui , pour toute science, savent les nouvelles du jour, dit en présence d'un vieux & fin courtisan : *J'étois hier au coucher du Roi , qui me dit une telle nouvelle. Et moi , dit le vieux courtisan, j'étois hier au sermon du Pere Bourdaloue , qui me dit de fort belles choses.*



On disoit que plusieurs Prédicateurs Jésuites aspiroient à avoir la survivance de la réputation du Pere Bourdaloue.



On rapporte du Pere Bourdaloue, qu'il relisoit tous les ans S. Paul, S. Chrysoftôme & Cicéron, & que c'est dans ces trois sources qu'il puisoit sa mâle éloquence.



Lorsque le Pere Bourdaloue prêcha pour la première fois devant Louis XIV, ce Monarque le goûta tellement, qu'il voulut l'entendre tous les deux ans : « Aimant mieux, disoit-il, ses » redites, que les choses nouvelles d'un autre. »



Quand on a lu un discours de Bourdaloues ( dit Monsieur l'Abbé Sabatier, ) & qu'on va entendre ensuite nos Prédicateurs actuels, il semble que l'éloquence de la chaire ait changé d'objet. Ce n'est plus cette élocution mâle & vigoureuse, ce zele convaincant & animé, ce ton du christianisme & de persuasion que respirent à chaque page les sermons de cet Orateur ; c'est le plus souvent une affectation d'esprit, une afféterie de langage, une coquetterie d'expression, une hypocrisie de sentiment, qui dégraderoient les matieres qu'ils traitent, si les grands maîtres ne les avoient mises à l'abri du tort qu'ils pourroient leur faire.



On a fait pour Bourdaloue l'építaphe que voici :

Ci-gît le Pere Bourdaloue :  
 Bien bâti soit qui ne le loue !  
*Amen.*

JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET, *Évêque de Meaux, né à Dijon en 1627, mort à Paris en 1704.*

778

X Bossuet étant encore enfant récitoit des sermons de très-bonne grace. Madame la Marquise de Rambouillet eut envie de l'entendre, & inspira le même desir aux personnes de qualité & de mérite, qui s'assembloient chez elle. On y mena le jeune Bossuet à onze heures du soir. Il prêcha avec beaucoup d'assurance. Voiture, qui y étoit, dit : « En vérité je n'ai jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard. »

/ Le Roi fut si content des sermons de M. Bossuet, qu'il eut l'attention de faire écrire au pere du Prédicateur, pour le féliciter des heureux succès de son fils.

On demanda à Bossuet son sentiment sur deux Prédicateurs Jésuites, le Pere Girou & le Pere Bourdaloue ; le premier touchoit le cœur, & le second alloit à l'esprit. « Je voudrois, dit-il,

„ avoir entendu le Pere Girou, & entendre  
 „ le pere Bourdaloue. „

Dans le tems qu'il étoit Evêque de Condom,  
 & Précepteur de Monseigneur, il demanda l'É-  
 vêché de Beauvais. Le Roi le lui refusa, sous  
 l'honnête prétexte que sa présence étoit néces-  
 saire à Monseigneur, & dans la réalité pour ne  
 pas donner une pairie à un homme d'une nais-  
 sance bourgeoise.

Dans le tems que Bossuet poursuivoit la con-  
 damnation du livre des *Maximes des Saints*, le  
 Roi lui dit : „ Quel parti prendriez-vous, si je  
 „ soutenois M. de Cambrai ? — Je crierois en-  
 „ core plus fort, répondit M. de Meaux. „

Bossuet fut d'abord destiné, dit-on, au Bar-  
 reau & au mariage. On assure même qu'il y eut  
 un contrat entre lui & Mademoiselle Desvieux,  
 fille d'esprit & de mérite, & son amie dans tous  
 les tems.

X Personne ne posséda mieux que M. Bossuet ;

le talent de faire passer avec rapidité dans l'ame de ses auditeurs le sentiment profond dont on est pénétré. A ces paroles de l'Oraison funebre de MADAME : “ O nuit désastreuse, nuit effroyable, où retentit tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle ! ” *MADAME se meurt ! MADAME est morte !* ” Toute la Cour fondit en larmes. Il la fit frémir quelques momens après, lorsqu'ayant parlé de la grandeur d'ame de cette Princesse, on le vit tout-à-coup s'arrêter, & s'écrier, en montrant la tombe où elle étoit renfermée : “ La voilà, malgré son grand cœur, cette Princesse si admirée & si chérie ! la voilà telle que la mort nous l'a faite ! Encore ce reste tel quel va-t-il disparaître. Nous l'allons voir dépouillée, même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussiere avec les Grands de la terre, avec ces Rois & ces Princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places ! ”

*Épitaphe de M. Bossuet.*

Ci git, quoi que Geneve en dise,  
 Le dernier Pere de l'Église ;  
 Et dont rien n'eût égalé le renom,  
 Sil n'eût été jaloux de Fénélon.

Par M. DE LA PLACE.

FRANÇOIS PAJOT DE LINIERE, né à  
 Senlis en 1628, mort en 1704, âgé de 76 ans.

•••••

76

Despréaux, qui attaquoit souvent Liniere sur  
 son irréligion, disoit que l'action la plus reli-  
 gieuse qu'il eût faite, c'étoit d'avoir bu l'eau  
 d'un bénitier, où une de ses maîtresses avoit  
 trempé les doigts.

•••••

Lainez fit ces vers sur Liniere :

Qu'a Liniere aujourd'hui ?  
 Qu'il est sot avec son air sage  
 La tristesse & l'ennui  
 Sont peints sur son visage :  
 N'iroit-il point dîner chez lui

•••••

Madame Deshoulières, pour justifier Linière du reproche d'impïété, a dit de lui :

Quoiqu'il raille souvent des articles de foi,  
Je crois qu'il est autant Catholique que moi.



Il est certain que Linière étoit très-impie, fort mordant & très-satyrique. Ayant un jour fait une chanson maligne contre le Sieur de Saint-Michel, Conseiller à la Cour des Aides, il en reçut des coups de bâton; ce qui donna lieu à ce couplet :

Linière, homme exécrable,  
Est déjà réprouvé du Ciel :  
La preuve en est que Saint Michel  
L'a battu comme un Diable.



L'irréligion & la vie déréglée de Linière l'ont fait appeller l'*Athée de Senlis*. Despréaux disoit qu'il n'avoit d'esprit que contre Dieu. Le vin & l'amour remplirent toute la vie de Linière, & ne lui laisserent pas le tems de faire des réflexions : il mourut comme il avoit vécu.





---

ÉTIENNE PAVILLON, de l'Académie Française, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, né à Paris en 1632, mort dans la même ville en 1705.

73

Lorsque Benferade, de l'Académie Française, mourut, cette compagnie se trouva partagée entre deux sujets qui se présentoient pour remplir la place vacante. Comme les Membres ne s'accordoient point, il arriva à l'Abbé Tallemant de parler de Pavillon, & en un moment tous les suffrages se réunirent en sa faveur. Cette élection peu usitée étonna tout le monde, & Pavillon en fut lui-même très-surpris; mais il se rendit avec reconnoissance, & fut reçu le 17 Septembre 1691.

La philosophie de Pavillon ne l'abandonna point, lorsqu'il fut travaillé de la goutte; il étoit le premier à badiner sur son mal avec ses amis. Sa lettre à Madame Pelissari, sur la goutte qui l'empêchoit de l'accompagner à sa

maison de Noisy, peut servir à nous peindre  
l'esprit facile & enjoué de ce Poëte aimable.

Tandis qu'avec l'Abbé vous êtes à souhait,  
Et que dans votre salle basse,  
Attendant que la chaleur passe,  
Vous riez des contes qu'il fait;  
Je suis au quatrième étage,  
A n'en point sortir condamné,  
Attendant que le Ciel me rende enfin l'usage  
De l'un des pieds qu'il m'a donné.

Tandis qu'avec un soin extrême  
La contemplative Bournaut  
Va, jusques dans le chardon même;  
Chercher de quoi louer l'adresse du Très-Haut;  
Je suis incessamment en doute  
Du mal qui me tient arrêté;  
Plus j'en connois la vérité,  
Plus je tâche de n'y voir goutte;  
Ainsi voulant être flatté,  
Il n'est point dans ma parenté  
De si sot raisonneur que mon esprit n'écoute;  
Pourvu qu'il dise que la goutte  
Ne fait pas mon infirmité.

Tandis que l'aimable Angélique,  
Riche de joie & d'embonpoint,  
Faute de meilleure pratique,  
S'amuse à ficher quelque point;  
Je suis nuit & jour misérable,  
Tête-à-tête avec mon chevet;  
Et si je ne me donne au diable,  
Ce n'est pas faute de sujet.

Tandis qu'on voit la belle Brune  
 Aller sur la terrasse aussi-tôt qu'il est nuit,  
 Demander du secours aux fraîcheurs de la Lune  
 Contre le Soleil qui nous cuit;  
 Je suis, buvant de la prifanne,  
 Contraint de demeurer au lit,  
 Et d'implorer en vain le secours d'une canne,  
 Au défaut d'un pied qui mollit.

Pavillon fut gratifié par Louis XIV de la pension de deux mille livres, qu'avoit l'illustre Racine. Madame de Pontchartrain, en lui envoyant le brevet de cette pension, lui fit dire que ce n'étoit qu'en attendant. Pavillon étoit alors fort malade; aussi fit-il répondre à Madame de Pontchartrain, que, si elle vouloit lui faire du bien, il falloit qu'elle se dépêchât, parce qu'il n'avoit pas le tems d'attendre.

On a dit de Pavillon :

Rival ingénieux d'*Ovide*,  
 S'il vouloit fléchir une *Iris*,  
 Les Grâces dictoient ses écrits,  
 Et l'amour lui servoit de guide.  
 La sagesse bientôt fut bannir de son cœur  
 Les vains amusemens d'une amoureuse ardeur.

Par une adresse fans égale ,  
 Il prit soin de former les mœurs ,  
 En cachant , sous l'appas de ses vers enchanteurs ,  
 Les traits d'une austere morale.



Après la mort de Pavillon , M. l'Abbé Tallemant prononça son éloge à l'Académie des Belles-Lettres. « Vrai Aristipe, dit-il, il s'accommodoit à tout. Ses mœurs douces & faciles convenoient à tout le monde. »



Pavillon disoit que « l'Amour est la seule de toutes les Divinités dont le culte n'a jamais changé : il est aujourd'hui tel qu'il étoit au commencement du monde : on lui adresse les mêmes vœux, & on lui fait les mêmes sacrifices. »



Il disoit que M. Dacier étoit *un gros mulet chargé du bagage de l'antiquité.*



CLAUDE-FRANÇOIS MÉNÉTRIER,  
*Jésuite, né à Lyon en 1631, mort à Paris en  
 1705.*

74

X La Reine Christine de Suede passant par  
 Lyon, pour se rendre à Rome, voulut connoi-  
 tre par elle-même si tout ce qu'on lui avoit dit  
 de la prodigieuse mémoire du Pere Ménétrier  
 étoit vrai. Sa Majesté fit prononcer en sa pré-  
 sence, & écrire trois cents mots les plus bizarres  
 & les plus extraordinaires qu'on pût imaginer.  
 Il les lui répéta d'abord tous dans l'ordre qu'ils  
 avoient été écrits, & ensuite en tel ordre & tel  
 arrangement qu'on voulut lui proposer.

Un ami du Pere Ménétrier fit cette anagram-  
 me sur son nom :

Claude Ménétrier,  
 Miracle de nature.

Le Jésuite lui répondit ainsi :

Je ne prends pas pour Oracle  
 Ce que mon nom vous a fait prononcer ;  
 Puisque, pour en faire un miracle,  
 Il a fallu le renverser.

Le Pere Ménétrier parloit avec une égale facilité le François, l'Espagnol, l'Italien, le Latin & le Grec. Il avoit un génie particulier pour la science du blason & tout ce qui en dépend. Son goût pour les décorations des fêtes publiques, pompes funebres, & cérémonies éclatantes, étoit si connu, qu'on lui demandoit des dessins de tous les côtés. Ces dessins étoient ordinairement enrichis d'une si grande quantité de devises, d'inscriptions, d'emblèmes, qu'on ne se lassoit pas d'admirer la fécondité de son imagination. Sa dissertation sur l'*Usage de se faire porter la queue* lui attira des plaisanteries & des épigrammes.

---

ADRIEN BAILLET, *né dans un village voisin de Beauvais, en 1649, mort à Paris en 1706.*

Le hasard forma ce savant. Il y a près du village où il naquit un Couvent de Cordeliers, où le jeune Baillet alloit souvent. Il y servoit le

matin les Prêtres à l'autel, & passoit le reste de la journée à rendre tous les petits services dont il étoit capable, soit au Sacristain, soit aux autres Peres de la Communauté. Le Sacristain, touché de ce naturel officieux, prit le jeune Baillet en affection, & lui montra à lire & à écrire. Quoiqu'il n'eût alors que huit à neuf ans, on vit bientôt paroître cette grande passion qu'il eut toujours depuis pour les livres. Les amusemens ordinaires de l'enfance n'étoient point de son goût; il aimoit la retraite, & il employoit à lire & à écrire tout le tems qu'il pouvoit dérober à ses petites occupations. Le Supérieur du Couvent s'étant apperçu de cette inclination si extraordinaire à cet âge, & ayant reconnu qu'elle étoit jointe en cet enfant à une grande vivacité d'esprit, & à une disposition très-heureuse pour les sciences, jugea qu'il seroit très-avantageux à l'Ordre de S. François de le posséder, & le demanda à ses parens. Le pere, qui n'avoit pour toute ressource qu'un très-petit bien qu'il cultivoit de ses propres mains, penchoit assez à donner son fils aux Cordeliers. Mais son Curé, qu'il consulta, ne fut pas de cet avis; & les vues du Pere Cordelier lui ayant fait naître l'envie d'exa-

miner le jeune Baillet de plus près, il fut charmé de son esprit & des progrès qu'il avoit faits. Cette découverte l'engagea à le prendre chez lui & après lui avoir appris les premiers élémens de langue latine, il le mit au college.

---

JEAN-FOY VAILLANT, né à Beauvais  
en 1632, mort à . . . . . en 1706.

54-

M. Vaillant, célèbre antiquaire, s'étant embarqué à Marseille pour aller à Rome, fut pris par des Algériens. Il fut relâché après quatre mois & demi de captivité. On lui rendit une vingtaine de médailles d'or qu'on lui avoit prises, & il entra dans une barque qui partoît pour Marseille. Elle faisoit route depuis deux jours avec un vent favorable, lorsque le Pilote aperçut un bâtiment de Salé, qui avançoit à force de voiles; & quelque manœuvre qu'il fit pour l'éviter, le Corsaire l'approcha jusqu'à la portée du canon. Alors M. Vaillant, qui redoutoit les misères d'un nouvel esclavage, avala les médailles



d'or qu'on lui avoit rendues à Alger. Un coup de vent les éloigna presqu'aussi-tôt du Corsaire, & les jeta sur les côtes de Catalogne, où ils faillirent à échouer. Ils vinrent ensuite s'embarasser entre les bancs de sable qui sont vers les embouchures du Rhône. Ils y perdirent leurs ancres. M. Vaillant, lui cinquieme, s'étant mis dans l'esquif, atteignit heureusement au rivage. Cependant les médailles qu'il avoit avalées, & qui pouvoient peser cinq ou six onces, l'incommodoient beaucoup : il consulta deux Médecins sur ce qu'il avoit à faire. L'accident leur parut singulier ; mais ils ne furent pas d'accord sur les moyens de le délivrer ; & , dans l'incertitude , M. Vaillant ne fit rien. La nature le soulagea d'elle-même de tems à autre ; & il avoit recouvré plus de la moitié de son trésor, lorsqu'il arriva à Lyon. Il y alla voir un curieux de ses amis , à qui il conta ses aventures , & n'oublia pas l'article des médailles. Il lui montra celles qui lui étoient déjà revenues , & lui fit la description de celles qu'il attendoit encore. Parmi ces dernières étoit un Othon , qui fit tant d'envie à son ami , qu'il lui proposa de l'en accommoder pour un certain prix. M. Vaillant y con-

sentit pour la rareté du fait , & heureusement il se trouva le jour même en état de tenir son marché.



X M. Vaillant fut marié deux fois ; & par une dispense particuliere du Pape, il épousa successivement les deux sœurs ; dispense d'autant plus singuliere, qu'il avoit eu un enfant de la seconde, du vivant de la premiere. Aussi eut-il bien de la peine à l'obtenir. On ne l'accorda qu'à ses instances & à ses importunités ; & il fut obligé, avant d'en venir là , de travailler pendant quelque tems , comme un simple manoeuvre, à l'Eglise de S. Pierre de Rome.



On disoit, en parlant de la facilité avec laquelle M. Vaillant lisoit les médailles les plus effacées & les plus rouillées : M. Vaillant lit une médaille, comme un Manceau lit un exploit.



Un Fermier des environs de Beauvais ayant trouvé dans la terre une grande quantité de mé-

ailles antiques, les porta à M. Vaillant, qui les examina, & crut d'abord n'y donner qu'une légère attention; mais bientôt il s'y livra entièrement. Son goût & son génie se déclarerent alors. Il entreprit de les expliquer, & réussit à quelques-unes. Cette étude devint dans la suite sa plus agréable occupation; il y donnoit tous ses momens de loisir. Ces momens sont toujours faciles à trouver, pour cultiver ce que l'on aime.

---

THÉODORE RIUPÉROUX, né à Montauban en 1664, mort à Paris en 1706.

42

M. Riupéroux, Auteur d'une Tragédie d'*Hypermetre*, porta d'abord l'habit ecclésiastique. M. de Barbezieux, qui avoit des bontés pour lui, l'en dépouilla un jour lui-même, au milieu d'un repas, persuadé sans doute qu'il n'étoit pas appelé à cet état. C'est sur cette aventure que Gacon composa l'épigramme suivante :

Certain Abbé, las de passer sa vie,  
Et sans verve & sans Abbaye,

Brigue, obtient dans l'épée un poste bien renté;  
Et Barbezieux, par cette grace,  
Délivre en même tems l'Eglise & le Parnasse  
D'une grande incommodité.



Riupéroux fut Secrétaire de M. le Marquis de Créqui. Ce Seigneur devoit jouer chez le Roi. Il avoit mille louis qu'il destinoit pour cela, & comme il craignoit de ne pouvoir les garder pour cette occasion, il les mit entre les mains de Riupéroux, avec ordre de ne les lui donner que quand il seroit question de les aller jouer chez le Roi. On prétend que Riupéroux les alla jouer & les perdit.



---

PIERRE BAYLE, né à Carlat, petite ville du Comté de Foix, en 1647, mort à Rotterdam en 1706.

59

Bayle ne savoit point la géométrie ; & il avouoit, au rapport de M. Leclerc, qu'il n'avoit pu comprendre la démonstration du premier problème d'Euclide.

Bayle étoit d'un désintéressement parfait, & n'acceptoit qu'avec peine les présens qu'on lui faisoit. Un Anglois, de la première qualité, ayant fait entendre à un de ses amis qu'il feroit à ce critique un présent de cent cinquante guinées, s'il vouloit lui dédier son Dictionnaire, cet ami alla voir Bayle ; mais il eut beau le presser d'accepter l'offre, Bayle la refusa constamment. Il croyoit s'être trop déclaré contre l'esprit flatteur & rampant des épîtres dédicatoires, pour vouloir s'exposer à tomber dans le même défaut. M. de Maisieux prétend que ce n'étoit qu'un prétexte. Le véritable fondement de la longue

& opiniâtre résistance que fit Bayle dans cette occasion, c'est qu'il ne vouloit flatter ni louer personne qui eût quelque rang à la Cour de Guillaume III, dont il avoit sujet de se plaindre; & ce Seigneur étoit alors Secrétaire d'Etat.

x Mylord Schafsburi ayant remarqué que Bayle n'avoit pas de montre, en acheta une en Angleterre, pour la lui donner lorsqu'il feroit de retour à Rotterdam, où Bayle faisoit sa résidence. La difficulté étoit de la lui faire accepter. Il la tiroit souvent de sa poche lorsqu'ils étoient ensemble. A la fin, Bayle la prit entre ses mains, & ne put s'empêcher de la louer. Mylord faisoit cette occasion pour la lui présenter; mais Bayle, confus & piqué de ce que ce Seigneur sembloit avoir pris ce qu'il avoit dit sans dessein, comme un moyen indirect de lui demander sa montre, s'excusa fortement, & s'opiniâtra à la refuser. Ils contesterent long-tems, & Mylord ne put la lui faire recevoir, qu'après l'avoir assuré qu'il l'avoit apportée d'Angleterre exprès pour lui, & le lui avoir prouvé en lui faisant voir la sienne.

Bayle dit dans une de ses lettres : « On m'é-  
 » crit que M. Despréaux goûte mon ouvrage.  
 » J'en suis surpris & flatté. Mon Dictionnaire  
 » me paroît, à son égard, un vrai voyage de  
 » caravanne, où l'on fait vingt-huit lieues sans  
 » trouver un arbre fruitier ou une fontaine. »



Bayle écrivoit au Pere Tournemine : « Je ne  
 » suis que Jupiter assemble-nues. Mon talent  
 » est de former des doutes ; mais ce ne sont  
 » pour moi que des doutes. »



M. l'Abbé Dolivet croit avoir découvert l'ori-  
 gne des vifs démêlés de Jurieu & de Bayle : il  
 prétend que dans le tems qu'il enseignoit la phi-  
 losophie à Sedan, il avoit trouvé le secret de  
 gagner les bonnes graces de Madame de Jurieu.  
 Lorfqu'en 1681 l'Académie de Sedan fut sup-  
 primée, Madame de Jurieu fut obligée de sui-  
 vre son mari à Rotterdam. Bayle auroit bien  
 voulu se fixer en France ; mais les beaux yeux  
 de la femme du Ministre furent les controverses  
 qui déterminèrent le Philosophe à sortir du  
 Royaume. Rotterdam ne put voir long-tems

une si étroite union sans en mal penser ; & l'on persuada enfin à Jurieu que lui, qui voyoit tant de chose dans l'Apocalypse, ne voyoit pas ce qui se passoit dans sa maison. Un Cavalier en ce cas tire l'épée, un Homme de robe intente un procès, un Poëte compose une satire. Jurieu, en qualité de Théologien, dénonça Bayle comme un impie ; & pour preuve, il alléqua l'*Avis aux Réfugiés*, non que ce livre contient quelque chose d'impie ; mais il ne favorisoit pas le Calvinisme. Bayle auroit pu se justifier, en disant que cet ouvrage n'étoit pas de lui, mais de M. de la Roque ; il ne le voulut jamais pour ne pas nuire à son ami.

M. Fagon, premier Médecin du Roi, consulté sur la maladie de Bayle, lui prescrivit un excellent régime sans aucun remède particulier. Il finissoit sa consultation par ces paroles : *Je souhaiterois passionnément qu'on pût épargner toute cette contrainte, & qu'il fût possible de trouver un remède aussi singulier que le mérite de celui pour lequel on le demande.* Bayle étoit mort, quand cette ordonnance arriva à Rotterdam,



Léibnitz a appliqué à Bayle ce vers de Virgile :

*Sub pedibusque videt nubes & sydera Daphnis*

Le Parlement de Toulouse a honoré Bayle d'une distinction unique, en déclarant valide son testament, qui, selon la loi, devoit être annulé comme celui d'un Réfugié.

L'Abbé de Polignac, depuis Cardinal, demanda à Bayle : *A laquelle des Sectes qui regnent en Hollande êtes-vous le plus attaché ? — Je suis Protestant*, répondit Bayle. — *Mais ce mot est bien vague*, reprit Polignac : *Etes-vous Luthérien, Anglican, Calviniste ? — Non*, répondit Bayle, *je suis Protestant, parce que je proteste contre tout ce qui se dit & se fait.*

X Bayle tenoit souvent des discours très-libres sans s'en appercevoir. Il parloit des matieres les plus cachées de l'anatomie dans un cercle de femmes, comme les Chirurgiens dans leurs Ecoles. Les femmes baissoient les yeux ou détournoient la tête. Il en étoit surpris, & deman-

doit tranquillement , *s'il étoit tombé dans quelque indécence ?*



Un Ecrivain célèbre , grand admirateur de Bayle , a dit « qu'il étoit l'Avocat-Général des » Philosophes , mais qu'il ne donne point ses » conclusions. »



Bayle ne pouvoit résister à l'envie de voir des Baladins de place. Dès qu'il y en avoit à la Haye ou à Rotterdam , il s'affubloit de son manteau , y couroit comme un enfant , & ne quittoit jamais le spectacle que le dernier.



M. Saurin , dans son sermon de l'Accord de la Religion avec la politique , a donné ainsi le portrait de Bayle :

« C'étoit un de ces hommes contradictoires , que la plus grande pénétration ne sauroit concilier avec lui-même , & dont les qualités opposées nous laissent toujours en suspens , si nous le devons placer ou dans une extrémité , ou dans l'extrémité opposée. D'un côté , grand Philosophe , sachant démêler le vrai d'avec le faux ,

voir l'enchaînement d'un principe, & suivre une conséquence : d'un autre côté, grand Sophiste, prenant à tâche de confondre le faux avec le vrai, de tordre un principe, de renverser une conséquence. D'un côté, plein d'érudition & de lumières, ayant lu tout ce qu'on peut lire, & retenu tout ce qu'on peut retenir : d'un autre côté, ignorant, du moins feignant d'ignorer les choses les plus communes, avançant des difficultés qu'on a mille fois réfutées, proposant des objections que les plus novices de l'école n'oseroient proposer sans rougir. D'un côté, attaquant les plus grands hommes, ouvrant un champ vaste à leurs travaux, & les conduisant par des routes difficiles, & par des sentiers raboteux, & enfin les surmontant, du moins leur donnant toujours de la peine à vaincre : d'un autre côté, s'aidant des plus petits esprits, leur prodiguant son encens, & salissant ses écrits de ces noms que des bouches doctes n'avoient jamais prononcés. D'un côté, exempt, du moins en apparence, de toute passion contraire à l'esprit de l'Évangile; chaste dans ses mœurs, grave dans ses discours, sobre dans ses aliments, austère dans son genre de vie : d'un autre côté,

employant toute la pointe de son génie à combattre les bonnes mœurs, à attaquer la chasteté, la modestie, toutes les vertus chrétiennes. D'un côté, appellant au Tribunal de l'orthodoxie la plus sévère, puisant dans les sources les plus pures, empruntant les argumens des Docteurs les moins suspects : d'un autre côté, suivant la route des Hérétiques, ramenant les objections des anciens Hérésiarques, leur prêtant des armes nouvelles, & réunissant dans notre siècle toutes les erreurs des siècles. »



Bayle, dit M. Palissot, fut compilateur & journaliste ; & dans ces deux emplois si avilis de nos jours, il s'est acquis une gloire immortelle. C'est que, par l'assemblage le plus rare, il joignoit à l'immensité de ses connoissances un esprit lumineux, & même du génie.



On a fait ainsi l'épitaphe de Bayle :

Ci-gît l'illustre Bayle, honneur des beaux-esprits,  
Dont l'élégante plume, en recherches fertile,  
Fit douter qui des deux l'emporte en ses écrits,  
De l'agréable ou de l'utile.

*Anonyme.*

---

PHILIPPE-JULIEN MAZARIN-MANCINI,  
*Duc de NEVERS, Chevalier des Ordres du  
Roi, mort à Paris en 1707.*



M. de Nevers protégeant la *Phédre* de Pradon contre celle de Racine, se mit à la tête d'une nombreuse & puissante cabale, & procura six représentations favorables à cette mauvaise Piece. On assure qu'il en coûta 15000 liv. à ce Duc pour faire valoir la Piece de son protégé. Madame Deshoulières fit contre la *Phédre* de Racine le fameux sonnet qui commence par ces vers :

Dans un fauteuil doré, Phédre, tremblante & blême,  
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien, &c.

On attribua ce sonnet au Duc de Nevers, & les amis de Racine le parodièrent sur les mêmes rimes. Le Duc de Nevers, outré de cette parodie, où lui & la Duchesse de Mazarin sa sœur étoient fort maltraités, & que l'on attribuoit à Racine & à son ami Boileau, annonça une vengeance éclatante par un sonnet sur les mêmes

rimes ; mais M. le Prince rendit sans effet les menaces du Duc de Nevers , en se déclarant hautement le protecteur de Racine & de Boileau ; & la querelle fut apaisée quand on fut que c'étoit le Chevalier de Nantouillet, le Comte de Fiesque & d'autres Seigneurs , qui avoient fait dans un repas la parodie du sonnet attribué au Duc de Nevers.

---

JEAN MABILLON, *Bénédictin, né dans le Diocèse de Rheims en 1632, mort à Paris en 1707.*

X M. Colbert , à qui le livre de *la Diplomatique* fut adressé , connoissoit d'avance la bonté de l'ouvrage. Il avoit souvent employé Dom Mabillon pour décider sur d'anciens titres , & il n'avoit jamais pu lui faire accepter aucune gratification. Le Ministre , peu accoutumé aux refus , crut alors que son désintéressement ne seroit pas à l'épreuve d'une forte pension , & il voulut le faire mettre sur l'état ; mais l'humble Religieux répondit toujours que rien ne lui man-

quoit dans sa Congrégation, & qu'il ne méritoit pas l'honneur qu'on lui vouloit faire.

✦

M. Le Tellier, Archevêque de Rheims, ayant conduit le Pere Mabillon, malgré lui, à la Cour, dit au Roi: « Sire, j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté le Moine le plus habile » & le plus modeste de votre Royaume. »

✦

Dès que le Pape Clément XI eut appris la mort de Dom Mabillon, le Cardinal Colorédo écrivit par son ordre aux Bénédictins: « Le Saint » Pere a témoigné que vous lui feriez plaisir » d'inhumér le Pere Mabillon dans le lieu le » plus distingué de votre Couvent, attendu que » sa réputation s'est répandue par-tout, & que » tous les Savans qui iront à Paris, ne manqueront pas de vous demander où vous l'avez » mis: *Ubi posuistis eum?* Sa Sainteté prévoit » quelle sera leur peine, s'ils apprennent que » les cendres d'un personnage de ce mérite ont » été confondues avec celles des autres Religieux; & s'ils ne les trouvent pas recueillies » sous le marbre, avec quelque inscription » qui convienne à des restes si précieux. »

NICOLAS PÉCHANTRÉ, *né à Toulouse en 1636, mort en 1708.*



72

X Il y a un conte plaifant au fujet de la Tragédie de la mort de Néron. Péchantré ayant laiffé fur la table d'une petite auberge un papier où il y avoit en haut quelques chiffres, & au-deffous étoit écrit, *Ici le Roi fera tué*; le Traiteur, déjà frappé de la phyfionomie & de la diftraction du Poète, crut devoir porter cet écrit au Commiffaire du quartier, qui, perfuadé qu'on ne doit rien négliger, lui dit que fi l'inconnu revenoit manger, il ne manquât pas de l'en faire avertir. Il y revint en effet quelques jours après, & à peine le pauvre Péchantré y fut-il entré, qu'il fe vit enveloppé par une troupe d'Archers; & le Commiffaire lui ayant produit la preuve littérale de fon crime de lèfe-majefté : « Ah ! Monsieur, » s'écria Péchantré, que j'ai de joie de retrouver ce papier que je cherchois depuis plusieurs » jours ! C'est la fcene où j'ai deffein de placer » la mort de Néron, dans une Tragédie à



„ laquelle je travaille. „ C'est ainsi que l'innocence de Péchantré fut reconnue.

—  
 / Péchantré avoit une bague qui valoit bien cent pistoles, dont un de ses amis l'avoit prié de se défaire. Il en parla par hasard à Campistron son ami. Celui-ci le pria de la garder quelques jours. On va jouer ma nouvelle Tragédie, ajouta-t-il, & je m'en accommoderai. Péchantré, qui trouva à s'en défaire, ne jugea pas à-propos d'attendre le succès de la Tragédie de son ami. Il se trouva à la première représentation. Le parterre recevoit mal cette Tragédie. Péchantré apperçut par hasard Campistron derrière un pilier, aux troisièmes loges; il y monta, & lui dit : *Veux-tu ma bague? Je l'ai gardée.*

—  
 Baron n'est que le père adoptif de la plupart des ouvrages qui ont paru sous son nom. Il souhaite de passer pour l'Auteur de *Géa*. Péchantré le lui ayant montré, Baron ne manqua pas de lui en dire le plus de mal qu'il put; & la conclusion de tous ses mépris fut vingt pistoles, que le Comédien offrit au Poète en échange de

sa mauvaise Tragédie. Péchantré, homme simple, & d'ailleurs peu aisé, accepta l'offre; mais Champmessé, ayant su cette conversation, lut la Piece, la jugea digne du succès qu'elle a eu, & prêta à Péchantré les vingt pistoles nécessaires pour retirer sa Piece.

---

ANTOINE DE LA FOSSE, *Secrétaire des premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi, de l'Académie des Artistes de Florence, né à Paris en 1653, mort en 1708.* 53

La Fosse, Auteur de la Tragédie de Manlius, & de beaucoup d'autres Poésies, étoit un des hommes les plus distraits qu'on ait jamais vus. L'illustre M. Titon du Tillet en rapporte la preuve en ces termes. « Je l'avois prié, dit-il, » à dîner chez moi, avec quelques autres personnes de lettres; il m'avoit promis de venir » sur le midi; mais l'ayant attendu en vain jusqu'à deux heures, on se mit à table. Notre » Poëte arriva sur les quatre heures, très-fatigué, & me fit quelques excuses d'arriver si » tard, en m'assurant qu'il étoit parti sur les

„ onze heures du matin de l'Hôtel d'Aumont,  
 „ rue de Jouy, pour venir chez moi dans l'Isle  
 „ S. Louis; mais qu'il avoit eu l'esprit si rem-  
 „ pli de cinq ou six vers des plus beaux de  
 „ l'Iliade, qu'il avoit voulu traduire en vers  
 „ françois, qu'il avoit passé à côté de ma porte  
 „ sans se ressouvenir du dîner, ajoutant qu'il  
 „ s'étoit trouvé au milieu de la plaine d'Yvri,  
 „ lorsque la faim l'avoit réveillé, & lui avoit  
 „ rappelé mon invitation. Il fut le bien-venu,  
 „ & on lui servit de quoi satisfaire son appétit.  
 „ M. Boivin l'ainé, un de mes convives, lui  
 „ dit : *Monsieur de La Fosse, je suis presque*  
 „ *sûr que voilà les vers d'Homere qui vous ont*  
 „ *si fort occupé, & les lui récita comme on les*  
 „ *prononce dans l'Université de Paris. — Non,*  
 „ *Monsieur,* lui répondit La Fosse, *les voici ;*  
 „ & il répéta les mêmes vers, selon la pronon-  
 „ ciation du College des Jésuites. — *Eh bien,*  
 „ lui répliqua Boivin, *ce sont les mêmes vers,*  
 „ *avec cette différence que vous les prononcez*  
 „ *autrement que moi.* „

FRANÇOIS MAUCROIX, *Chanoine de Rheims, né à Noyon en 1619, mort à Rheims en 1708.*



89

On voulut engager M. de Maucroix à se marier ; sur quoi il fit l'épigramme suivante :

Ami, je vois beaucoup de bien  
 Dans le parti qu'on me propose ;  
 Mais toutefois ne pressons rien,  
 Prendre femme est étrange chose ;  
 Il faut y penser mûrement.  
 Gens sages, en qui je me fie,  
 M'ont dit que c'est fait prudemment,  
 Que d'y songer toute sa vie.



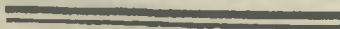
M. de Maucroix avoit traduit les livres de la vieillesse, de l'amitié, & la premiere Tusculane de Cicéron, avec les dialogues *de causis corruptæ eloquentiæ* ; & voulant les faire imprimer ensemble, les avoit envoyés à un Censeur de la Capitale, pour avoir l'approbation & le privilege. M. Dubois, qui de son côté avoit traduit les traités de la vieillesse & de l'amitié, obtint du Censeur de son rival qu'il garderoit

un an le manuscrit de M. de Maucroix , & pendant ce tems-là fit imprimer le sien. M. de Maucroix, après avoir bien grondé dans sa province, contre la lenteur des Censeurs de Paris, ayant enfin appris le tour que Dubois lui avoit joué, supprima de dépit ses traductions.



M. de Maucroix avoit quatre-vingts ans lorsqu'il fit ce beau quatrain :

Chaque jour est un bien que du Ciel je reçois ;  
 Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne :  
 Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi ;  
 Et celui de demain n'appartient à personne.



THOMAS CORNEILLE, né à Rouen en 1625, mort à Andely en 1709.

84.



Thomas Corneille étant en Rétorique, composa en vers latins une piece que son Régent trouva si fort à son gré, qu'il l'adopta & la substitua à celle qu'il devoit faire représenter par ses écoliers, pour la distribution du prix de l'année.



Pierre & Thomas Corneille avoient époufé les deux sœurs, en qui il se trouvoit la même différence d'âge qui étoit entr'eux. Il y avoit des enfans de part & d'autre en pareil nombre. Ce n'étoit qu'une même maison, qu'un même domestique. Enfin, après plus de vingt-cinq ans de mariage, les deux freres n'avoient pas encore songé à faire le partage des biens de leurs femmes, biens situés en Normandie, dont elles étoient originaires comme eux : ce partage ne fut fait que par une nécessité indispensable à la mort de Pierre Corneille.



Le début de Thomas Corneille, dans la Tragédie, fut des plus heureux. *Timocrate* eut quatre-vingt représentations. Le public ne se lassoit point d'y courir en foule ; on ne cessoit de le redemander aux Comédiens. Ces Messieurs s'en ennuyèrent les premiers, & un Acteur s'avança un jour sur le Théâtre, & dit aux Spectateurs : *Messieurs, vous ne vous lassez point d'entendre Timocrate ; pour nous, nous sommes las de le jouer. Nous courons risque d'oublier nos autres pieces ; trouvez bon que nous ne le représentions plus.*



On dit qu'*Ariane*, la Tragédie favorite de Corneille, ne lui a coûté que dix-sept jours, & qu'il n'en employa pas quarante au *Comte d'Essex*.



Un homme d'esprit, qui avoit vu jouer la *Lecouvreur* dans le *Comte d'Essex*, fut si frappé de la dignité de son jeu, qu'il disoit : *J'ai vu une Reine parmi des Comédiens.*



« Ah ! pauvre Thomas, s'écrioit un jour Des-  
 » préaux ; tes vers, comparés avec ceux de ton  
 » frere aîné, font bien voir que tu n'es qu'un  
 » cadet de Normandie. »



Gacon fit l'impromptu suivant sur le portrait de Thomas Corneille :

Voyant le portrait de Corneille ;  
 Gardez-vous de crier merveille !  
 Et dans vos transports n'allez pas  
 Prendre ici Pierre pour Thomas.



---

---

JEAN-FRANÇOIS REGNARD, *né à Paris en 1647, mort en 1709.*

62

✻

L'inclination, que Regnard sentoit de bonne heure pour les voyages, le conduisit en différentes contrées de l'Europe. A son retour d'Italie, il fut pris par deux vaisseaux corsaires, & conduit à Alger avec ses compagnons de disgrâce. Comme il avoit toujours aimé la bonne chère, il étoit grand faiseur de ragoûts, & son adressé en ce genre lui procura l'emploi de cuisinier du maître entre les mains duquel il tomba. Ses manieres prévenantes & son enjouement, joints à sa bonne mine, le firent aimer des femmes favorites. Son maître ayant découvert ses intrigues, le livra à la justice pour être puni selon les loix, qui veulent qu'un Chrétien, trouvé avec une Mahométhane, expie son crime par le feu, ou se fasse Mahométan. Le Consul de France, qui avoit reçu depuis peu de tems une somme considérable pour le délivrer, ayant appris ce qui se passoit, interposa son autorité, & alla trouver le maître,

maître,



maitre, qui d'abord ne voulut rien écouter ; mais le Consul, ne se rebutant pas, lui représenta que rien n'étoit plus trompeur que les apparences ; que quand la chose seroit vraie, il y auroit peu de gloire à lui de faire périr son esclave ; que d'ailleurs en le perdant il perdoit une somme considérable qu'il avoit à lui donner pour sa rançon. Cette dernière raison fut plus forte que les autres. Le maitre se laissa gagner, retira Regnard des mains du Divan, en avouant qu'il l'avoit accusé sur un simple soupçon, & que son crime n'étoit confirmé par aucune preuve ; & le remit en liberté, après avoir reçu le prix convenu avec le Consul.



Regnard, dans un de ses voyages, voulut voir la Laponie. Il pénétra jusqu'à la mer Glaciale, & l'on peut dire qu'il ne s'arrêta qu'où la terre lui manqua. Ce fut alors qu'il grava avec ses compagnons de voyage, sur une pierre & sur une piece de bois, ces quatre vers :

*Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem  
 Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem,  
 Casibus & variis acti terraque marique ;  
 Hic tandem stetimus nobis ubi desuit orbis.*

*Tome II.*

*Y.*

On a traduit ainsi ces vers latins :

Nés François, éprouvés par cent périls divers,  
Du Gange & du Zaïr nous avons vu les sources,  
Parcouru l'Europe & les mers ;  
Voici le terme de nos courses,  
Et nous nous arrêtons où finit l'univers.

*nicotem - Tomacelle*

Regnard & Riviere Dufreny firent à-peu-près dans le même tems une Comédie du Joueur. Ces deux Auteurs s'accuserent réciproquement de plagiat. C'est ce qui donna occasion à l'épigramme suivante :

Un jour Regnard & de Riviere,  
En cherchant un sujet que l'on n'eût point traité,  
Trouverent qu'un Joueur feroit un caractère  
Qui plairoit par sa nouveauté.  
Regnard le fit en vers, & de Riviere en prose ;  
Ainsi, pour dire au vrai la chose,  
Chacun vola son compagnon.  
Mais quiconque aujourd'hui voit l'un & l'autre ouvrage,  
Dit que Regnard a l'avantage  
D'avoir été le bon larron.



Despréaux disoit de Regnard, qu'il n'étoit pas médiocrement plaisant. Qui ne se plaît pas à Regnard, dit M. de Voltaire, n'est point digne d'admirer Moliere.



*Épitaphe de Regnard.*

Ci-gît cet agréable Auteur ,  
 Qui , dans plus d'une Comédie ;  
 Même après Moliere , eut l'honneur  
 De trouver sa Muse applaudie.

Par M. DE LA PLACE.

JEAN DONNEAU , *Sieur de Visé* , Poëte  
 François , né à Paris en 1640 , mort dans la  
 même ville en 1710.

La premiere fois qu'on représenta la Comédie  
 de Visé, intitulée, *Le Gentilhomme Guespin, ou le  
 Campagnard* , il y avoit sur le théâtre beaucoup  
 de gens de condition , amis de l'Auteur , qui  
 rioient beaucoup. Le parterre , qui ne fut pas  
 de leur avis , siffla de toute sa force. Un des  
 rieurs s'avança sur le bord du théâtre , & dit :  
*Messieurs , si vous n'êtes pas contens , on vous  
 rendra votre argent à la porte ; mais ne nous  
 empêchez point d'entendre des choses qui nous  
 font plaisir.* Un plaissant lui répondit :

Prince, n'avez-vous rien à nous dire de plus  
 Et un autre ajouta :

Non, d'en avoir tant dit il est même confus.

Y ij

ALEXANDRE LAINEZ, né à Chimay en Hainault, en 1650, mort à Paris en 1710.

60

Lainez récitoit des vers charmans dans la meilleure compagnie, en présence de M. de Fontenelle : l'Auteur des *Mondes* crut faire un compliment agréable à ce Poëte, en lui disant : « Pourquoi, Monsieur, un homme » de votre mérite ne demande-t-il pas à entrer dans l'Académie Françoisse ? . . . *Eh, Monsieur*, lui répondit fièrement Lainez, » *qui seroit votre Juge ? »*

M. le Duc se promenant sur la terrasse du parterre du Tibre, à Fontainebleau, aperçut Lainez, & l'invita à souper avec lui. Le Poëte le remercia, en disant que cinq ou six personnes l'attendoient dans un cabaret, & que S. A. R. auroit sans doute mauvaise opinion de lui, si elle apprenoit qu'il eût manqué à ses amis.

On vint dire à Lainez qu'un homme d'esprit, de sa connoissance, avoit composé un volume

sur deux petits vers d'une de ses Pièces, où il dit, en parlant de lui sous le nom d'un aimable Epicurien :

La débauche le fuit,  
La volupté le fuit.

*C'est un drôle, répondit Lainez, qui a pris une goutte de mon essence pour mettre dans un muid d'eau.*

Lainez répondit à quelqu'un qui lui faisoit compliment sur la fraîcheur de son teint : « Com-  
ment veux-tu que je n'aie pas le teint frais  
sous un tas de neige? » Allusion ingénieuse à ses cheveux blancs.

X Après que Lainez eut reçu les Sacremens dans sa dernière maladie, le Prêtre à qui il s'étoit confessé, fit emporter pendant la nuit une cassette pleine de vers licencieux. Le moribond s'étant réveillé, cria, ô voleur! fit venir un Commissaire, dressa sa plainte, fit rapporter la cassette par le Prêtre même, à qui il parla avec vivacité, & sur le champ il se fit transporter dans une chaise sur la paroisse S. Roch, où il mourut. Il avoit imaginé follement de se faire

transporter dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir, pour voir encore une fois lever le soleil.



Le madrigal de Lainez, à Madame Martel, fait connoître combien son esprit est facile, délicat & orné.

Le tendre *Apelle*, un jour, dans ses jeux si vantés,  
 Qu'Athènes autrefois consacroit à *Neptune*,  
 Vit, au sortir de l'onde, éclater cent Beautés;  
 Et, prenant un trait de chacune,  
 Il fit de sa *Vénus* un portrait immortel.  
 Sans cette recherche importune,  
 Hélas! s'il avoit vu la divine *Martel*,  
 Il n'en auroit employé qu'une.



Lainez, après quelques voyages, s'étoit réfugié à Chimay. Comme il étoit pauvre, il y mena une vie assez ignorée pendant deux ans, lorsqu'il en fut retiré par une aventure singulière. M. l'Abbé Fautrier, homme de beaucoup d'esprit, Intendant du Hainault, faisant sa résidence à Maubeuge, reçut ordre de M. de Louvois de faire en sorte d'arrêter quelques libelles qui inondoient la Flandre, & d'en saisir, s'il pouvoit, les Auteurs. M. Fautrier apprit qu'il y avoit un homme à Chimay qui étoit toujours

renfermé dans sa maison, occupé à écrire. Il s'y transporta avec un détachement de cinquante hommes, & y trouva Lainez vêtu d'une mauvaise robe de chambre, & entouré de papiers. On les visita, & on n'y trouva que d'agréables relations & des vers charmans. L'Intendant, après cette lecture, l'embrassa, lui dit qu'il étoit déplacé, & lui proposa de le suivre. Lainez lui dit nettement qu'il n'avoit point d'autre vêtement que sa robe de chambre. Montez toujours dans mon carrosse, lui répliqua l'Abbé; vous aurez avant trois jours des habits, & tout ce qui vous fera nécessaire. Ce Poète agréable fit depuis les honneurs de l'Intendance.



Quand Lainez fut à Paris, il loua une chambre aux environs de l'Abbaye S. Germain-des-Prés, que personne ne connoissoit. Quand on le ramenoit de jour ou de nuit, il se faisoit toujours descendre sur le Pont-neuf, vis-à-vis le cheval de bronze, d'où il regagnoit à pied son petit logement. On n'a jamais connu d'homme aussi idolâtre de sa liberté.



Lainex partageoit son tems entre la table & les livres. Un de ses amis paroissant un jour surpris de le voir entrer, après un repas de douze heures, à la Bibliothéque du Roi, pour y rester jusqu'au soir, le Poëte, qui s'apperçut de son étonnement, lui dit ce distique latin qu'il composa sur le champ :

*Regnat nostre calix, voluntur biblia manè.  
Cum Phæbo Bacchus dividit imperium.*

Le grand appétit de Lainex surprenoit ceux avec qui il mangeoit souvent. Un jour qu'il avoit employé cinq ou six heures à son dîné, on lui demanda, le voyant quelque tems après se remettre à table, s'il n'avoit pas dîné? Il répondit : *Est-ce que mon estomac a de la mémoire?*

*Inscription de Lainex, pour être mise sur un pressoir.*

La Fable, entre mille plaisirs,  
Et mille flots badins conduits par des zéphirs,  
Fait naître une Vénus de l'écume de l'onde.  
Que la Grece murmure, & que la Fable gronde ;  
Le Champagne, le verre en main,  
A l'aspect des pressoirs que sa liqueur inonde,  
La fait naître aujourd'hui de la mousse du vin.



On attribue à Lainez la chanson suivante. Elle peut être comparée à ce qu'il y a de meilleur en ce genre, dans les anciens & les modernes.

*L'Amour métamorphosé.*

J'ai désarmé l'Amour ; & de tout son bagage,  
J'ai pris ce qui pouvoit servir à mon ménage.

En guise de forets ,  
Pour percer mon tonneau ,  
Je me fers de ses traits ;  
De son bandeau  
Je fais une serviette.

J'ai fondu son carquois pour en faire une assiette ;  
Et, lorsque pour goûter du vin vieux ou nouveau ,  
Je descends à la cave ,

Ce superbe vainqueur , aujourd'hui mon esclave ,  
Porte devant moi son flambeau.

Les vers & les pensées ingénieuses, dont la plupart des Pièces de ce Poëte sont remplies, doivent le mettre à côté des Chapelles & des Chaulieus. L'on attribua sa mort aux grands & longs repas, sur-tout à ceux où il se trouvoit souvent chez le Marquis de Livry, premier Maître d'Hôtel du Roi.

Un jour que Philbert montrait tous ses agréables talens à Lainez, ce Poëte lui dit en plaisantant : « Philbert, tu m'as réjoui ; je t'immortaliserai. » Effectivement il lui envoya, deux jours après, ces vers, où le Musicien dut reconnaître son portrait.

Cherchez-vous des plaisirs ? allez trouver *Philbert* :

Sa voix, des doux chants de *Lambert*,

Passé au bruit éclatant du tonnerre qui gronde :

Sa flûte seule est un concert.

La fleur naît sous ses mains dans un affreux désert ;

Et sa langue féconde

Imite, en badinant, tous les peuples du monde.

Si dans un vaste pavillon

Il sonne le tocsin, ou fait un carillon,

En battant une poêle à frire,

Le Héros immortel, que nous révérons tous ;

Devient un homme comme nous :

Il éclate de rire.

Cherchez-vous des plaisirs ? allez trouver *Philbert* ;

Sa flûte seule est un concert.

ESPRIT FLÉCHIER, *Evêque de Nîmes*,  
né à Pernes près d'Avignon, en 1632, mort  
en 1710.

—><—

78

X M. le Duc de Montausier, qui alloit aux eaux,

demanda à M. de Caumartin, un homme de lettres, qui pût l'amuser pendant son voyage. On lui donna l'Abbé Fléchier, & ils partirent. Le premier jour, l'Abbé Fléchier applaudissoit à tout ce qu'avançoit M. de Montausier, qui disoit tout bas & d'un air fâché : Voilà mes flatteurs. Averti, par ce reproche, du caractère peu commun de ce Seigneur, l'Abbé Fléchier ne cessa de le contredire, & il obtint bientôt son amitié & sa confiance.



Ce qui avoit fait connoître le jeune Fléchier de M. de Caumartin, & des gens de lettres, ce fut une Description, en vers latins, du fameux Caroufel donné par Louis XIV, fête aussi brillante que de bon goût, qui étonna l'Europe, & annonça la magnificence dont la Cour de Versailles fut si long-tems le modele. Cette Description fit d'autant plus d'honneur au Poëte, qu'il étoit très-difficile d'exprimer dans la langue de l'ancienne Rome, un genre de divertissement & de spectacle que cette Capitale du monde n'avoit pas connu, & pour lequel Virgile & Ovide auroient presque été obligés de

créer une langue nouvelle. Aussi l'Ouvrage eut-il un grand succès.



X On fait que le Pere Mascaron , de l'Oratoire , depuis Evêque d'Agen , & M. l'Abbé Fléchier , furent tous deux chargés de faire l'Oraison funebre de M. de Turenne. Celle de l'Oratorien , qui fut prononcée la premiere , eut le plus grand succès. Ceux qui l'avoient entendue & applaudie , ne croyoient pas qu'on pût égaler cet Orateur , & lui annonçoient déjà la victoire sur son rival. Bien préparés contre l'admiration , ils allerent entendre Fléchier , & se virent forcés d'avouer qu'il étoit vainqueur. Madame de Sévigné , qui étoit du nombre de ces convertis , parle , dans ses Lettres , de ce triomphe inattendu. M. de Luxembourg ayant , en la campagne suivante , le commandement des troupes à la place de M. de Turenne , n'acquit pas beaucoup de gloire ; ce qui fit dire au Prince de Condé : M. de Luxembourg a mieux fait l'éloge de M. de Turenne , que Mascaron & Fléchier.



Louis XIV dit à Fléchier , en le nommant à

l'Évêché de Nîmes : « Ne soyez pas surpris si  
 » j'ai récompensé si tard votre mérite ; j'appré-  
 » hendois d'être privé du plaisir de vous enten-  
 » dre , en vous donnant trop tôt un Évêché. »



M. Fléchier étoit allé passer quelques jours chez Madame la Marquise de Thoiras , à une lieue de Nîmes. Il la quitta pour aller pontifier aux fêtes de la Pentecôte , dans sa Cathédrale. Il ne faisoit que d'arriver , lorsqu'on l'engagea d'aller annoncer à la même Dame la perte qu'elle venoit de faire de son mari. Il la trouva au bas de l'escalier ; & après les complimens d'usage , sur son retour , il lui demanda où elle alloit. « A la Messe , répondit la Marquise : —  
 » Vous êtes donc Chrétienne, Madame, répli-  
 » qua le Prélat ? Eh bien , ajouta-t-il , le Mar-  
 » quis de Thoiras a été tué à l'armée. Allons  
 » prier Dieu pour le repos de son ame. » Cette maniere ferme d'annoncer une mauvaise nouvelle , affermit extrêmement Madame de Thoiras :



Ce qui caractérise principalement les Oraisons funebres de Fléchier , c'est qu'il y respecte tou-

jours la vérité , si fréquemment & si scandaleusement outragée de nos jours dans ce genre d'ouvrages. On ne voit point chez lui le mensonge qui assiége les grands pendant leur vie , venir encore ramper autour de leur tombe , pour infecter leur cendre d'un vil encens , & pour célébrer leurs vertus devant un auditoire qui n'a connu que leurs vices. Fléchier s'indignoit , en homme de bien , d'un tel avilissement de l'art oratoire. Il a exprimé ce sentiment d'une manière sublime dans l'Oraison funebre du Duc de Montausier. C'est-là qu'on trouve ce trait admirable qu'auroient envié Démosthenes & Bossuet : « Oserois-je employer le mensonge » dans l'éloge d'un homme qui fut la vérité » même ? Ce tombeau s'ouvreroit , ces offe- » mens se ranimeroient pour me dire : *Pour-* » *quoi viens-tu mentir pour moi , qui ne men-* » *tis pour personne ? »*

L'élégant Fléchier avoit lu tous les Sermonnaires , & disoit d'eux : *Ce sont mes Bouffons.*

L'élégant Fléchier étoit fils d'un Fabricant

de chandelles. Un Prélat de Cour, tout fier de sa naissance, fit sentir à l'Évêque de Nîmes qu'il étoit fort surpris qu'on l'eût tiré de la boutique de ses parens, pour le placer sur le Siège Episcopal. Fléchier, sortant à regret de sa simplicité ordinaire, dit à son Confrere : « Avec » cette maniere de penser, je crains que si vous » étiez né ce que je suis, vous n'eussiez fait des » chandelles ! »



X On parloit un jour à M. Fléchier, de l'excès de son zele & de ses charités : « Comment, » Messieurs, ( répondit ce digne Prélat ) som- » mes-nous Evêques pour rien ? »



*Epitaphe de Fléchier.*

Ci-gît un Orateur, fleuri, pur, élégant ;  
Dont l'esprit seul fut éloquent.

Par M. DE LA PLACE.



NICOLAS BOILEAU DESPREAUX, *né à Crône près de Paris, en 1636, mort en 1711.*

75

Le Roi ayant demandé un jour à M. Despréaux en quel tems il étoit né, ce Poëte lui répondit que le tems de sa naissance étoit la circonstance la plus glorieuse de sa vie : « Je suis » venu au monde, dit-il, une année avant » Votre Majesté, pour annoncer les merveilles » de son regne. » Le Roi fut touché de cette réponse, & les Courtisans ne manquèrent pas d'y applaudir. Despréaux s'est cru depuis engagé d'honneur à soutenir un mot qu'il avoit dit en présence de toute la Cour, & qui avoit si bien réussi. C'est ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637.

M. Boileau le pere étudioit le caractère de chacun de ses enfans. Surpris de la douceur, de la simplicité même qu'il croyoit remarquer dans Despréaux, il dit de lui, par une espece d'opposition



d'opposition aux autres, *que c'étoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de personne.*  
 On fait combien il s'est trompé. *Zmyk 13*

Despréaux, après ses premières études, voulut s'appliquer à la Jurisprudence : il suivit le Barreau, & même plaida une cause dont il se tira fort mal. Comme il étoit près de la commencer, le Procureur s'approcha de lui pour lui dire : « N'oubliez pas de demander que la » partie soit interrogée sur faits & articles. » Et pourquoi, lui dit Boileau ? la chose n'est-elle pas déjà faite ? Si tout n'est pas prêt, il ne faut donc pas me faire plaider. Le Procureur fit un éclat de rire, & dit à ses Confreres : Voilà un Avocat qui ira loin ; il a de grandes dispositions.

En 1674, l'Université projetoit une Requête qu'elle devoit présenter au Parlement, pour demander que la Philosophie de Descartes ne fut point enseignée. On en parloit chez M. le premier Président de Lamoignon, qui dit qu'on ne pouvoit se dispenser de rendre un Arrêt con-

forme à cette Requête. Despréaux, présent à cette conversation, imagina un Arrêt burlesque, qu'il composa avec Racine & le fameux voyageur Bernier, leur ami commun. M. Domjois, neveu de Despréaux, y mit le style du Palais; & quand l'Arrêt fut en état, il le joignit à plusieurs expéditions qu'il devoit porter à signer au premier Président, avec qui il étoit familier. M. de Lamoignon ne se laissa pas surprendre. A peine eut-il jeté les yeux sur l'Arrêt, qu'il s'écria: Voilà un tour de Despréaux. Cet Arrêt burlesque eut un succès que n'eût peut-être point eu une pièce sérieuse. Il sauva l'honneur des Philosophes & des Magistrats.



Despréaux avoit, dans sa jeunesse, le talent de contrefaire ceux qu'il voyoit, jusqu'à rendre parfaitement leur démarche, leurs gestes & leur ton de voix. Il a raconté qu'ayant entrepris de contrefaire un homme qui venoit d'exécuter une danse fort difficile, il exécuta, avec la même justesse, la même danse, quoiqu'il n'eût jamais appris à danser. Il amusa un jour le Roi, en contrefaisant devant lui tous les Comédiens. Le

Roi voulut aussi qu'il contrefit Moliere qui étoit présent, & demanda ensuite à Moliere s'il s'étoit reconnu. Nous ne pouvons, répondit Moliere, juger de notre ressemblance; mais la mienne est parfaite, s'il m'a aussi bien imité qu'il a imité les autres.



Despréaux demanda & obtint en Cour de Rome un Bénéfice, dont il jouit pendant huit ans, sans prendre l'habit ecclésiastique, & sans se mettre trop en peine de faire bon usage des revenus. M. le premier Président de Lamoignon, qui avoit beaucoup de probité & de religion, s'entretenant un jour avec lui, lui fit comprendre qu'en se conduisant comme il faisoit, il ne pouvoit garder ce Bénéfice en sûreté de conscience. Despréaux le reconnut & en fit sa démission entre les mains de l'Évêque de Beauvais. Il fit plus; il supputa ce qu'il en avoit retiré depuis le tems qu'il en jouissoit; & cette somme qui montoit environ à six mille livres, fut employée à des œuvres de charité.



Despréaux faisoit ordinairement le second

vers avant le premier : c'est un des grands secrets de la poésie pour donner aux vers beaucoup plus de sens & de force. Il conseilla à Racine de suivre cette méthode , & il disoit à ce propos : Je lui ai appris à rimer difficilement.

Lorsqu'on représenta à Boileau que s'il s'attachoit à la satire, il se feroit des ennemis qui auroient toujours les yeux sur lui, & ne chercheroient qu'à le décrier. « Eh bien, répondit-il, » je ferai honnête homme, & je ne les crain-  
» drai point ! »

Quelque tems après que ses Satyres eurent paru, Fernando Nuñez, grand Amiral d'Espagne, vint en France ; &, quoique étranger, il goûta beaucoup les beautés d'un ouvrage qui étoit alors l'objet de l'attention publique. Aussitôt qu'il fut de retour à Madrid, il envoya deux livres du meilleur tabac, & une tabatiere de prix, à Despréaux, en reconnoissance du plaisir que ses Satyres lui avoient faites.

Quoique Despréaux & Racine n'eussent aucun

titre qui les appellât à la Cour, ils y étoient fort bien reçus tous les deux. M. Colbert les aimoit beaucoup. Etant un jour enfermé avec eux dans sa maison de Sceaux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un Evêque, il répondit en colere : *Qu'on lui fasse tout voir, excepté moi.*



Despréaux racontoit souvent qu'un de ses parens, à qui il avoit fait présent de ses Ouvrages, lui dit, après les avoir lus : Pourquoi, mon cousin, tout n'est-il pas de vous dans vos Ouvrages? J'y ai trouvé deux Lettres à M. de Vivonne, dont l'une est de Balzac, & l'autre de Voiture.



Despréaux étant chez un de ses amis à la campagne, aux fêtes de Pâques, alla se confesser au Curé du lieu, qui, avant d'entendre sa confession, lui demanda quelles étoient ses occupations ordinaires. De faire des vers, lui dit Despréaux. Tant pis, dit le Curé : & quels vers? Des Satyres, ajouta le Pénitent. Encore pis, répondit le Confesseur : & contre qui? Contre ceux, répondit Despréaux, qui font mal les vers, contre les vices du tems, contre les ouvra-

ges pernicieux , contre les Romans , contre les Opéra. Ah ! dit le Curé, il n'y a donc pas de mal ; & je n'ai plus rien à vous dire.



Despréaux excelloit au jeu des quilles, & les abattoit quelquefois toutes neuf d'un coup de boule. « Il faut avouer, disoit-il à ce sujet, que » j'ai deux grands talens, aussi utiles l'un que » l'autre à un état & à la société : l'un, de bien » jouer aux quilles ; l'autre, de bien faire des » vers. »



Louis XIV ayant donné une pension de deux cents pistoles à Despréaux, peu de tems après qu'il eut publié ses Satyres, M. de Montausier dit que bientôt le Roi donneroit des pensions aux voleurs de grand chemin.



Despréaux allant toucher sa pension au Trésor-Royal, remit son Ordonnance à un Commis, qui y lisant ces paroles, *la pension que nous avons donnée à Despréaux, à cause de la satisfaction que ses Ouvrages nous ont donnée,*

lui demanda de quelle espece étoient ses Ouvrages ? De maçonnerie , répondit-il ; je suis Architecte.

Despréaux parlant d'un grand Ecrivain , dit : *Il plaît à tout le monde , & ne sauroit se plaire.* Voilà , lui dit Moliere , en lui serrant la main , voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez ; mais tel que je suis , je n'ai jamais rien fait de ma vie dont je sois véritablement content. Santeuil pensoit bien autrement de ses poésies. Il l'avoua même à Despréaux , qui lui dit : Vous êtes donc le seul homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content de ses ouvrages. Alors Santeuil , flatté du titre d'*homme extraordinaire* , & voulant faire voir qu'il n'étoit pas indigne de cet éloge , revint au sentiment de Despréaux , & convint de n'avoir jamais été parfaitement satisfait des ouvrages qu'il avoit composés.

¶ Quand M. du Brouffin fut que Despréaux faisoit une Satyre sur un festin , il tâcha de l'en-

détourner, disant que ce n'étoit pas là un sujet sur lequel on pût plaisanter. *Choisissez plutôt les Hypocrites*, lui disoit-il sérieusement; *vous aurez pour vous tous les honnêtes gens : mais pour la bonne chere, croyez-moi, ne badinez pas là-dessus.*

M. Furcroix, célèbre Avocat, s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans la Satyre troisieme; mais cette plaisanterie ne plut point aux conviés, & l'on dit alors que ces sortes de repas sont bons à décrire, & non pas à donner.

Despréaux ayant appellé le Traiteur Mignot un empoisonneur, celui-ci porta sa plainte au Magistrat, qui le renvoya, en lui disant que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raison, bien loin de l'appaiser, ne fit qu'irriter sa colere. Il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet effet il s'avisa d'un expédient tout nouveau. Mignot avoit la réputation de faire d'excellens biscuits; tout Paris en



envoyoit prendre chez lui. Il fut que l'Abbé Cotin avoit fait une Satyre contre Despréaux, leur ennemi commun. Mignot la fit imprimer à ses dépens; & quand on venoit chercher du biscuit, il l'enveloppoit dans la feuille qui contenoit la Satyre imprimée, afin de la répandre dans le public, associant ainsi ses talens à ceux de l'Abbé Cotin. Quand Despréaux vouloit se réjouir avec ses amis, il envoyoit chercher des biscuits chez Mignot, pour avoir la Satyre de Cotin; cependant la colere de Mignot s'appaîsa quand il vit que la Satyre de Despréaux, loin de le décrier, l'avoit rendu extrêmement célèbre. En effet, depuis ce tems-là tout le monde vouloit aller chez lui. Mignot a gagné du bien dans sa profession, & il se faisoit gloire de devoir sa fortune à Despréaux.)

Un homme de qualité porta un jour un jugement ridicule devant Despréaux, & soutint son avis avec beaucoup de hauteur. Despréaux ne voulant pas lui répondre d'une maniere qui pût l'offenser: « Vous savez bien que j'ai raison, » lui dit-il: or, dites-vous à vous-même ce que vous me diriez si vous étiez à ma place. »

Louis XIV voulant savoir quel étoit l'endroit de ses Poésies que Despréaux estimoit le plus, le Poëte, après avoir inutilement prié le Roi de le dispenser de faire un pareil jugement, dit que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une épître qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté; & récita les quarante vers par lesquels finit cette épître. Le Roi fut transporté; l'émotion parut dans ses yeux & sur son visage. Voilà qui est très-beau, dit-il; cela est admirable: je vous louerois davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué. Le public donnera à vos ouvrages les éloges qu'ils méritent. Mais ce n'est pas assez pour moi de vous louer, je vous donne une pension de deux mille livres. J'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance; & je vous accorde le privilege pour l'impression de tous vos ouvrages.

Un ami de Despréaux, pour le déterminer à publier son *Art poétique*, qu'il ne cessoit de retoucher, lui disoit que le public l'attendoit avec impatience. *Le public*, lui répondit-il, ne s'informera pas du tems que j'y aurai employé.

D'autres fois il disoit cela de la postérité.



*Y* Mademoiselle de Lamoignon ne trouvoit pas bon que Despréaux fit des Satyres, parce qu'elles blessent la charité : *Mais ne me permettriez-vous pas*, lui dit-il un jour, *d'en faire contre le grand Turc, ce Prince infidele, l'ennemi de notre Religion? Contre le grand Turc*, reprit Mademoiselle de Lamoignon? *C'est un Souverain; il ne faut jamais manquer de respect aux personnes de ce rang. Mais contre le Diable*, répliqua Despréaux, *vous me le permettez bien? Non*, dit-elle encore après un moment de réflexion; *il ne faut jamais dire du mal de personne.*



Despréaux se trouva dans une compagnie de Dames, où l'on parloit de la prise de Mons. Comme il se levoit pour sortir, une de ces Dames l'arrêta, & lui dit : « Monsieur, vous » ne sortirez point d'ici que vous ne nous ayiez » fait un quatrain sur cette nouvelle conquête » de notre grand Roi. » Despréaux s'en défen-

dit honnêtement ; mais, voyant qu'il ne gaignoit rien, il lâcha ces quatre vers :

Mons, dit-on, étoit une pucelle,  
 Qu'un Roi gardoit avec le dernier foin.  
 Louis le Grand en eut besoin :  
 Mons se rendit ; vous auriez fait comme elle.

Despréaux disoit de son frere l'Abbé, dont le style étoit moins grave que les mœurs ; que *s'il n'avoit pas été Docteur de Sorbonne, il l'auroit été de la Comédie Italienne.*

Les grands hommes sont ceux qui apperçoivent le mieux leurs fautes, & qui se les pardonnent le moins. *Les critiques que je crains le plus, disoit Despréaux, sont celles que je me fais à moi-même.*

Despréaux disoit : « Comme les marchands » ont besoin de mettre des enseignes à leurs » boutiques, un mauvais Peintre est bon à » quelque chose ; mais un Poëte médiocre n'est » bon à rien. »

Le Duc de Montausier ayant rencontré Despréaux à la Cour, lui dit : « J'ai lu vos ouvrages » avec plaisir ; personne ne les estime plus que moi ; mais je dois vous dire que vous attaquez trop de gens. » Le Maréchal de Créqui passant au même instant, s'arrêta pour être témoin de cette conversation. « Quoi, dit-il au Duc de Montausier, vous blâmez Despréaux de ce qu'il a critiqué tant de mauvais Poètes ! Nous devrions tous l'en remercier. Il nous en délivrera, ou ils se corrigeront. »



Un jour que Racine étoit chez moi à Auteuil, dit Despréaux, Toureil y vint, & nous consulta sur un endroit de Démosthenes, qu'il avoit traduit de cinq ou six façons, toutes moins naturelles & plus guindées les unes que les autres : *Ah ! le bourreau ! il fera tant, qu'il donnera de l'esprit à Démosthenes*, me dit Racine tout bas.



Un Ecclésiastique parlant un jour à Despréaux contre la multiplicité des Bénéfices, lui disoit : « Se peut-il que tels & tels, qui passent pour de si habiles gens, & qui effectivement le

» font, puissent s'aveugler aussi malheureuse-  
» ment qu'ils le font? A moins de s'inscrire en  
» faux contre la doctrine des Apôtres, & con-  
» tre les décisions des Conciles, ne savent-ils  
» pas quels dangers sont attachés à la pluralité  
» des Bénéfices? J'ai pris les Ordres sacrés,  
» & je suis, sans vanité, d'une des premières  
» maisons de la Touraine. Il y a une espece  
» d'obligation à un honnête homme de soutenir  
» sa naissance; mais je vous proteste que si je  
» puis parvenir à une Abbaye, ne fût-elle que  
» de mille écus, elle fixera mon ambition; &  
» qu'il n'y aura aucun appas qui puisse ébranler  
» la résolution que je prends. » Quelque tems  
après il se présenta une Abbaye de sept mille  
livres de rente, & il l'obtint à la sollicitation  
d'un de ses freres qui avoit une charge à la  
Cour. L'hiver suivant il s'en présenta une autre  
à huit mille, qu'il obtint encore. Pendant qu'il  
avoit le vent en poupe, un Prieuré simple de  
six mille livres de rente étant encore venu à  
vaquer, il le sollicita avec tant d'empressement,  
qu'il trouva moyen de se le faire donner. Des-  
préaux, lui voyant accumuler tant de Bénéfices  
l'un sur l'autre, lui rendit visite, & lui dit :

*Monſieur l'Abbé, qu'eſt devenu ce tems de candeur & d'innocence, où vous trouviez la pluralité des Bénéfices ſi dangereuſe ? Ah ! Monſieur, lui répondit l'Abbé, ſi vous ſaviez que cela eſt bon pour vivre ! Je ne doute point, répliqua Despréaux, que cela ne ſoit bon pour vivre ; mais pour mourir, Monſieur l'Abbé, pour mourir ? . . . . .*

*M. de Seignelai entreprit un jour Despréaux ſur une matiere de poéſie. Après avoir harcelé le Poëte par pluſieurs raiſons qui n'étoient pas trop fortes, croyant l'avoir mis au pied du mur, il lui dit avec un ſourire amer & dédaigneux : Répondez, répondez à cela. Boileau, voyant que la choſe étoit traitée avec hauteur, eut le courage de dire : « Monſieur, j'ai toujours fait » ma principale étude de la poétique ; tout le » monde convient même que j'ai écrit avec » quelque succès : ſi vous voulez que je vous » réponde, il faut que vous conſentiez que je » vous inſtruiſe au moins trois jours de ſuite. » Après cela le Poëte lui décocha ſix préceptes des plus importans d'Ariſtote. Le Miniſtre ſe*

fentit battu. Toute la compagnie rioit sous capé,  
 & Racine, en sortant, dit à Despréaux : « O le  
 » brave homme que vous êtes ! Achille en per-  
 » sonne n'auroit pas mieux combattu que vous. »



X M. le Maréchal de la Feuillade montra à Des-  
 préaux quelques vers que celui-ci n'approuva  
 pas. « Vous êtes bien délicat, lui dit ce Seigneur,  
 » de ne pas approuver une poésie que le Roi &  
 » Madame la Dauphine ont trouvée excellente.  
 » — Je ne doute point, reprit Despréaux, que  
 » le Roi ne soit bien expert à prendre des villes  
 » & à gagner des batailles. Je doute aussi peu  
 » que Madame la Dauphine soit une Princesse  
 » remplie d'esprit & de lumières. Mais, avec  
 » votre permission, M. le Maréchal, je crois  
 » me connoître en vers aussi bien qu'eux. » Là-  
 dessus le Maréchal courut chez le Roi, & lui dit  
 d'un air vif & impétueux : « Sire, n'admirez-  
 » vous pas l'insolence de Despréaux, qui dit se  
 » connoître en vers un peu mieux que Votre  
 » Majesté ? — Ah ! pour cela, répondit le Roi,  
 » je suis fâché de vous dire que Despréaux a  
 » raison ! »



Despréaux



Despréaux caractérisoit un homme qui parloit fort lentement, en disant : *Les oui & les non sont longs quand il les prononce, & ces deux monosyllabes deviennent des périodes dans sa bouche.* Le Maréchal de Grammont prétendoit que c'étoit ce que Despréaux avoit dit de mieux dans sa vie.



X Un homme de fort bon esprit, mais qui n'avoit point de lettres, disoit un jour devant Despréaux, qu'il aimeroit mieux faire la barbe, que de savoir faire un bon Poëme. Qu'est-ce que des vers, disoit-il, & où cela mene-t-il ? C'est en cela, reprit Despréaux, que j'admire la poésie, qui n'étant bonne à rien, ne laisse pas de faire les délices des hommes intelligens.



Despréaux suivit le Roi durant la campagne de Gand. S'étant trouvé en marche avec le Duc, fils du grand Condé, ce Prince lui dit : En vérité, les hommes sont bien fous de courir après la gloire, qui dans le fond n'est qu'une chimere, de laquelle on ne jouit bien qu'après sa mort. D'ailleurs, ajouta-t-il, quel est l'homme

qui puisse se flatter d'arriver jusqu'à la renommée d'Alexandre ? C'est un nom qui a effacé & effacera toujours les plus grands noms. En connoissez-vous aucun qui ait jeté autant d'éclat parmi les hommes ? Oui, Monseigneur, répondit Despréaux ; & c'est Socrate. Le Philosophe, quoiqu'il n'ait rien écrit, marche de pair, pour la réputation, avec le Conquérant. Là-dessus, M. le Duc appelle malicieusement un Laboureur, & lui demanda s'il connoissoit Alexandre ? « Oui- » da, Monseigneur, m'est avis que c'étoit un » grand Roi. » Et Socrate, quel homme étoit-ce ? Le paysan secoua la tête. Sur cela M. le Duc croyoit avoir gagné ; mais Despréaux dit qu'il en appelloit à un autre Villageois.



Despréaux lisant au Roi un endroit de l'histoire de sa vie, en présence de quelques Courtisans ; Sa Majesté l'arrêta sur le mot *rebrousser*, pour lequel ce Prince avoit de la répugnance. Il étoit question du voyage que Sa Majesté avoit feint de faire en Flandres, & puis tout-à-coup avoit rebroussé chemin pour tourner du côté d'Allemagne. Tous les Courtisans applaudirent

à l'objection du Prince , & même Racine , qui faisoit sa cour aux dépens de son ami ; mais Despréaux persista dans son sentiment , avec une obstination respectueuse , insinuant au Roi qu'un mot , quelque rude & bizarre qu'il parût , devoit être conservé , lorsqu'il étoit unique dans une langue.



Despréaux ne mangeoit nulle part , pas même chez ses meilleurs amis , sans en être prié. Il disoit que la fierté du cœur étoit l'attribut des honnêtes gens ; mais que la fierté d'airs & de manieres ne convenoit qu'à des fots.



De toutes les épigrammes , voici celle que Despréaux estimoit le plus.

Ci-gît ma femme : ah ! qu'elle est bien  
Pour son repos & pour le mien !



M. Puimorin étant invité à un grand repas par deux Juifs fort riches , alla à midi chercher son frere Despréaux , & le pria de l'accompagner , l'assurant que ces Messieurs seroient charmés de le connoître. Despréaux qui avoit quel-

A a ij

ques affaires, lui dit qu'il n'étoit pas en humeur d'aller se réjouir. Puimorin le pressa avec tant de vivacité, que Despréaux perdant patience, lui dit d'un ton fâché : « Je ne veux point aller  
 » manger chez des coquins qui ont crucifié  
 » Notre-Seigneur. — Ah! mon frere, s'écria  
 » Puimorin, en frappant du pied contre terre,  
 » pourquoi m'en faites-vous souvenir, lorsque le  
 » diné est prêt, & que ces pauvres gens m'at-  
 » tendent ? »



Le grand Condé rassembloit souvent à Chantilly des gens de lettres, & se plaisoit à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il étoit bon juge. Lorsque, dans ces conversations littéraires il soutenoit une bonne cause, il parloit avec beaucoup de grace & de douceur. Mais, quand il en soutenoit une mauvaise, il ne falloit pas le contredire; sa vivacité devenoit si grande, qu'on voyoit bien qu'il étoit dangereux de lui disputer la victoire. Le feu de ses yeux étonna une fois si fort Despréaux, dans une dispute de cette nature, qu'il céda par prudence, & dit tout bas à son voisin : *Dorénavant je serai tou-*

*jours de l'avis de M. le Prince, quand il aura tort.*



Boileau aimoit la société, & étoit très-exact à tous les rendez-vous : *Je ne me fais jamais attendre, disoit-il, parce que j'ai remarqué que les défauts d'un homme se présentent toujours aux yeux de celui qui l'attend.*



Barbin le Libraire s'étoit fait une fête de donner à dîner à Despréaux, dans une maison de campagne très-petite, mais dont il faisoit ses délices. Après le diné il le mena admirer son jardin, qui étoit très-orné, mais fort petit, comme la maison. Despréaux, après en avoir fait le tour, appelle son cocher, & lui commande de se tenir prêt. *Eh ! pourquoi donc, lui dit Barbin, voulez-vous vous en retourner si promptement ? C'est, répondit Despréaux, pour aller prendre l'air à Paris.*



X Despréaux eut un jour une dispute fort vive avec son frere le Chanoine, qui lui donna un

démenti d'une maniere un peu dure. Les amis communs voulurent mettre la paix, & l'exhorterent à pardonner à son frere. *De tout mon cœur*, dit-il, *parce que je me suis possédé, & que je ne lui ai dit aucune sottise. S'il m'en étoit échappé une, je ne lui pardonnerois de ma vie.*



✕ Dans les disputes littéraires qui s'élevoient à l'Académie, Despréaux ne trouvoit pas ordinairement le grand nombre pour lui, parce qu'il étoit environné de Confreres peu disposés à être de son avis. Un jour cependant il fut victorieux; & quand il racontoit cette victoire, il ajoutoit, en élevant la voix: *Tout le monde fut de mon avis, ce qui m'étonna; car j'avois raison, & c'étoit moi.*



Despréaux n'étoit pas satyrique dans la conversation; ce qui faisoit dire à Madame de Sévigné, qu'il n'étoit cruel qu'en vers.



Despréaux disoit du Marquis de Termes, qu'il étoit toujours à la pensée d'autrui, & que c'étoit en cela que consistoit le savoir-vivre.



X Despréaux lisoit parfaitement ses vers, & étoit attentif, en les lisant, à la contenance de ses auditeurs, pour apprendre de leurs yeux les endroits qui les frappaient davantage. Il eut un jour, dans M. le premier Président de Harlai, un auditeur immobile, qui, après la lecture de la pièce, dit froidement : Voilà de beaux vers. La critique la plus vive Peût moins irrité que cet éloge.

X L'Épître sur la fausse honte est adressée à M. Arnaud. Le Poëte, qui se levoit ordinairement fort tard, étoit encore au lit la première fois qu'il la récita à ce Docteur. Quand il fut à ce vers,

Le moment où je parle est déjà loin de moi,  
il le récita d'un ton léger & rapide, pour exprimer la rapidité du tems qui s'enfuit. Le grave M. Arnaud, frappé de la légèreté de ce vers, se leva brusquement de son siège, & marchant fort vite dans la chambre, comme un homme qui fuit, il répéta plusieurs fois,

Le moment où je parle est déjà loin de moi.  
Ce vers est traduit de Perse, qui avoit dit :

*Fugit hora, hoc quod loquor inde est.*

X Quand on annonça à Despréaux qu'il avoit été choisi pour écrire l'histoire du Roi, avec de bons appointemens, il dit : « Quand je faisois » le métier de Satyrique, que j'entendois assez » bien, on me menaçoit de coups de bâton ; » à présent on me donne une pension pour faire » le métier d'Historien, que je n'entends point. »



X Despréaux apprenant que le Roi s'étoit trop exposé, & qu'un boulet de canon avoit passé à sept pas de Sa Majesté, s'approcha, & lui dit : « Je vous prie, Sire, en qualité de votre Histo- » rien, de ne pas me faire finir sitôt votre his- » toire. »



X Despréaux accompagnant le Roi à l'armée, & se trouvant très-fatigué après une longue marche, se jeta sur un lit en arrivant, sans vouloir souper. M. de Cavoye, qui le fut, alla le voir après le souper du Roi, & lui dit, avec un air consterné, qu'il avoit à lui apprendre une fâcheuse nouvelle : le Roi, ajouta-t-il, n'est point content de vous ; il a remarqué aujourd'hui une chose qui vous fait grand tort. Et



quoi donc ? s'écria Boileau tout alarmé. Je ne puis, continua M. de Cavoye, me résoudre à vous la dire ; je ne saurois affliger mes amis. Enfin, après l'avoir laissé quelque tems dans l'agitation, il lui dit : Puisqu'il faut vous l'avouer, le Roi a remarqué que vous étiez tout de travers à cheval. Si ce n'est que cela, répondit Boileau, laissez-moi dormir.



Le Roi disoit un jour à Despréaux : Quel est le Prédicateur qu'on nomme Letourneux ? On dit que tout le monde y court. Est-il si habile ?  
« Sire, répondit Despréaux, Votre Majesté fait  
» qu'on court toujours à la nouveauté. C'est un  
» Prédicateur qui prêche l'Evangile. » Le Roi lui demanda de dire sérieusement son sentiment. Il répondit : « Quand il monte en chaire, il fait  
» si peur par sa laideur, qu'on voudroit l'en  
» voir sortir ; & quand il a commencé à parler,  
» on craint qu'il n'en sorte. »



Lorsque Despréaux avoit donné un nouvel ouvrage au public, & qu'on venoit lui dire que

les critiques en parloient fort mal : « Tant  
 » mieux , répondoit-il ; les mauvais ouvrages  
 » sont ceux dont on ne parle pas. »



X Quoique Despréaux aimât sa maison d'Auteuil, & qu'il n'eût point besoin d'argent, M. le Verrier lui persuada de la lui vendre, en l'assurant qu'il en seroit toujours le maître, & lui faisant promettre qu'il s'y conserveroit une chambre, qu'il viendroit souvent occuper. Quinze jours après la vente il y retourne, entre dans le jardin, & n'y trouvant plus le berceau sous lequel il avoit coutume d'aller rêver, appelle Antoine, & lui demande où est son berceau. Antoine lui répond qu'il a été détruit par ordre de M. le Verrier. Despréaux, après avoir rêvé un moment, remonte dans son carosse, en disant : « Puisque je ne suis plus le maître ici, » qu'est-ce que j'y viens faire ? » Il n'y revint plus.



Le discours que Despréaux prononça lorsqu'il fut reçu à l'Académie Française, ne fut

pas trouvé bon ; ce qui donna occasion à l'épigramme suivante :

Boileau nous dit dans son écrit,  
 Qu'il n'est pas né pour l'éloquence :  
 Il ne dit pas ce qu'il en pense ;  
 Mais je pense ce qu'il en dit.



Despréaux aimoit beaucoup la louange ; mais il vouloit qu'elle fût placée & délicate. Quand on le louoit mal-à-propos & grossièrement , il avoit coutume de dire : Vous ne me rendrez pas impertinent.



X Despréaux demandant un jour à Chapelle ce qu'il pensoit de ses ouvrages : « Tu es un bœuf » qui fais bien ton fillon, répliqua cet ingé-  
 » nieux débauché. »



Despréaux, qui ne cherchoit qu'à donner un coup de dent à Liniere, disoit que la meilleure action que Liniere eût faite en sa vie, étoit d'avoir bu toute l'eau d'un bénitier, parce qu'une de ses maîtresses y avoit trempé le bout du doigt.



*3102*  
*pointe*  
*revo*

X Lorsque Charles XII, Roi de Suede, lut l'endroit de la premiere Epître de Despréaux, où Alexandre est traité d'enragé, il déchira le feuillet avec indignation.

Lorsque Despréaux fit ses derniers ouvrages, qui sont fort inférieurs aux autres, on fit ce triolet :

Ce Boileau, qui fut autrefois  
Le Chasse-coquin du Parnasse,  
N'est plus sur l'Hélicon françois  
Ce Boileau qui fut autrefois.  
Phœbus le voyant aux abois,  
Dit aux Muses : Vite qu'on chasse  
Ce Boileau, qui fut autrefois  
Le Chasse-coquin du Parnasse.

X La compagnie nombreuse qui suivoit le convoi de Despréaux, étonna une femme du peuple, qui dit tout haut : « Il avoit bien des amis :  
» on assure cependant qu'il disoit du mal de  
» tout le monde. »

X Robin, Poëte Languedocien, qui a fait quel-

ques ouvrages très-ingénieux, est Auteur de l'épigramme suivante :

Ce Critique fameux, qu'on appelloit Boileau,  
 Pour le droit qu'il avoit de boire en l'Hippocrène,  
 Comme dans les eaux de la Seine,  
 Repose avec sa Muse au creux de ce tombeau.  
 Mais, quand nos vœux pourroient le placer près des  
 Anges,  
 En disant, pour son ame, un seul *De profundis*,  
 Passant, que feroit-il étant en Paradis . . . .  
 Où l'on n'est occupé qu'à chanter des louanges?



Un Ecrivain, qui a beaucoup d'esprit, voudroit que tous ceux qui sont tentés de faire des vers, eussent devant eux un portrait de Despréaux, avec cette inscription :

Tel fut notre grand Satyrique:  
 Quiconque à la rime s'applique,  
 Doit avoir un portrait si beau:  
 Et, pour mieux se tenir en garde;  
 Ecrire au-dessous du tableau:  
 Rimeur, Despréaux te regarde.

Par LAMONNOIS.



Parmi les bons mots de Despréaux, on ne doit point omettre celui-ci. Ce Poëte étoit un

jour chez une Dame, qui lui parloit des talens de sa fille avec une complaisance bien pardonnable à une mere. Elle fait broder, danser, chanter, toucher du clavecin, &c. Elle toucha devant lui de ce dernier instrument; & voyant qu'elle n'excelloit pas, Despréaux lui dit : « On » vous a tout appris, Mademoiselle, hormis à » plaire : c'est pourtant ce que vous savez le » mieux. »



M. Falconet a dit plusieurs fois qu'étant allé voir Despréaux à sa maison d'Auteuil, on parla des génies de la France : Je n'en connois que trois, s'écria Boileau; Corneille, Moliere. . . . Sans doute Racine est le troisieme, repartit Falconet? Racine! répliqua Despréaux avec humeur, n'est qu'un bel-esprit à qui j'ai appris difficilement à faire des vers : le troisieme est moi.



X M. Despréaux ayant tardé quelque tems à faire réponse à un de ses amis, lui en fit des excuses, & en même tems il le pria de lui rendre un service : « Mais, ajouta-t-il, c'est bien » le tems de demander des graces, lorsque je

» n'ai besoin que de pardon. J'aimerois autant  
 » ces deux Suisses déserteurs , à qui le Roi  
 » venoit d'accorder la vie , & qui lui deman-  
 » doient pour boire, en courant après lui. »



On avoit construit pour le jeune Boileau, dans la maison paternelle, une guérite au-dessus du grenier : quelque tems après on l'en fit descendre, parce qu'on trouva le moyen de lui construire un petit cabinet dans le grenier; ce qui lui fit dire : « Je suis descendu ; je loge au » grenier. »



Despréaux disoit , en parlant du Théâtre Italien : « Il y a de fort bonnes choses ; il y a du » sel par-tout ; *c'est un grenier à sel.* »

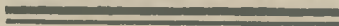


X Racine rapportoit un jour de Versailles une bourse de mille louis d'or , & trouva sa femme qui l'attendoit à Auteuil , dans la maison de Boileau. Il courut à elle. « Félicitez-moi , lui » dit-il en l'embrassant ; voici une bourse de » mille louis que le Roi m'a donnée. » Elle lui porta aussi-tôt des plaintes contre un de ses

enfans, qui depuis deux jours ne vouloit point étudier. « Une autre fois, reprit-il, nous en » parlerons ; livrons-nous maintenant à notre » joie. » Mais sa femme ne discontinuoit pas ses plaintes contre l'enfant, lorsque Boileau, qui, dans son étonnement se promenoit à grands pas, perdit patience, & s'écria : « Quelle femme ! » quelle insensibilité ! . . . peut-on ne pas songer à une bourse de mille louis ? »



Le jour que M. le Président de Mesme fut reçu à l'Académie Française, M. Despréaux lui dit, en lui faisant ses complimens sur sa réception : « Monsieur, je viens à vous, afin que » vous me félicitiez d'avoir pour Confrere un » homme comme vous. »



CATHERINE BERNARD, *de l'Académie des Ricovrati, née à Rouen, morte à Paris en 1712.*



Mademoiselle Bernard vint à Paris, & s'y fit connoître & estimer des beaux-esprits de son  
tems.



tems. Elle remporta plusieurs fois le prix de l'Académie Française, s'acquit beaucoup de réputation par les vers, & fut reçue de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Elle composa deux Tragédies, *Brutus* & *Léodamie*. La première eut le plus grand succès, & le méritoit; la seconde eut le sort des pièces indignes de la lecture.



Le pere Bouhours, dans son recueil de vers choisis, a fait imprimer le placet au Roi, par lequel Mademoiselle Bernard demande à ce Monarque de lui faire toucher les deux cents écus de pension qu'il lui faisoit.

Sire, deux cents écus sont-ils si nécessaires  
 Au bonheur de l'Etat, au bien de vos affaires;  
 Que sans ma pension vous ne puissiez dompter  
 Les foibles Alliés & du Rhin & du Tage?  
 A vos armes, grand Roi, s'ils peuvent résister;  
 Si, pour vaincre l'effort de leur injuste rage,  
 Il falloit ces deux cents écus,  
 Je ne les demanderois plus.

Ne pouvant aux combats, pour vous, perdre la vie,  
 Je voudrois me creuser un illustre tombeau;  
 Et souffrant une mort d'un genre tout nouveau,  
 Mourir de faim pour la patrie.

Sire, sans ce secours tout suivra votre loi ;  
 Et vous pouvez en croire Apollon sur sa foi.  
 Le sort n'a point pour vous démenti ses oracles.  
 Ah ! puisqu'il vous promet miracles sur miracles,  
 Faites-moi vivre, & voir tout ce que je prévois.

---

RICHARD SIMON, né à Dieppe en 1638,  
 mort en 1712.

74

~~X~~ M. Simon étant chez les Peres de l'Oratoire, avoit beaucoup différé à prendre la prêtrise, à cause de ses grandes & profondes études. Il fut enfin obligé, pour obéir à son Général, de partir de sa maison de Juilly en Brie, & de se rendre à Meaux, pour se faire ordonner aux quatre-tems. Il y arriva après l'examen, environ sur le midi, avec deux de ses Confreres. M. de Ligni, alors Evêque du Diocèse, voyant arriver ces Peres à une heure indue, s'imagina que c'étoient des ignorans qui vouloient le surprendre. Dans cette pensée, il recommanda à un de ses Examineurs, qu'il avoit retenu à dîner, de ne pas les épargner. Le signal donné, après les civilités ordinaires, l'Examineur s'attachant à M. Simon, comme à celui de la troupe dont il se désoit le

moins, lui dit d'un ton grave : « Je ne vous  
 » demanderai pas si vous savez du latin; on  
 » l'enseigne chez vous avec réputation, & selon  
 » la nouvelle méthode. Quoi qu'il en soit, Ho-  
 » race aura toujours ses difficultés. Expliquez-  
 » moi sa première Satyre, ajouta-t-il, en lui  
 » présentant le livre. ». M. Simon s'en étant  
 bien tiré, l'Examineur lui dit : « Et de  
 » la Philosophie, vous en avez bonne provi-  
 » sion. » M. Simon, qui l'enseignoit alors, lui  
 répondit avec modestie, qu'il l'étudioit encore  
 tous les jours. Là-dessus l'Examineur lâcha  
 un argument captieux. M. Simon le reçoit  
 de bonne grace, le fend en deux par un  
 subtil *distinguo*, & se sauve par la brèche.  
 « Vous avez de la Philosophie, lui dit l'Exami-  
 » nateur; donnez-vous seulement de garde  
 » d'une certaine Philosophie Cartésienne,  
 » bourruë & insensée, qui empoisonne bien des  
 » gens. » Je suis Péripatéticien pour la vie,  
 lui dit M. Simon en souriant : « Et moi pour  
 » de l'argent, répliqua l'Examineur. Ce n'est  
 » pas, poursuivit-il, que si Descartes avoit écrit  
 » en grec, d'un style obscur, & qu'il fût an-  
 » cien de deux mille ans, ses principes n'étant

» ni lus ni entendus de personne, auroient plus  
 » d'approbateurs que présentement qu'il est lu  
 » & entendu de tout le monde. Mais , cela à  
 » part , savez-vous de la Théologie ? Je n'en  
 » doute pas : vos Peres étoient tous Docteurs &  
 » grands Théologiens ; & un Prêtre de l'Ora-  
 » toire sans Théologie seroit moins qu'un Cor-  
 » delier sans latin. » Ce mot dit avec gaité,  
 l'Examineur jette M. Simon sur les questions  
 du tems , & veut tenter sa foi ; mais le trouvant  
 orthodoxe , & nullement Janséniste , il aban-  
 donna ses questions épineuses pour quelque  
 chose de plus solide. « On trouve assez , s'écria-  
 » t-il , de Philosophes & de Théologiens dans  
 » l'État Ecclésiastique ; mais on ne voit pas qu'on  
 » s'y applique aux langues orientales , & qu'on  
 » lise l'Écriture-sainte dans sa source. Ah !  
 » quelles délices , Monseigneur , ajouta-t-il ,  
 » en s'adressant au Prélat , de lire les Livres  
 » sacrés en eux-mêmes , & que la Langue Hé-  
 » braïque a de douceurs & de charmes pour les  
 » Savans ! » Le Prélat baissant un peu les yeux ,  
 reparut : « Je l'ai entendu dire de la sorte à  
 » MM. de Muys & de Flavigni , qui étoient  
 » de très-doctes Hébraïsans. » L'Examineur ,

revenant à M. Simon, lui demanda s'il n'avoit pas du goût pour cette belle langue. M. Simon, charmé de la question, lui répondit qu'il en favoit les élémens; & qu'au reste il avoit eu toute sa vie un grand attachement à la lecture des Livres sacrés. « Que vous me réjouissez, » reprit l'Examineur, & qu'il se trouve peu » de gens d'un esprit tel que le vôtre! Puisque » c'est ainsi, je ne vous cacherai pas ce que je » fais là-dessus : *Sermonem habes non publici* » *saporis; & quod rarissimum est, amas bonam* » *mentem; non fraudabo te arte secretâ.* Cepen- » dant dites-moi comment la Genèse s'appelle » en Hébreu? *Hebraïcè*, dit M. Simon, c'est » *Bérésith.* » La carrière buverte, on entre en matière; on s'échauffe de part & d'autre; on crie à pleine tête; on cite les Polyglottes, les Rabbins anciens & modernes. L'Examineur, étourdi d'une érudition si profonde, ne résista qu'à demi. M. Simon le presse, le pousse, & ne lui fait point quartier. L'Examineur chancelle & tombe. Le Prélat, qui mouroit de rire, prenoit plaisir à faire durer le combat. Mais enfin, touché de pitié pour le vaincu, il la termina en donnant sa bénédiction à M. Simon, & en l'assu-

rant que le lendemain il lui donneroit l'Ordre & à ses Confreres, fans d'autre examen.



Il y avoit déjà quelque tems que M. Simon étoit retourné à Dieppe, & qu'il y vivoit dans une retraite d'autant plus grande, que son humeur étoit ennemie du bruit & du fracas, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. M. de la Martiniere nous instruit de ce qui en fut l'occasion. Il avoit avec lui des amas considérables d'observations sur l'écriture-sainte. L'Intendant, à qui on l'avoit rendu suspect, l'ayant fait venir, le questionna sur les ouvrages auxquels il travailloit; & soit sans dessein, soit par quelque raison particuliere, lâcha quelques paroles qui firent croire à M. Simon qu'on vouloit se saisir de ses papiers, sous prétexte de les examiner. Dans le trouble où cette crainte le jeta, il remplit de ces papiers plusieurs gros tonneaux; & les ayant fait rouler pendant la nuit dans une prairie, par dessus les murs de la ville, qui sont fort bas de ce côté-là, il y mit le feu. Le regret d'une perte aussi considérable pour lui, & l'agitation où il avoit été en prenant & en exécutant sa résolution, lui causerent une fièvre dont il mourut.

---

---

LOUIS DE SANLECQUE, *Chanoine Régulier de Sainte Genevieve, Prieur de Garnay près de Dreux, né à Paris en 1652, mort dans son Prieuré en 1714* 622

Le Pere Sanlecque avoit été nommé Evêque de Bethléem, par M. le Duc de Nevers, auquel il s'étoit attaché ; mais le Roi, sollicité par quelques personnes choquées de ses poésies, & surtout de sa Satyre contre les Directeurs, s'opposa à l'enregistrement de ses Bulles, & l'empêcha de jouir de sa nouvelle dignité.

A juger de son caractère par sa conduite, le Pere Sanlecque devoit être original. Le toit de la maison qu'il occupoit, étoit délabré, & toutes les fois qu'il pleuvoit, une partie de sa chambre se trouvoit inondée. Alors sa ressource étoit de changer son lit de place : en moins d'un an il lui fit faire le tour de sa chambre, en cherchant toujours un endroit pour le mettre à l'abri de la pluie. Il composa, dit-on, à ce sujet, une

piece de vers, intitulée *les Promenades de mon lit*. Tout le monde connoît son joli placet au Pere de la Chaise : *Permettez, mon Révérend Pere, &c.*

---

FRANÇOIS SALIGNAC DE LA MOTTE  
FÉNÉLON, *Archevêque de Cambrai, né en  
Quercy en 1651, mort à Cambrai en 1715.*

64

Personne n'aimoit plus sa patrie que Fénélon ; mais il ne pouvoit souffrir qu'on en cherchât les intérêts, en violant les droits de l'humanité, ou qu'on l'exaltât en dégradant le mérite des autres peuples. « J'aime mieux ma famille, disoit-il, » que moi-même ; j'aime mieux ma patrie que » ma famille ; mais j'aime encore mieux le genre » humain que ma patrie. »

Fénélon parloit toujours avec estime & modération de ses adversaires. « Un jour que je » causois avec lui des Auteurs Anglois, dit » M. de Ramsai, il me demanda quel étoit le



» caractere de Locke. Je définis ce Philosophe,  
» & conclus par ce trait : *En un mot, c'étoit*  
» *un homme comme M. de Meaux. La péné-*  
» *tration de son esprit n'égaloit pas l'étendue*  
» *de sa science : il avoit une grande superficie,*  
» *mais peu de profondeur.* M. de Cambrai me  
» reprit avec une sévérité paternelle, me fit  
» l'éloge de M. de Meaux, & tâcha de me per-  
» suader que ce Prélat avoit non-seulement une  
» érudition immense, mais un esprit capable de  
» tout approfondir & d'atteindre à tout.



Fénélon recevoit également bien les Etran-  
gers & les François. Il prenoit plaisir à les entre-  
tenir des mœurs, des loix, du gouvernement,  
des grands hommes de leurs pays. Il ne leur  
faisoit jamais sentir ce qui leur manquoit dans  
la délicatesse des mœurs françoises. Au contraire,  
il disoit souvent : *La politesse est de toutes les*  
*nations : les manieres de l'expliquer sont diffé-*  
*rentes, mais indifférentes de leur nature.*



Le Pape Innocent XII, qui estimoit infini-  
ment Fénélon, fut moins scandalisé du livre des

*Maximes des Saints*, que de la chaleur de quelques Prélats qui en poursuivoient la condamnation. Il leur écrivit : *Peccavit excessu amoris divini; sed vos peccastis defectu amoris proximi.*



/ On avoit envoyé exprès, de Paris à Cambrai, un homme savant, qui, sous prétexte de rendre visite à M. l'Archevêque, devoit examiner de près sa conduite, la critiquer en tout, & en faire son rapport. Cet homme resta plusieurs mois à Cambrai, & fut à la fin tellement pénétré du mérite de ce Prélat, de ses manieres affables & de sa conduite édifiante, qu'un jour, parlant à M. de Cambrai, il lui avoua, fondant en larmes, le mystere odieux de son voyage, & retourna à Paris, rempli d'horreur pour ceux qui vouloient rendre cet Archevêque suspect.



/ Un jour que le Maréchal de Maubourg soupoit chez M. de Fénélon, Archevêque de Cambrai, il fut question de Prédicateurs. Le Maréchal loua le Pere Massillon. M. de Fénélon dit qu'il avoit trop de fleurs, trop d'esprit, & s'é-

tendit sur la simplicité. A ce compte-là, dit le Maréchal, vous préféreriez le Pere Séraphin. *Oui, sans doute*, dit le Prélat. Il conta ensuite que ce Capucin l'avoit apostrophé en chaire à Versailles, en présence du Roi & de toute la Cour. En voici l'occasion : l'Abbé de Fénélon dormoit ; le Prédicateur s'interrompt, & dit :  
 » Réveillez cet Abbé qui dort, & qui n'est peut-  
 » être au sermon que pour faire sa cour au  
 » Roi. » Le Roi n'en fut point offensé, & ne fit que sourire.



Un Poëte, pour faire sentir combien les disputes de religion sont dangereuses, composa les vers suivans :

Dans ces fameux combats, où deux Prélats de France  
 Semblent chercher la vérité,  
 L'un dit qu'on détruit l'espérance;  
 L'autre, que c'est la charité:  
 C'est la foi qui périt, & personne n'y pense.



Durant la guerre de Genève de 1701, Fénélon fut exilé à son Diocèse. Lorsqu'après une guerre malheureuse, la France acheva d'être désolée par le funeste hyver de 1709, l'illustre

Prélat avoit dans ses greniers pour cent mille francs de grains. Il les distribua aux Soldats, qui souvent manquoient de pain, & refusa d'en recevoir le prix : « Le Roi, dit-il, ne me doit » rien ; & dans les malheurs qui accablent le » peuple, je dois, comme citoyen & comme » Evêque, rendre à l'Etat ce que j'en ai reçu. »



M. Cousin, Approbateur bannal, approuva le *Télémaque*, comme fidèlement traduit du Grec.



Un Philosophe bel-esprit disoit, il y a quelques années, que la guerre étoit passée de mode, que nous ne la verrions de long-tems en Europe, & que c'étoit le *Télémaque* que tous les Princes & leurs Ministres avoient lu, qui en avoit dégoûté pour toujours le genre-humain. Il ajoutoit que si les Turcs & les Persans continuoient à se battre, c'est qu'ils ne connoissoient pas le *Télémaque*.



Fénélon fut toujours cher au Duc de Bourgogne, son Eleve. Lorsque ce Prince vint en

Flandres dans le cours de la dernière guerre de Louis XIV, il lui dit en le quittant : *Je fais ce que je vous dois; vous savez ce que je vous suis.* On prétend qu'il auroit eu part au Gouvernement, si ce Prince eut vécu.



Le désintéressement de Fénélon est bien rare: *Il vaut mieux*, répondit-il à celui qui lui annonça l'incendie de sa Bibliothèque, *il vaut mieux que le feu ait pris à mes livres, qu'à la chaumière d'un pauvre Laboureur.*



La vivacité avec laquelle Fénélon défendit son livre des *Maximes des Saints*, fit douter qu'il se rétracta, & l'on fit l'épigramme suivante :

Quand Le Tellier s'adoucira,  
 Quand Bossuet s'humiliera,  
 Quand Noailles gouvernera,  
 Fénélon se rétractera.



Tout à la fois l'homme à la mode & le saint de la Cour, Fénélon étoit souhaité par-tout, & ne se montroit qu'à quelques amis utiles &

choisis. Il concilioit tout l'enjouement , toute la complaisance que demande le commerce des femmes, avec toute la modestie qu'exigeoit son état. Simple avec le Duc de Bourgogne, sublime avec Bossuet, brillant avec les Courtisans, des manieres gracieuses, une imagination vive, une Théologie affectueuse, une passion extrême d'aimer Dieu pour l'amour de Dieu : le feu de ses yeux annonçoit les plus impérieuses passions ; & sa conduite, la plus étonnante victoire. Génie aimable, il fit aimer la vertu par son éloquence pleine d'onction, de douceur, de noblesse, de vérité & de goût. Né pour cultiver la sagesse & l'humanité dans nos Rois, sa voix ingénue fit retentir au pied du trône les calamités du genre-humain foulé par les Tyrans ; & défendit, contre les artifices de la flatterie, la cause abandonnée des peuples. Quelle bonté de cœur ! quelle sincérité ! Quel éclat de paroles & d'images ! Qui sema jamais tant de fleurs dans un style si naturel, si mélodieux & si tendre ? Qui orna jamais la raison d'une si touchante parure ?



On agitoit un jour devant la Reine de Pologne, épouse du Roi Stanislas, qui de Bossuet

ou de Fénélon avoit rendu à la Religion de plus grands services? « L'un la prouve ( dit cette » Princesse ); mais l'autre la fait aimer. »



Voici un couplet de Fénélon, que Voltaire a dit tenir du feu Marquis de Fénélon, neveu du Prélat : c'est la parodie d'un air de Lulli.

Jeune , j'étois trop sage,  
Et voulois tout savoir.  
Je ne veux en partage  
Que badinage;  
Et touche au dernier âge  
Sans rien prévoir.



M. de la Place a consacré les deux épitaphes suivantes, à cet illustre Prélat.

Ci-gît ce Prélat respectable,  
Qui , dans un livre inimitable,  
A su réunir à la fois  
Ce que la Morale & la Fable  
Offrent d'utile & d'agréable  
Pour le bonheur des Peuples & des Rois;

*Autre.*

Fils de Minerve & d'Apollon,  
Ci-gît l'illustre Fénélon.

ANTOINE GALLAND, né à Rollo dans  
la Picardie, en 1646, mort en 1715.

Z 31746  
Seminarium  
Benedictinum

69

Quelques jeunes gens, ennuyés de l'uniformité de l'exorde des *Mille & une nuits*, qui commence toujours ainsi, *Ma chere sœur, si vous ne dormez pas, faites-nous un de ces contes que vous savez*, allerent une nuit qu'il faisoit très-grand froid, frapper à la porte de l'Auteur, qui court en chemise à sa fenêtre. Après l'avoir fait morfondre à lui demander s'il étoit M. Galland, Auteur des *Mille & une nuits*, ils finirent la conversation par lui dire : *Monseigneur Galland, si vous ne dormez pas, faites-nous un de ces beaux contes que vous savez.*

*Fin du second Volume.*



223

ns

—

ni

fi

—

t

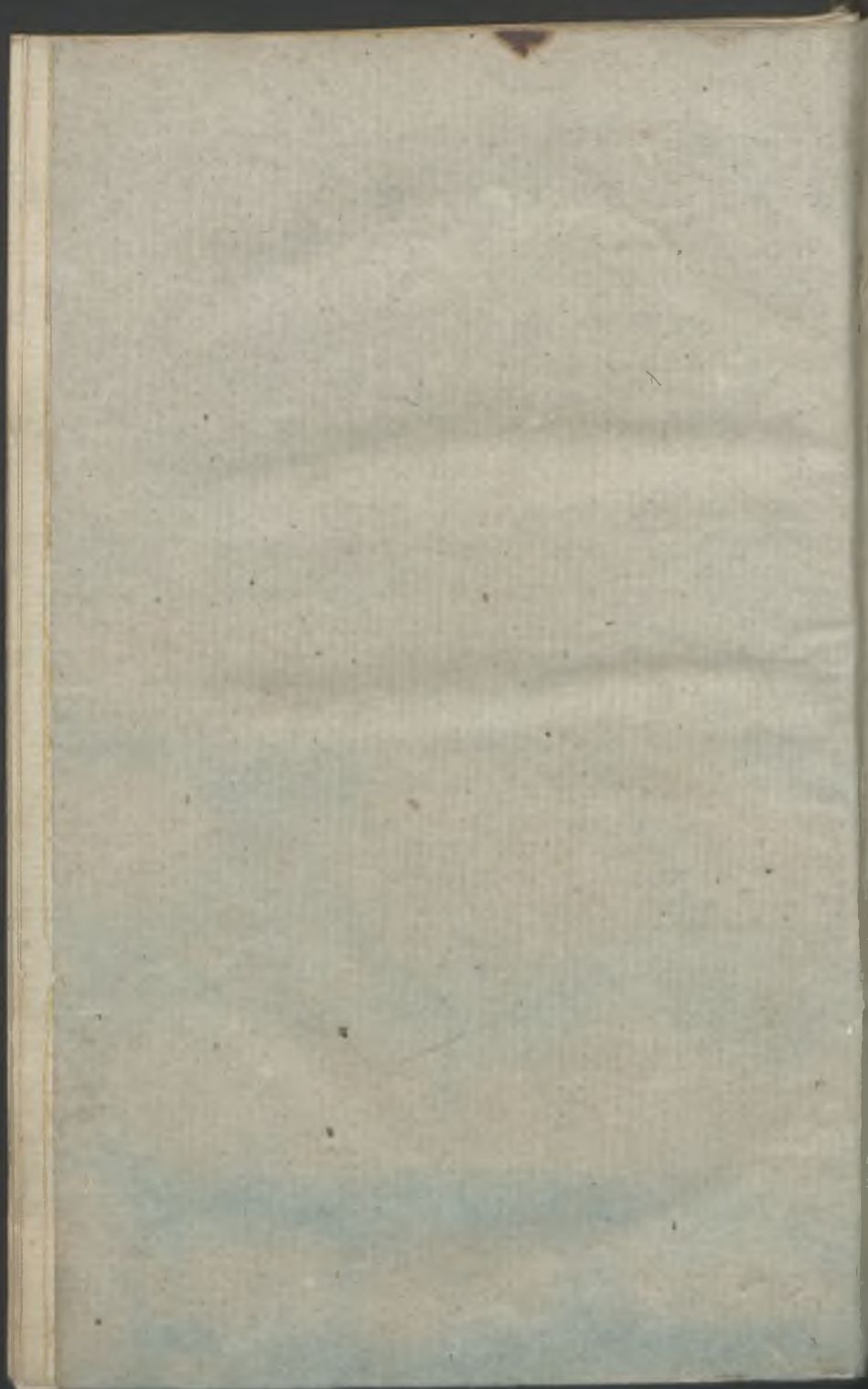
—

s

r

—

—





00042535

